



TABLEAU
HISTORIQUE ET POLITIQUE
DE LA FRANCE.

T. III.

TABLEAU
HISTORIQUE ET POLITIQUE
DE LA FRANCE,

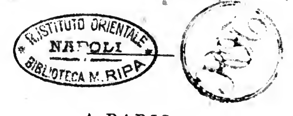
SOUS LES TROIS PREMIÈRES DYNASTIES,

JUSQU'AU RÈGNE DE LOUIS XIV.

PAR M. DELACROIX,

AUTEUR DES CONSTITUTIONS DES PRINCIPAUX ÉTATS DE L'EUROPE, etc.

TOME TROISIÈME.



A PARIS,
CHEZ ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE,
RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.

1814.

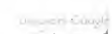


TABLEAU HISTORIQUE

DES TROIS PREMIÈRES DYNASTIES,

JUSQU'AU RÈGNE DE LOUIS XIV.

PREMIER DISCOURS.

François Ier, dit le Père des lettres. — Ses premières fautes. — Expédition en Italie. — Passage remarquable des Alpes. — L'évêque de Sion excite les Suisses à la guerre. — Bataille de Marignan. — Maximilien Sforce renonce au duché de Milan. — Condescendance du pape pour Léon X, et concordat substitué à la pragmatique sanction. — Dispositions hostiles de Maximilien, Ferdinand et Henri VIII. — Glorieuse défense du Milanès par le connétable de Bourbon. — Charles V succède à Ferdinand. — Luther attaque le pouvoir du pape. — Intrigue de Marguerite d'Autriche pour écarter François de l'Empire et fixer cette dignité impériale dans sa famille. — Alliance avec Henri VIII. — Mort de Maximilien ; son portrait. — Élection de Charles à l'Empire. — Troubles en Espagne à la suite de l'exil du cardinal de Ximénès. — Léon X traite avec François Ier de l'investiture du royaume de Naples. — Une blessure du roi, reçue en jouant avec sa cour, ramène l'usage de porter la barbe. — Léon X, alarmé des progrès de Luther, sacrifie à Charles V les intérêts de François Ier. — Erreurs politiques

et administratives de ce prince. — Bayard défend Mézières. — Charles V se retire devant François. — Succès des ennemis dans le Milanès ; le pape en meurt de joie. — Rupture avec Henri VIII. — — La mère du roi détourne l'argent destiné aux troupes. — Perte du Milanès. — Rhodes assiégée par les Turcs. — Le pape Adrien forme une nouvelle ligue contre François. — Le connétable de Bourbon se retire chez les ennemis. — Succès contre les Anglois, les Allemands et les Espagnols. — Bonnivet en Italie, manque Milan. — Mort du chevalier Bayard. — Le connétable de Bourbon entre en Provence et échoue devant Marseille. — Seconde expédition du roi en Italie. — Bataille de Pavie ; captivité de François.

DANS la position où la France se trouvoit après la mort de Louis XII, il eût été à désirer que le prince qui lui succédoit fût parvenu à la maturité de l'âge, ou qu'il fût du moins éclairé par l'expérience d'un ministre qui eût tempéré la fougue de ses passions. Si le maréchal de Gié, qui fut d'abord son gouverneur, et que ses disgrâces avoient écarté de cet honorable emploi, avoit été rapproché de lui, il auroit pu lui dire : « Vous descendez en ligne directe de Char- » les V (1), qui a mérité le surnom de sage :

(1) François Ier descendoit de Louis d'Orléans,

» prouvez que vous avez hérité de sa sagesse » en héritant de sa couronne. Lorsque j'ai été » séparé de vous, votre principale occupation » étoit l'exercice de la chasse, des courses à » cheval, des joûtes, de petits simulacres de » guerre. Ces amusemens vous fortifioient, dé- » veloppoient vos facultés corporelles, contri- » buoient à vous donner de la grâce et cette atti- » tude guerrière qui sied si bien au chef d'une na- » tion belliqueuse. Maintenant c'est une éduca- » tion toute morale qui vous est nécessaire. Du » trône où vous venez d'être élevé, observez » le nouvel ordre de choses auquel vous devez » conformer vos actions et vos pensées : ap- » préciez et jugez le caractère et les forces des » souverains avec lesquels vous allez vous trou- » ver en rapport; que les fautes commises par » votre prédécesseur ne soient pas perdues » pour vous. Il a jugé ses ennemis d'après la » droiture de son cœur, établissez votre opi- » nion sur leurs procédés envers lui. Il ne vous » est pas permis de douter que Ferdinand ne

---

frère de Charles VI et fils de Charles V. Louis d'Orléans eut pour fils Charles d'Orléans, père de Louis XII, et Jean d'Angoulême, père de Charles d'Angoulême, duquel naquit François Ier. Le prince Charles d'Angoulême étoit donc cousin germain de Louis XII.

» soit le plus rusé, le plus délié politique des sou-
» verains de l'Europe ; que Maximilien n'en soit
» le plus ambitieux ; que, vague et inconstant
» dans ses projets, il ne soit disposé à tout sa-
» crifier au désir d'agrandir sa domination. Un
» jeune prince, rejeton de ces deux monarques,
» élevé par une princesse artificieuse, a été
» dès son enfance imbu de leurs principes de
» dissimulation : son âme a été nourrie d'une
» haine sourde et profonde contre la France.
» Sa naissance l'appelle à recueillir un immense
» héritage, à devenir le souverain de plusieurs
» états. Déjà il a prouvé, par des protestations
» secrètes, qu'il ne pouvoit se résoudre à por-
» ter, comme duc de Flandre, le joug humi-
» liant de vassal. Henri VIII ne le cède point
» en politique à vos ennemis. Il est dans ce mo-
» ment votre allié : la reine douairière sa sœur
» est dans vos états : retenez-la par tous les
» liens de l'intérêt et de l'attachement, en dé-
» corant son existence de tous les avantages
» qui peuvent flatter son orgueil. Louis XII
» eut le tort de ne pas attacher à son parti par
» des chaînes d'or ces montagnards qui pri-
» sent plus l'argent que leur sang. Commencez
» par leur prouver que vous n'avez pas besoin
» de leur courage. Jetez sur les frontières de la
» Bourgogne une infanterie si formidable, qu'ils

» ne soient pas tentés de franchir la barrière
» qui sépare ce duché de leurs cantons; mais
» ne laissez pas échapper l'occasion, qui ne
» tardera pas à se présenter, de renouer hono-
» rablement une alliance utile. Vous savez ce
» qu'il en a coûté à Charles VIII et à Louis XII
» pour se dire les maîtres du Milanès, et s'as-
» seoir quelques instans sur le trône de Naples.
» Mettez vos titres sur ces contrées au plus
» haut prix : laissez croire à vos ennemis que
» vous êtes bien dans l'intention de les faire
» valoir un jour, et ne vous occupez que de
» ressaisir les provinces trop légèrement aban-
» données par Louis XII. Achevez le plan qu'il
» avoit commencé; formez une infanterie bien
» exercée, et qui parvienne à une grande su-
» périorité sur tous ces mercenaires qui font
» payer si cher leurs services, et remportent
» en Allemagne et l'or qu'ils ont gagné et
» le butin qu'ils ont dérobé. Regardez comme
» le plus précieux de vos trésors l'affection
» d'un peuple qui vous donnera plus par son
» amour que vous ne pourriez en exiger par
» votre autorité. Montrez-vous moins jaloux
» d'être le plus puissant que le plus chéri des
» monarques, et vous n'aurez alors à craindre
» ni les invasions de l'Espagne, ni les tenta-
» tives de l'empereur, ni les débarquemens de

» l'Angleterre. Vos côtes seront mieux défen-
» dues par l'affection des Bretons et des Nor-
» mands, que par les flottes les plus formi-
» dables. »

Malheureusement pour François Ier, nul de ses vieux courtisans n'eut assez de zèle, de lumières ou d'ascendant pour lui tenir ce langage; et, semblable à un coursier plein de vigueur et de courage qui s'égare faute de guide, il courut sans frein à la gloire et à l'adversité.

Le délire de Charles VIII et de Louis XII s'étoit déjà emparé de l'esprit de François. Après s'être occupé de quelques ordonnances, dont une entre autres établit la tournelle perpétuelle, il s'occupa d'arrangemens avec ses voisins. Les ambassadeurs qu'il se pressa trop d'envoyer aux Suisses, n'en reçurent qu'une réponse offensante; ceux qu'il adressa à la cour de Ferdinand et à celle de Maximilien trouvèrent ces deux princes disposés à vivre en bonne intelligence avec la France. Henri VIII, jaloux de posséder sa sœur, et de la fixer en Angleterre par un mariage où il entroit plus d'amour que de convenance, obtint qu'elle rentrât dans l'île qu'elle venoit de quitter. Charles de Luxembourg, en feignant le regret de n'avoir point assisté comme vassal au sacre du roi, obtint pour lui rendre son hommage le délai qu'il dé-

siroit, en s'engageant à épouser madame Renée, seconde fille de Louis XII, mais que François Ier n'avoit point intention de lui donner, de peur de créer à ce vassal déjà trop puissant, des titres sur la Bretagne. Ce fut à la faveur de ce calme apparent que le jeune roi s'abandonna tout entier et avec sécurité à l'idée de se montrer à l'Italie, où il n'avoit d'alliés que les Vénitiens, sous les dehors éclatans d'un héros. Le duc de Gueldre, dont il avoit consolidé la domination par un traité honorable, se réunit à son auguste protecteur avec une troupe nombreuse de lansquenets qu'il avoit enrôlés sous ses étendards. Tout ce qu'il y avoit de valeureux chevaliers dans la noblesse françoise s'engagea dans cette expédition. On y voyoit figurer les Bayard, les Trivulce, les Chabannes, auxquels se joignit Pierre Navarre, qui avoit quitté le service espagnol pour s'attacher à celui de la France. Cette brillante armée, après avoir passé sous les regards du roi qui s'étoit rendu à Lyon, se disposa à franchir les Alpes, et parvint à dérober sa marche aux Suisses, et à se frayer une route inconnue qui déconcerta leur valeur, et les força d'abandonner les positions d'où ils se flattoient d'arrêter les François, en quelque nombre qu'ils fussent. Le premier exploit qui signala les chevaliers françois fut la

surprise de Villefranche, où Prosper Colonne, un des plus habiles généraux de l'Italie, et qui commandoit en ce moment la cavalerie des alliés, se croyoit à l'abri de tout danger, et fut fait prisonnier avec ses principaux capitaines. La crainte d'être pris à leur tour, détermina les vainqueurs à sortir d'une ville dont les Suisses s'approchoient, et où il ne leur étoit pas possible de soutenir un siége. Le gros de l'armée conduite par le maréchal de Chabannes accélérant sa marche, ne tarda pas à pénétrer jusqu'aux frontières du Milanès. Léon X et tous les princes d'Italie ne virent pas sans inquiétude reparoître dans leur contrée cette nation qui y avoit déjà déployé tant de puissance et de fierté, et que les Vénitiens seuls appeloient depuis long-temps à grands cris. Celui que leur approche pénétroit le plus de crainte et d'indignation, c'étoit Mathieu Shinner, évêque de Sion, qui ne cessoit d'animer contre eux toute la fureur des Suisses. Quel fut le dépit de ce prélat haineux et sanguinaire, lorsqu'il apprit que les instrumens de sa colère alloient lui échapper ; que les députés des cantons étoient sur le point de conclure à Galéras un traité d'alliance avec les François, et qu'ils avoient obtenu de l'aveugle générosité du roi plus d'argent qu'ils ne pouvoient en espérer ! Déjà l'or qui leur avoit

été promis brilloit à leurs yeux, lorsque l'arrivée d'une nouvelle troupe également avide d'argent et de butin releva la confiance de ces montagnards, et fournit à l'évêque de Sion le sujet d'une déclamation incendiaire qui enflamma les Suisses de l'ardeur de combattre. François, retiré dans son camp, s'abandonnoit à la joie d'avoir transformé ses ennemis en alliés; la plus grande sécurité régnoit parmi ses capitaines et les soldats, lorsqu'on vint lui apprendre que les Suisses marchoient sur lui en bataillons hérissés de lances, et qu'il n'avoit pas un moment à perdre pour se mettre en défense. Tout à coup l'alarme sonne; la trompette guerrière appelle tous les soldats; le connétable de Bourbon et Chabannes rangent en bataille les deux ailes de l'armée; François se place au centre. Les Suisses, qui se flattoient de surprendre les François, sont étonnés de les trouver si bien disposés à les recevoir. Le combat s'engage alors: la fureur d'un côté, la valeur de l'autre, attaquent, repoussent, se raniment, reculent pour revenir à la charge. C'est à qui des deux partis se montrera le plus inébranlable, recevra avec plus de sang-froid le feu foudroyant qui éclaircit les rangs et renverse des files de soldats: la constance et l'acharnement sont poussés à un tel point, que le premier jour éclaire le plus hor-

rible carnage. La nuit vient, les armées s'éloignent; mais c'est avec l'impatience de recommencer le combat lorsqu'on pourra se reconnoître et ajuster ses coups. Le monarque françois, tout épuisé qu'il est, ne veut pas rentrer dans sa tente; c'est sur l'affût d'un canon qu'il se place : voilà le lit que sa valeur a choisi. A peine les premiers rayons de l'aurore ont éclairé ces indomptables ennemis, qu'ils se précipitent les uns sur les autres avec une égale fureur; et ce n'est qu'après mille efforts pour pénétrer dans le camp, que les Suisses, repoussés de toutes parts, se déterminent enfin à couvrir leurs blessés d'un rempart de lances, et abandonnant quatorze mille morts sur la poussière, se montrent dociles aux instrumens agrestes qui font entendre le son de la retraite. En cédant, la menace est encore dans leurs yeux : leur contenance est si martiale, qu'on les voit s'éloigner sans oser les poursuivre. Les fantassins, les cavaliers, qui depuis vingt-quatre heures n'ont pris ni nourriture ni repos, sont si flattés qu'on leur ait abandonné le champ de la victoire, qu'ils ne songent plus qu'à réparer leurs forces. Telle fut cette fameuse bataille de Marignan (1),

(1) Trivulce, qui avoit déjà assisté à dix-sept batailles rangées, disoit que ce n'étoient que des *jeux*

qui coûta la vie à tant de braves François, et ne laissa aux Suisses que le regret d'avoir détruit par leur imprudence un traité avantageux dont ils alloient recevoir le prix.

La victoire éclatante que venoit de remporter François Ier jeta la terreur dans l'âme des Milanois, abaissa l'orgueil de Léon X, qui se hâta de demander la paix. Maximilien Sforce, assiégé dans le château de Milan, désespérant de s'y défendre, fit le sacrifice d'une souveraineté qu'il ne lui étoit pas possible de conserver, et vint mourir en France, comme son père Ludovic. Don Raimond de Cardonne, général de Ferdinand, ne songea plus qu'à rentrer dans le royaume de Naples pour défendre contre les François la domination de son maître.

Pourquoi faut-il que de si brillans succès n'aient pas suffi à l'ambition de François Ier, qui ne crut point s'humilier en s'abaissant devant un sujet tel que Bayard pour recevoir de ses mains sur le champ de bataille l'ordre de chevalerie? Étoit-ce un chancelier Duprat, plus ambitieux

---

d'enfans, et que celle de Marignan étoit un *combat de géans*. Elle commença le 13 septembre 1515, dans l'après-midi, et se soutint jusqu'à onze heures du soir. François se fit armer chevalier par Bayard sur le champ de bataille.

qu'éclairé, plus jaloux d'accroître sa fortune que d'assurer la prospérité de sa patrie, qu'il devoit prendre pour guide? Ignoroit-il que Léon X avoit mis tout en usage pour renouer une nouvelle ligue contre la France entre le roi d'Angleterre, le roi d'Espagne et l'empereur? Et devoit-il s'exposer à tomber dans les piéges que lui tendoit cet adroit pontife en lui accordant une entrevue à Bologne, où il oublia la dignité de son rang jusqu'au point de vouloir baiser les pieds d'un pape fastueux, qui crut se montrer généreux en lui faisant grâce de son acte d'humilité, et en lui accordant un baiser fraternel. Il ne faut pourtant pas juger la conduite de François d'après les idées du dix-huitième siècle et de celui où nous sommes entrés. Nous ne devons pas oublier l'empire qu'avoit alors sur tous les esprits ce respect universel pour le chef de l'église; que nos rois mettoient à la tête de leurs plus beaux titres celui de *prince très-chrétien;* qu'ils auroient donné un grand avantage à leurs ennemis en s'aliénant le père des fidèles et le dispensateur de toutes les faveurs du ciel. Les Suisses, les Allemands, eussent rougi de prêter le secours de leurs armes à l'ennemi du saint Siége, et ses troupes les plus fidèles, effrayées d'une excommunication, eussent senti leur courage se refroidir. C'est sous

ce point de vue qu'il faut considérer les ménagemens du monarque françois, et sa condescendance pour les prétentions de Léon X, qui eut l'art de substituer (14 décembre 1515) à la pragmatique sanction ce fameux concordat qui portoit trop d'atteinte aux libertés de l'église gallicane.

Le grand objet de l'expédition de François étoit rempli. Il avoit reconquis le Milanès, et consolidé cette domination en lui donnant pour gouverneur le connétable de Bourbon, qui joignoit aux vertus guerrières l'amour de la justice. Réconciliés avec Léon X, les Suisses n'avoient pas hésité à renouer une alliance devenue pour eux nécessaire. Quelques princes d'Italie pouvoient lui reprocher d'avoir immolé leurs intérêts et leurs droits au désir de complaire au pape, et à l'espoir d'en obtenir un jour l'investiture du royaume de Naples; mais il ne rentroit pas avec moins de gloire dans ses états, où des dangers pressans demandoient sa présence. En effet, l'ardent Maximilien ne discontinuoit pas de s'agiter, de lever des troupes, de menacer les frontières du royaume, ainsi que le vieux Ferdinand, dont la haine ne s'éteignoit pas sous les glaces de l'âge. Henri VIII, offensé de la protection accordée à un nouveau roi d'Ecosse, qui étoit monté sur le trône depuis

que la veuve de Jacques IV avoit eu l'imprudence de donner sa main à un gentilhomme écossois, ne dissimuloit plus ses projets de vengeance. Secrètement uni avec Marguerite d'Autriche, qui lui assuroit la conservation de la ville de Tournai, il avoit un moyen de plus de pénétrer au sein de la France.

Tandis que le roi sembloit n'avoir de précautions à prendre que pour préserver ses états de l'invasion des puissances étrangères, un nouvel orage se formoit sur le Milanès. L'empereur, à la tête de quarante mille hommes, étoit rentré en Italie. Cinq des cantons suisses, séduits par l'infatigable évêque de Sion, s'étoient enrôlés sous l'étendard impérial, pour enlever aux François leur conquête. Le peu de troupes qui, depuis la retraite du roi, étoient demeurées sous le commandement du connétable de Bourbon, étoient trop foibles pour résister à ce nouvel armement qui alloit fondre sur lui. Ce fut dans cette conjoncture embarrassante que le connétable développa toutes les ressources de son génie et toute la fermeté de son grand caractère. Loin d'abandonner Milan, comme on le lui conseilloit, il l'environna de nouvelles fortifications, détruisit tout ce qui pouvoit alimenter son ennemi, et alla rassembler toutes les garnisons éparses dans les for-

teresses du territoire de Venise. Il électrisa l'âme des Vénitiens, qui lui confièrent le commandement de leurs troupes, appela des montagnes de la Suisse les cantons que l'on n'avoit point détachés de l'alliance des François, et vint se renfermer à Milan dont il avoit brûlé les faubourgs. Là il montra aux troupes de Maximilien une contenance si fière, si assurée, que ce prince, toujours inconsidéré dans ses démarches, toujours inconstant dans ses projets, prit le parti de s'éloigner de son armée, pour se soustraire aux importunités d'une soldatesque insolente qu'il ne pouvoit payer, abandonnant à ses généraux le soin de continuer un siége dont le succès lui paroissoit trop douteux. Bientôt cette armée, qui avoit paru si redoutable, se débanda, et rentra découragée dans les états d'où on l'avoit si imprudemment arrachée. Quelle fut héroïque la conduite du connétable de Bourbon! Abandonné de la France à ses seules ressources, il avoit soutenu par sa valeur et sa générosité tout le poids de la guerre; il avoit sacrifié ses propres finances à la paie des soldats tant françois qu'étrangers qui avoient partagé sa gloire; et lorsqu'il n'avoit plus eu d'ennemis à combattre, il étoit rentré dans sa patrie, laissant à Lautrec l'honneur de le remplacer dans un poste où il n'y avoit plus de

dangers à courir. Celui-ci cependant soutint sa réputation par des succès, prit Bresse, qu'il rendit aux Vénitiens, et menaçoit Vérone, quand le traité de Noyon vint arrêter les hostilités.

Un nouvel événement produisit une grande révolution dans la politique de l'Europe. Ferdinand-le-Catholique succomba (23 janvier 1516) sous le poids des années et des sollicitudes (1). Après avoir hésité long-temps dans la distribution de ses couronnes, il institua pour son unique héritier les trônes d'Arragon, de Castille et de Navarre, Charles de Luxembourg, petit-fils de Maximilien; confia, pendant l'absence du nouveau monarque, la régence de Castille au cardinal de Ximénès, celle d'Arragon à l'archevêque de Saragosse, son fils naturel, et fit violence à son cœur, en frustrant Ferdinand, frère de Charles, d'une des couronnes qu'il laissoit à l'aîné.

Ce fut un colosse de puissance que celui qui s'éleva tout à coup aux regards du monarque françois. De quel œil dut-il voir le rejeton de l'ancienne héritière du duché de Bourgogne

(1) Sa mort arriva au moment où Maximilien, contre son ordinaire, avoit accéléré ses préparatifs et avoit tout disposé pour fondre sur l'Italie; de sorte qu'elle n'arrêta point l'expédition qu'on vient de raconter.

s'agrandir, s'élever au plus haut degré de souveraineté? Qu'il étoit changé ce vassal tenu de venir rendre hommage au monarque françois, et dont les tribunaux s'inclinoient devant la cour des pairs! Maître de la Flandre, de l'Espagne, de la Navarre et de Naples, il étoit tout à coup devenu le plus riche et le plus formidable des potentats. Il eût alors fallu toute la politique de Louis XI pour arrêter cet accroissement de puissance. Ce prince si prévoyant n'eût pas manqué de profiter de la jeunesse et de l'éloignement de Charles, pour le concentrer dans la Flandre, pour en exiger qu'il restituât à la maison d'Albret la couronne de Navarre, pour se réintégrer dans le Roussillon, pour fomenter une division entre lui et son frère Ferdinand, et appuyer le parti qui vouloit élever ce dernier sur le trône de Castille. Mais François n'avoit que de l'héroïsme dans la tête, et n'étoit doué ni des vues profondes de Louis XI, ni de son art de dissimuler (1).

(1) François par le traité de Noyon conclu en cette circonstance avec le nouveau roi d'Espagne, exigea la restitution de la Navarre, et s'engagea à faire épouser à Charles sa fille Louise encore au berceau. Par ce même traité, Venise recouvra Vérone, et n'eut plus rien à regretter des pertes qu'elle avoit essuyées par la

La fermeté qu'il opposa aux sages remontrances du parlement qui s'efforçoit de maintenir la pragmatique sanction, prouva qu'il n'avoit le sentiment de sa puissance que pour faire fléchir les grands intérêts de sa couronne devant la frivole crainte de perdre l'affection d'un pape qui cachoit sous de basses adulations la haine secrète qu'il lui portoit.

Tandis que le plus grand monarque de l'Europe se montroit si foible devant Léon X, et sembloit redouter sa censure, un simple moine, sorti de l'obscurité des cloîtres, prenoit l'attitude d'un vigoureux athlète qui défioit la vengeance des papes, la haine des inquisiteurs, et fouloit à ses pieds les indulgences dont la cour de Rome faisoit un trafic honteux. Il faut l'avouer, ce nouveau sectaire avoit un grand avantage sur tous ses adversaires. Pénétré des principes purs et religieux qui avoient illustré les propagateurs des vérités de l'évangile, il ne lui étoit pas difficile de prouver combien le chef de l'église s'étoit éloigné de la modestie, de la simplicité de son origine; quel abus il avoit fait de la crédulité des peuples, de la libéralité des rois, et de la fausse interprétation qu'il donnoit

---

ligue de Cambrai. Le traité de Fribourg procura avec les Suisses la *paix perpétuelle*.

à des maximes religieuses. Nous sommes bien éloignés de justifier ses emportemens, ses sorties véhémentes, ses injures; mais on eût peut-être prévenu un schisme affligeant, des exécutions sanglantes, si, au lieu de lui opposer les menaces et les persécutions, on eût essayé d'adoucir ce génie austère et sauvage par des concessions que la bonne foi prescrivoit, et qu'un orgueil intraitable ou un fanatisme aveugle pouvoient seuls contester. Léon, qui s'occupoit d'embellir Rome d'une magnifique basilique, et d'y faire fleurir les arts, dont il avoit puisé le goût avec le sang des Médicis, dédaigna trop les déclamations de Luther. Il laissoit à des moines le soin de lui répondre : il étoit loin de penser que les traits sortis des mains d'un moine augustin, pussent arriver jusqu'à lui; il prévoyoit encore moins qu'ils ébranleroient un jour la thiare, devant laquelle venoient se prosterner tous les souverains de l'Europe. Il arrêtoit un œil satisfait sur les sommes immenses qu'il recevoit de toutes parts, en échange des indulgences qu'on prodiguoit en son nom à tous ceux qui vouloient les acheter. Sa puissance paroissoit plus consolidée que jamais. Le concile de Latran avoit triomphé de celui de Pise; le concordat étoit enregistré au parlement de Paris; et les terreurs que lui avoit inspirées le duc d'Urbin

avoient été dissipées par la médiation du roi.

C'est à cette époque, où la paix sembloit le plus assurée, que s'amonceloient sur la France les nuages d'où la foudre devoit partir. Le rival de François, après avoir affermi son autorité dans les Pays-Bas, passa en Espagne, où le cardinal Ximénès avoit, par sa politique habile et sa fermeté, abaissé la puissance des grands, et accoutumé le peuple à n'obéir qu'aux ordres de son souverain. Marguerite d'Autriche, instruite du projet que le roi de France avoit de s'élever un jour à la dignité impériale, et de se concilier les suffrages des électeurs, étoit parvenue à détacher de son parti Éverard et Robert de la Marck, l'un évêque de Liége, l'autre prince de Sédan. Elle s'efforçoit de rendre héréditaire dans sa famille la dignité impériale que convoitoit le monarque françois.

Si François Ier manqua d'habileté et de prévoyance en ne s'opposant pas à l'accroissement de Charles, il parvint du moins à diminuer son ascendant en détachant Henri VIII de son alliance. Des négociateurs habiles furent envoyés à la cour de Londres. Henri consentit à la restitution de Tournai, et conclut le mariage du dauphin avec une de ses filles. L'Angleterre même eût rendu Calais, si Charles n'eût regagné le cardinal de Volsey, ministre

de Henri, qui, après avoir vendu son crédit à François, le lui retira pour le prix plus fort qu'il en reçut de son ennemi. Il est vrai que, pour arriver au but de cette négociation, le monarque françois fut obligé de faire des sacrifices qui durent coûter à son honneur: il fallut consentir à rappeler en France le duc d'Albanie, qui venoit de prendre en main la régence d'Écosse; à éconduire Pole, duc de Suffolck, dernier rejeton de la maison d'Yorck, dont l'existence donnoit de l'ombrage à Henri VIII. La possession de la ville de Tournai, qui ouvroit à François une route pour pénétrer jusqu'au sein de la Flandre, rendit Charles plus attentif aux sollicitations que lui fit l'ambassadeur du roi, d'accomplir les clauses du traité de Noyon. Il se hâta de faire passer cent mille ducats de redevance pour le royaume de Naples, et parut disposé à satisfaire l'héritier de la maison d'Albret, dépouillé du royaume de Navarre. Déjà, depuis quelques mois, des conférences étoient ouvertes, des commissaires espagnols et françois y débattoient les intérêts de la maison d'Albret; les premiers s'efforçoient de restreindre, les autres d'étendre les indemnités qu'on réclamoit, lorsqu'un événement d'une plus grande importance absorba toute l'attention du monarque françois. Maximilien, qui n'avoit pu

parvenir à se faire couronner ni à Rome ni en Allemagne, venoit de voir toutes ses grandeurs, tous ses desseins ambitieux se briser contre le terme fatal à tous les mortels (1519). Sa vie orageuse fut tout à la fois abrégée par l'amour et les plaisirs. Elle offrit un si grand contraste de vices et de vertus, d'imprudence et de sagesse, d'iniquités et de justice, d'activité folle et de repos salutaire, de foiblesse et de courage, qu'elle a fourni le sujet de beaucoup de panégyriques et de plusieurs reproches amers, qui tous ne sont pas dénués de vérité. Les lettres, qu'il cultiva, avoient orné son esprit, et il gagna souvent par son éloquence plus qu'il n'auroit obtenu par ses armes. Les savans l'estimoient et l'honoroient comme leur égal et leur bienfaiteur; les guerriers l'exaltoient, parce qu'après avoir fait régner la discipline parmi les troupes, il leur avoit plus d'une fois donné l'exemple du courage. Les Allemands, attachés à leurs lois et à leur constitution, le chérissoient, parce qu'il s'en étoit montré constamment le protecteur. Il s'étoit tellement familiarisé avec l'idée de voir finir le rôle qu'il avoit joué sur la vaste scène du monde, qu'on fut bien surpris de trouver dans deux coffres qu'il faisoit porter soigneusement à sa suite, un sépulcre et une large pierre où étoit gravée son épitaphe. Quelle leçon pour

les illustres compétiteurs de sa dignité ! Elle ne refroidit pas cependant leurs désirs et leurs démarches. François et Charles répandirent à profusion l'or, les pierreries et les plus belles promesses, pour gagner des suffrages et s'insinuer dans la faveur des électeurs. Henri VIII se mit aussi sur les rangs, fit valoir les mêmes moyens de séduction; mais il reconnut bientôt la stérilité de ses largesses, et mit, par sa retraite, un terme à ses générosités. Nous ne répéterons point ici tous les discours qui furent tenus à la diète pour et contre les concurrens ; il suffit de savoir que l'électeur de Mayence, qui présidoit cette auguste assemblée, tout en rendant justice aux qualités brillantes de François, fit pencher la balance en faveur de son rival. La joie que Charles, qu'on nomma dès lors Charles-Quint, éprouva à la nouvelle de son triomphe, fut bientôt troublée par des contradictions et des sollicitudes qui lui firent sans doute regretter de s'être montré aussi injuste qu'ingrat envers le cardinal de Ximénès. Depuis qu'en entrant en Espagne il lui avoit retiré sa faveur et l'avoit exilé à son évêché (1),

(1) Peu après avoir reçu l'ordre qui l'exiloit, Ximénès se sentit empoisonné. On en accusa Chièvres, qui, du moins, profita du crime, et fit donner l'évêché de Tolède à son fils.

des germes de révolte avoient fermenté dans l'Espagne. Les Castillans vouloient y réintégrer la malheureuse Jeanne dans la plénitude de son pouvoir, et avoient même tenté de lui donner pour époux le fils de Frédéric, ancien roi de Naples. Une épouvantable anarchie se propageoit dans tous les royaumes. Ce qui ajoutoit encore aux sollicitudes de Charles, c'étoit le rapprochement intime des rois de France et d'Angleterre, qui pouvoient former des projets nuisibles à ses intérêts. Peut-être n'ignoroit-il pas que le politique Léon X venoit de conclure un traité avec François, par lequel il lui donnoit l'investiture du royaume de Naples. L'alliance, ou du moins la neutralité de Henri VIII, lui parut d'une si grande importance, qu'il ne balança point à s'écarter de sa route et à passer par Douvres, lorsqu'il vint d'Espagne se faire couronner en Allemagne, pour prévenir les effets d'une entrevue entre les rois de France et d'Angleterre, qui avoit été annoncée avec beaucoup d'éclat (1).

(1) Cette entrevue eu lieu en 1520, entre Ardres et Guines. La magnificence des dispositions qu'on y avoit faites, fit appeler le lieu de la réunion le *Champ du drap d'or*. S'il y fut question de politique, on n'en vit sortir aucun résultat; tout parut se passer en fêtes,

A quoi tient la destinée des peuples, quand on voit que les jeux les plus folâtres peuvent devenir des sujets de deuil pour toute une nation! Une effervescence de jeunesse avoit engagé François à porter un défi au comte de Saint-Pol, qui, la veille des rois, venoit d'être proclamé roi de la fève. Il quitte le château de la duchesse d'Angoulême, sa mère, s'avance avec plusieurs seigneurs de sa cour pour aller assaillir le comte de Saint-Pol, qui, de son côté, se met en défense, se barricade, lance avec sa troupe sur les assaillans des boules de neige. Long-temps cette guerre innocente se prolonge avec autant de gaîté que d'ardeur. Tout à coup un étourdi du côté des assiégés (de Lorges-Montgommeri), au lieu de faire usage des munitions dont la rigueur de la saison les avoit abondamment pourvus, s'arme d'un tison enflammé, et le lance au hasard. Malheureusement, il vient frapper à la tête François qui en est renversé; le coup est si violent, que les chirurgiens craignent quelque temps pour les jours du prince. Cependant le danger disparoît, et le monarque, dont on a déjà publié la mort dans plusieurs

en plaisirs. Ce fut dans ces fêtes que Henri VIII voulut lutter avec François I[er], et fut obligé de plier sous son rival.

cours, en est quitte pour une partie de ses cheveux brûlés jusque dans leur racine. Qui le croiroit ? cette légère défectuosité opéra une révolution dans nos modes. François imagina, pour la faire disparoître, d'introduire l'usage de se faire raser les cheveux et de laisser croître la barbe; ce qui donna lieu à un différent bizarre et ridicule entre les courtisans et les magistrats. Les premiers, scrupuleux imitateurs de leur maître, se glorifioient de la longueur d'une barbe touffue, et les autres d'une chevelure épaisse.

Mais c'est trop nous arrêter sur un événement peu digne de la gravité de l'histoire; des faits d'une tout autre importance appellent notre attention. Les progrès de l'hérésie de Luther sont si rapides, qu'ils alarment le chef de l'église. Tout puissant qu'il est, il ne se croit pas assez fort pour terrasser un simple moine qui compte déjà parmi ses sectateurs des princes, un électeur et une multitude de sujets de toutes les classes, entraînés et séduits par l'esprit de nouveauté. Dans cette conjoncture orageuse, Léon s'attache exclusivement à l'empereur, dont l'autorité doit avoir tant d'influence sur les princes de l'Allemagne. Pour se concilier le zèle et le dévoûment de Charles, il n'hésite pas à se déclarer l'ennemi du roi de France par un traité qu'il conclut avec son rival, et dont les princi-

paux articles sont l'investiture du royaume de Naples en faveur de l'empereur, la reprise du Milanès, l'abaissement du duc de Ferrare; il n'exige, pour prix de ses services et de ses libéralités, que la restitution des duchés de Parme et de Plaisance, et une condamnation solennelle de la doctrine de Luther.

Quelle idée peut-on concevoir de la politique de ce Léon X, qui se place entre deux monarques, les flatte alternativement de sa protection et de son zèle, promet à l'un la couronne de Naples et la raffermit sur la tête de l'autre; qui signe successivement deux traités diamétralement opposés, et allume les flambeaux de la discorde pour ramener la paix dans le sein de l'église? Les Alexandre VI, les Jules II n'avoient ni plus de fausseté, ni plus de perfidie. Pourquoi donc l'histoire ne les met-elle pas sur la même ligne? C'est parce que les vices des premiers étoient sans voile, et que ceux de Léon se cachoient sous les dehors de la politesse et de la pudeur.

Si l'on veut bien se convaincre que les qualités brillantes, les dehors aimables, la galanterie chevaleresque, la valeur guerrière ne constituent pas à beaucoup près le mérite d'un grand roi, il faut suivre François Ier dans toutes les opérations de son règne : on y dé-

couvre plus de noblesse que de jugement, plus d'éclat que de solidité. Ses projets sont grands, et les moyens qu'il emploie sont petits : il sait combattre et vaincre, et il néglige de conserver ce qu'il a conquis ; sa politique est plus franche que celle de ses adversaires, mais elle est bien moins adroite ; il est devenu maître du Milanès, et les gouverneurs qu'il y a établis sont réduits à laisser les soldats exercer le brigandage, parce que la paie de ses troupes n'est point assurée. Loin de maintenir l'harmonie parmi les chefs, il excite leur jalousie par d'injustes préférences ; il accable de son indifférence un général aussi recommandable que Trivulce, et lui porte le coup de la mort en feignant de ne pas le voir lorsqu'il se présente à ses regards sous les dehors de la douleur et des infirmités (1) ;

(1) Trivulce, mécontent de la préférence qu'on avoit donnée à Lautrec pour le gouvernement du Milanès, se permit quelques démarches inconsidérées, à l'occasion de biens qu'il possédoit du côté des Grisons, et traita avec leurs magistrats. Cependant, dès qu'il apprit qu'on l'accusoit à la cour, il y accourut au fort de l'hiver, quoique âgé de plus de quatre-vingts ans. Cette preuve de confiance et de bonne foi ne produisit pas de suite l'effet qu'il en avoit attendu. La dureté du roi le fit tomber malade. François, qui en fut averti, lui envoya un gentilhomme, et lui fit dire

il accueille la calomnie qui flétrit l'intrépide Lautrec, et le rappelle du poste où il s'est jusqu'alors soutenu par sa valeur et l'estime de son armée. Il confie à André de Foix, seigneur de Lesparre, la tâche pénible de conquérir la Navarre. Cette glorieuse expédition a d'abord les commencemens les plus brillans; la ville de Pampelune est prise aussitôt qu'assiégée (1); l'unique fort que le cardinal Ximénès a respecté tombe au pouvoir des François. Pour rétablir dans sa propriété le légitime héritier de ce royaume, il ne s'agit que de faire passer des troupes et des subsistances qui consolideront sa conquête; mais il abandonne Lesparre à ses foibles moyens, et les secours sur lesquels ce général compte n'arrivent point. La crainte de se voir renfermé dans une ville où il sera bientôt menacé de la famine, le force de s'éloigner et d'abandonner à Charles le fruit de ses victoires.

---

que tout étoit oublié; mais le coup étoit porté, et Trivulce, en remerciant le roi de sa bonté, répondit qu'elle arrivoit trop tard. Il mourut en effet. Le roi fit transporter avec pompe son corps à Milan. On grava sur son tombeau : *Ici repose qui ne reposa jamais.*

(1) C'est dans Pampelune (1521) qu'Ignace de Loyola reçut la blessure dont les suites firent d'un noble chevalier le fondateur de l'ordre célèbre des jésuites.

Si l'argent que François avoit follement répandu en Allemagne pour obtenir une stérile couronne, eût été versé dans le Milanès, il y eût fait chérir sa domination; la protection qu'il auroit constamment accordée au duc de Ferrare, l'eût fait craindre et respecter de Léon X; et tous les princes de l'Italie, ainsi que les républiques, se fussent rangés du côté d'un allié aussi stable que puissant, qui les eût mis à l'abri des usurpations du saint Siége. C'est en suivant une marche tout opposée, que cet inconséquent monarque attira sur sa tête tous les malheurs sous lesquels nous allons le voir accablé.

Le maréchal de Trivulce n'existoit plus; Lautrec, rappelé en France, ne défendoit plus le Milanès: le maréchal de Foix leur avoit succédé. La protection ouverte que Léon X accordoit aux ennemis des François, en grossissoit le nombre; partout on avoit à se défendre des mécontens ou des traîtres armés secrètement par le pape. L'explosion de plusieurs barils de poudre inconsidérément rangés dans une place publique, qui ébranla les principaux édifices de Milan, et détruisit une partie de sa garnison, parut aux superstitieux un signe de la colère céleste. Enfin, une entreprise téméraire sur la ville de Reggio fut un prétexte suffisant à

Léon X pour lancer les foudres de l'église contre le maréchal et son armée. Telle fut d'abord la situation critique des affaires en Italie, lorsque François se vit menacé par l'empereur d'une irruption dans ses états. Il avoit à se reprocher d'avoir engagé Robert de la Marck, redevenu son allié, à commencer des hostilités sur le territoire de la Flandre. En vain, pour se disculper de cette agression aux yeux de Henri VIII, désavoua-t-il la conduite de ce duc de Bouillon; il étoit trop évident qu'un prince aussi foible n'eût jamais osé hasarder de se mesurer avec les forces de l'empereur, s'il n'eût compté sur l'appui de la France. Le roi d'Angleterre, fier de tenir la balance entre deux rivaux tels que Charles et François, voulut être le médiateur de leurs différens. Il exigea qu'ils soumissent leurs prétentions à des arbitres devant lesquels s'établirent de longues conférences. On y vit figurer le cardinal Volsey, ministre d'Angleterre, et dont Charles avoit gagné l'esprit par des dons supérieurs à ceux qu'il recevoit de la France. Tandis que les ministres des deux puissances rivales s'épuisoient en vains raisonnemens, en subtilités, en prétentions offensantes, pour soutenir la prééminence de leurs souverains, le monarque françois gagnoit le temps de se mettre en défense : il attiroit les Suisses

en faisant briller à leurs yeux l'or qu'il exprimoit de toutes les fortunes par des impôts, par des emprunts onéreux, par la vente de plusieurs domaines de la couronne. Qu'étoient devenues la sage économie de Louis XII et les épargnes de sa prévoyance ? Depuis onze mois la gendarmerie n'avoit pas reçu sa solde. Cette infanterie nationale, tant de fois projetée, n'existoit pas; les fortifications n'avoient pas été entretenues, les villes frontières n'étoient pas approvisionnées. Les taxes étoient plus que doublées depuis Charles VIII; et ces emprunts qui surchargent l'état d'intérêts ruineux et d'oisifs rentiers, paroissoient pour la première fois. D'un autre côté, les cours de trois princesses rivalisoient de luxe et de galanterie; des dames enrichies des largesses du monarque, s'efforçoient de s'éclipser par l'éclat de leur parure; des courtisans, après avoir dissipé leur fortune dans une folle magnificence, obtenoient, plus de la faveur que de leur mérite, des pensions, des emplois lucratifs : plus l'état étoit pauvre, plus les sujets affectoient de paroître riches. Dans un pareil ordre de choses, lorsqu'une nation a devant les yeux la perspective d'une guerre prochaine avec un ennemi tel que Charles, elle ne doit s'attendre qu'à des humiliations et à des malheurs.

Cependant tous les héros qui avoient brillé sous le règne de Louis XII n'étoient point anéantis; l'illustre Bayard existoit encore, et de l'humble poste où sa modestie le fixoit, il ne laissoit pas échapper une seule occasion de se montrer le bouclier de la France. Il apprend que la ville de Mézières est menacée d'un siége qu'elle aura peine à soutenir. Il offre de la défendre : il s'y précipite avec sa compagnie, en fait réparer les fortifications, multiplie ses sorties, et les combine avec tant d'intelligence, qu'il rentre toujours suivi de prisonniers dont la vue ranime le courage des habitans. Si une partie de la garnison déserte lâchement, il feint de s'en réjouir, en déclarant que les provisions ne seront plus dévorées par des bouches inutiles. Il trompe l'un des généraux qui l'assiégent, par un faux message, et favorise l'entrée d'un convoi qui jette le désespoir dans l'âme des assiégeans. Ils s'éloignent confus, et vont exercer leur vengeance sur de misérables chaumières. Bientôt des succès et des revers se balancent entre les Espagnols et les François. Les deux monarques marchent à la tête de leurs armées. Le connétable de Bourbon a dévoré jusqu'alors les injustices et les affronts dont il se plaint : quoiqu'il ne soit pas au poste où son titre devroit le placer, il ne montre pas moins de zèle

et de courage que Chabannes, qui vient d'être rappelé sous l'étendard royal. La rapidité avec laquelle François s'avance et suit son rival, a déjà mis les deux armées en présence l'une de l'autre. L'empereur n'ose ni disputer le passage de l'Escaut, ni confier sa destinée au hasard d'une bataille. Il s'éloigne avec une foible escorte, s'enfonce dans la Flandre et donne ordre à ses généraux de se retirer sous le canon de Valenciennes. Cependant Tournai, qu'on a trop tardé d'aller délivrer, tombe au pouvoir des Espagnols. La perte de cette ville est plus que réparée par la prise de Hesdin, et plus encore par les succès de l'amiral Bonnivet, qui pénètre en Espagne et se rend maître de Fontarabie. Nous ne parlons pas de quelques villes incendiées, détruites pour punir l'empereur des ravages exercés par ses troupes sur le territoire françois : comme si de paisibles habitans devoient toujours répondre des torts de leurs souverains !

Les nouvelles qu'on recevoit de l'Italie étoient d'une nature bien différente. Fidèles au plan d'expulser les François du duché de Milan, Léon et Charles avoient réuni toutes les troupes qu'ils avoient appelées de Naples et des terres de leur domination. Pour assurer le succès de leur projet, ils attirèrent des mercenaires de l'Alle-

magne, et même des Suisses attachés à la fortune des Sforce. Le maréchal de Foix ne laissa pas ignorer à Lautrec son beau-frère, la situation critique dans laquelle il se trouvoit, et la ferme résolution de se retrancher dans Parme et de s'y ensevelir avec sa garnison, plutôt que d'abandonner cette ville qu'on se proposoit de lui enlever. Le vaillant Lautrec, ne prenant conseil que de son attachement pour le maréchal, et de l'indignation qu'il ressentoit à l'idée de l'affront qu'alloient éprouver pour la seconde fois les armes françoises, offrit d'aller défendre le Milanès, si l'on vouloit lui confier le commandement de quelques troupes, et lui fournir assez d'argent pour être à l'abri de la mutinerie et de la défection des Suisses. Rappellerons-nous ici tout ce qu'eut à souffrir ce grand capitaine de la froide politique et de la dissimulation des Vénitiens, du refus obstiné des Suisses lorsqu'il voulut s'avancer au-delà des limites du Milanès pour délivrer Parme assiégée ? Jamais général n'eut plus d'obstacles à surmonter, plus de difficultés à vaincre. Trahi, abandonné des mercenaires sur lesquels il comptoit, ses premiers succès furent obscurcis par le malheur de voir Prosper Colonne passer l'Adda à son insu, et pénétrer dans la ville de Milan par une porte que la perfidie lui avoit ouverte. Tout autre que

3.

lui eût été troublé par un événement si imprévu. Dans ce danger imminent, il recueille tous ses esprits, fait sonner les trompettes, rappelle tous ses soldats épars dans la ville, leur assigne des postes à mesure qu'ils se présentent, et lorsqu'il les a tous sous sa main, il s'éloigne en bon ordre d'une cité où il ne peut plus se maintenir. Sa retraite, toute glorieuse qu'elle est, n'en décourage pas moins les commandans qui tenoient encore pour le parti françois : les villes les plus importantes, telles que Parme et Pavie, ouvrent leurs portes aux généraux de Léon et de Charles. Le pape, qui avoit tremblé à la nouvelle des premiers exploits de Lautrec, est saisi d'une joie si vive en apprenant le triomphe de sa politique et de ses armes, qu'il succombe (1522) sous le poids de cette heureuse révolution. Étoit-ce ainsi que devoient se terminer les jours d'un chef de l'église? Avoit-il donc tant lieu de se réjouir, lorsqu'il voyoit une partie de l'Allemagne se séparer de lui et se précipiter dans le luthéranisme? Au lieu de s'abandonner à son allégresse insensée, ne devoit-il pas éprouver des remords pour avoir sacrifié les intérêts de l'église à la vaine gloire d'élever à Rome le plus beau des temples, qui sera toujours pour sa mémoire plutôt un monument d'orgueil que celui d'une piété éclairée?

La mort de ce pape calma pour quelques instans les fureurs de la guerre ; et Lautrec se soutint encore par l'ascendant de son génie et la confiance qu'il inspiroit à sa petite armée. Mais comment lui faire parvenir les secours d'hommes et d'argent qu'il demandoit pour réparer toutes ses pertes? La vénalité des charges, qu'on s'efforçoit d'introduire, faisoit éprouver plus de contradictions qu'elle ne produisoit d'argent. Henri VIII venoit de se déclarer ouvertement l'ennemi de la France ; et François, bien convaincu de son alliance intime avec l'empereur, n'avoit pas hésité à se rendre aux vœux des Écossois, qui redemandoient la présence du duc d'Albanie pour l'opposer au roi d'Angleterre. Il n'étoit plus alors question du mariage du dauphin avec la fille de Henri VIII : cette princesse avoit été demandée par l'empereur, et devoit resserrer les liens qui unissoient déjà les deux souverains. Malheureusement, rien ne pouvoit détacher le monarque françois de son penchant pour le Milanès : c'étoit pour lui une maîtresse favorite, à laquelle il sacrifioit sa légitime compagne. Un nouveau renfort de Suisses fut envoyé à Lautrec ; mais quatre cent mille francs qui devoient les suivre furent détournés par la mère de François, à laquelle on avoit conservé le nom de régente, et qui en avoit

presque l'autorité (1). Ce criminel abus de son ascendant sur le ministre des finances fit échouer tous les projets de Lautrec qui avoit repris l'offensive, et menaçoit d'affamer les ennemis dans Milan; qui avoit même forcé Prosper d'en sortir pour défendre Pavie, et se croyoit par ses manœuvres sur le point de le combattre avec avantage, lorsqu'il se vit arracher l'espérance de la victoire par l'abandon des Suisses, qui ne lui accordèrent qu'un jour pour rester à son service, s'ils n'étoient pas payés sur-le-champ de ce qui leur étoit dû. Ils furent bien punis de leur cupidité et de leur impérieuse obstination, en forçant Lautrec à précipiter l'attaque du château de la Bicoque, où Colonne s'étoit retranché; plus de mille d'entre eux périrent avant d'avoir pu gagner les murailles. La fureur dont ils étoient animés les aveuglant de plus en plus, ils refusèrent d'obéir aux ordres qu'ils recevoient, et réduisirent le général françois à renoncer à l'entreprise qu'ils l'avoient mis dans la nécessité de hasarder, qui cependant, par les habiles dispositions de Lautrec, auroit réussi, si les Suisses avoient obéi à leurs chefs, mais

---

(1) Ce fut en cette circonstance que le roi fit enlever la grille d'argent massif dont Louis XI avoit décoré le tombeau de Saint Martin.

qui par sa mauvaise issue précipita la perte du Milanès, et enleva à l'armée la fleur de ses guerriers. Le lendemain ils tinrent parole, et reprirent le chemin de leurs montagnes. Lautrec désespéré revint en France, et se présenta aux regards du roi avec la fermeté d'un héros qui n'avoit rien à se reprocher. Il ne trouva cependant grâce qu'après qu'il fut bien avéré que les quatre cent mille francs destinés à l'armée d'Italie avoient été ensevelis dans les coffres de la régente. C'est donc à cette misérable cause qu'il faut attribuer la perte du Milanès, et celle de tant de braves dont la valeur pouvoit être mieux employée.

Si quelque chose eût pu consoler François de ses revers en Italie, c'eût été l'arrivée de ses troupes, que le duc de Longueville ramenoit en France au moment où il avoit à repousser deux ennemis puissans qui s'étoient déjà partagé ses états. L'empereur, indigné de voir Fontarabie sous la main des François, ne négligea rien pour leur arracher cette proie importante. La bravoure du gouverneur et la constance de la garnison, qui surmonta toutes les horreurs de la famine, donnèrent le temps au maréchal de Chabannes d'arriver avec son armée au secours d'une place qui alloit être réduite à capituler. Henri VIII ne fut pas plus heureux dans le dé-

barquement qu'il hasarda. Le général Suffolck, auquel il avoit donné le commandement de ses troupes, éprouva de toutes parts une si vive résistance, que, voyant son armée se fondre et dépérir, il se hâta de retourner en Angleterre.

Pourquoi François, s'il étoit plus jaloux de sa gloire que de la sécurité de ses sujets, ne profita-t-il pas de la retraite de ses deux ennemis pour se signaler aux yeux de l'Europe comme le héros du siècle, en marchant au secours de Rhodes, que Soliman assiégeoit à cette époque (1522)? Il eût forcé Adrien (1), qui venoit de succéder à Léon, de l'envisager comme le plus ferme appui de la foi, et de le protéger de toute sa puissance. Le chef de l'église eût peut-être opéré une heureuse diversion au schisme qui se propageoit dans plusieurs cantons de la Suisse et dans l'Allemagne, si, après avoir enflammé d'un beau zèle tous les princes chrétiens, il les eût déterminés à voler de concert au secours de cette milice guerrière qui s'efforçoit de défendre un des boulevards de la foi. Malheureusement, les papes étoient alors plus princes que pontifes : ils se consoloient de la

(1) Adrien Florent, cardinal, évêque de Tortose, pape sous le nom d'Adrien VI, étoit un Hollandois, précepteur de Charles V, à qui il dut son élévation.

perte des anciens fidèles en se créant de nouveaux sujets. Abandonnés à leur seule valeur, les chevaliers de Rhodes, réduits à un petit nombre de héros couverts de cicatrices, obtinrent de la générosité de Soliman la permission d'aller chercher un asile en Italie. Quel contraste entre le vénérable la Valette, leur grand maître, qui avoit refusé les offres brillantes du sultan pour suivre la destinée de ses valeureux compagnons d'armes, et cette république de Venise qui ne rougissoit pas de s'humilier devant le croissant pour étendre la prospérité de son commerce? Combien il étoit supérieur à tous ces princes qui, sous le titre de chrétiens, se déchiroient entre eux et ne méditoient que des plans de guerre? Adrien feignoit de n'en vouloir à François que parce qu'il avoit laissé tomber Rhodes au pouvoir de Soliman, tandis qu'il pardonnoit à Charles son indifférence sur le même événement: il ne rougit pas de devenir l'artisan d'une nouvelle ligue contre la France, dans laquelle il engagea l'empereur, la république de Venise, et alla même chercher un confédéré jusque dans le royaume de Hongrie. Ce nouveau danger, loin d'abattre le courage du roi, ne fit que le relever: il résolut de prévenir ses ennemis, et d'aller les terrasser dans le foyer de leur conjuration. Après avoir pourvu

à la sûreté du royaume, et déposé son autorité entre les mains de la régente, il ne s'occupa plus que de rassembler une nombreuse armée, et de repasser les Alpes. Mais tandis qu'il croyoit n'avoir pour ennemis que des princes étrangers à la France, il apprit qu'il en alloit sortir un de son sein, peut-être plus terrible que les autres. C'étoit le connétable de Bourbon, envers lequel il avoit sans doute à se reprocher quelques injustices, mais qui ne pouvoient jamais servir même de prétexte à une horrible trahison. C'étoit déjà beaucoup que de connoître son ennemi; mais il falloit s'en assurer, le mettre dans l'impossibilité de nuire : le plus sûr moyen étoit de feindre une ignorance entière de ses projets, de l'emmener en Italie, et de lier sa destinée au sort de l'armée dont il auroit le commandement. Le roi mit tout en usage pour faire réussir ce projet. Il alla trouver le connétable à Moulins, lui promit de le dédommager amplement de tout ce que l'événement d'un procès avec la régente pourroit lui faire perdre : il exigea de lui l'engagement solennel de venir le rejoindre à Lyon. Ne se fiant que foiblement au serment qu'il venoit d'obtenir, François laissa près du connétable un surveillant, que l'ascendant de ce prince éloigna de sa personne, ce qui lui donna malheureusement la faculté de

s'évader, et de flétrir son nom en tournant ses armes contre sa patrie.

Tandis que le roi, fixé à Lyon, étoit agité par la crainte de voir ses ennemis pénétrer jusque dans la capitale, et la difficulté de rappeler les troupes qui s'avançoient déjà vers l'Italie, les grands capitaines qui étoient demeurés en France signalèrent leur zèle sur tous les points. Les Anglois, harcelés, contrariés dans leur marche, ne purent s'emparer que de quelques villes sans défense. Le duc d'Albanie, régent d'Écosse, jeta l'effroi dans l'âme de Henri VIII. Il ne songea plus qu'à rappeler les troupes qui lui devenoient de jour en jour plus nécessaires. Lautrec, la Trémoille repoussoient les Allemands et leur enlevoient le butin qu'ils se flattoient déjà de reporter dans leur pays comme un riche témoignage de leurs exploits. L'empereur lui-même n'étoit pas plus heureux dans ses projets de conquêtes. Forcé de lever le siége de Bayonne, il eût éprouvé la même honte devant Fontabarie, si la trahison de don Pèdre ne lui eût livré cette place importante. Enfin, pour surcroît de bonheur, le pape Adrien, chef de la ligue, fut frappé de mort, ce qui rendit aux partisans des François le courage de sortir d'une neutralité apparente. Ils touchoient aux portes de Milan : ils y seroient rentrés en con-

quérans, si l'amiral Bonnivet, égaré par des conseils timides, n'eût pris le mauvais parti d'investir cette capitale, et d'arrêter les subsistances qu'elle recevoit de l'extérieur. En adoptant ce plan, il donna à Prosper Colonne, général espagnol, le temps de se fortifier et d'accroître tous ses moyens de défense. Ce nouveau Fabius ne donnoit rien au hasard, dominoit la fortune par la prudence, n'étoit jamais aveuglé par ses succès, ne perdoit pas de vue son ennemi, épioit toutes ses démarches, profitoit de toutes ses fautes. Bientôt l'amiral s'aperçut qu'en voulant réduire Milan par la famine, son armée en éprouvoit les premières atteintes. Des tentatives contre des villes voisines rencontrèrent des obstacles qu'on n'avoit pas prévus; il fallut renoncer à un investissement qu'on ne pouvoit plus prolonger. Alors les secours arrivèrent de toutes parts à Milan, et l'abondance y régna tandis que les François commençoient à ressentir la disette. L'intrépide Bayard, que sa haute renommée n'élevoit jamais au commandement, et qui ne savoit qu'obéir lorsqu'on le chargeoit des expéditions les plus périlleuses, éprouva des revers qu'il avoit prévus. Malheureusement, ce bouclier de l'armée fut atteint d'un coup mortel dans la retraite de Rebec, qu'il protégeoit de toute sa valeur. Prosper Colonne venoit de ter-

miner sa glorieuse carrière, lorsque Bourbon, revêtu du titre de lieutenant général de l'empereur, arriva pour le remplacer. Quel contraste déplorable entre le rôle qu'il jouoit alors et celui qu'il avoit si noblement rempli quelques années auparavant. On l'avoit vu payer de ses finances la solde des mercenaires pour prévenir leur désertion ; ce n'étoit qu'après avoir écarté tous les dangers qui menaçoient le Milanès, qu'il étoit venu justifier aux yeux de toute la France l'idée qu'on avoit conçue de son courage : et maintenant, à la tête de douze mille Allemands, il poursuivoit l'armée de l'amiral Bonnivet, et contemploit l'illustre Bayard étendu au pied d'un chêne, où ce religieux chevalier attendoit la mort ; il osoit s'en approcher et lui témoigner des regrets sur sa fin prochaine. La réponse du chevalier *sans peur et sans reproche* dut blesser son cœur d'un trait bien profond, s'il étoit encore susceptible de remords. *Ce n'est pas sur moi que vous devez pleurer, c'est sur vous qui agissez contre votre roi, contre votre patrie et contre votre serment.*

Dans le moment même où Charles de Bourbon voyoit fuir devant lui l'armée françoise, on dirigeoit contre sa personne et contre celle de ses complices les poursuites les plus violentes. Ses principaux officiers étoient appliqués à la

question, condamnés à mort; et ce n'étoit que par l'empire de la beauté et les supplications les plus touchantes, que Diane de Poitiers parvenoit à arrêter le glaive déjà levé sur la tête de Saint-Vallier son père. Cependant le rang du grand coupable exigeoit des formes plus lentes; il ne pouvoit être condamné qu'après des sommations de comparoître devant la cour des pairs : elles lui furent adressées à son château de Moulins. Ce ne fut point pour y obéir, qu'il se montra bientôt en France à la tête d'une armée : il descendit comme un torrent des hauteurs des Alpes, et fondit sur Antibes, Toulon et d'autres villes, et se seroit emparé de toute la Provence, si les ordres de l'empereur ne l'eussent obligé de diriger ses forces contre Marseille, qui venoit heureusement de recevoir une garnison assez forte pour arrêter le conquérant qui, jusqu'alors, n'avoit point éprouvé d'obstacles. Bientôt une armée vint l'inquiéter dans son camp, et le contraignit de songer à la retraite dont son âme présomptueuse étoit indignée. Son armée, découragée, s'éloigna en toute hâte, et ne put éviter Chabannes, qui en tailla l'arrière-garde en pièces au passage du Var. Le reste continua de fuir, jetant sur son passage ses armes et ses munitions pour accélérer sa marche. Il étoit temps qu'il prît cette ré-

solution; François arrivoit avec célérité à la tête de plus de trente mille hommes, et ce grand ennemi de la France n'eût pas tardé à subir la peine qu'il avoit méritée (1).

Il est sans doute des passions que l'expérience, que les malheurs ne peuvent jamais éteindre, et de ce nombre étoit le désir dont François étoit animé de dominer sur le Milanès. Il résiste aux plus sages conseils, aux avis de la Trémoille, qui représentoit que la saison étoit trop avancée; aux prières même de sa mère, et s'obstine à repasser en Italie, environné de cette bouillante armée, dont la vue seule enfle son cœur de confiance et d'espoir. Déjà le marquis de Saluces et la Trémoille se sont avancés jusqu'à une des portes de Milan; Bourbon, qui a dérobé sa marche, entre par une autre : il a le temps de rafraîchir la garnison du fort, et s'éloigne en voyant l'armée royale s'avancer contre lui.

Nous n'examinerons point ici, qui de Bon-

(1) En cette même année, 1524, mourut la reine Claude. Cette vertueuse et digne fille de Louis XII n'employoit le peu de pouvoir que lui laissoit sa belle-mère, qu'à faire du bien et à protéger les malheureux. Les affaires et le défaut d'argent empêchant de songer à ses funérailles, son corps resta long-temps déposé dans la chapelle de Blois.

nivet, qui avoit fait résoudre le siége de Pavie, ou des autres généraux opposés à son avis, étoit supérieur en lumières. Si l'on en juge par l'événement, François eut grand tort de ne pas suivre le conseil qu'on lui donnoit de s'emparer des villes qui étoient restées sans garnison et sans défense; de ne pas rattacher à son parti les Vénitiens disposés à rentrer dans son alliance; de n'avoir pas été plus docile aux exhortations du successeur d'Adrien, Clément VII (1), qui lui représentoit qu'en se tenant sur la défensive, les Allemands nouvellement enrôlés par Bourbon, s'en éloigneroient parce qu'il ne pourroit leur fournir ni argent, ni vivres; que plus il étoit de l'intérêt de ses ennemis de combattre, plus il devoit les fatiguer par leur inaction. Ces calculs de la prudence ne s'accordoient pas avec les idées fières et présomptueuses d'un prince plus actif que pré-

(1) Jules de Médicis, pape sous le nom de Clément VII, avoit suivi, à l'égard des prétendans au duché de Milan, une conduite opposée à celle de son prédécesseur. Il s'étoit tourné du côté de François pour arracher cet état à l'empereur; mais au fond, il ne vouloit ni de l'un ni de l'autre de ces puissans voisins, et proposa en cette circonstance sa médiation pour que tous deux renonçassent à cet objet de tant de querelles.

voyant. L'amiral Bonnivet n'avoit tant d'ascendant sur lui, que parce qu'il ne voyoit que succès dans toutes les entreprises, que victoires dans tous les combats. Cependant lui-même avoit éprouvé en Navarre et en Italie que les commencemens les plus glorieux sont quelquefois suivis d'une fin malheureuse.

Parlerons-nous ici d'un défi que, dans son ardeur chevaleresque, François proposa au général espagnol, marquis de Pescaire, et de l'offre d'une somme d'argent, s'il vouloit accélérer le jour de la bataille (1)? Hélas! ce jour (24 février 1525) ne vint que trop tôt pour lui et pour ses plus braves capitaines. Reviendrons-nous sur les détails de cette déplorable bataille de Pavie, qui transforma tout à coup le plus brillant roi de l'Europe en un humble captif? On n'a point oublié que ce prince, retranché dans un camp d'où son artillerie foudroyoit l'armée qui osoit s'avancer vers lui, se laissa emporter par son

(1) Le marquis de Pescaire refusa de la manière la plus noble l'honneur insigne que le roi lui faisoit en le défiant personnellement; et quant à la bataille, il lui promit qu'il l'auroit sans qu'il lui en coûtât rien: il lui conseilla même de garder son argent, qui pourroit servir au rachat de *quelques prisonniers d'importance*. Pescaire ne fut que trop bon prophète.

courage; qu'il fondit avec la fureur d'un lion sur les premiers bataillons, les renversa; que, mal secondé des Suisses, et abandonné des Grisons, qui s'étoient retirés sous le prétexte d'aller défendre leurs foyers, il vit périr à ses côtés ses intrépides gendarmes, ses compagnons d'armes les plus distingués; qu'épuisé par le sang qu'il perdoit, par les coups qu'il n'avoit cessé de porter, il conservoit encore une attitude si fière, qu'il imprimoit le respect aux ennemis qui l'environnoient; qu'il remit son épée, ou plutôt l'échangea contre celle de Lannoy, vice-roi de Naples, dont il voulut être le prisonnier, pour ne pas devenir celui de son criminel sujet. C'étoit sans doute une grande calamité pour les armes françoises que la captivité du roi; cependant, quelque grand que fût pour l'armée le malheur de voir son roi prisonnier, il n'eût pas été irréparable, si, dans ce funeste combat, la Trémoille et Chabannes (1) n'eussent pas été victimes de leur valeur. Ils auroient rallié les fuyards; et, rentrés dans Milan, ils s'y seroient fortifiés et maintenus jusqu'à l'arrivée de nouvelles troupes; mais il

(1) Le premier fut tué roide; le second, renversé sous son cheval, n'étoit que prisonnier; mais un barbare et cupide espagnol, nommé Buzarto, lui cassa la tête.

ne se trouva pas un capitaine assez prépondérant pour exécuter une sage retraite. L'amiral Bonnivet, désespéré de voir la bataille perdue, avoit été chercher la mort en se précipitant dans les rangs ennemis. La vue de son corps étendu sur la terre n'éteignit point la haine que lui portoit le connétable, qui, dans sa fureur, insulta ses restes inanimés, l'accusant des malheurs qui arrivoient à la France. Les soldats, les officiers, ne s'occupoient que d'éviter par une fuite aveugle la captivité ou la mort. Le nombre des prisonniers devint si énorme, que l'ennemi en fut embarrassé, et donna à ceux qu'il jugeoit incapables de se racheter l'ordre de s'éloigner.

Aurons-nous le courage de revenir vers François, de le contempler dans sa douloureuse position? Conduit à Pavie, où l'on eut le soin d'éloigner de sa personne tous les François qui vouloient être ses serviteurs, ce sont les généraux ennemis qui le surveillent, en feignant de ne vouloir lui rendre que des témoignages de respect. Dans la première visite que lui rend le général qui l'a vaincu, il s'est couvert d'un habit de deuil; il s'efforce de le consoler par tous les éloges qui peuvent flatter l'âme d'un guerrier. Bourbon, après avoir demandé et obtenu la permission de s'en approcher, lui

4.

témoigne du respect et de la douleur; mais il n'est plus en son pouvoir de réparer sa faute, et il est condamné à demeurer rebelle. Le vice-roi de Naples, jaloux de conserver à son maître l'illustre prisonnier, ne le trouve pas encore assez sûrement gardé dans Pavie, il le fait transférer au château de Pizzigitone, sous la garde des plus braves et des plus incorruptibles Espagnols. Le comble de l'humiliation pour François eût été d'être renfermé au château de Milan, ainsi que l'avoit d'abord projeté Lannoy; mais le jeune Sforce étoit rentré dans cette place comme souverain, et il refusoit d'y recevoir une garnison espagnole.

Arrêtons-nous à cette funeste catastrophe. Nous avons déjà vu sous la troisième dynastie deux rois de France tomber dans les fers. Le premier, aveuglé par l'excès d'un zèle religieux, devint le captif des infidèles; le second, entraîné par sa bravoure, porte les chaînes de l'Angleterre; en voici un troisième qui ne le cède pas en valeur aux deux autres, et que l'Espagne se glorifie de tenir sous sa puissance. Nous verrons dans un autre discours quelles furent les conséquences de ce déplorable événement.

DEUXIÈME DISCOURS.

Régence de madame d'Angoulême. — Précautions dans Paris. — Offres à Charles pour la rançon du roi, et ses prétentions. — Tentatives de la régente pour se réconcilier avec le connétable. — État encore redoutable de la France, et moyens que la régente eût pu employer pour abréger la captivité du roi. — Ruses de Charles pour engager son captif à demander lui-même sa translation en Espagne. — Dureté de sa captivité ; sa maladie. — Charles V le visite et veut arrêter sa sœur qui est venue le voir. — Abdication secrète du roi. — Discussions intempestives dans le parlement. — Dures conditions du traité de Madrid. — Liberté du roi. — Son conseil déclare qu'il ne peut céder la Bourgogne. — Supplice de Semblançay. — Clément VII. — Ligue entre François et Henri contre Charles. — Le connétable de Bourbon mène ses troupes à Rome et y est tué. — Sac de la ville. — Coalition de l'Angleterre, de la France et de Venise contre l'empereur. — Succès de Lautrec en Italie ; il est trahi par Doria et par le pape. — Causes secrètes du peu de solidité de l'alliance entre les deux rois de France et d'Angleterre. — Fatale issue de l'expédition de Lautrec. — Liberté de Gênes. — Revers dans le Milanès.

Avant de quitter la France, comme s'il eût prévu son malheur, François avoit investi sa

mère, par les lettres de régence qu'il lui adressa, d'un pouvoir tellement illimité, que le parlement ne les enregistra qu'avec peine et en cédant à la puissance royale. Mais quelle que soit l'autorité que cette puissance confère, elle a toujours ses limites. Il n'étoit pas au pouvoir de la mère du roi de lever tout à coup une armée formidable, de lui faire traverser les Alpes, de la diriger vers le château qui renfermoit son fils, pour arracher des mains de ses gardiens ce roi qu'on flattoit de l'espoir d'obtenir bientôt sa liberté de la générosité de son ennemi. Il falloit d'abord pourvoir à la sûreté du royaume, distribuer des soldats dans les places frontières, envoyer de l'argent aux gouverneurs qui ne pouvoient déjà plus retenir des garnisons dont la paie éprouvoit plus de dix-huit mois de retard. Tous les ordres de l'état, indistinctement assujettis aux impôts, murmuroient des taxes arbitraires auxquelles on les avoit soumis. Comment, dans la circonstance critique où l'on se trouvoit, solliciter, obtenir de nouveaux sacrifices d'argent? La régente devoit-elle risquer de se rendre odieuse au peuple, en exigeant de nouveaux subsides? Elle eut la sagesse de ne lui demander que d'unir ses prières aux siennes, et d'aller dans les temples conjurer le ciel de prendre pitié du

malheur de la France, et de lui rendre son roi. Elle appela près d'elle Guillaume de Montmorency, qui, soixante ans auparavant, s'étoit trouvé au siége de Paris, dans cette fatale guerre qu'on nommoit celle du *bien public*. Ce vénérable vieillard, dont le cœur étoit oppressé de la crainte d'avoir perdu deux de ses fils à la bataille de Pavie, n'écouta que son zèle. Il trouva les principaux habitans de la capitale animés du meilleur esprit. Le premier président du parlement, de Selve, ne crut pas compromettre sa dignité en se revêtant de l'habit de soldat, pour veiller à la sûreté d'une des portes de Paris. Encouragés par son exemple, tous les magistrats, les membres de l'Université, les officiers municipaux rivalisoient d'exactitude et d'ardeur pour maintenir l'ordre public. On creusoit des fossés; on réparoit les murs; on ne laissoit que les issues nécessaires à la circulation des denrées et des comestibles; on surveilloit le mendians, les vagabonds; on donnoit des travaux à l'oisiveté; on condamnoit au silence les déclamateurs malveillans; on étouffoit tous les germes de sédition et de révolte. Mais toutes ces sages précautions ne pouvoient opérer que la tranquillité de la capitale; elles étoient étrangères à la délivrance du roi, qui étoit la pensée dominante de la régente et de son conseil.

Plusieurs jours s'étoient écoulés depuis le malheur de François, et l'empereur ignoroit encore qu'il fût son prisonnier. Les messages qu'on lui avoit adressés pour lui apprendre cette importante nouvelle avoient été interceptés par Doria, dont les galères fermoient tous les passages; il fallut que la régente permît aux courriers des généraux espagnols de traverser la France pour aller apprendre à Charles le succès de ses armes (1). La régente profita de cette circonstance pour faire passer à l'empereur une lettre où elle s'efforçoit de l'amener à des sentimens généreux en faveur de son fils. Elle avoit une idée bien fausse de ce caractère fier et dissimulé, si elle se flattoit de l'engager à des sacrifices par des motifs de grandeur et de sensibilité. La défense que fit Charles à ses sujets, de manifester leur allégresse sur un événement qui le combloit de joie, son hypocrite compassion sur le sort d'un *prince chrétien,* n'annonçoient que trop qu'il ne lui rendroit la liberté que le plus tard qu'il lui seroit possible, et aux

(1) Ce fut par cette voie que François adressa à sa mère cette lettre qui lui annonçoit que tout étoit perdu, *fors l'honneur,* et la prioit de donner des passe-ports aux courriers pour aller prendre les ordres de l'empereur.

conditions les plus onéreuses. Aussi se montra-t-il bien éloigné de se contenter d'accepter l'offre qu'on lui fit d'abandonner le Milanès, de renoncer à toute prétention sur le royaume de Naples, de lui faire remise de toutes les sommes qu'il devoit, d'après les traités conclus avec Ferdinand pour la cession de ce royaume, de l'affranchissement de tout devoir de vassal pour le comté de Flandre. Il n'exigeoit pas moins que le duché de Bourgogne, et le sacrifice de la Provence, qui devoit être érigée en royaume en faveur de Charles de Bourbon, qu'il honoroit du titre de son beau-frère depuis les fiançailles de sa sœur avec ce prince; il stipuloit aussi de fortes sommes d'argent pour Henri VIII, afin de se concilier l'affection de ce roi aux dépens de la France; enfin, il sembloit faire grâce à François en lui laissant sa couronne, sur laquelle, disoit-il, il auroit pu réclamer des droits, d'après une donation faite à l'un de ses ancêtres par un pape Boniface. Il seroit superflu d'énumérer toutes les demandes révoltantes de ce vainqueur si contristé du malheur de son captif (1).

(1) Il faut conserver la mémoire d'un homme qui seul eut la noblesse d'ouvrir dans le conseil de Charles V un avis généreux. Ce fut l'évêque d'Osma, son

La régente crut aussi devoir intéresser au sort du roi l'ancien connétable, qu'elle avoit irrité en répétant une succession sur laquelle elle pouvoit avoir quelques droits légitimes, mais qu'il eût été de sa prudence et de sa générosité de ne pas faire valoir. Ce prince devoit-il avoir oublié qu'on s'étoit trop hâté de condamner à mort ses confidens, ses serviteurs, pour confisquer leurs biens ; qu'on l'avoit cité au parlement pour lui faire subir le même sort? Se montreroit-il traître une seconde fois, en tournant ses armes contre l'empereur, qui lui avoit conféré la dignité de lieutenant général, et l'avoit flatté de l'élever au rang des rois, pour le rendre plus digne de l'alliance qu'il avoit contractée? Enfin, auroit-il été certain de réussir dans le projet d'enlever le roi avec la troupe qu'il commandoit, et de le ramener vivant au sein de ses états? Voilà pourtant ce que la régente osoit espérer des promesses qu'elle lui faisoit de le réintégrer dans toutes ses dignités, dans tous ses biens, s'il vouloit se détacher de

---

confesseur. Il proposa de relâcher l'auguste captif sans lui demander autre chose que son amitié, et de s'en rapporter, pour le reste, à la grandeur de son âme. Cet avis étoit trop au-dessus de celle des courtisans et de la pensée du prince, pour être entendu.

l'empereur : le temps apprit que toutes ses espérances n'étoient que des illusions.

Oserons-nous le dire ? Il eût été à désirer que François eût glorieusement terminé sa carrière dans les champs de Pavie. Il avoit deux fils ; l'aîné eût hérité de sa couronne ; et la France, après avoir donné des larmes au héros qu'elle auroit perdu, se seroit relevée de son abattement pour venger sa mort et se montrer plus terrible à ses ennemis. Charles n'avoit sur elle d'autre ascendant que celui qu'il tiroit de la captivité du roi. Ses finances étoient épuisées ; sa marine n'osoit se mesurer avec les flottes que commandoient dans la Méditerranée Doria et La Fayette. Le brave Lautrec défendoit les Pyrénées et couvroit les provinces du Midi ; le duc de Gueldre menaçoit la Flandre, et ne demandoit à la régente que d'être autorisé à y pénétrer à la tête d'une troupe nombreuse de lansquenets. Le duc d'Albanie, qui ne pouvoit plus prétendre à la régence d'Écosse depuis que le fils de Jacques IV avoit atteint sa majorité, pouvoit tenir lieu, par sa valeur et son expérience, d'un des généraux que l'on regrettoit, et occupoit encore les gorges de l'Italie. Le jeune de Guise avoit déjà signalé sa bravoure et son esprit d'indépendance, en dépassant les limites qu'il étoit chargé de dé-

fendre, pour aller châtier les Allemands de leurs incursions dans le duché de Lorraine, et ses succès avoient paru justifier sa témérité. Clément VII se montroit encore l'allié de la France; Henri VIII n'étoit pas disposé à favoriser l'agrandissement de l'empereur, dont l'immense domination commençoit à exciter sa jalousie. Si donc il eût été possible à la politique de la régente et de son conseil, de feindre de l'indifférence sur le sort de François, et d'en détacher l'intérêt de l'état, en déployant une grande énergie par une irruption nationale dans la Navarre et la Castille, la terreur qu'on eût inspirée à Charles auroit eu bien plus d'effet que toutes ces ambassades, toutes ces négociations timides, qui indiquoient plus de foiblesse que de courage, plus d'affection que de fierté.

Tant que François demeuroit captif en Italie, Charles avoit à craindre que ce gage, auquel il attachoit le plus grand prix, ne lui fût ravi; il n'ignoroit pas que les Vénitiens et le pape faisoient des vœux pour sa délivrance. La difficulté étoit de le faire passer en Espagne. Les séductions, les mensonges furent mis en usage pour déterminer le roi à devenir lui-même l'instrument de la captivité qui lui étoit réservée à Madrid. Lannoy, et Alarçon, gouverneur du fort où il étoit détenu, vinrent à bout

de lui persuader qu'il aplaniroit bien des difficultés en traitant lui-même de sa liberté avec Charles; et ils obtinrent qu'il fourniroit ses propres galères pour le conduire en Espagne. Quelle dut être son indignation, lorsqu'il vit qu'au lieu d'être serré dans les bras d'un généreux vainqueur qui lui donneroit ses états pour prison, et ne l'enchaîneroit qu'avec sa parole d'honneur, on le retenoit comme un prisonnier vulgaire entre d'épaisses murailles; qu'on lui accordoit à peine la faculté de parcourir un jardin sous la garde de satellites armés; que son superbe ennemi ne daignoit ni le visiter, ni souffrir son approche? Il fallut pourtant que l'âme fière de François dévorât ces duretés et ces mépris. L'héroïsme ne peut soutenir l'homme au-dessus du malheur que pendant un temps limité; bientôt il redescend de cette élévation surnaturelle, et il tombe, malgré lui, dans l'abattement et la mélancolie. François finit par payer à l'humanité le tribut de sa foiblesse. Fatigué de son inaction, de sa solitude, de la monotonie de son existence, il sentit les principes de sa vie s'altérer, et une fièvre brûlante porta bientôt le désordre dans tous ses organes. Le danger que couroient ses jours effraya l'empereur; la crainte de ne posséder bientôt qu'une dépouille mortelle au lieu d'un monarque, le

détermina à faire une démarche trop tardive pour l'honorer. Il se fit conduire à la chambre de François, arriva jusqu'à son lit, et lui donna le nom de frère. Il essaya de faire passer quelque consolation dans ses esprits, en lui promettant d'aplanir bientôt tous les obstacles qui retardoient sa liberté; mais, dans le moment où il paroissoit résolu à briser ses fers, il attendoit avec impatience l'expiration d'un sauf-conduit pour les faire partager à la princesse Marguerite, sœur de cet auguste captif, qui étoit venue de France lui apporter quelques consolations, peut-être essayer son pouvoir sur le cœur de Charles V. S'il étoit vrai qu'elle n'échappa à ce danger que par l'avis secret que lui fit donner le connétable de Bourbon, il faudroit rendre à ce prince la justice de penser que son cœur étoit encore susceptible de quelque sentiment de générosité. La sœur de François emporta en s'enfuyant d'Espagne un écrit qui honore sa mémoire; c'étoit l'abdication de son titre de roi en faveur du dauphin son fils. Cet acte avoit pour objet de ne plus laisser entre les mains de l'empereur que l'image effacée d'un monarque, et de maintenir dans celles de son successeur l'intégralité de ses possessions héréditaires.

Nous devons passer sous silence, pour l'honneur de la magistrature et de la nation, les dé-

bats qui s'élevèrent alors entre la régente et le parlement, les menaces séditieuses des milices, et les déclamations des agitateurs, qui s'efforçoient de répandre l'alarme dans toutes les cités. La fermeté de la régente, qui sut contenir la malveillance, seroit plus digne d'éloges si elle eût mis un frein à l'insatiable cupidité du chancelier Duprat, trop peu digne d'être le chef de la justice, et qui ne soutenoit avec tant de zèle la prérogative royale que dans l'espérance d'acquérir un nouveau titre à la faveur de la cour.

Ce n'étoit pas dans une circonstance où la bienveillance du pape étoit d'une si grande importance, où l'on étoit redevable à sa médiation d'un traité de paix conclu avec le roi d'Angleterre, qu'on devoit risquer de se l'aliéner en insistant sur la révocatiou du concordat et sur le rétablissement de la pragmatique sanction. N'étoit-ce pas trop faire paroître cet esprit de corps, qui égare les compagnies les plus sages, que de revenir sans cesse contre ces élections vénales que des circonstances impérieuses pouvoient rendre excusables? La prudence ne commandoit-elle pas de remettre à des temps plus favorables ces remontrances, ces appels aux états généraux dont on importunoit la régente? Au lieu d'exagérer les abus passés, n'étoit-ce

pas seulement aux maux présens qu'il falloit s'efforcer de remédier?

Tandis que le parlement paroissoit s'occuper plus de sa propre cause que de la liberté du roi, François touchoit au moment de voir tômber ses fers. L'empereur, auquel il avoit notifié son abdication, ayant appris qu'il venoit d'enjoindre à ses plénipotentiaires de rompre toute conférence, et de ne reconnoître que le dauphin pour maître, sentit qu'il étoit temps de tirer de la position de son captif le parti le plus avantageux. Il n'épargna rien pour assurer l'exécution de ce traité de Madrid, qui retranchoit de la France le duché de Bourgogne, la dépouilloit de la suzeraineté de la Flandre; qui enlevoit au monarque françois le Milanès, et toute domination en Italie; qui l'obligeoit de concourir à l'éclat du couronnement de son rival à Rome par l'armement de plusieurs galères; qui lui interdisoit tout droit de protéger ou d'assister les princes de l'Allemagne. Ce n'étoit pas assez d'exiger, pour sûreté de l'accomplissement de ces conditions humiliantes, les deux fils du roi et la remise de douze des principaux gentilshommes pour otages, on lui imposoit encore l'obligation de revenir se constituer prisonnier à Madrid, si les états

généraux refusoient de sanctionner l'abandon de la Bourgogne ; de sorte que les représentans de la nation se trouvoient dans l'alternative de précipiter leur souverain dans les fers, ou de sacrifier l'intérêt national à leur affection pour le roi. On ne pouvoit pousser plus loin l'abus du malheur et de la tyrannie de la domination. François courba une tête humiliée sous la loi de la nécessité ; il signa aveuglément le traité qu'on lui présenta, s'engagea même à épouser une sœur de l'empereur avec laquelle on le fiança. Dans l'extrémité fâcheuse où le réduisoit l'excès de la violence, il ne lui restoit qu'une ressource, qui est commune à tous les opprimés, celle d'une protestation secrète : il en usa ; mais il falloit commencer par un sacrifice bien pénible pour le cœur d'un père : il falloit livrer ses deux fils en otage. Comment les arracher un jour des mains d'un dominateur irrité ? Il n'eut pas même la consolation de les embrasser avant de les voir passer sur la rive opposée à celle où il fut débarqué par le vice-roi de Naples qui l'abandonna à sa liberté. Le cheval qu'un écuyer lui présenta ne l'emporta pas encore assez vite au gré de son impatience vers Bayonne, où la régente et toute sa cour l'attendoient. Quelle reconnoissance ! quelle vue touchante ! Étoit-ce bien

lui qu'on revoyoit ? Oui, c'étoit lui. Les revers, les maladies ne lui avoient rien fait perdre de son air noble et gracieux. C'étoit un chevalier satisfait d'avoir recouvré son armure.

Autant le roi étoit indigné et conservoit de ressentiment contre son barbare geolier, autant son âme étoit pénétrée de reconnoissance pour Henri VIII, qui avoit eu la générosité d'exiger qu'il ne fût pas fait mention de lui dans le traité qui auroit pour objet la liberté du roi. Aussi François n'hésita point à ratifier celui qui avoit été arrêté entre la régente et le roi d'Angleterre. Ce prince, qui mettoit l'honneur au-dessus de tout, qui se glorifioit de l'avoir conservé à la bataille de Pavie, en préférant la captivité à une fuite honteuse, voulut prouver au vice-roi de Naples et à Alarçon, commissaires de l'empereur, que s'il ne faisoit pas la cession du duché de Bourgogne, ce n'étoit pas par son fait. Il exigea qu'ils assistassent à l'assemblée des députés de cette province. Ils entendirent leurs orateurs déclarer hautement que, depuis Clovis, la Bourgogne faisoit partie de la monarchie, et que si François insistoit pour la détacher de sa domination, elle n'obéiroit qu'à un maître qu'elle auroit choisi. Cette déclaration fut com-

muniquée à Charles qui, sans doute, l'avoit prévue, mais qui répondit que si François n'étoit pas assez puissant pour forcer les Bourguignons à se soumettre à leur nouveau souverain, il avoit au moins le pouvoir de satisfaire à son engagement, en se réintégrant dans sa prison. Cet argument, sans doute, n'étoit pas sans force; et les deux millions d'écus d'or que François offroit en échange de la Bourgogne, pouvoient être légalement refusés, puisqu'on n'avoit pas stipulé que cette somme seroit la compensation du duché promis. Mais, avant de prononcer sur une pareille question, il faudroit examiner jusqu'à quel point un souverain dans les fers peut élever sa rançon, et s'il est véritablement tenu à remplir toutes les obligations que la violence ou le besoin de la liberté peuvent lui arracher. Ces puissans adversaires ne s'accordant pas sur leurs intérêts, il fallut les soumettre au grand arbitre des rois, la loi du plus fort.

Après avoir vu François échappé à tant de revers et de malheurs, et remonté glorieusement sur son trône, qu'il seroit doux pour nous de n'avoir que des éloges à lui donner ! Mais comment lui pardonner le supplice ignominieux de Semblançay, qui fut immolé à la vengeance de

la régente (1); et son aveuglement pour Duprat, que la politique de Clément VII a revêtu de la pourpre romaine et investi du pouvoir de légat *à latere?* Il faut pourtant l'avouer, ses injustices et ses erreurs doivent être jugées moins sévèrement, d'après la position où il se trouvoit. Plus d'un an d'angoisses et de tourmens s'étoit écoulé depuis le jour fatal qui avoit flétri ses lauriers jusqu'à celui où il avoit été rendu à la souveraineté. En rentrant dans ses états, il n'avoit qu'à se louer de l'affection de la régente et du zèle de son conseil; il n'avoit pas tenu à la foule des agitateurs, des séditieux, que l'autorité royale ne fût ébranlée jusque dans ses fondemens. Nul ordre de l'état n'avoit fait preuve d'amour par des dons gratuits, par des sacrifices d'argent. Semblançay, qui avoit eu tant de part à la faveur de François, et s'étoit enrichi par celle de Louis XII, loin de

(1) Jacques de Baune-Semblançay, surintendant des finances, accusé de dilapidations, avoit été arrêté en 1522. Il se défendoit en rejetant sur la régente l'odieux de plusieurs distractions de fonds destinés à l'armée. Après avoir langui cinq ans en prison, il fut condamné à expirer au gibet de Montfaucon. La sentence fut exécutée le 12 août 1527. L'opinion publique se souleva contre ce jugement.

faire éclater sa reconnoissance dans une circonstance si critique, avoit trop insisté sur le recouvrement d'une créance qui, peut-être, étoit douteuse. On a vu que la magistrature s'étoit montrée plus jalouse de son indépendance et du maintien de ses priviléges naissans, que de ramener tous les esprits à une soumission salutaire. Faut-il donc s'étonner que François ait été trop docile aux inspirations de ceux qu'il regardoit comme ses uniques libérateurs et les conservateurs de l'ordre public? Aussi déploya-t-il autant de fierté que de rigueur dans le lit de justice qu'il vint tenir à Paris. Déjà il avoit fait retrancher du parlement deux de ses membres qui avoient encouru sa sévérité. Il défendit impérieusement aux autres de se mêler des affaires de l'état. Ce qui ajoutoit encore aux sollicitudes du monarque, c'étoient les progrès qu'avoit faits, pendant son absence, l'hérésie de Luther. Devoit-il souffrir que ses sujets se détachassent du sein de l'église, lorsque son chef lui tendoit des bras paternels, s'efforçoit de relever ses espérances, le délioit de tous les sermens qu'il avoit pu faire dans sa captivité, lui offroit sa puissante intervention pour créer en sa faveur une nouvelle ligue en Italie? Combien la politique de ce pape étoit fausse, et qu'il connoissoit peu sa véritable

puissance ! C'étoit uniquement de sa domination spirituelle qu'il devoit s'occuper : ses seules milices devoient être composées d'orateurs évangéliques répandus dans les chaires de l'Allemagne et de la Suisse, pour lutter contre l'hérésie ; ses trésors ne devoient être que des sources de charité qui se seroient répandues en aumônes. La cour de Rome avoit perdu des fidèles par l'abus de ses indulgences ; il ne falloit pas courir le risque d'en perdre un plus grand nombre par l'excès des persécutions. Au lieu de jeter de nouvelles semences de discorde entre Charles et François, la religion, d'accord avec la politique, commandoit à Clément de s'efforcer de les concilier, en détachant le roi de France du vain espoir de ressaisir le Milanès, en pressant l'empereur d'accorder l'investiture de ce duché à Sforce, qui en étoit devenu le légitime possesseur, et de se contenter de dominer en Italie sur le royaume de Naples. La route qu'il avoit à suivre étoit facile et sans détours ; celle dans laquelle il s'étoit engagé, étoit tortueuse et hérissée de difficultés, et elle ne le conduisit qu'à des humiliations et à des malheurs.

Pour éclaircir les faits qui ont précédé les désastres de Rome et la profanation du saint Siége, nous devons dire que la ligue dans

laquelle Clément avoit engagé François et Henri VIII, étoit fortifiée des Vénitiens, des troupes du duché d'Urbin, de plusieurs princes d'Italie, et que son grand objet étoit de délivrer Sforce, assiégé dans le fort de Milan. Nous devons ajouter que le duc d'Urbin, qui d'abord s'étoit emparé de Lodi, attendit trop longtemps l'arrivée de dix mille Suisses, pour forcer les assiégeans dans leurs lignes, et prévenir la capitulation à laquelle Sforce fut réduit; que Bourbon survint suivi de douze mille lansquenets, qu'il avoit enrôlés pour soumettre le Milanès épuisé d'hommes, d'argent et de subsistances; que ce chef, tout fier qu'il étoit, fut plus d'une fois forcé de composer avec des mercenaires séditieux qui réclamoient leur paie à grands cris, et que pour donner le change à leur avidité, il fut contraint de leur présenter le pillage de Rome comme l'unique récompense de leurs services. Par ce moyen, il délivra le Milanès de ces féroces oppresseurs, dirigea leur marche vers cette capitale qui recéloit dans son sein tant de trésors, arriva (6 mai 1527) jusqu'à ses murs qu'il voulut escalader. Une balle qui l'atteignit termina sa vie, mélange de crimes et de vertus, de fidélité et de trahison (1). Si son

(1) Ses soldats, repoussés au premier assaut,

existence fut fatale aux Romains, sa mort le fut bien davantage : ses soldats se précipitèrent comme des bêtes féroces dans les rues de Rome. Le pape eut le temps de se réfugier dans le château Saint-Ange, avec le sacré collége et quelques soldats. Des cardinaux, qui se reposèrent sur leurs liaisons avec l'empereur, eurent bien lieu de se repentir de leur sécurité : dépouillés de la pourpre, ils servirent de jouet à une soldatesque effrénée. Les églises ne furent point un asile pour les femmes; les autels qu'elles embrassoient ne les mirent point à l'abri des outrages faits à la pudeur. Les maisons principales furent enfoncées; les maris étoient contraints de demeurer spectateurs des excès les plus criminels; les dames qualifiées, auxquelles on enlevoit leurs bijoux, leurs vêtemens magnifiques, subissoient les métamorphoses les plus humiliantes. On entendoit d'un côté les

---

plioient, quand Bourbon, qui s'étoit trop avancé pour ne pas sentir qu'il n'avoit que deux partis, vaincre ou périr, saisit une échelle, y monta le premier, et attira sur lui, par la casaque blanche dont il étoit revêtu, un coup qui le jeta dans le fossé. Il eut encore la présence d'esprit d'ordonner qu'on couvrît son corps, pour ne pas décourager les soldats. Précaution inutile : sa mort, au contraire, ne les excita que trop à la vengeance.

cris de la douleur, du désespoir; de l'autre, les éclats d'une allégresse brutale. La vile populace, qui se plaît toujours dans le renversement des grandeurs devant lesquelles elle s'est long-temps humiliée, suivoit avec avidité les scènes cruelles et burlesques que l'impiété offroit à ses regards, et qui se renouvelèrent pendant plus de trois mois au milieu d'une épouvantable anarchie. Le pape, retranché dans sa forteresse, découvroit de la hauteur de son enceinte ce spectacle d'horreur et d'atrocité. En vain il élevoit ses mains vers le ciel; le ciel étoit sans pitié pour lui, et son sort ne dépendoit plus que de l'empereur, qu'il avoit trop irrité pour en attendre bienveillance et protection. Charles n'ignoroit pas qu'il avoit favorisé une conjuration dont l'objet étoit de lui ravir la couronne de Naples et de la placer sur la tête de Pescaire. Cet Espagnol rusé feignit d'écouter favorablement la proposition que lui en fit le chancelier de Sforce, duc de Milan; et après en avoir reçu tous les éclaircissemens, il les avoit communiqués à son maître, qui lui donna l'ordre d'emprisonner l'imprudent émissaire. Déjà sa mort étoit arrêtée, lorsque le connétable, ne sachant plus par quel moyen apaiser ses troupes, lui vendit sa liberté, et mit sa tête à l'abri du danger qui la menaçoit.

Combien les temps étoient changés! Qu'étoit

donc devenue cette puissance du chef de l'église, qui, trois siècles auparavant, ébranloit de ses droits sacrés l'Europe entière, transformoit tous ses habitans en guerriers, les précipitoit vers l'Asie pour aller conquérir la cité sainte? Ce chef, autrefois si redouté, étoit lui-même assiégé; une partie du sacré collége éprouvoit avec lui les horreurs de la famine; et l'Italie ne s'armoit pas pour le délivrer, pour lui épargner la honte de subir le joug humiliant d'un superbe vainqueur! Le duc d'Urbin, chef de la ligue, arrive enfin aux portes de Rome. Une prudence timide l'arrête, le ramène dans le Milanès; et sa retraite fait perdre tout espoir à Clément, qui se soumet à des conditions onéreuses que l'avarice lui impose, et que l'orgueil de l'empereur aggrave encore. Il s'étoit flatté d'obtenir au moins sa liberté par d'immenses sacrifices d'argent et de territoire; mais de nouvelles chaînes l'attachèrent au char de son vainqueur. Jusqu'alors les rois de France et d'Angleterre avoient semblé n'être que de froids spectateurs du malheur de Clément. La foible troupe qu'on avoit fait passer en Italie, subordonnée aux ordres du duc d'Urbin, n'avoit pas arrêté la marche du connétable de Bourbon. Les deux monarques, effrayés de l'agrandissement de l'empereur, qui marchoit à pas de géant à une

domination presque universelle, se lièrent plus étroitement que jamais; et comme si ces grandes alliances entre souverains avoient toujours eu besoin d'être consolidées par les nœuds du mariage, il fut convenu de part et d'autre que le dauphin seroit uni à la fille du roi d'Angleterre, et qu'ils concourroient de leurs armes et de leurs trésors à ravir à l'empereur ses dominations en Italie. Venise fut engagée dans la même ligue, et devoit fournir son contingent d'hommes et d'argent, pour une cause qui lui étoit commune. La renommée de Lautrec l'éleva, malgré lui et contre le vœu de François, au commandement de l'armée, qui passa les Alpes, et fit apparoître cet étendard, signal de tant de victoires et de tant de revers (1). D'abord d'éclatans succès justifièrent le choix qu'on avoit fait de Lautrec. La république de Gênes rentra sous la protection des François; et la ville de Milan n'eût pas tardé à devenir leur conquête, si l'intérêt de l'Italie

(1) Henri VIII et les Vénitiens témoignèrent si vivement qu'ils n'avoient confiance qu'en Lautrec, qu'il fallut bien que le roi le nommât; mais ce général lui-même, éclairé par l'expérience sur toutes les causes qui avoient fait échouer les expéditions précédentes, n'accepta le commandement qu'à condition que le maréchal de Montmorency dirigeroit seul dans le conseil tout ce qui concerneroit les affaires d'Italie.

leur eût permis de s'y arrêter. Mais le grand objet de la ligue étoit de délivrer Clément VII; et pour y parvenir, il falloit renverser l'empereur du trône de Naples (1). Déjà Lautrec touchoit à ce terme heureux, lorsque la désertion de Doria et l'ingratitude de Clément envers ses libérateurs firent évanouir les plus légitimes espérances.

C'est avec raison qu'on a comparé la politique à un dédale dont on ne peut suivre les innombrables détours sans courir le risque de s'égarer. Comment expliquer cette dissimulation de deux rois alliés, qui arrêtoient des mariages, qui se promettoient réciproquement leurs filles, ou des princesses de leur sang, tandis qu'elles avoient dans leur pensée une destination différente? Qui peut concilier les vœux que Clé-

(1) Dans cette circonstance, Lautrec, en négociant avec diverses puissances d'Italie, attacha Alphonse, duc de Ferrare, à la France, et conclut le mariage d'Hercule d'Est, son fils, avec madame Renée de France, dernière fille d'Anne de Bretagne et de Louis XII. Ce mariage lointain avoit un côté politique qui put contribuer à le faire décider; il éteignoit, pour ainsi dire, les prétentions qu'un époux de cette princesse, tenant plus à la France, auroit pu élever sur la Bretagne, d'après les titres que lui avoit transmis sa mère.

ment faisoit pour le succès des armes de l'empereur, les refus que Lautrec éprouvoit de la part de ce pape d'adhérer ostensiblement à la ligue formée pour sa cause, avec le sentiment de vengeance qui devoit l'animer contre le spoliateur de ses richesses et de ses anciennes dominations? Est-il facile de concevoir que Doria, qui avoit montré tant de zèle pour les intérêts de la France et qui venoit de se couvrir de gloire par une victoire navale sur une escadre espagnole sortie des ports de Naples, abandonnât tout à coup le parti qu'il avoit défendu si courageusement, au moment même où Naples étoit sur le point de tomber au pouvoir des François? Si Henri VIII eût désiré sincèrement le succès de nos armes en Italie, auroit-il laissé retomber tout le poids de la guerre sur son allié, en ne lui envoyant ni vaisseaux, ni soldats? Enfin, auroit-il limité à six mois sa contribution en argent, et l'auroit-il imputée sur les sommes qui lui étoient dues par François? Pour éclaircir cette conduite ténébreuse, il faudroit dire que le monarque françois avoit pour pensée dominante celle de retirer ses deux fils des mains de l'empereur, et qu'il étoit disposé à sacrifier à ce désir si naturel les intérêts du pape, ceux des princes d'Italie et de toutes les républiques qu'il protégeoit; que Clément crai-

gnoit que Charles et François ne conclussent une paix qui rendroit au premier toute sa prépondérance en Italie, et qu'il ne demeurât victime de son affection pour le second. A l'égard de Henri VIII, ce monarque, aussi capricieux que tyrannique, habitué à exercer un pouvoir absolu dans son île, avoit dans son parlement un instrument docile de toutes ses haines, de toutes ses injustices, ne recevoit de loi que de ses passions, et immoloit tous ses devoirs à ses désirs. Anne de Boulen venoit de les enflammer : son unique pensée fut de rompre le lien qui l'unissoit à la sœur de l'empereur, et de se concilier la faveur de Clément, pour obtenir de sa reconnoissance une bulle qui sanctionneroit le divorce qu'il méditoit; et afin d'écarter de cet hymen projeté tout nuage, toute sollicitude, il avoit arrêté de s'attacher le jeune roi d'Ecosse par un mariage avec sa fille Marie.

Deux monarques qui n'étoient d'accord que dans la jalousie qu'ils avoient conçue de l'empereur, et marchoient par des routes différentes dans le dessein de l'affoiblir et de l'humilier, ne pouvoient être dangereux pour lui.

Si l'on veut trouver la cause de la conduite de Doria, il faut la chercher dans l'exaltation de son patriotisme. Ce généreux citoyen n'avoit pu voir sans défiance et sans jalousie les nou-

veaux établissemens formés par les François à Savone, qui enleveroient à la république de Gênes toute sa splendeur, et la condamneroient à un éternel esclavage. Que de sacrifices ne fit pas Lautrec pour prévenir le malheur de voir cet habile amiral se détacher de la France et passer au service de l'empereur! Il réclamoit de l'argent; Lautrec lui offrit ses terres pour gage de tout ce qui lui étoit dû. Son zèle et ses efforts furent inutiles; et les mêmes galères qui avoient fait éprouver la disette à Naples y ramenèrent l'abondance. Lautrec devoit sans doute alors céder à l'empire de la nécessité, et ne pas s'obstiner à assiéger une ville qu'il ne pouvoit plus réduire avec les seules forces qui lui restoient : il eût échappé, en s'enfonçant dans la Pouille, à la maladie contagieuse qui moissonna son armée et dont ses lauriers ne le préservèrent point. Le marquis de Saluces, qui le remplaça, n'osa non plus, avec une armée harassée, prendre le chemin de la Pouille. Il ordonna sa retraite sur Capoue; mais, harcelé, attaqué par le prince d'Orange, qui étoit sorti de Naples, il vit périr un grand nombre de ses meilleurs soldats. Le brave Pierre Navarre tomba entre les mains de l'ennemi; et Saluces, avec les débris de l'armée, retiré dans Averse, ne put en sortir que prisonnier. Une blessure ter-

mina sa vie. Les simples soldats, sans drapeaux et sans armes, eurent la permission de regagner comme ils purent les frontières du Milanès. Tel fut trop souvent le sort des armées françoises, qui, après s'être montrées en Italie sous un aspect formidable et triomphant, y devinrent des objets de mépris et de pitié, et ne rentrèrent dans leur patrie que sous les dehors de la misère et du malheur.

La défection de Doria ne fit pas seulement perdre aux François la conquête du royaume de Naples, elle leur enleva encore celle de Gênes, qui fut rendue à la liberté par le courage et le dévoûment de ce noble républicain. Il préféra le surnom de libérateur de sa patrie à tous les titres qu'il pouvoit obtenir de la reconnoissance des deux souverains qu'il avoit alternativement servis.

Trivulce, retiré dans le fort, d'où il entendoit les cris de liberté qu'il ne pouvoit ni étouffer ni réprimer, ne recevant point les secours qu'il réclamoit, se retira avec les honneurs d'une capitulation qui ne lui fut pas refusée, et alla rejoindre Saint-Pol, qui s'étoit efforcé inutilement de pénétrer jusqu'à lui. Ce général se plaignoit avec raison de la parcimonie du cardinal Duprat, qui lui faisoit passer de si modiques sommes d'argent, qu'elles suffisoient à

peine pour la solde de sa petite armée, tandis qu'il l'auroit fallu grossir de plusieurs bataillons suisses, qui n'arrivoient jamais qu'à la vue d'une solde qu'ils exigeoient d'avance.

Ce qu'il y a toujours de plus pénible à retracer, pour l'écrivain qui respecte la vérité, c'est l'issue de ces guerres entreprises par une vanité téméraire, et abandonnées au hasard de l'avenir. Si le maréchal Saint-Pol eût voulu s'attacher seulement à la reddition de Milan, ses forces réunies à celles des Vénitiens et de Sforce auroient triomphé de la résistance d'Antoine de Lève; mais il eut l'imprudence d'abandonner à ses alliés le soin de surveiller ce rusé général, qui suppléoit par la licence et le brigandage aux secours que l'Espagne négligeoit de lui envoyer. Saint-Pol eut bientôt lieu de se repentir de son aveugle confiance. A peine s'étoit-il avancé sur la route de Gênes, que le général espagnol sortit de Milan au milieu des ténèbres, surprit les François dans l'obscurité de leur marche, jeta l'épouvante parmi eux, les dispersa, et se rendit maître de la personne de Saint-Pol, dont le cheval ne put franchir le fossé qui le sépara de ses troupes. Consternés de la perte de leur général, les François ne virent plus pour eux d'asile assuré que dans leur patrie, et se hâtèrent d'y rentrer. Ainsi

s'évanouit l'espoir d'amener l'empereur à la restitution des fils de François, par la crainte de perdre toutes ses dominations en Italie, et de lui en rendre une partie en échange des précieux otages qu'il conservoit encore. Nous exposerons, dans un autre discours, par quel moyen la France recouvra ces deux princes, auxquels elle mettoit d'autant plus de prix que la gloire et le bonheur de son monarque y étoient attachés (1).

---

(1) Ce fut durant le cours de cette expédition en Italie que les monarques de France, d'Angleterre et l'empereur, s'envoyèrent réciproquement, par des hérauts d'armes, des défis qui n'aboutirent, comme on peut le présumer, qu'à des allégations plus ou moins injurieuses, des démentis et de vaines bravades, et qu'on peut regarder comme une comédie que ces augustes personnages donnoient à leurs peuples.

TROISIÈME DISCOURS.

Négociations entre Marguerite d'Autriche et la duchesse de Savoie, et traité de Cambrai. — Mariage du roi avec la sœur de Charles V. — Ses ménagemens impolitiques à l'égard du pape. — Il offense les princes protestans ; ramène la paix et l'union parmi les Suisses. — Réunion définitive de la Bretagne à la monarchie. — Entrevue du roi avec Henri VIII. — François cherche une épouse pour son fils Henri dans la famille des Médicis. — Henri VIII répudie Catherine d'Arragon. — Les projets de François sur l'Italie lui font rechercher la faveur de la cour de Rome. — Expédition sans succès de Charles en Afrique. — Supplices cruels des hérétiques en France. — Révolution à Genève, et nouvelle secte. — État politique de l'Europe. — Guerre avec le duc de Savoie. — Intrigues de Charles V. — Invasions inutiles en Provence et en Picardie. — Empoisonnement du dauphin et soupçons à l'occasion de ce crime. — — Négociations pour la paix. — Propositions exagérées de l'empereur ; modération du roi. — Trève de dix ans. — Entrevue de Charles et de François. — Elle occasionne une rupture entre ce dernier et Henri VIII. — Mécontentement des Gantois. — Ils demandent la protection de la France. — Montmorency révèle leurs propositions à l'empereur. — Mauvais état de la santé du roi. — Il accorde à Charles le passage par ses états, et n'en retire aucun avan-

tage. — Colère du roi à l'égard de plusieurs courtisans. — Nouvel échec de Charles en Afrique. — L'Allemagne arme contre Soliman. — François déclare la guerre à l'empereur. — Sa clémence à l'égard de la ville de la Rochelle. — Paul III convoque le concile de Trente. — Domination de Calvin à Genève. — Prise de Landrecie et retraite de l'empereur. — Henri VIII s'unit au pape contre François I[er]. — Le duc d'Enghien gagne la célèbre bataille de Cérizoles. — La nécessité de faire rentrer des troupes en France l'empêche de profiter de ce succès.

Ce que la puissance des armes, ce que d'habiles généraux, ce que des négociateurs adroits n'avoient point opéré, deux princesses le réalisèrent. Marguerite d'Autriche et la duchesse de Savoie, transformées en plénipotentiaires, se rapprochèrent, et mirent par le traité de Cambrai (1529) un terme à ces combats que deux grands monarques se livroient depuis tant d'années sur une terre qui devoit leur être étrangère. Les deux princesses stipulèrent avec le même zèle les intérêts qui leur étoient confiés; mais il existoit une grande différence entre elles. La première, élevée à la cour et sous les yeux d'Isabelle et de Ferdinand, étoit familiarisée avec tous les détours et toutes les ruses

de la politique; elle savoit jusqu'à quel point on devoit s'avancer, montrer de l'assurance, de la fermeté, ce qu'il falloit paroître céder avec peine lorsqu'on étoit dans l'intention d'accorder bien davantage. La seconde, qui avoit le sentiment de sa foiblesse, et qui étoit dominée par la nécessité d'obtenir, à quelque prix que ce fût, les captifs que le cœur de François réclamoit, ne cherchoit qu'à diminuer les sacrifices que l'ascendant de sa rivale exigeoit. Il résulta de cette inégalité d'adresse et de caractère un traité bien humiliant pour le roi de France. Il avoit, suivant lui, tout perdu à la bataille de Pavie, *fors l'honneur;* et ce bien, auquel il attachoit un si grand prix, lui fut enlevé par la paix de Cambrai, dite aussi *la paix des dames*, puisqu'il sacrifia ses alliés à l'empereur, lui abandonna toutes ses conquêtes, et l'enrichit de plusieurs millions qu'il avoit recueillis de la générosité de ses sujets. C'est alors que Charles l'emporta véritablement sur lui aux yeux de toute l'Europe. Clément VII, Venise, tous les princes et toutes les républiques d'Italie s'humilièrent devant l'empereur, et finirent par recevoir la loi qu'il leur imposa. Sforce obtint, à titre de grâce, le pardon qu'il sollicita et le gouvernement du Milanès.

Descendrons-nous de l'importance des faits

que nous avons présentés, jusqu'aux misérables calculs de l'intérêt, et qui retardèrent la délivrance des fils de François, ramenés en France sous l'égide d'Éléonore, sœur de Charles, qui, d'après un des articles du traité de Cambrai, devint leur belle-mère en donnant sa main au roi de France. Douze cent mille écus d'or au soleil, bien comptés, bien pesés, bien vérifiés, allèrent grossir les trésors de Charles. Il en eût fallu bien moins à Lautrec pour conquérir Naples et s'assurer du Milanès. Mais il ne s'agissoit plus de revenir sur des fautes passées, sur des pertes irréparables; la sagesse commandoit au roi de consolider sa puissance et de se préparer un avenir plus heureux.

Un des talens les plus nécessaires au chef d'un empire, c'est celui de connoître le caractère de ses ennemis, et quel degré de confiance il doit encore à ses alliés. Il n'étoit pas possible à François de douter que Charles n'eût hérité de toute l'ambition de Maximilien et de toute la dissimulation de Ferdinand. Il devoit être bien convaincu que l'affection de Clément VII étoit subordonnée à son intérêt, et qu'il seroit toujours plus disposé à servir la puissance qu'il redouteroit, quelque offense qu'il en eût reçue, qu'à défendre un prince dont il n'auroit à espérer que du respect et une pro-

tection incertaine. Les seuls souverains que le roi pouvoit regarder comme ses alliés étoient Henri VIII et Soliman. Le premier s'étoit détaché du pape, parce qu'il refusoit de rompre son mariage avec la princesse d'Arragon; et le second étoit évidemment l'ennemi de ce pontife : la politique et l'intérêt de l'état ne lui faisoient pas moins un devoir d'avouer hautement pour ses alliés deux souverains qui s'étoient montrés sensibles à ses malheurs et disposés à le défendre. Cependant il s'efforça de jeter un voile sur ses liaisons secrètes avec le chef des infidèles, et eut la foiblesse de ménager l'affection du saint Siége, en refusant de se déclarer ouvertement protecteur des princes protestans qui réclamoient son assistance. Une lettre qu'il avoit écrite à Clément pour s'excuser de quelques secours qu'il leur avoit accordés, fut confiée à l'empereur, qui la communiqua aux protestans; et ils en furent tellement irrités, qu'ils renvoyèrent avec dédain à François les trois cent mille écus qu'il leur avoit prêtés. Ces faits, que nous ne rapportons qu'avec peine, n'indiquent que trop que l'âme de ce prince avoit beaucoup perdu de son énergie et de sa fierté dans le malheur, tandis que celle de Charles paroissoit s'agrandir dans la prospérité. Il avoit élevé son frère Ferdinand, roi de Hongrie, à la dignité

de roi des Romains ; après avoir jeté l'épouvante parmi tous les sectateurs de Luther, il les avoit amenés sous ses étendards pour aller combattre Soliman : il se disposoit à attaquer ce superbe sultan et par terre et par mer, en armant contre lui une flotte dont il avoit donné le commandement à Doria.

Au moment où l'empereur se montroit si redoutable et sembloit dépasser son rival en courage, celui-ci venoit d'acquérir un nouveau genre de gloire. Une guerre de religion venoit de diviser les cantons Suisses (1532). Déjà deux combats sanglans s'étoient livrés, et le sang de Zuingle, le chef des sectaires, avoit baigné la terre où il avoit jeté les premières semences de ses erreurs. Il étoit à craindre que ces braves montagnards, animés des fureurs du fanatisme et de la discorde, ne se détruisissent. François leur envoya des ambassadeurs qui suspendirent les coups qu'ils alloient se porter, et les amena à une pacification pour laquelle ils lui témoignèrent une reconnoissance honorable en se dévouant exclusivement à son service.

Après avoir conquis l'affection des Suisses par un sentiment pacifique, François attacha plus étroitement que jamais la Bretagne à la France, en obtenant des états de cette province une réunion volontaire. Une entrevue

dans laquelle François et Henri VIII se firent réciproquement les démonstrations du plus sincère atttachement, auroit pu faire repentir Clément VII de son zèle pour l'empereur. Il ne tint pas au roi d'Angleterre que celui de France ne se déclarât, à son exemple, chef de l'église gallicane, et n'accordât plus au pape que le titre d'évêque de Rome; mais François, qui dissimuloit ses liaisons avec Soliman, et feignoit de vouloir lui déclarer la guerre pour se ménager l'attachement des princes catholiques, étoit loin de laisser éclater une pareille résolution, et de briser le joug sous lequel ses aïeux s'étoient habitués à baisser une tête docile : il crut même donner une grande preuve du sentiment de son indépendance, en exigeant de son clergé deux décimes sans l'autorisation du chef de l'église. Bientôt après il se rattacha à cette puissance par une ambassade qui avoit pour objet d'illustrer la famille des Médicis, en demandant à Clément VII, pour le second de ses fils, une de ses nièces, cette Catherine qui, par la suite, fut élevée au rang des reines de France.

Tandis que François s'exposoit au reproche d'avoir obscurci l'origine de sa postérité par une mésalliance, Henri VIII rejetoit de son lit la tante de l'empereur, pour y admettre la fille d'un simple gentilhomme, à laquelle il fit payer

bien cher l'honneur d'être couronnée. Il faut l'avouer : François, qui à cette époque jouoit un rôle inférieur à Charles, se montra encore au-dessous de Henri VIII, en s'humiliant, dans l'entrevue qu'il eut avec Clément à Marseille, jusqu'à baiser les pieds de sa sainteté; quoiqu'il se fût engagé avec le roi d'Angleterre, dans les conférences de Boulogne, à ne plus dégrader jusqu'à ce point la majesté royale; mais rien ne pouvoit arracher de l'âme de ce prince le désir insensé de se maintenir dans ses dominations en Italie. C'est dans cet égarement qu'on peut trouver la véritable cause de ses foiblesses envers la cour de Rome, et de ses ménagemens à l'égard de l'empereur, auquel il dissimuloit ses secrètes intentions. Cependant ces deux souverains, qu'on ne peut pas séparer l'un de l'autre dans le cours de cette histoire, s'observoient sans cesse, et sembloient se craindre davantage depuis qu'ils étoient unis par le traité de Cambrai et par le mariage d'Éléonore. Pourquoi, au lieu de feindre de l'attachement pour un beau-frère dont il étoit jaloux, François ne rivalisa-t-il pas de gloire en partageant avec lui l'honneur de venger les chrétiens des affronts que leur faisoient ces odieux pirates qui les poursuivoient sur les mers, et les livroient sans distinction au plus dur esclavage? Que n'abor-

doit-il avec Charles sur cette terre si fatale à Saint Louis, non, comme se l'étoit proposé ce pieux monarque, pour amener ses farouches habitans dans le sein de l'église, mais pour les ensevelir dans leurs sables brûlans, pour briser les fers des captifs abandonnés de leurs frères, et pour réduire la marine de ces pirates à des barques de pêcheurs ? Personne n'ignore que François laissa tomber sur Charles tout le poids de cette glorieuse entreprise; qu'il s'engagea seulement à ne point attaquer son rival tant qu'il y consacreroit ses forces de terre et de mer. On sait que la fortune, jusqu'alors si favorable à l'empereur, l'abandonna dans une circonstance où il méritoit d'en être secondé : tant il est vrai que le Dieu des armées ne daigne pas toujours favoriser les guerres qui paroissent le plus justes, et que sa sagesse n'est pas toujours d'accord avec celle des hommes qui combattent en son nom et pour sa cause !

Si le roi se refusoit à la gloire d'anéantir les ennemis des chrétiens, et de rejeter dans le néant Barberousse, usurpateur des royaumes d'Alger et de Tunis, il devoit au moins sauver sa mémoire du reproche de cruauté, et ne pas souiller ses regards du plus affreux spectacle, en assistant à l'exécution de ces hérétiques que le fanatisme suspendoit au-dessus d'un bûcher

ardent, pour les faire dévorer plus lentement par les flammes (1). Le zèle superstitieux dont il parut animé ne lui concilia point l'affection des Romains, et souleva contre lui la haine des protestans d'Allemagne. Sans doute l'audacieuse hérésie, qui se signaloit par des placards menaçans contre les ministres de la religion, méritoit d'être réprimée, étouffée dès sa naissance; mais c'étoit avec les armes de l'évangile. Il falloit, à l'exemple de Jésus-Christ, bannir, expulser les profanateurs du temple, faire éclater devant eux une juste colère; mais les condamner aux plus rigoureux supplices, jouir de leurs tourmens prolongés, retarder le moment de leur destruction pour multiplier leurs souffrances, étoit-ce là se montrer le digne défenseur de la religion, et paroître imbu des maximes du divin législateur? Une autre inconsé-

(1) En 1535, six hérétiques, convaincus d'avoir affiché à la porte des églises des placards où ils insultoient le saint Sacrement de l'Eucharistie, furent condamnés à être brûlés vifs; et, par un raffinement de barbarie, on se servit d'une perche mobile à laquelle ils étoient suspendus, et que l'on abaissoit et relevoit alternativement au-dessus du bûcher. François assista à ce spectacle. Il mit aussi des entraves à l'imprimerie, parce qu'elle servoit à propager la doctrine des hérétiques.

quence, c'étoit celle de persécuter si cruellement l'hérésie dans ses états, et de s'en déclarer le protecteur en Allemagne et dans la petite république de Genève, qui venoit d'arborer l'étendard de la rebellion contre la puissance temporelle et spirituelle de son évêque. Une nouvelle secte, plus hardie dans la route de l'erreur que celle de Luther, y proscrivoit le sacrifice de la messe, nioit la présence réelle que les protestans avoient jusqu'alors admise comme transitoire.

Arrêtons-nous un instant, et du point où nous sommes parvenus, observons quelle est la situation des puissances de l'Europe. La fameuse Marguerite d'Autriche a payé le tribut à la nature, et ses longs ressentimens contre la France sont ensevelis avec elle. La Flandre est gouvernée par la reine de Hongrie, sœur de Charles. Ferdinand, frère de l'empereur, domine en Allemagne sous le titre de roi des Romains; il a échoué dans le projet de s'asseoir sur le trône de Hongrie, mais il s'est affermi sur celui d'Autriche. Le duc de Gueldre, si long-temps dévoué au parti de la France, s'est assuré la paisible possession de ses états pendant sa vie, par un traité avec l'empereur. Clément VII, qui a été pendant son pontificat le jouet de la fortune, a succombé sous ses coups.

Sforce, qui n'avoit que le vain titre de duc de Milan, est sorti de la vie sans pouvoir et sans gloire. François ne rougit plus de reconnoître Soliman pour son allié, et admet à sa cour l'ambassadeur de ce sultan. Les Suisses, divisés en cantons catholiques et protestans, n'en sont pas moins unis par le sentiment de leur liberté. Henri VIII, concentré dans son île, s'y abandonne à ses voluptés, et se complaît dans l'exercice d'un pouvoir sanguinaire et tyrannique. Barberousse, qu'on peut déjà compter au nombre des puissances depuis que son usurpation est sanctionnée par Soliman, dispute à Doria l'empire des mers. Charles III, duc de Savoie, non content de retenir la portion héréditaire qui revenoit à la mère de François, a la témérité de se déclarer ennemi de la France, et d'opposer une barrière aux troupes qui devoient traverser son duché pour se rendre en Italie.

Cè fut dans cet état de choses que François, voulant tirer une vengeance éclatante d'un parent aussi ingrat que perfide, remit à l'amiral Chabot le commandement d'une armée qui s'empara des places principales du duché, franchit avec célérité le pas de Suze, et alla camper devant Verceil, qui touchoit au Milanès. Antoine de Lève, général de la ligue espagnole et

italienne, se présenta pour défendre le duc de Savoie, qui s'étoit retiré dans cette ville avec tous ses trésors. Le général françois brûloit du désir de se mesurer avec ce vieux guerrier, qui avoit plus d'une fois humilié nos armes; mais il fut retenu par la crainte de déplaire au roi en hasardant une bataille qui pouvoit rompre les négociations entamées avec l'empereur. Cependant une victoire qui paroissoit certaine eût aplani bien des obstacles à une paix définitive; une circonspection timide l'emporta sur une audace salutaire.

Que de détours, que d'artificieuses promesses, que de hauteurs on se fût épargnées de la part de l'empereur, si, au lieu de s'épuiser dans des négociations, on eût tranché toutes les difficultés qu'il faisoit naître avec le fil de l'épée! Pendant qu'il s'obligeoit à donner l'investiture du duché de Milan tantôt à un duc d'Orléans, tantôt à un autre fils de François, il l'offroit à un de ses proches, dont il exigeoit une forte somme d'argent. Il souffloit dans l'âme du nouveau pape, Paul III (1), et des princes de l'Italie, l'aversion des François et la crainte de leur voisinage. Il

(1) Alexandre Farnèse, cardinal d'Ostie, avoit succédé sur la chaire de Saint Pierre à Clément VII le 13 octobre 1534.

s'efforçoit d'attirer près de sa personne l'amiral Chabot, sous le prétexte de traiter avec lui; mais, au fond, pour enlever à l'armée, campée près de Verceil, un chef qu'il redoutoit. Tandis que François, trompé par des écrits insidieux, dégarnissoit ses frontières, négligeoit de lever des troupes en Suisse, on en recrutoit de nouvelles en Allemagne par les ordres de Charles, qui faisoit des emprunts dans toutes les cours, dans toutes les républiques dont il pouvoit séduire la cupidité par d'énormes intérêts. C'étoit par ces sourdes menées qu'il conservoit sur son rival l'ascendant dont il étoit si jaloux. L'impartialité, qui est le premier devoir de l'historien, nous oblige d'avouer que Charles répandoit quelquefois sur sa conduite ténébreuse l'éclat de la grandeur et de l'héroïsme. On pourroit en donner pour preuve le discours aussi noble qu'éloquent qu'il tint dans une audience publique en présence du pape, des cardinaux et des ambassadeurs du roi. Satisfait de l'impression que produisit sa harangue sur tous les auditeurs, il en répandit des copies dans toute l'Europe, et électrisa en sa faveur jusqu'aux protestans, qu'il déclaroit vouloir préserver de la persécution sous l'égide d'un concile qu'il sollicitoit.

Tandis que François, fidèle au traité de

Cambrai, s'égaroit dans la route des négociations, et ne dirigeoit contre son rival que les armes de la politique, celui-ci se disposoit à entrer en France par la Provence ; déjà il calculoit le nombre de ses marches, et demandoit ironiquement à un vieux capitaine combien il y avoit de *journées* pour arriver aux portes de Paris (1). Moins on s'étoit attendu à cette agression soudaine, plus la prudence commandoit de sacrifices pour en arrêter les conséquences. On eut recours à cette tactique des foibles, qui consiste à détruire, à brûler ce qu'on ne peut conserver, à se faire beaucoup de dommages pour nuire à son ennemi. Des villages, des villes, furent ravagées par les mains qui devoient les conserver. De malheureux habitans, qui ne pouvoient se déterminer à abandonner leurs champs, leurs troupeaux, furent moissonnés par le fer des Espagnols, ou brûlés dans

(1) L'empereur fit cette question à la Roche du Maine, qui venoit de défendre la petite place de Fossano avec autant de bravoure que de talent, et avoit obtenu d'Antoine de Lève une capitulation honorable. Si par *journées*, répondit le François, votre majesté entend des *batailles*, il y en aura au moins douze; si cependant l'agresseur n'a pas la tête cassée dès la première. L'empereur ne se fâcha point de cette saillie militaire.

leurs forêts. Le maréchal de Montmorency s'attacha à opposer à Charles une armée qu'il ne pût entamer, et qui, en retardant sa marche, le forçât de consommer ses subsistances. A l'aspect d'un camp bien retranché et duquel sortoit une milice qui sembloit le défier, l'empereur comprit qu'il n'arriveroit pas aussi vite qu'il avoit feint de le croire; et en effet, loin de songer à poursuivre sa route, il ne s'occupa plus qu'à chercher les moyens de rendre sa retraite moins humiliante. Son allié, le prince de Nassau, qui s'étoit proposé de pénétrer en France par la Picardie, échoua au siége de Péronne, défendue par le brave Fleuranges, et rentra honteusement dans la Flandre. Ainsi, cette menace si présomptueuse de soumettre en peu de jours toute la France à sa domination, et cette fastueuse libéralité de terres, de châteaux promis à ses capitaines, se réduisirent à une expédition sans honneur et sans fruit. Mais qu'étoit-ce que cette erreur de l'orgueil, en comparaison de l'accusation d'avoir coopéré à l'empoisonnement du dauphin par l'entremise d'un échanson qui, avant de subir le dernier supplice, déclara qu'il avoit été incité à son crime par deux généraux espagnols, avec lesquels il avoit été mis en rapport par l'empereur. S'il s'agissoit de prononcer sur une pareille accusation, avant de flétrir la

mémoire d'un grand prince par un jugement positif, nous examinerions quel degré de confiance mérite un étranger soumis aux tourmens de la question, dont le crime est évident, et qui peut espérer de retarder l'heure de son supplice en s'associant un illustre complice. D'un autre côté, nous peserions l'intérêt que peut avoir l'officier principal de l'héritier de la couronne à abréger les jours de son maître par le poison; et nous conclurions que si ce Montecuculo ne fut point l'instrument de l'empereur en faisant l'emploi le plus épouvantable des poisons trouvés sur lui, il avoit au moins l'espérance d'en être généreusement récompensé. Dans le doute, absoudre les accusés, voilà l'axiome de la justice; il doit être aussi celui de l'histoire. Ne chargeons donc point la mémoire de Charles-Quint d'un forfait qui lui fut peut-être étranger, et ne présentons à la postérité que des faits incontestables.

François fut redevable à la sagesse du maréchal de Montmorency de la supériorité qu'il reprit sur son rival; et s'il eût eu moins de confiance dans les succès qu'il avoit obtenus en Flandre, la gouvernante des Pays-Bas n'eût jamais levé dans le silence une armée qui fondit sur la ville de Saint-Pol, en détruisit jusqu'aux fondemens, et en extermina la garnison: cette

perte fut suivie de celle de Montreuil. Il est à remarquer que ce Charles, si fameux dans l'histoire, doit la plus grande partie de sa gloire non-seulement à ses généraux, mais encore aux deux princesses auxquelles il a confié le gouvernement de la Flandre. La seconde ne le céda point à Marguerite d'Autriche en politique ni en courage. A peine vit-elle un nouvel orage se former contre la Flandre, qu'elle eut recours à la reine, sa sœur, pour entamer des propositions de paix, et jouer le rôle de médiatrice entre l'empereur, son frère, et le roi de France, son beau-frère.

C'étoit peut-être le moment où François devoit se montrer le moins pressé de mettre bas les armes. Son ennemi avoit échoué dans ses projets d'invasion; la moitié de son armée avoit succombé sous la misère et les fatigues; les millions qu'il avoit empruntés à des intérêts énormes, étoient dissipés; la Savoie et le Piémont, qu'il vouloit faire restituer à son allié, étoient demeurés aux François; Barberousse menaçoit les côtes d'Espagne et d'Italie, ravageoit la Pouille, tandis que Soliman jetoit la terreur en Allemagne. Quoique la position de François fût devenue plus imposante que celle de Charles, ce fut cependant celui-ci qui conserva une attitude plus fière et plus menaçante,

en mettant à la paix des conditions si dures, qu'il fallut se réduire à une trève de quelques mois; ce qui tenoit toujours et les catholiques et les protestans en alarmes, dans la crainte de voir les guerres intestines se renouveler, et leur ennemi commun les frapper d'une égale destruction. Aussi, la modération que François fit paroître dans ses propositions lui concilia-t-elle l'approbation du pape et le suffrage de plusieurs princes de l'Europe, qui lui pardonnèrent ses liaisons avec Soliman, puisqu'il rencontroit dans l'empereur un ennemi si intraitable, et qui sembloit vouloir regagner par sa hauteur ce que la fortune venoit de lui faire perdre.

Cependant Charles ne tarda point à s'apercevoir du mauvais effet que produisoit son éloignement pour la paix, et prêta une oreille plus docile aux conseils du pape, qui ne perdoit jamais de vue l'intérêt de l'église, et se flattoit d'étouffer le schisme sous l'autorité d'un nouveau concile; il parvint même à déterminer l'empereur et François à se rapprocher, en prenant Nice pour centre de leurs conférences. Ce fut là qu'ils ratifièrent les principaux articles d'une trève qui devoit durer dix ans, pendant lesquels Charles et François demeureroient paisibles possesseurs, l'un du Milanès, l'autre de la Savoie et du Piémont. Ainsi fut sacrifiée la sou-

veraineté du duc de Savoie, qui éprouva le sort réservé aux foibles écrasés sous les pas des puissances qui ont intérêt de se rapprocher.

A la même époque, un perfide vassal, qui s'étoit montré de plus en plus indigne du pardon qu'il avoit obtenu, perdit le marquisat de Saluces, et rencontra la mort qu'il alla chercher en combattant contre son suzerain.

Cette longue trève, qui avoit été précédée de tant de difficultés, à laquelle l'empereur avoit opposé tant de lenteurs, tant de défiances, fut sanctionnée par une entrevue à laquelle on étoit loin de s'attendre, et qui paroissoit à peine croyable, même aux yeux des spectateurs. Charles, qui avoit affecté d'éviter de se rencontrer avec François dans les conférences de Nice, où les deux souverains étoient si près l'un de l'autre, changeant tout à coup de pensée, manifesta le désir de voir, d'embrasser son frère : il fait les premières démarches, et s'abandonne sur une galère à la générosité de son ancien captif, qui lui montre la même sécurité; ces deux grands ennemis se tendent les bras, se serrent l'un contre l'autre; la reine Éléonore, témoin de leurs embrassemens, entoure son frère et son époux de ses bras, et mêle ses baisers aux leurs. Tous

les courtisans, à la vue de cette effusion de cœur, manifestent leur surprise et leur joie par mille signes d'allégresse.

La suite prouva qu'il y avoit dans cette démarche de l'empereur plus de finesse que de sincérité. Tout en accusant François de mensonge, de parjure, il connoissoit sa franchise et sa loyauté chevaleresque. Il n'ignoroit pas que s'il avoit quelquefois manqué à ses engagemens, c'est parce qu'ils avoient été contractés sous le poids des fers et de la violence; que s'il résistoit à l'injustice, il accordoit trop à l'amitié; que la politique n'étoit jamais pour lui qu'une arme défensive; que si ses erreurs étoient de lui, ses fautes étoient de son conseil et de ses ministres. Il faut mettre au nombre de celles-là le refus de faire passer à Henri VIII la somme annuelle qu'il lui avoit payée jusqu'alors, conformément au traité qu'il avoit ratifié en sortant de Madrid. En donnant pour motifs à ce refus, que l'honneur réprouvoit, le schisme de Henri VIII et l'excommunication lancée contre lui, on ne sentit pas qu'on exposoit l'allié de Soliman, le défenseur des protestans d'Allemagne, à la honte de se dégrader par une hypocrisie ridicule. Malheureusement, le roi, plus occupé de ses plaisirs que de ses affaires, avoit laissé prendre au maréchal de Montmorency

trop d'ascendant dans le conseil. Les services qu'il avoit rendus enfloient son orgueil; les richesses, les honneurs qu'il accumuloit sur sa tête le rendoient plus exigeant, plus impérieux: les chanceliers Duprat et Dubourg, qui auroient pu contre-balancer son autorité, n'existoient plus. Ils avoient été remplacés par un humble légiste que la protection du maréchal avoit élevé du titre d'avocat à la dignité de chancelier. La reconnoissance du protégé ne permettoit tout au plus que de timides représentations. Il résulta de cette misérable chicane une rupture ouverte entre les rois de France et d'Angleterre: et c'étoit là le grand objet de la feinte réconciliation de l'empereur et de ses avances affectueuses. Si François eût voulu se venger de toutes les dissimulations, de toutes les fourberies de Charles, jamais occasion plus belle ne se présenta. Les Flamands, et surtout les Gantois, accablés d'impôts qu'on exigeoit d'eux pour payer des troupes étrangères, avoient offert d'entretenir une armée à leurs frais, afin d'alléger la charge qui pesoit sur eux. Leur demande avoit été rejetée avec mépris, et leurs plus riches habitans furent emprisonnés. L'indignation s'empara de tous les esprits; des projets de révolte se communiquèrent de ville en ville; on résolut de secouer le joug d'une intolérable

tyrannie, et de rentrer sous la domination françoise. Cette proposition fut transmise au connétable de Montmorency, qui, loin de la communiquer à son maître et de la faire accueillir par le conseil, la révéla à l'empereur.

Il n'étoit plus alors question pour François de voluptés et de plaisirs; il expioit ses infidélités dans les douleurs d'une maladie honteuse, et à laquelle l'inexpérience n'opposoit que des remèdes impuissans. A force de tentatives et d'essais, on parvint, sinon à détruire, au moins à atténuer le mal qui minoit en secret ses jours. Ce fut dans ces entrefaites que Charles, animé du désir de faire rentrer sous son obéissance les Flamands révoltés, fit solliciter, avec son art accoutumé, son passage par la France. Le connétable de Montmorency, toujours dévoué à ce prince, n'eut pas de peine à faire comprendre à François combien il seroit noble et généreux d'ouvrir à Charles l'entrée de son royaume, de recevoir cet hôte illustre avec toute la distinction que son rang exigeoit. Nous ne louerons point le monarque françois de ne s'être pas montré lâche et perfide, de n'avoir point trahi l'hospitalité. Charles, en se confiant à sa parole, en se rendant à sa cour, en arrivant avec lui dans sa capitale, prouva qu'il croyoit à l'honneur d'un grand souverain; et

François, en rejetant le conseil qu'on lui donna de retenir Charles prisonnier jusqu'à ce qu'il eût fourni des otages pour sûreté des engagemens qu'on exigeroit de lui, montra une âme vraiment royale, et bien supérieure à celle qui osoit mettre au jour une pareille pensée. Quoi qu'il en soit, si l'on pouvoit jamais se repentir d'avoir été fidèle aux règles de l'honneur, François auroit pu se reprocher d'avoir ajouté une confiance trop aveugle aux promesses de Charles-Quint, puisqu'à peine celui-ci fut-il hors du royaume, qu'il changea son plan de conciliation, en annonçant l'intention de garder le Milanès, en exigeant qu'on restituât le Piémont et la Savoie à son allié, et en offrant la Flandre, qui seroit la dot de l'infante qu'il se proposoit d'unir au duc d'Orléans. Cette offre, brillante en apparence, étoit une illusion de la politique, puisqu'il falloit d'abord restituer la Savoie et le Piémont, renoncer au Milanès, tandis que le duc d'Orléans n'entreroit en possession de la Flandre qu'à sa majorité, et après un mariage qui pouvoit ne jamais se réaliser. S'en tenir aux articles sur lesquels la trève avoit été fondée, fut le parti qu'on crut devoir prendre; et comme il étoit à craindre qu'après avoir ramené les Flamands à la soumission, et gagné l'affection des princes d'Allemagne,

l'empereur ne déclarât la guerre à la France, on chercha à s'assurer un allié dans la personne de Guillaume de la Marck, duc de Clèves, qui exigea, pour sa garantie contre les dangers auxquels cette alliance alloit l'exposer, la main d'une princesse de France. Pour satisfaire à ce désir ambitieux, François fit violence à l'autorité paternelle en donnant à ce foible souverain la fille du roi de Navarre.

Nous ne perdrons pas de vue les grands événemens qui nous restent à décrire, pour nous occuper des débats qui s'élevèrent entre le connétable de Montmorency et l'amiral Chabot. Toutes ces rivalités, toutes ces accusations réciproques souillent les plus grands personnages, et transforment en ennemis ceux qui devroient toujours s'honorer d'une estime mutuelle (1).

(1) La duchesse d'Etampes, maîtresse du roi, et Diane de Poitiers, maîtresse du dauphin, agitoient la cour en divisant les princes par leurs rivalités, et y créoient deux factions ennemies, dont l'une avoit pour chef l'héritier de la couronne, et l'autre, son frère, le duc d'Orléans. Ces querelles amenèrent le procès de l'amiral Chabot, qui fut condamné, et eut beaucoup de peine à obtenir son pardon du roi; et, par contre-coup, la disgrâce de Montmorency, à qui on avoit plus de fautes politiques à reprocher qu'à Chabot.

A quoi tiennent donc la faveur des rois et les dignités qu'ils confèrent, puisque François eut à peine appris, par un des fous de sa cour, que le dauphin avoit, dans la liberté d'un festin, indiqué les ministres et les grands officiers qu'il honoreroit de son choix, lorsqu'il arriveroit au trône, qu'il s'abandonna à la plus violente colère; fondit, précédé d'archers, dans le salon où s'étoit faite cette indiscrète confidence; maltraita et dispersa tous ceux qui ne s'étoient pas dérobés par la fuite à cet excès d'emportement; destitua le connétable, qui jusqu'alors avoit eu toute sa confiance; livra à la sévérité d'une commission le chancelier Poyet, qui paya bien cher la partialité qu'il avoit montrée dans le jugement rendu contre l'amiral Chabot? Ce premier magistrat, dépouillé de son office et d'une partie de sa fortune, rentra dans le barreau, et y acheva obscurément une vie qui n'étoit pas exempte de reproches.

Après cette courte digression, revenons aux grands intérêts de la monarchie. Loin que l'empereur cherchât à cimenter cette apparente paix dont l'Europe s'étoit flattée, il ne faisoit qu'accumuler ses torts. Deux ambassadeurs françois, Rincon et Frégose, avoient été indignement poignardés par ses ordres, avant de se rendre à la Porte. Ce forfait étoit devenu si évi-

dent, qu'il s'attendoit à une vengeance éclatante. Cependant il n'osoit pas la prévenir par une rupture ouverte. Ce fut sans doute pour faire diversion à l'indignation générale, qu'il conçut le projet d'aller éteindre dans le sang des infidèles la haine qu'excitoient leurs brigandages. Il annonce à l'Italie (1541) qu'il a résolu de porter la guerre dans Alger, et d'y anéantir la puissance de Barberousse. Son aveugle présomption rejeta les conseils de la prudence, qui lui prédit les dangers auxquels il s'exposoit en se dirigeant, dans une saison orageuse, vers une côte hérissée d'écueils. Une horrible tempête dispersa ses vaisseaux. Le calme qui succéda le précipita dans de nouveaux périls. A peine a-t-il touché terre, que l'élément auquel il croit avoit échappé le poursuit, fait flotter ses tentes. L'ennemi, qui voit le désordre de son camp, la terreur de ses soldats, fond sur eux, frappe, détruit ceux qu'il ne peut emmener captifs. Il a voulu délivrer des chrétiens, et n'a fait qu'accroître le nombre des esclaves. Doria, dont il a méprisé l'expérience, vient à son secours, lui ramène des vaisseaux et des vivres. Il est trop heureux d'échapper par une prompte fuite aux horreurs de la famine. Si, sur le vaisseau qu'il montoit, et qui fut long-temps contrarié par les vents, il eût voulu

accuser le ciel d'avoir été favorable aux infidèles, il devoit alors se rappeler le meurtre des ambassadeurs qu'il avoit secrètement fait égorger, se ressouvenir de tous les ordres sanguinaires qu'il avoit voilés d'un zèle hypocrite, et de tous les abus de sa puissance : alors il eût senti qu'une justice divine, à défaut de celle des hommes, s'étoit appesantie sur sa tête coupable.

Tandis que cette malheureuse entreprise abaissoit l'orgueil de l'empereur, Ferdinand, son frère, animoit l'Allemagne, pour l'exciter à réunir toutes ses forces contre Soliman, devenu le dominateur de la Hongrie. La diète de Spire, où les princes s'étoient rassemblés, délibéroit sur les moyens de repousser ce formidable ennemi. François auroit dû s'abstenir d'y envoyer des ambassadeurs, que son alliance avec Soliman rendoit nécessairement suspects. Leurs représentations contre le projet de faire la guerre aux Turcs y furent si mal accueillies, qu'ils se hâtèrent de revenir en France. Alors le monarque françois n'hésita plus à déclarer ouvertement la guerre à l'empereur. Il ne s'agissoit que de savoir sur quel point il la porteroit : rentreroit-on en Italie pour ressaisir le Milanès, ou s'avanceroit-on seulement vers les villes de la Flandre et de l'Espagne ? Ce dernier parti parut le plus sage, quoique bien opposé à

l'avis de Guillaume Dubelay qui, par sa belle défense du Piémont, méritoit une grande confiance.

Trois armées furent levées comme par enchantement. Le commandement de l'une fut donné au duc de Vendôme, celui de la seconde au duc d'Orléans, et la troisième au dauphin, que le roi se proposoit de soutenir de sa valeur. Des villes prises aussitôt qu'assiégées dans les Pays-Bas, furent le prélude de cette première campagne. L'armée qui avoit été dirigée vers les murs de Perpignan ne fut pas aussi heureuse. Charles, averti de l'invasion des François, eut le temps de jeter dans cette ville bien fortifiée les débris des troupes qu'il ramenoit d'Alger.

Nous avons, dans le cours de cette histoire, trop long-temps vu François sous les traits d'un guerrier; envisageons-le sous un aspect bien différent. C'est à la Rochelle qu'il faut le contempler pour le considérer dans toute sa gloire; c'est là qu'il se montre tout à la fois monarque et père. Les Rochelois ont osé lever l'étendard de la révolte, chasser une garnison que leur commandant y avoit fait entrer pour sa sûreté; maltraiter, mettre en fuite des commis qui venoient percevoir un droit établi sur les marais salans. François arrive précédé d'un nombreux détachement : tous les bourgeois ont été

désarmés, consignés dans leurs maisons; un échafaud est dressé dans la place publique. Le monarque s'y place, et c'est de cette élévation qu'il va faire entendre le jugement qui fait déjà frémir tous les habitans. Cependant des officiers municipaux, prosternés par terre, élèvent des mains suppliantes; des orateurs, auxquels on a permis de parler, n'essaient pas de justifier les séditieux : ils ne réclament que clémence et bonté. Alors le souverain juge, dont l'aspect paroissoit si sévère, se calme et s'adoucit; il se contente de faire sentir aux coupables l'énormité de leur faute, la vengeance qu'il pourroit en tirer; puis, s'abandonnant aux mouvemens d'un cœur généreux et paternel, il leur déclare qu'il accorde un pardon absolu à tous les habitans, et qu'il se confie tellement à leur amour et à leur reconnoissance, qu'il va donner des ordres pour faire retirer toutes ses troupes, et ne veut pas avoir d'autre garde qu'eux. Il daigne demander aux officiers municipaux un festin auquel il assiste, et qui se termine par des danses au milieu desquelles il se mêle. Il est plus aisé de sentir que de peindre ce passage subit de la terreur à la joie. De toutes parts on n'entend que des cris d'allégresse; l'air retentit de tous les vœux d'amour qui s'échappent de toutes les âmes.

Pourquoi faut-il que nous ayons si rarement l'occasion de retracer des scènes aussi honorables à la puissance des souverains ? Pendant que les deux plus grands princes de l'Europe se montroient sous des dehors menaçans, et avoient repris l'un contre l'autre l'attitude guerrière, Paul III, qui se proposoit d'étouffer l'hérésie et de ramener les protestans au sein de l'église, convoqua le fameux concile de Trente, et adressa à Charles et à François l'invitation de s'y faire représenter, par une bulle qui donna lieu à une guerre de plume entre ces deux princes animés d'une jalousie sans cesse renaissante. A cette même époque, où il s'agissoit de réprimer l'erreur audacieuse de Luther, une autre, plus téméraire encore, sortit du cerveau de Calvin (1), qui alla s'établir à Genève, où la religion catholique romaine étoit obscurcie du voile de l'hérésie : ce fut dans cette ville qu'il se créa une domination spirituelle, et s'efforça de renverser toute la hiérarchie sacerdotale.

(1) Jean Chauvin, connu sous le nom de Calvin, étoit fils d'un tonnelier de Noyon, où il naquit en 1509. Il étoit bien plus instruit que Luther; aussi donna-t-il plus de corps et de suite à sa doctrine. Au reste, sa principale erreur, qui consistoit à nier la *présence réelle* dans l'Eucharistie, étoit déjà ancienne dans l'église.

Cependant la saison eut à peine permis de reprendre les hostilités, que François se montra à la tête d'une armée qui pénétra dans le Hainaut, et s'empara de la ville de Landrecie, que ses habitans avoient délaissée. Le temps qu'il employa à fortifier cette ville donna à Charles celui d'aller attaquer le duc de Clèves, qui fut bientôt forcé de s'humilier devant son vainqueur, pour conserver une partie de ses états. François, qui ne lui pardonna point cet acte de foiblesse, avoit à se reprocher de ne lui avoir pas envoyé des secours toujours promis et trop long-temps attendus. Il crut le punir en lui refusant la princesse de Navarre, avec laquelle il étoit fiancé, et qui, après avoir épousé Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, donna le jour au meilleur de nos rois.

Malgré la supériorité de son armée, Charles ne put parvenir à reprendre Landrecie, et François eut la gloire de voir son ennemi s'éloigner d'une place dont il se croyoit déjà le maître, et refuser de se mesurer avec un rival qui l'avoit appelé au combat. Mais sa joie fut bientôt troublée par les revers qu'il éprouva en Italie, puisque toutes les villes qu'il avoit conquises dans le Piémont lui furent enlevées, et que les secours que Barberousse lui apporta par l'ordre de Soliman lui furent plus onéreux qu'utiles. Enfin,

comme si la vie de ce prince ne dût être qu'une chaîne de succès et de contradictions, ses efforts pour susciter à Henri VIII de nouveaux embarras dans son île, et paralyser son alliance avec l'empereur, furent infructueux, puisque Jacques V, qu'il avoit déterminé à déclarer la guerre au roi d'Angleterre, abandonné de sa noblesse, se réfugia dans un de ses châteaux où il mourut de douleur.

Henri, qui pouvoit dès lors réunir l'Écosse à l'Angleterre, préféra de respecter les droits de l'héritière de cette couronne, pour la placer sur la tête d'Édouard son fils en l'unissant à cette jeune princesse.

Bientôt la France vit presque toute l'Europe conjurée contre elle : les princes de l'Allemagne, catholiques et protestans, le schismatique Henri et Paul III oublièrent leurs divisions pour réunir toutes leurs forces et en écraser l'allié de Soliman. Cependant François, pour faire tête à tant d'ennemis, n'avoit ni argent ni moyens de s'en procurer. Ses troupes en Italie n'étoient pas payées depuis long-temps, et la ville de Carignan, que les Impériaux lui avoient enlevée, et qui étoit alors assiégée par le duc d'Enghien, étoit sur le point d'être ravitaillée par un ennemi supérieur en forces, si l'on ne hasardoit pas de lui livrer une bataille. Le conseil du roi,

que d'Enghien chargea Montluc d'aller consulter, opinoit pour la retraite; mais ce brave Montluc parla devant le roi avec tant de force et de chaleur des bonnes dispositions de l'armée; de tous les inconvéniens, sans parler de la honte, qui résulteroient de la retraite de si belles troupes, sans avoir combattu, que le roi après avoir invoqué le ciel permit la bataille, en chargeant Montluc de dire à tous les capitaines qu'il leur remettoit le sort de la France, et se reposoit de tout sur leur valeur. En courant porter cette nouvelle au général françois, Montluc arriva accompagné de l'élite de la noblesse. Aussitôt d'Enghien marche au-devant du marquis Duguast, qui, dans sa présomption et se croyant sûr de la victoire, avançoit de son côté, faisant traîner à sa suite un char rempli de chaînes pour les captifs que lui promettoit son audace. La fameuse bataille de Cérizoles (14 avril 1544) détruisit bientôt ses espérances; les bataillons espagnols furent enfoncés, la cavalerie napolitaine fut dispersée, et le champ de la victoire fut jonché de quinze mille Espagnols, qui s'étoient flattés de triompher de l'armée françoise. Si le duc d'Enghien eût pu conserver sa troupe victorieuse et recevoir de France l'argent qu'il demandoit, il n'eût pas tardé à reprendre le Milanès, et à voir l'Italie tremblante soumise à

la domination françoise. Mais devoit-on sacrifier à une conquête éloignée le salut de l'état? Non-seulement le duc d'Enghien ne reçut point l'argent qu'il sollicitoit, mais on rappela encore la plus grande partie des troupes qui étoient sous ses ordres. C'étoit ainsi que des circonstances impérieuses faisoient disparoître la perspective la plus brillante.

QUATRIÈME DISCOURS.

Succès de Charles V en Champagne. — Accommodement avec ce prince. — Le dauphin délivre Montreuil assiégée par les Anglois, et force Henri VIII à se rembarquer. — Paix entre la France et l'Angleterre. — Conduite des puissances à l'égard des hérétiques. — Guerres en Allemagne. — Bûchers en France. — Charles investit son fils du duché de Milan. — Mort de Henri VIII. — François Ier le suit de près, en recommandant à son fils de ne point appeler le connétable de Montmorency au conseil, et de se défier de l'ambition des Guise. — Protection qu'il accorde aux sciences et aux lettres ; fondation du Collége royal. — Parallèle de François Ier et de Charles V.

Il y a des règnes où l'on ne voit que la nation; il y en a d'autres où l'on ne remarque que le souverain : dans ceux-ci, les sujets se découvrent dans un enfoncement plus ou moins éclairé, tandis que le prince est toujours sur le premier plan, et attire sur lui seul tous les regards. De ce nombre est le règne de François Ier. C'est toujours lui que l'on voit, soit qu'à cheval sur l'affût d'un canon il attende le jour pour renouveler le combat qui lui donnera la victoire à

Marignan ; soit que, retenu captif à Madrid, il s'efforce de lutter contre la puissance de sa destinée ; soit que, dans un lit de justice, il déploie tout l'appareil de la souveraineté ; soit enfin que, du haut d'un trône élevé sur une des places de la Rochelle, il ramène la joie et la sécurité dans l'âme de tous les habitans.

Que n'est-il possible au génie du peintre de fixer sur la toile la scène qui se passa au conseil du roi, lorsque l'envoyé du duc d'Enghien vint solliciter, au nom de son général, la permission de combattre sous les murs de Carignan le général espagnol qui s'avançoit pour forcer les François à la retraite ! Les hommes les plus sages opinoient pour ne pas exposer au hasard d'une bataille une armée devenue si nécessaire, et dont la déroute entraîneroit les conséquences les plus funestes. François, retenu par la prudence des uns, entraîné par l'impétuosité de Montluc, se découvre, élève les mains vers le ciel, le conjure de l'inspirer, et après quelques instans de recueillement, comme s'il eût été éclairé par une divinité, autorise le duc d'Enghien à livrer cette bataille désirée de toute l'armée. Montluc, fier de son triomphe, s'élance transporté de joie, emmène à sa suite une multitude de chevaliers qui vont cueillir les lauriers de la victoire. Mais voyons maintenant si quel-

ques nouveaux traits d'héroïsme et de grandeur ne mériteroient pas aussi d'être transmis à la postérité par la plume de l'histoire ou par le pinceau du génie. Les menaces que Charles avoit faites de pénétrer en France et de jeter la terreur dans la capitale ne furent pas vaines. Déjà quelques villes de la Champagne étoient tombées en son pouvoir (1); et l'épouvante s'étoit tellement emparée des Parisiens à la vue des villageois qui accouroient avec leurs femmes et leurs enfans pour trouver un asile dans leurs murs, que la justice fut interrompue, que toutes les boutiques, que tous les ateliers se fermèrent. Déjà les plus riches habitans alloient au loin chercher une retraite où ils pussent mettre leurs richesses à l'abri du pillage. Le roi, qui ne partageoit pas cette crainte, s'efforçoit de la dissiper par ses ordres et par ses discours. S'il n'eût eu que Charles à combattre, l'armée qu'il avoit rassemblée lui inspiroit assez de confiance pour rejeter la paix qu'on lui proposoit, et dont Charles lui-même éprouvoit le besoin; mais Henri VIII assiégeoit Montreuil et Boulogne,

(1) La prise de Saint-Dizier, défendue par le comte de Sancerre, lui coûta l'élite de ses troupes; et, rebuté de ce premier siége, il pénétra dans le pays sans oser attaquer Châlons.

et il avoit à cœur de les délivrer. Ce fut cette considération qui l'engagea à prêter l'oreille aux propositions d'un nouvel accommodement, qui avoit toujours pour base le mariage d'une fille ou d'une nièce de l'empereur avec le duc d'Orléans, auquel on céderoit le Milanès.

A peine François eut-il vu l'empereur s'éloigner pour regagner ses états, qu'il enjoignit à son fils de marcher au secours de Montreuil et de Boulogne. Il parvint à sauver la première de ces deux villes; mais il arriva trop tard pour préserver la seconde du malheur de tomber au pouvoir des Anglois. A son approche, Henri se rembarqua, et ne rentra dans son île qu'à travers bien des dangers. Ainsi, ces deux grands ennemis, qui s'étoient déjà partagé la France, ne recueillirent de leur armement dispendieux que le triste avantage d'avoir incendié quelques villes, détruit des moissons, et laissé une garnison à Boulogne, qui devoit infailliblement rentrer sous la domination françoise. C'étoit là une bien foible compensation de leurs frais, des soldats qu'ils avoient perdus. Si la haine et l'ambition faisoient ces calculs, que de guerres sanglantes les rois épargneroient à l'humanité!

On a vu que la restitution du Milanès tenoit toujours au mariage du duc d'Orléans avec la fille ou la nièce de l'empereur. Ce jeune prince fut

atteint de la peste; et cet événement, qui n'affligea que le roi, sembloit devoir faire écrouler le dernier traité de paix qui avoit été conclu à Crespi. Mais Charles, satisfait d'avoir mis le roi d'Angleterre aux prises avec celui de France, ne songeoit plus qu'à poursuivre ses hauts desseins sur l'Allemagne. Ce ne fut pas sans peine qu'il apprit que ces deux rois venoient de mettre bas les armes, et que Henri VIII s'étoit engagé à restituer Boulogne et Calais, moyennant quelques millions qui lui étoient devenus nécessaires depuis qu'il avoit épuisé ses trésors dans l'expédition où la politique de Charles l'avoit entraîné. L'empereur n'en continua pas moins de se montrer le réformateur du schisme qui divisoit l'Allemagne en états catholiques et protestans (1). Ceux qu'il accabla de sa puissance durent bien se repentir d'avoir rompu toute alliance avec François. Le roi, de son côté, n'ayant plus de ménagemens à garder avec eux, rendit plusieurs édits qui auroient multiplié les bûchers et fait verser des torrens de sang dans son royaume, si la prudence du chancelier Olivier n'eût enlevé aux tribunaux

(1) La première guerre de religion commença en Allemagne, l'an 1546.

séculiers la connoissance des accusations d'hérésie, qui furent renvoyées aux évêques.

Ce n'étoit ni au zèle aveugle de François, ni au despotisme de Charles, ni même à la sagesse du concile de Trente, que pouvoit être réservée la gloire de ramener à l'unité de principe les trois sectes qui s'étoient séparées de l'église. Paul III, en unissant ses armes à celles de l'empereur, pour écraser le luthéranisme en Allemagne, s'éloignoit trop des maximes du Christ pour en être regardé comme le vicaire. Le calvinisme, qui se propageoit de plus en plus en France, ne pouvoit pas y être déraciné par le fer des bourreaux. Henri VIII, qui avoit fait adopter sa réforme par ses sujets, et s'étoit enrichi de la dépouille des églises, étoit bien loin de vouloir reconnoître une suprématie dont il s'étoit affranchi. Que falloit-il donc pour prévenir toutes les calamités, toutes les fureurs, tous les scandales qui découloient de cette source impure qui corrompit la doctrine la plus douce et la plus salutaire ? Il falloit que la Providence plaçât sur la chaire de Saint Pierre un pontife qui n'eût pour inspiration que le langage sacré de l'évangile; qui ne voulût que le salut des hommes et leur félicité; qui se montrât toujours étranger à leurs passions, et qui leur fît entendre ces paroles : « Nous sommes égale-

» ment convaincus que le fils de Dieu est des-
» cendu sur la terre pour nous réconcilier avec
» le ciel, par un sacrifice qui mérite notre re-
» connoissance et notre amour : exprimons-
» lui ces sentimens si justes par des cantiques
» qui s'éleveront jusqu'à lui. Il n'a demandé
» de nous que de faire le bien en son nom,
» que de nous chérir, que de nous aider mutuel-
» lement : accomplissons ce précepte de toutes
» nos facultés. Ceux-là seront toujours les
» enfans de l'église qui seront dociles à la loi du
» Sauveur du monde, et lui rendront un hom-
» mage sincère. Sans doute ils nous seront
» plus chers encore ceux qui se soumettront à
» notre doctrine, qui croiront tout ce que l'é-
» glise leur enseigne, qui ne s'écarteront pas des
» règles qu'elle leur a prescrites; mais nous
» ne réprouverons pas pour cela les premiers.
» S'ils refusent de se soulager du poids de leurs
» fautes en nous les révélant, nous prierons le
» grand juge de les délier dans le ciel comme
» nous les aurions déliés sur la terre. Nous ne
» ferons jamais usage des armes que celui dont
» nous sommes le vicaire a remises dans nos
» mains, si ce n'est que pour en frapper les bar-
» bares, les sacriléges qui égorgeroient leurs
» frères au nom du Dieu qui a voulu les sauver.
» Si nos richesses, qui ne sont que les dons de la

» piété, excitent l'envie des pervers, nous leur
» déclarons que nous n'en sommes que les
» dépositaires; que c'est le trésor des pauvres;
» que nous n'exigeons ni dîmes, ni offrandes;
» mais que nous recevons seulement ce que la
» piété et la charité nous confient; que si nous
» attachons quelque importance à la pompe
» des cérémonies religieuses, c'est pour qu'elles
» paroissent plus dignes de la majesté du Dieu
» que nous adorons. Des impies ont osé nous
» reprocher de nous attacher servilement à la
» lettre des saintes Écritures; sont-ils bien as-
» surés d'en avoir saisi l'esprit? Ce n'est pas
» à nous qu'il appartient de répandre la lumière
» sur des mystères impénétrables. Que ceux qui
» se sont séparés de nous cessent donc de nous
» outrager : car nous leur rendrons amour
» pour haine, et bénédictions pour injures. »

Une bulle publiée dans ce sens eût ramené plus d'hérétiques, et eût fait déserter plus de temples de protestans que tous les édits menaçans, toutes les sentences de mort et toutes les armées du fanatisme. Et en effet, que résulta-t-il de la violence de l'empereur en Allemagne pour forcer l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse à se détacher de la ligue de Smalcalde? du sang répandu, des villes prises, des terres ravagées, l'abaissement et l'humiliation de ces

princes; une grande inconséquence de la part de François, qui soudoyoit les luthériens en Allemagne, tandis qu'il faisoit brûler les calvinistes en France. Étoit-ce par de semblables moyens que la vérité pouvoit éclairer les esprits et les soumettre à la décision d'un concile?

L'empereur avoit un grand avantage sur ses ennemis. Se sentoit-il plus foible qu'eux? il appeloit la politique à son secours, il s'environnoit de la majesté de la religion, il se présentoit sous l'aspect imposant de protecteur des lois de l'empire et de chef de la diète. Les princes dont il paroissoit défendre les prérogatives le fortifioient, l'environnoient de leurs personnes et de leur puissance. Il se couvroit de l'alliance du pape aux yeux des catholiques, et se paroit du titre de conciliateur aux regards des luthériens. En gagnant du temps il voyoit les forces de ses adversaires diminuer, et les siennes s'accroître. C'est ainsi que la formidable ligue de l'électeur de Saxe et du landgrave de Hesse, qui pouvoit fondre sur lui et le renvoyer en Espagne, sembla se dissoudre, s'évaporer à son approche. Long-temps avant d'attaquer François, il le menaçoit, l'inquiétoit sur plusieurs points, pour lui rendre ses préparatifs de défense plus dispendieux; il paralysoit ses forces par de fausses espérances, par des négociations

insidieuses, par des traités nouveaux qu'il étouffoit en faisant revivre les plus anciens, au risque de rallumer la guerre avec la France. Il disposa du Milanès en faveur de son fils, sous le prétexte que la mort du duc d'Orléans l'affranchissoit de l'obligation de rendre ce duché au roi ou à l'un des princes de son sang. Ce monarque n'eût pas laissé une pareille infraction impunie, si un ennemi plus invincible ne lui eût fait pressentir ses terribles approches. Henri VIII venoit de succomber sous les coups d'une mort imprévue. François étoit à peu près du même âge; mais c'étoit bien moins le poids des années qui l'accabloit, que les effets renaissans de sa déplorable maladie. La sentence de mort que la nature lui prononça n'abattit point son courage. Il rassembla toutes ses forces pour donner au dauphin les conseils de la sagesse et de l'expérience. Lorsqu'on entend répéter les dernières paroles que les rois ont articulées sur leur lit de mort, on regrette toujours que tant de belles maximes, tant d'amour du bien public, tant d'idées bienfaisantes et paternelles s'échappent d'une bouche mourante, et n'aient pas été plus tôt mises en action par le monarque qui les veut inspirer. On diroit que tout le bien qu'ils auroient pu faire de leur vivant est une dette qu'ils chargent leur héritier d'acquitter.

Regarderons-nous comme une inspiration de la sagesse, comme un pressentiment de l'avenir, la recommandation qu'il fit au dauphin de ne point admettre le connétable de Montmorency dans son conseil, et de se défier de l'ambition des Guise (1)?

Après avoir vu ce que nous avons décrit du règne de François, peut-être se demandera-t-on par quelles actions il a mérité de passer à la postérité sous le titre glorieux de restaurateur des arts et des sciences. Mais nous n'avons jusqu'à présent considéré ce prince que sous l'aspect militaire : il nous a, pour ainsi dire, entraînés malgré nous dans toutes ses expéditions lointaines, dans ses marches, dans ses siéges, dans ses entrevues avec les papes, l'empereur, le roi d'Angleterre. Nous nous sommes attachés exclusivement à ses prospérités, à ses revers; et nous n'avons rien dit des édifices qu'il a fait élever et décorer de plusieurs chefs-d'œuvre d'artistes appelés de l'Italie. Nous avons passé sous silence ses généreux sacrifices pour répandre la lumière dans les écoles de l'Université, et éclairer l'instruction publique. Nous n'avons parlé

(1) François I[er] mourut à Rambouillet le 31 mars 1547. On trouva avec étonnement quatre cent mille écus dans ses coffres. L'expérience l'avoit corrigé de la prodigalité de ses premières années.

ni de cette bibliothèque qui a pris naissance par ses soins, qui a reçu depuis un si magnifique développement, ni du collége royal dont il jeta les premiers fondemens; ni des pensions qu'il alloua à des professeurs distingués, tels que le célèbre adversaire d'Aristote, qui faillit à payer de son honneur et de sa liberté la hardiesse de vouloir dissiper les erreurs de l'école. Ne le dissimulons pas, cependant, cette révolution qui se fit dans les arts et dans les sciences sous François, ne fut pas seulement le fruit de son génie : peut-être la France la doit-elle aux guerres d'Italie. En séjournant dans cette contrée où les Médicis, les Léon X, avoient fait fleurir les arts, les François y puisèrent des idées de grâces, de politesse, de perfection, dont ils étoient bien éloignés sous le règne de Louis XI. Ce ne seroit sans doute pas un ouvrage sans intérêt que celui qui auroit pour objet de préciser l'influence qu'ont eue sur la France nos guerres au-delà des Alpes : on reconnoîtroit qu'elles ont amené pour nous les mêmes résultats que la conquête de la Grèce pour les Romains, et la destruction de l'empire d'Occident pour l'Italie.

Peut-être devrions-nous terminer ce discours par un parallèle de François Ier avec Charles-Quint; mais on les a vus trop rapprochés, ou

en opposition, pour n'être pas à même de juger lequel de ces deux rivaux l'emporte sur l'autre. Tous deux braves, ambitieux, jaloux l'un de l'autre, ils ont cherché à se dépasser par des moyens différens. Le premier sembloit mettre sa confiance dans sa valeur, le second croyoit avoir encore besoin de sa politique. François ne vouloit que voir son rival pour aller à lui et le combattre; Charles, sans le craindre, savoit se dérober à son impétuosité: il mettoit tout en œuvre pour parer ses coups, lasser son courage et profiter de l'épuisement de ses forces. Bien moins généreux que son adversaire, il abusoit de ses avantages pour l'accabler et le dépouiller de ses armes; il l'enchaînoit par des sermens, par des otages, parce qu'au fond de son cœur il ne sentoit pas la puissance de l'honneur. Charles étoit plus adroit, François étoit plus loyal. On pouvoit se fier à la parole de celui-ci; on ne pouvoit pas se reposer sur les écrits de l'autre. François étoit trop souvent égaré par ses passions; Charles dominoit jusqu'à son orgueil lorsque son intérêt l'exigeoit. François ne voyoit dans ses projets que le moment présent; Charles étendoit ses regards jusque dans l'avenir. Le premier savoit vaincre et conquérir; le second réunissoit à l'art d'attaquer, la prudence qui conserve les conquêtes.

François sacrifioit à son héroïsme ses trésors et ceux de ses sujets; Charles ne touchoit aux siens qu'après avoir épuisé ceux de ses alliés ou des vaincus. Le fanatisme de François étoit de l'erreur; celui de Charles étoit de l'hypocrisie. On peut reprocher au premier bien des fautes; on peut accuser le second de bien des injustices. François sera toujours le héros des chevaliers et des dames; mais Charles sera placé au-dessus de lui par tous ceux qui jugent du mérite des entreprises et des actions par le succès. Enfin, François termina sa carrière en prince religieux, en père tendre, en roi qui s'occupoit encore du bonheur de ses sujets; Charles, avant d'achever la sienne, s'éclipsa dans un cloître où il ne montra ni la raison d'un sage, ni l'humilité douce d'un chrétien : en abdiquant ses titres, il parut moins vouloir se détacher des grandeurs, que se décharger de leur poids (1).

---

(1) Sous le règne de François I[er], les ravages de bandes de brigands, qui s'étoient singulièrement multipliées en 1534, firent penser au chancelier Antoine Dubourg qu'il pourroit les comprimer par la rigueur des supplices, et il introduisit celui de la roue, dont on trouve quelques traces dans les premiers siècles de la monarchie. Ce furent des navigateurs françois qui remontèrent les premiers le fleuve Saint-Laurent, et firent connoître le continent septentrional de l'Amérique.

François Ier reconnut l'avantage du port appelé encore aujourd'hui *le Havre-de-Grâce*, mais qui ne servoit alors d'asile qu'aux pêcheurs. Il y fonda une ville, à laquelle cependant il ne put réussir à faire porter son nom. On doit remarquer aussi les services qu'Ambroise Paré rendit à la chirurgie, et les progrès qu'il fit faire à cet art utile. Ce ne fut point, au reste, comme on le croit communément, Ambroise Paré qui sauva la vie à François de Lorraine, duc de Guise. Ce prince, dans les tentatives que le maréchal de Biez formoit en 1545 pour reprendre Boulogne aux Anglois, ayant osé arrêter seul un escadron ennemi, reçut au-dessous de l'œil un coup de pique qui lui traversa la tête. Le seul qui osa entreprendre d'arracher le tronçon de l'arme meurtrière fut un médecin de Vendôme, nommé Reinier.

CINQUIÈME DISCOURS.

Henri II. — Il commence par agir contre les avis de son père, et rappelle Montmorency. — Crédit de Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois. — Tableau de la cour de Henri II. — Duel de Jarnac et de la Châtaigneraye. — Esprit public et mœurs féroces du temps. — Incertitude de l'histoire sur les sources de la richesse de la France. — Sa situation politique sous Henri II. — Il poursuit la restitution de Boulogne. — Affaires d'Ecosse. — Marie Stuart amenée en France pour épouser le dauphin. — Charles V se rapproche de Soliman négligé par Henri. — Divisions entre les catholiques, excitées par le concile de Trente. — Occupation par les Espagnols, des duchés de Parme et de Plaisance. — Nouvelle ligue formée par le pape et Henri contre l'empereur. — Paul III tarde peu à se détacher de la France. — Troubles dans les provinces du midi. — Sévérité excessive du connétable dans la poursuite des coupables. — Châtiment de la ville de Bordeaux. — Fêtes à Lyon pour le mariage du duc de Bourbon avec l'héritière de Navarre. — Protestans brûlés parmi les réjouissances publiques. — Expédition contre Boulogne. — Nouvelle guerre avec l'empereur par suite des affaires de Parme et de Plaisance. — Paix avec l'Angleterre. — Édits rigoureux contre les calvinistes de France. — Les luthériens d'Allemagne rejettent l'intérim de Charles V, et demandent la protection de Henri.

— Prise de Toul et de Metz ; invasion de la Lorraine. — Pénurie des finances. — Succès des confédérés en Allemagne. — Danger de Charles, surpris dans Inspruck. — Conférences entre les princes ligués et Ferdinand. — Henri n'y est point appelé. — Traité de Passaw.

Comment les rois pourroient-ils en mourant emporter l'espérance que leurs dernières volontés seront respectées de leurs sujets, lorsqu'elles sont enfreintes, de la manière la plus tranchante, par le fils qui les recueille et succède à leur souveraineté? En vain François recommanda-t-il au dauphin de tenir le connétable de Montmorency éloigné de son conseil, de se défier des Guise, de donner sa confiance à l'amiral d'Annebaut, dont il exalta les services et les vertus : à peine ses yeux furent-ils fermés à la lumière, que Henri II rappela le connétable, fit tomber ses faveurs sur les Guise, dépouilla l'amiral de ses dignités et le bannit de sa cour. Il ne se montra dans ses affections d'accord avec celles de son père, que par l'amour qu'il fit éclater pour la célèbre Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, dont la beauté avoit déjà beaucoup perdu de sa fraîcheur; mais la passion qu'elle avoit inspirée au jeune monarque fut bientôt si évidente, que tous les per-

sonnages jaloux de conserver leurs emplois, ou d'en obtenir de plus élevés, s'empressèrent de lui faire leur cour, et lui rendirent hommage comme à la source de toutes les grâces qu'on pouvoit attendre du roi (1).

Pourquoi faut-il que ces femmes qui prennent tant d'ascendant sur l'âme des princes, se fassent si rarement pardonner par leur conduite le sentiment qu'elles ont inspiré? La duchesse de Valentinois ne chercha point à étein-

---

(1) La réputation de Diane de Poitiers peut, encore mieux que celle d'Hélène, fournir matière aux recherches de la critique, aux dissertations des défenseurs de l'honneur des dames. On conteste sur le prix qu'auroit mis François Ier à la grâce de son père; on contesté sur la nature de sa liaison avec le dauphin. On ne soutiendra pas aujourd'hui, comme on le fit alors, qu'elle dut à la magie son empire sur l'esprit de Henri; mais on peut examiner s'il est assez probable qu'une femme, déjà mère de deux filles nubiles, n'ait employé que les charmes de son esprit pour subjuguer le prince qui s'étoit fait son chevalier. Ses défenseurs remarquent, à son avantage, que des princes de familles souveraines briguèrent l'honneur de devenir ses gendres; que les maisons les plus distinguées s'empressèrent de placer leurs filles à sa cour. Nous nous contentons ici d'indiquer les opinions différentes qui se sont formées sur cette femme célèbre, sans prétendre à les concilier.

dre la haine et les vengeances du connétable; elle ne préserva point Couci-Vervins, commandant de Boulogne, du supplice le plus ignominieux, ni le maréchal du Biez, son beau-père, d'une condamnation aussi arbitraire que flétrissante (1). Ce ne fut point elle qui provoqua l'examen du procès intenté contre les exterminateurs de ces infortunés Vaudois, dont on incendia les demeures, dont on viola les femmes, dont on égorgea les enfans, et qu'on poursuivit comme des bêtes fauves jusque dans les châteaux où ils alloient chercher un asile (2). Les idées de justice et d'humanité

(1) Vervins et du Biez, distingués par leurs services sous le règne précédent, avoient défendu Boulogne et Montreuil contre les Anglois; les bourgeois de Boulogne s'étoient opposés à la capitulation que Vervins avoit crue inévitable pour ne pas exposer la ville à être prise d'assaut. On lui en fit un crime à cette époque, et il porta sa tête sur l'échafaud. Son beau-père ne dut la vie qu'à l'honneur qu'il avoit eu d'armer le roi chevalier.

(2) Les Vaudois, qui étoient sortis de leurs montagnes, et s'étoient répandus dans le Dauphiné et dans la Provence, où leur industrie laborieuse répandoit la fertilité et faisoit faire des progrès à l'agriculture, furent exterminés sous le règne précédent, en 1545. Les barons d'Oppède et de la Garde furent les prin-

étoient étrangères à son cœur. Peu lui importoit la gloire de son jeune amant; elle ne flattoit ses passions que pour en obtenir plus aisément des honneurs et des richesses. Elle n'eut pas honte de recevoir la dépouille des protestans que des lois trop rigoureuses condamnoient à la mort ou au bannissement.

Qu'il étoit peu digne du pouvoir suprême ce prince qui se laissoit dominer tout à la fois par une femme que la France méprisoit, par une reine qui avoit toute la souplesse et la dissimu-

---

cipaux exécuteurs de cette barbarie ordonnée par le parlement de Provence, et à laquelle on fit souscrire le roi, en lui peignant les Vaudois comme dangereux et ennemis du gouvernement. D'Oppède et la Garde firent entourer de troupes la petite ville de Cabrières et le bourg de Merindol, qui renfermoient la principale population des Vaudois. Ces *ennemis* de l'état s'enfuirent presque tous. Leurs habitations n'en furent pas moins incendiées, et eux poursuivis. On reconnoît qu'il périt dans cette exécution au moins quatre mille citoyens utiles. Les terres des seigneurs qui y attiroient les Vaudois comme meilleurs cultivateurs que les autres paysans, ne furent pas épargnées; c'est ce qui donna lieu, sous Henri II, aux plaintes d'après lesquelles on ordonna la révision de cette affaire. Au reste, les deux bourreaux en chef furent acquittés. Il n'y eut de pendu que l'avocat général Guérin, qui fut convaincu d'avoir falsifié des actes.

lation héréditaire des Médicis, par un connétable toujours avide de puissance et de richesses; par des Guise, dont la marche ambitieuse ne confirmoit que trop l'opinion qu'en avoit conçue le feu roi; enfin, par un maréchal de Saint-André, qui ne laissoit jamais échapper une occasion d'agrandir sa fortune et d'étendre ses domaines! Lui ferons-nous un crime, comme l'ont fait plusieurs historiens, d'avoir autorisé, par sa présence, le fameux duel de la Châtaigneraye et de Jarnac? Si le dernier avoit eu l'indiscrétion de révéler la source impure de son opulence, celui qui l'avoit dévoilée n'étoit plus digne de voir le jour, et il étoit permis à l'amitié trahie d'en demander vengeance. Henri, en accordant une grâce que l'honneur outragé sollicitoit depuis long-temps, n'auroit fait que rendre hommage à la première loi de la chevalerie; et peut-être seroit-il à désirer que tous les duels fussent précédés d'un semblable appareil, et qu'ils eussent toujours eu pour excuse une cause aussi légitime : la médisance deviendroit plus rare, et les homicides seroient moins fréquens (1).

---

(1) Gui Chabot de Jarnac et François Vivonne de la Châtaigneraye vivoient dans une grande intimité à la cour, lorsque Jarnac, étalant une opulence au-

Si c'est souvent d'après les règlemens et les lois de circonstance qu'on peut juger des vices du temps et de la morale publique, quelle opinion aura-t-on des François sous le règne de Henri II ? Les assassinats, les vols commis

---

dessus de sa fortune connue, éveilla une curiosité funeste sur les sources de sa richesse. La Châtaigneraye confia au dauphin, comme l'ayant appris de son ami lui-même, que la tendresse plus que maternelle de la belle-mère de Jarnac, fournissoit à toutes ces dépenses. Ce secret honteux fut bientôt divulgué, et parvint jusqu'aux oreilles du père de Jarnac, qui, pour l'apaiser et se défendre, déclara en pleine cour que les bruits que la méchanceté avoit fait courir sur son compte étoient d'indignes calomnies, et que quiconque l'avoit accusé étoit un lâche et un menteur. La Châtaigneraye ne pouvoit, sans compromettre le dauphin, ne pas s'avouer l'auteur du propos. Le défi qui s'ensuivit fut arrêté par François I[er], qui voulut faire prendre à la querelle la couleur d'une étouderie de jeunesse; mais, après sa mort, cette affaire se réveilla. Les femmes excitèrent l'opinion publique contre l'indiscret la Châtaigneraye. Le combat eut lieu à Saint-Germain. Jarnac, malgré son courage, eût succombé sous la force de son adversaire, si, en feignant de plier sous ses coups, il n'eût trouvé le moyen de le frapper au jarret gauche, qui étoit découvert pour la liberté des mouvemens. Il rendit cependant son ennemi vaincu au roi; mais la Châtaigneraye déchira sa plaie, et se fit mourir.

dans les carrefours et sur les grandes routes, par des hommes armés, furent si fréquens, qu'il fallut soumettre les coupables, de quelque qualité qu'ils fussent, à l'épouvantable supplice de la roue, pour arrêter le meurtre et le brigandage. On interdit le port d'armes aux citadins, aux villageois : on enjoignit à tous les habitans témoins d'un homicide, de fermer toute issue aux coupables, de les rechercher dans les églises et dans toutes les maisons, dans tous les palais où ils pourroient se réfugier. On a attribué cette férocité, qui n'est point dans le caractère national, aux relations multipliées que les guerres avoient introduites avec les Italiens. Si l'on parvint à jeter la terreur dans l'âme des assassins, il ne fut pas aussi facile de soumettre la vanité des hommes et des femmes au règlement qui interdisoit un luxe aussi ruineux pour les familles que pour l'état. Les personnes qualifiées et la simple bourgeoisie ne purent se résoudre à sacrifier à la modestie la dorure et les étoffes de soie qui signaloient leur opulence, et les relevoient au-dessus des conditions vulgaires. Et comment n'auroient-elles pas triomphé de l'autorité des lois, lorsque ceux qui en étoient les organes donnoient l'exemple de la désobéissance ? C'étoit au chef de l'état qu'il appartenoit de couper les

branches d'un commerce étranger qui faisoit fleurir les manufactures de l'Italie et pompoit nos richesses. Un roi qui n'auroit voulu porter d'autres étoffes que celles qui auroient été fabriquées dans ses états; qui n'auroit admis à sa cour que des princes, que des seigneurs, que des ministres animés du même esprit, eût opéré un changement plus rapide dans les modes et les costumes, que tous les règlemens somptuaires imaginés par le despotisme.

Un des points de cette histoire que nous avons le plus de peine à éclaircir, c'est d'expliquer par quels moyens la France, qui ne renferme dans son sein ni mines d'or, ni mines d'argent, qui, à l'époque où nous sommes parvenus, ne faisoit que commencer à cultiver le mûrier, qui n'avoit encore que de grossières manufactures, qui tiroit de l'étranger toutes ses étoffes de velours et de soie, pouvoit se procurer une masse de numéraire suffisante pour payer la rançon de ses rois, pour solder une balance de commerce qui devoit toujours être à son désavantage, pour salarier des guerriers mercenaires tirés de l'Allemagne et de la Suisse; enfin, pour étaler aux yeux de la multitude dans les fêtes et les cérémonies publiques, ce luxe de broderie, de bijoux, de pierreries, dont nos historiens nous font des descriptions si pompeuses.

A peine pourrions-nous aujourd'hui égaler le faste qui brilloit à la cour des derniers ducs de Bourgogne; et cependant, que de sources de richesses ne se sont pas ouvertes pour la monarchie, depuis ces règnes où les habits de la noblesse et de la bourgeoisie brilloient d'or et de soie !

Dans la situation où étoit la France à la mort de François, il eût été à désirer qu'elle n'eût pas vu monter sur le trône un prince qui n'auroit hérité que de ses idées chevaleresques, de l'égarement de ses passions, de son ressentiment personnel contre Charles-Quint; qui ne présumât pas assez de son autorité pour se flatter d'asservir les opinions religieuses par des édits, par la terreur des supplices, et par le zèle irréfléchi des prêtres. Il eût fallu, pour le bonheur de l'état, que le sceptre eût été remis dans les mains d'un prince assez sage pour se reposer sur le traité de Crespi, et ne s'occuper que de réparer les désastres de la guerre. Il auroit commencé par examiner la situation des finances; il eût gémi sans doute en voyant que, malgré l'accroissement prodigieux des subsides et des taxes sous le règne de son prédécesseur, l'état étoit surchargé de dettes et d'emprunts onéreux, tandis qu'avec un revenu bien inférieur Louis XI avoit laissé des sommes consi-

dérables dans ses épargnes. Éclairé de l'expérience du chancelier Olivier, il auroit ramené la magistrature aux principes de justice, et circonscrit la puissance des parlemens dans ses véritables limites; il se seroit environné d'hommes animés de l'amour de leur patrie, qui lui auroient fait comprendre que les grâces accordées exclusivement à un petit nombre de favoris, loin de tourner à l'avantage de l'état, lui sont toujours préjudiciables, parce qu'elles portent le découragement dans l'âme de la multitude. « Ce ne sont pas, lui auroient-ils dit, vos » courtisans qui constituent la force de vos ar- » mées; ce ne sont pas eux qui multiplient les » productions de la terre : ils dédaignent de » rendre la justice dans vos tribunaux; ce ne » sont pas eux qui exportent chez l'étranger » les fruits de l'industrie : ils n'exercent pas les » arts libéraux, ils ne répandent pas l'instruc- » tion dans les villes. S'ils sollicitent de riches » prélatures, ce n'est pas pour faire propager » les vérités de l'évangile, et ennoblir le minis- » tère auguste dont ils seront revêtus; c'est » pour en pomper les richesses et absorber le » patrimoine des pauvres par un luxe scanda- » leux. Que les seuls titres à vos bontés soient » les services rendus à l'état; qu'elles ne soient » jamais des faveurs, mais toujours de justes

» récompenses. Laissez l'ambitieux empereur » aux prises avec les princes protestans : s'il en » triomphe, leur cause, que vous ne devez ni » protéger ni défendre, pour être d'accord avec » les principes que nous professons, sera à jamais perdue. S'il succombe, vous profiterez » de sa foiblesse pour revendiquer vos droits » légitimes. Fermez l'oreille aux insinuations » d'un pape, qui veut vous remettre les armes » à la main bien moins pour les intérêts de » votre couronne que pour arrêter une domination dont il est effrayé. Les papes changent ; mais leur politique est toujours la » même. »

Comme il n'entroit point dans la destinée de Henri II d'entendre et d'écouter de semblables avis, son règne sans éclat fut une suite de fautes et d'inconséquences. Nous allons le voir développer son courage héréditaire sans savoir tirer avantage de ses succès ; exposer ses états à des invasions désastreuses; n'acheter la paix que par des sacrifices honteux et des alliances que le salut du royaume pouvoit seul excuser.

Pour apprécier avec justesse l'administration de Henri II, il faut observer la position dans laquelle il se trouvoit à l'égard des puissances étrangères. Le jeune Édouard, qui avoit succédé à Henri VIII, étoit sous la tutelle du duc

de Sommerset son oncle, digne, par ses vertus militaires et sa politique, de tenir les rênes de l'état qu'il gouvernoit sous le nom de protecteur. Deux grands objets l'occupoient : le premier, de consolider pour son pays, par des travaux militaires, la possession de Boulogne, pour avoir un pied assuré sur le territoire de la France ; le second, d'unir son pupille à Marie Stuart, héritière du royaume d'Écosse, afin d'éteindre dans cette alliance les divisions de ces deux états, que nos rois avoient armés si souvent l'un contre l'autre en faisant passer de l'argent et des troupes au plus foible ; secours qui n'avoient presque jamais servi qu'à inspirer une confiance téméraire aux vaincus.

Le roi, auquel la ville de Boulogne devoit être remise après l'expiration de huit années déjà presque écoulées, et pendant lesquelles on avoit payé les deux millions d'écus promis à Henri VIII, ne négligea rien pour assurer cette restitution, et il devoit s'en tenir là (1). Mais la

---

(1) A la faveur de la cérémonie de son sacre (28 juillet 1547), Henri rassembla une escorte si nombreuse et si brillante, qu'elle pouvoit passer pour une armée. Il visita, ainsi accompagné, les côtes de Picardie ; fit fortifier Ardres pour tenir en respect les garnisons de Boulogne et de ses forts, et ordonna en

politique ne sait pas s'arrêter dans la profondeur de ses desseins. L'alliance de l'Angleterre et de l'Écosse alarma le conseil de Henri II, en lui montrant dans l'avenir un ennemi trop redoutable ; on mit tout en œuvre pour la prévenir. Une armée passa en Écosse, sous la conduite d'André de Montalembert, seigneur d'Essé, qui, par la bonne discipline qu'il établit, et ses talens militaires, reconquit les places dont le duc de Sommerset s'étoit emparé. La main de Marie Stuart, encore enfant, fut demandée pour le dauphin; et cette princesse, à peine âgée de six ans, fut embarquée à l'insu des Anglois, et entra heureusement dans le port de Brest, qui ne la mit que pour un temps à l'abri des écueils contre lesquels sa vie orageuse devoit être brisée.

Depuis les revers de François Ier, son successeur n'avoit plus qu'une foible influence sur les états de cette contrée qui courboit une tête humiliée sous le vice-roi de Naples et les gouverneurs de l'empereur. Soliman, ce fidèle allié de François, s'étoit refroidi envers son fils, qui avoit trop négligé de ménager sa prépondé-

---

outre la construction d'une petite place d'armes, qui, dominant les travaux des Anglois, les rendoit presque inutiles.

rance, tandis que l'empereur s'étoit abaissé jusqu'à mendier son affection, et à devenir son tributaire pour prix de l'abandon qu'il lui feroit de ses prétentions sur la Hongrie. Pour maintenir la paix en France et y ramener l'ordre et l'abondance, il suffisoit donc à Henri de détourner ses regards de dessus l'Allemagne, de ne plus songer à des conquêtes au-delà des Alpes, de laisser Soliman courir à la conquête de la Perse, de combattre l'hérésie, non pour complaire au pape, mais pour extirper de ses états des germes de discorde. Les seules armes qu'il eût dû lui opposer, c'eût été l'exemple d'une vie religieuse, la pureté des mœurs, la protection accordée aux dignes ministres de l'évangile, des encouragemens aux orateurs qui auroient fait briller la vérité dans les chaires, et se seroient abstenus d'un zèle incendiaire. La discipline militaire qu'il auroit entretenue dans ses armées, les récompenses qu'il auroit répandues sur tous ceux qui avoient signalé leur valeur dans les combats, eussent élevé au sein de l'état un colosse de puissance qui l'eût rendu redoutable à tous ses ennemis. La dégradation de l'électeur de Saxe (1), l'empri-

(1) Jean-Frédéric, duc de Saxe, vaincu et pris à Muhlberg, en essayant d'effectuer une sage retraite

sonnement du landgrave de Hesse, traîné au char du dominateur de l'Allemagne (1), ne lui

devant les troupes qui l'avoient coupé, se vit condamné à perdre la tête. Il refusa d'abord de sauver sa vie par les cessions qu'on exigeoit de lui; mais, fléchi par les prières de tout ce qui lui étoit resté fidèle, et convaincu lui-même qu'une résistance impuissante ne feroit qu'aggraver le malheur de sa famille et de son pays, il renonça à son électorat que l'empereur promit au duc Maurice de Saxe, gendre du landgrave de Hesse, dont les talens lui étoient alors d'une grande utilité.

(1) L'emprisonnement du landgrave de Hesse offrit quelque chose de plus odieux que le sort qu'on faisoit éprouver à l'électeur. Attiré à la cour par un traité solennel qui le soumettoit aux plus dures humiliations, mais qui paroissoit lui assurer la liberté, ce prince subissoit, sans murmurer, la loi du plus fort, lorsqu'après avoir imploré sa grâce aux genoux de l'empereur, on lui déclara qu'il étoit prisonnier. Indigné, il veut recourir à l'acte, et on lui montre, à la faveur d'une équivoque grammaticale, qu'on lui avoit promis de ne pas le mettre en prison *perpétuelle*; et qu'on s'étoit par conséquent réservé le droit de le détenir temporairement. Cette perfidie, dont Maurice avoit été l'instrument involontaire, prépara l'inimitié qui éclata par la suite entre lui et Charles. De ce moment, celui-ci ne mit plus de bornes à son orgueil. Il convoqua une diète à Augsbourg, où il annonça qu'il contraindroit le pape à rétablir le concile de Trente.

enlevoient point des alliés sur lesquels il dût compter, puisqu'ils avoient rejeté la protection de François et outragé ses ambassadeurs. Il ne falloit que se confier au temps et à l'inconstance de la fortune, pour voir cet astre de gloire dont il étoit jaloux s'éclipser et s'éteindre.

Telles étoient les circonstances extérieures d'après lesquelles le roi de France devoit former son système politique. Dans ce même temps le concile de Trente, assemblé depuis le 13 décembre 1545, et qui avoit pour objet de ramener la paix au sein de l'église, étoit devenu un sujet de division parmi les catholiques. François I[er], inquiet de l'ascendant que prenoit Charles-Quint sur cette grande assemblée, avoit proposé au pape de la soustraire à son influence en transportant le concile dans un lieu moins dépendant de l'empereur. Le pontife, tout en partageant les craintes du monarque, redoutoit et la résistance des évêques et les effets de la colère de Charles. On imagina, pour ne pas compromettre la dignité du chef de l'église, d'engager le concile à ordonner lui-même sa translation; on rassura le pape contre la puissance de l'empereur par des traités; on gagna son esprit par les faveurs versées sur sa famille; et ses légats, secrètement instruits de ces arrangemens, effrayèrent les pères du concile des

dangers d'une contagion qui se développoit autour de Trente, et en entraînèrent une partie qui vint avec eux s'installer à Bologne, tandis que l'autre, bravant le fléau qui avoit servi de prétexte à cette brusque translation, demeura fixée dans la ville où s'étoit faite l'ouverture du concile. Après la mort de François Ier, le pape sut déterminer Henri à suivre le projet de son père, et à ne reconnoître pour canonique que l'assemblée de Bologne. Charles, vainqueur des princes allemands, bravoit et dédaignoit les sourdes menaces de la cour de France, exigeoit impérieusement la réunion des prélats de Bologne à ceux de Trente, tandis que les protestans ne vouloient se soumettre ni à l'une ni à l'autre de ces assemblées, tant que leurs ministres n'y seroient point admis pour y défendre leur doctrine : cependant elle avoit été proscrite par une censure amère.

Sur ces entrefaites, Pierre-Louis Farnèse, à qui le chef de l'église avoit donné le jour, et qui scandalisoit l'Italie par ses débauches, s'étoit rendu tellement odieux aux peuples de Parme et de Plaisance, dont il étoit le souverain, que des conjurés le poignardèrent, et suspendirent son cadavre à une fenêtre du palais, pour exposer la victime de leur haine aux regards du peuple irrité. Pour se soustraire à la punition qu'ils

méritoient, ils ouvrirent leurs portes à une garnison espagnole, qui les couvrit de sa protection ; ce qui fit présumer qu'ils avoient confié leur projet au gouverneur du Milanès et au lieutenant général de l'empereur, jaloux de posséder les deux duchés dont le pape avoit voulu enrichir et décorer sa famille.

Dans cet excès d'affliction, la cause de l'église fut perdue de vue. L'empereur oublia qu'il avoit donné une de ses filles naturelles au fils du duc de Parme, et que son gendre devoit, au moins à ce titre, hériter des états de son père. Paul ne se ressouvenoit plus qu'il étoit le père de tous les fidèles, et que parce qu'il avoit perdu un des enfans que la nature lui avoit donnés, il ne devoit pas pour cela risquer le salut de tous ceux que la religion lui avoit confiés. Dans l'égarement de sa douleur, il voulut quitter l'Italie, et parut disposé à venir chercher un asile en France, où le monarque lui promettoit respect et protection. En suivant ce parti, c'étoit abandonner à Charles la domination entière de l'Italie et sur le temporel et sur le spirituel. Quelle résistance lui opposeroient les prélats transférés à Bologne ? Ceux qui avoient persisté à demeurer à Trente malgré les ordres du pape, ne deviendroient-ils pas les dociles instrumens de leur protecteur ? Pour parer à cet inconvé-

nient, on n'imagina rien de plus sage que de former une nouvelle ligue contre l'empereur, dans laquelle on feroit entrer les Vénitiens, le corsaire qui avoit succédé à Barberousse, des bannis du royaume de Naples. C'étoit avec de pareils instrumens que le chef de l'église et qu'un roi très-chrétien vouloient faire triompher la cause de la religion! Dans leur égarement, ils se flattoient d'opposer des limites à l'ambition d'un empereur qui venoit de soumettre l'Allemagne par la force de ses armes, et osoit élever un nouveau tribunal en matière de foi, dont les décisions auroient, par intérim (1), force de loi contre l'autorité du concile.

---

(1) Le fameux édit de l'empereur, connu sous le nom d'*intérim*, offroit provisoirement aux luthériens une espèce de transaction sur les points qui faisoient l'objet de leur contestation avec les catholiques. On leur accordoit presque toutes les réformes qui ne tenoient qu'à la discipline, telles que le mariage des prêtres, la communion sous les deux espèces; et quant aux questions de dogme, on avoit enveloppé ces articles d'expressions vagues auxquelles les deux partis pouvoient également attacher les idées qui leur convenoient. C'étoient des espèces de formules d'après lesquelles les opinions pouvoient passer pour conciliées, pourvu qu'on ne provôquât point de part ni d'autre des définitions exactes, des explications rigoureuses. L'em-

Paul III se faisoit si peu d'illusion sur les suites de l'alliance qu'il avoit contractée avec Henri II, qu'il ne tarda pas à rechercher la bienveillance de l'empereur. Il laissa se dissoudre le fantôme de concile de Bologne au moment même où le roi entroit en Italie; et ce prince, abandonné à ses seules forces, reconnut bientôt qu'il eût été plus prudent d'entretenir la paix dans ses états, que d'aller porter ses armes chez l'étranger. En effet, à peine étoit-il arrivé sur le théâtre où il se proposoit de renouveler la guerre, qu'il apprit qu'une affreuse sédition s'étoit allumée dans les provinces du midi; que les percepteurs de l'impôt du sel avoient été massacrés; qu'un soulèvement général avoit armé la populace de Bordeaux; que le commandant de cette ville avoit été égorgé. Malheureusement, le roi remit au connétable le soin de châtier les séditieux. Cet homme, fier et intraitable, ne se laissa point fléchir par le repentir des coupables, et punit avec une aveugle sévérité les magistrats qui, au risque de devenir victimes de la fureur populaire, avoient em-

---

pereur fit adopter en Allemagne, de sa pleine autorité, cet intérim qui plaisoit peu à la cour de Rome dont il respectoit peu l'autorité.

ployé tous leurs efforts pour l'apaiser (1). Pour donner une idée du caractère que déploya dans cette circonstance le dépositaire de la vengeance du souverain, il nous suffira de dire qu'il rejeta avec dédain les clefs que les échevins de Bordeaux vinrent lui offrir, et qu'en leur montrant les canons qui le suivoient il leur dit : *Voilà les clefs avec lesquelles je saurai ouvrir vos portes;* qu'après avoir frappé tous les habitans de terreur par un grand appareil militaire, il exigea que les officiers municipaux, sans autres instrumens que leurs mains, écartassent la terre qui couvroit le corps du lieutenant du roi, que des religieux avoient enseveli secrètement, et leur enjoignit de le porter dans la cathédrale pour y recevoir une sépulture honorable; qu'il ordonna qu'on démolît l'hôtel de ville, et qu'on élevât sur ses ruines une chapelle expiatoire; qu'il destitua tous les officiers du par-

(1) Le président la Chassagne, qui avoit longtemps contenu les séditieux, et qui, n'ayant pu empêcher le meurtre du lieutenant général Tristan de Monneins, en punit les auteurs en feignant de recevoir de leurs mains le commandement dont il ne se servit que pour les dissiper et ramener l'ordre, fut mis aux fers, poursuivi devant le parlement de Toulouse, qui crut lui faire beaucoup de grâce de le décharger d'accusation.

lement, fit détacher toutes les cloches qui avoient appelé les séditieux, pour être converties en canons; que plusieurs gibets furent dressés, où cent des principaux citoyens expirèrent ignominieusement; enfin, qu'après avoir dépouillé la ville de Bordeaux de tous ses priviléges, il en condamna les citoyens à une amende exorbitante.

Tandis que cette ville et toutes les autres accusées d'avoir pris part à la sédition, gémissoient dans le deuil, les fêtes les plus brillantes éclatoient à Lyon pour y célébrer le retour du roi et de sa cour. Le mariage de l'héritière de Navarre avec Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, venoit de mettre le comble à la joie publique. La reine de Navarre, Marguerite, sœur de François Ier, si célèbre par les productions trop licencieuses d'un esprit naïf et enjoué, fut la seule que cette alliance pénétra de douleur, parce qu'elle éteignoit le fol espoir qu'elle avoit conçu de remonter sur le trône à la faveur de la protection de l'empereur.

Au milieu de ces fêtes et de cette allégresse, où figuroit Henri, son esprit méditoit la guerre, et il se complaisoit dans les simulacres qu'on lui en offroit tous les jours. Ce fut surtout à Paris qu'il prit plaisir à les multiplier, parce qu'ils animoient ses guerriers. Dirons-nous encore, à la honte de ces temps d'ignorance et de

fanatisme, qu'on ne rougissoit pas d'éclairer ce spectacle d'ivresse et d'enchantement par la flamme des bûchers où l'on précipitoit une multitude de protestans, conservés dans les prisons comme des objets destinés à l'émotion d'une populace avide de ces horribles exécutions. Détournons nos pensées de ces tristes images que nous nous trouverons trop souvent dans la nécessité de faire reparoître. Suivons plutôt Henri dans son expédition contre Boulogne (1549). Déjà tous les forts qui défendent les approches de cette ville sont tombés au pouvoir des François; l'Angleterre, qui vient d'éprouver leur valeur en Écosse, qui a vu une de ses flottes dispersée et détruite par celle de son ennemi, craint déjà que cette ville, à laquelle elle attache un grand prix, ne soit réduite à une humiliante capitulation. Elle invoque en vain le secours de l'empereur, qui refuse d'entrer dans cette querelle : elle ne cherche plus alors qu'à échapper à la honte dont elle est menacée. Le duc de Sommerset, à la nouvelle des premiers échecs reçus devant Boulogne, est dépouillé de son titre de protecteur et n'a plus d'autre asile qu'une prison. Le comte de Warwick, devenu ministre d'Édouard, pour éviter le même sort, négocie secrètement avec le connétable, pour obtenir que Boulogne

devienne le prix d'une nouvelle alliance entre la France et l'Angleterre, plutôt que de tomber sous la force des armes d'une nation rivale. Il obtient ce traité qui déguise la foiblesse du nouveau ministre ; et, pour quatre cent mille écus, tous les châteaux que les Anglois possédoient encore en Écosse, tombent, avec Boulogne et toutes ses munitions, au pouvoir des François. Cette somme n'étoit pas le tiers de tout ce que les Anglois y avoient dépensé pour l'armer et la fortifier.

Si le conseil du roi, avant de punir les protestans comme hérétiques, eût eu la sagesse d'attendre dans un silence religieux que le concile de Trente eût canoniquement prononcé, et que cette lumière de l'église eût jeté le jour sur tous les points qui divisoient les sincères adorateurs du Christ, on n'eût pris aucune part à tous ces démêlés domestiques de Paul avec son petit-fils Farnèse, qui vouloit se maintenir dans la souveraineté de Parme et contre l'autorité du saint Siége et contre celle de l'empereur ; après la mort de Paul, la France eût laissé l'affection de Jules III (1)

(1) A la mort de Paul III (1550), le conclave se trouva divisé en trois factions : les Impériaux, les Romains et les François. Le parti françois, con-

pour ses neveux, aux prises avec la tendresse paternelle de Charles pour Philippe, son fils, et ne se fût occupée que de recouvrer Calais. Cette conduite étoit d'autant plus politique, qu'on n'ignoroit pas que l'empereur, rassasié de triomphes, accablé d'infirmités, se montroit bien éloigné de rentrer en lice avec Henri, fortifié de l'alliance des Suisses, et que les princes protestans, ainsi que les villes anséatiques, désiroient avoir pour protecteur. On suivit une marche tout opposée. Le conseil du roi, trop d'accord avec la haine qu'il portoit à l'empereur, s'obstina à soutenir la cause du jeune Octavio Farnèse contre Charles, son beau-père, et contre le pape, qui tous deux prétendoient aux duchés de Parme et de Plaisance. Le roi protesta contre la nouvelle convocation du concile de Trente, et envoya Amyot à cette assemblée, pour y notifier sa résolution et rendre compte de ses motifs.

---

duit par le cardinal de Guise, après de longs débats, obtint l'élection du cardinal del Monte, dont toute la famille étoit attachée à la France, et qui prit le nom de Jules III. Il tarda peu à se rapprocher de l'empereur, et à se prononcer pour la réinstallation du concile à Trente; ce qui excita un violent mécontentement du roi contre le cardinal de Guise.

Dans le même temps, pour que sa brouillerie avec le pape ne fournît point de prétexte à suspecter sa foi, il chargea, par l'édit de Châteaubriant, la justice séculière et l'ecclésiastique de poursuivre de concert et avec rigueur les hérétiques. Cette querelle impolitique entraîna des hostilités qui furent regardées comme des agressions, et furent le prétexte d'une déclaration de guerre ouverte entre deux puissances jalouses l'une de l'autre, et dont un ressentiment voilé animoit les souverains : Henri, se flattant de venger les malheurs de son père; Charles, se confiant assez aux forces qui lui restoient pour espérer de punir le fils de sa témérité. Heureusement pour la France, elle n'avoit rien à craindre de l'Angleterre. Nous avons vu qu'un traité conclu entre Henri et le jeune Édouard avoit réuni ces deux rois. Des projets d'alliance avoient été arrêtés : il y avoit tout lieu de croire qu'ils se seroient réalisés, si une mort prématurée n'eût fait tomber des mains d'Edouard le sceptre qu'il commençoit à se montrer digne de porter.

Les hostilités étoient à peine commencées en Italie, autour de Parme, premier objet et cause de la guerre, que le pape vit ses finances épuisées, ses troupes battues, sans que l'empereur se mît en peine de le secourir de ses

trésors ou de ses soldats. Le peu de troupes impériales qui disputoient Parme à Farnèse, soutenu des François, n'étoient même pas payées. Dans cette extrémité, le pape recourut à la générosité du monarque françois, lui écrivit de sa main une lettre suppliante; et bientôt Jules ne fut plus compté au nombre des ennemis de la France. Le cardinal de Tournon parvint à obtenir de lui qu'il laissât jouir Farnèse du duché de Parme, et signeroit une trève de deux ans. A cette condition, Henri s'engagea à rouvrir, pour sa sainteté, les canaux qui faisoient écouler l'argent du royaume dans ses trésors, et à arrêter Soliman dont l'Italie craignoit la redoutable approche.

Nous avons sommairement indiqué plus haut ces édits, ces déclarations qu'une hypocrisie politique, plus que le vrai zèle de la religion, dictoit à cette époque, et qui répandirent la terreur parmi les protestans, qui encourageoient les délations, qui enlevoient aux fugitifs la faculté de vendre leurs biens, de transporter avec eux le fruit de leurs épargnes, armoient contre eux tous les tribunaux d'une impitoyable sévérité, interdisoient, sous les peines les plus graves, l'introduction des livres que le zèle fécond de Calvin et de ses disciples faisoit sortir de Genève. Cependant, par une

inconséquence bien bizarre, c'étoit à cet intolérant législateur que les cantons luthériens de la Suisse venoient de vendre leur sang, en s'engageant à le servir partout où il lui plairoit de faire usage de leurs bras. C'étoit encore sur lui que les protestans d'Allemagne fondoient leurs espérances, tandis qu'ils rejetoient la protection de l'empereur, qui avoit autorisé par son *intérim* le mariage des prêtres, la communion sous les deux espèces, et s'engageoit à faire admettre leurs orateurs dans le concile de Trente.

Mais c'est nous arrêter trop long-temps sur cet égarement de l'esprit humain : voyons quel sera le résultat de cette guerre dans laquelle le ressentiment du monarque a trop légèrement entraîné la nation. La trève qu'il venoit de conclure avec le pape lui avoit fourni un motif honorable de rappeler toutes ses troupes d'Italie. Avant de prendre l'attitude menaçante d'un ennemi déclaré, Henri enveloppe ses préparatifs des mystères de la politique. Il ne lui fut pas difficile de faire comprendre au nouvel électeur de Saxe, Maurice, que l'autorité arbitraire à laquelle il s'étoit soumis, et qui faisoit épier ses démarches, lui retireroit au premier soupçon l'électorat dont elle avoit dépouillé le légitime propriétaire. Ce prince n'exécutoit qu'à

regret l'ordre d'assiéger Magdebourg, et de réduire à la soumission la plus absolue les villes anséatiques, derniers remparts de la liberté germanique. L'instrument du despotisme de Charles ne tarde pas à se transformer en ennemi et s'engage à devenir l'allié de la France, ainsi que plusieurs princes indignés du joug que le chef de l'Empire fait peser sur eux (1).

---

(1) La profondeur avec laquelle Maurice cacha ses desseins à l'empereur, et trompa ce prince délié qui entretenoit des espions auprès de lui, mérite d'être remarquée. Il fit capituler Magdebourg à des conditions sévères, mais qui ne devoient point être exécutées. Il faisoit retenir sous les armes, par des officiers affidés, ses soldats qui n'étoient point payés, et paroissoit s'occuper vivement de demander leur solde que les états ne pouvoient fournir; il envoyoit ses députés au concile de Trente, pour discuter et ne rien terminer; il faisoit marquer ses logemens à Inspruck, auprès de l'empereur, à qui il préparoit une autre visite que celle qu'attendoit ce prince. Pendant ce temps il formoit la confédération de la Saxe, du Brandebourg, du Mecklenbourg, de la Hesse avec la France; de son côté, Henri ramassoit l'argent qu'il devoit fournir aux confédérés, et disposoit tout pour s'emparer, dans la campagne de 1552, des villes impériales de Metz, Toul et Verdun, qu'en vertu du traité il devoit ôter à Charles V, et les gouverner avec le titre de vicaire du Saint-Empire. Dans

Des manifestes, grossis de tous les griefs qu'on pouvoit reprocher à Charles, semblent justifier la prise de Toul, de Metz et de Verdun, et l'invasion de la Lorraine, sur laquelle la régente perd son autorité comme nièce de l'empereur, et dont le jeune prince est amené en France pour être associé à l'éducation du dauphin, sous le prétexte qu'il doit épouser une des filles du roi. Les succès les plus brillans signalent déjà cette guerre entreprise avec plus de témérité que de prudence, puisqu'avant de la commencer, on n'avoit ni argent ni magasins, et que, pour se procurer les sommes promises aux alliés et celles qu'exigèrent la solde de nouvelles troupes, il avoit fallu recourir à des emprunts onéreux, aliéner les impôts, créer de nouvelles charges de judicature, et faire payer au clergé le triste honneur qu'on lui offroit, et que cependant on ne lui accorda pas, de devenir plus redoutable par de nouvelles attributions conférées aux officialités, qui gémissoient de n'avoir plus d'hérétiques à condamner depuis que les tribunaux séculiers avoient

ce traité, les puissances contractantes spécifièrent qu'elles laissoient les intérêts de la religion à la disposition de la Providence.

été investis du droit exclusif de les poursuivre (1).

Tandis que l'âme de Henri pouvoit se glorifier de ces premiers avantages, la fortune sembloit prendre plaisir à humilier l'empereur. Maurice et ses confédérés tombèrent avec rapidité sur toutes les villes de l'Allemagne où la puissance impériale avoit assis sa domination. Pas une d'elles n'osoit opposer de résistance à l'armée des protestans, qui relevoient une tête altière, chassoient les prêtres, pilloient les églises, installoient leurs ministres, destituoient les magistrats et les remplaçoient par des hommes de leur secte. Charles, à la nouvelle de cette révolution inattendue, en fut frappé

(1) Le haut clergé fit tous ses efforts pour faire passer l'édit en question au parlement, jusqu'à menacer d'arrêter les fonds sur lesquels le roi comptoit ; mais l'avocat général Séguier fit comprendre à la compagnie qu'il ne s'agissoit que de gagner du temps, que le clergé n'oseroit pas mécontenter le roi, et qu'on pouvoit, sans rejeter l'édit, l'ajourner jusqu'à ce que le roi et les seigneurs hauts-justiciers, absens pour le service de l'état, pussent être entendus dans une affaire qui intéressoit leurs droits. Cette ruse eut son effet ; et quand on n'eut plus d'argent à tirer du clergé, on se soucia peu de lui rendre sa juridiction.

comme d'un coup de foudre. Il étoit comme enfermé dans le Tirol, et avoit envoyé la plus forte partie de son armée en Hongrie pour y combattre Soliman qui menaçoit encore ce royaume. Le reste étoit en Italie. Il sentit alors qu'il lui étoit impossible, avec le peu de forces qui lui restoit, de lutter contre tant d'ennemis soulevés de concert contre lui. Cependant il ne s'abandonne pas lui-même, il fait fortifier et garder par sa petite troupe les gorges du Tirol; et, pour gagner du temps, il charge son frère Ferdinand d'écarter l'orage qui grondoit sur sa tête, en ouvrant des négociations avec les princes confédérés.

Quel changement dans la destinée de ce superbe potentat qui, peu de jours auparavant, ne voyoit rien d'égal à lui sur la terre! Qu'est devenue toute sa puissance? Retranché dans les Alpes tiroliennes avec quelques soldats, il s'estimeroit heureux de pouvoir s'y maintenir jusqu'à ce que les troupes qu'il a rappelées puissent venir le rejoindre et le délivrer de ses craintes; les terreurs qu'il a fait passer dans l'âme de tant de princes, c'est lui qui les éprouve à son tour. Elles vont bientôt s'accroître encore. Inspruck, où il attend l'avenir avec inquiétude, n'est protégée que par le fort d'Ehrenberg, situé sur le sommet d'une mon-

tagne que l'on croit inaccessible, et par des retranchemens aux postes de Fiessen et de Ruten, en avant de ce fort. Maurice, sans se laisser endormir par les conférences que Ferdinand a ouvertes avec lui, précipite ses plus braves troupes dans les retranchemens, qu'il emporte par une attaque audacieuse. Le fort d'Ehrenberg paroît inabordable, et va faire échouer son entreprise, et rendre inutiles ses premiers succès; mais un pâtre révèle pour quelque argent un sentier inconnu qui conduit le duc de Mecklenbourg à travers les ténèbres au-dessus du château qu'il domine, tandis que Maurice en menace les approches. A cette vue la garnison se trouble, se disperse, s'enfuit, et va jeter l'alarme dans la ville d'Inspruck au moment même où Charles alloit chercher dans le sommeil quelque adoucissement à ses souffrances. Averti du danger qui le menace, il n'a que le temps de s'enfermer dans une litière qui l'emporte au milieu des précipices, suivi d'une escorte trop foible pour le défendre : il craint à chaque pas d'être enveloppé par un ennemi qui l'emmeuera captif et le dépouillera de toutes ses grandeurs. Les douleurs de la goutte qui lui arrachoient des cris, ne sont plus rien en comparaison des anxiétés qui le déchirent. Elles seroient calmées s'il savoit que

Maurice néglige de le poursuivre, et se contente de livrer au pillage tous les meubles, tous les effets qu'il a abandonnés; et que ce prince, fidèle à sa promesse, retourne en Autriche pour reprendre les conférences entamées avec Ferdinand, afin de pacifier l'Allemagne et rétablir les princes dans leurs anciennes prérogatives (1). Cependant tous les points sur lesquels rouloit cette conférence étoient étrangers à la France. On paroissoit oublier que Henri étoit le principal allié des confédérés, qu'il leur avoit fourni des secours d'argent; qu'il avoit le premier déclaré la guerre à l'empereur pour opérer une diversion favorable à leur ligue; et qu'on devoit au moins ne conclure ni trève ni paix avec l'ennemi commun, sans l'intervention de la France qui feroit valoir ses droits sur le Milanès et la Mirandole. Mais peu importoit à ces princes jaloux de leurs intérêts, que tout

(1) La promesse que Maurice avoit faite à Ferdinand étoit une violation aussi perfide qu'imprudente du traité fait avec la France, et par lequel il étoit engagé à faire la guerre à l'empereur jusqu'à sa déposition. Sa fidélité eût donc dû consister à le faire poursuivre hors d'Inspruck, à l'arrêter et lui dicter des conditions, au lieu de se borner à l'effrayer, dans l'espérance sans doute de le rendre plus traitable.

le poids de la guerre retombât sur un roi assez puissant pour le supporter, et qui d'ailleurs ne partageoit pas leurs opinions religieuses. C'est ainsi que la politique se joue de tous les principes de l'honneur et de la reconnoissance, et apprend tous les jours aux souverains, par de nouveaux exemples, à ne se confier qu'à une vertu bien éprouvée. Le traité de Passaw mit fin à cette guerre de l'Empire contre son chef, opéra la délivrance du landgrave de Hesse, et rendit à l'empereur toute sa confiance.

SIXIÈME DISCOURS.

Henri ne profite point de ses succès. — Charles répare ses pertes et forme de nouvelles armées. — Il se propose de reprendre Metz. — Belle défense de cette ville par Guise le Balafré. — Levée du siége. — Le connétable, par trop de circonspection, laisse prendre plusieurs villes par l'ennemi. — Revers de Charles en Allemagne et en Italie. Tavannes se distingue au combat de Renty. — L'empereur refuse la bataille que lui présente le roi. — Épuisement des finances et foiblesse de l'administration. — Progrès du calvinisme. — Situation peu avantageuse des affaires de Charles. — Les Anglois dédaignent son fils Philippe, époux de la reine Marie. — Négociations pour la paix. — Le parlement s'oppose au conseil qui veut établir l'inquisition en France. — Reprise des hostilités. — Succès du maréchal de Brissac en Italie. — Le duc d'Albe essaie en vain de l'arrêter. — Caractère du pape Paul IV. — Il se déclare contre l'empereur. — Abdication de Charles V. — Ferdinand, son frère, lui succède à l'empire; son fils Philippe est roi d'Espagne. — Trève de cinq ans. — Querelles du parlement. — Agitation séditieuse des écoliers de l'Université. — Nouvelle guerre en Italie pour les intérêts du pape, et expédition du duc de Guise sans résultat. — Siége de Saint-Quentin. — Défaite du connétable. — Prise de la ville. — Le duc de Guise arrête l'ennemi et reprend Calais. — Henri rend un édit pour l'éta-

blissement de l'inquisition. — Faveur et crédit des Guise par le mariage de la reine d'Ecosse avec le dauphin. — Les princes et les seigneurs, imbus de l'hérésie nouvelle, en font ouvertement profession. — Thermes est défait après s'être emparé de Dunkerque. — Négociations. — Mort de Marie reine d'Angleterre. — Élisabeth lui succède. — Paix de Câteau-Cambresis. — Ambition despotique et intolérante du connétable. — Henri, blessé dans un tournois par Montgommeri, meurt des suites de cet accident. — État de la France sous Henri II. — Considérations sur la conduite que le gouvernement auroit dû tenir à l'égard des calvinistes.

Tandis que Maurice et ses alliés, excepté toutefois le marquis de Brandebourg, arrachoient avec peine le consentement de Charles V à la pacification de Passaw, la France ne profitoit point autant qu'elle l'auroit dû de l'abattement de son ennemi (1). Elle pouvoit pénétrer

(1) Ernest de Mansfeld, gouverneur du Luxembourg, et le comte de Rœux, avoient opéré deux diversions, l'une dans la Champagne, l'autre dans la Picardie ; ces invasions avoient forcé le roi à changer sa marche et envoyer du secours à ses provinces attaquées. Il pénétra à son tour dans le Luxembourg, enleva plusieurs villes, entre autres, Stenai : Mansfeld, renfermé dans Ivoy, y fut fait prisonnier.

plus avant dans la Flandre, ne pas borner ses expéditions à des incendies et à des calamités passagères, qu'on décore du nom de représailles, et qui ne sont que des brigandages que l'humanité réprouve. Mais si les forces de Henri s'étoient épuisées dans une campagne sans résultat décisif, celles de l'empereur s'étoient accrues par la réunion de ses différens corps d'armée et de nouveaux enrôlemens. Déjà on le voyoit à la tête d'une troupe formidable. Mais contre quel ennemi alloit-il la conduire? Étoit-ce, comme il le disoit, contre les infidèles? Seroit-ce contre cet Albert, marquis de Brandebourg, qu'on surnommoit l'Attila de l'Allemagne; qui avoit refusé d'accéder à la paix conclue par les autres princes confédérés; avoit enrôlé sous ses étendards une partie de leurs soldats; fondoit avec la férocité d'un Tartare sur les états catholiques et sur ceux des protestans; tiroit de la frayeur des uns, de l'impuissance des autres, des subsides immenses; brûloit, détruisoit ce qu'il ne pouvoit enlever; se paroit du titre d'allié de la France, s'étoit même rapproché de ses frontières, en passant le Rhin et se cantonnant dans l'électorat de Trèves, et se disposoit à la traiter en ennemi, pour gagner les récompenses que Charles avoit fait secrètement offrir à sa trahison? Mais n'étoit-ce pas plutôt contre

Henri lui-même, que cet empereur dissimulé vouloit diriger son armée levée à grands frais? La suite ne le prouva que trop. La conquête de Metz étoit pour lui un sujet de chagrin et d'inquiétude. Elle assuroit à la France une communication avec l'Allemagne, qui restoit désormais ouverte à ses intrigues plus encore qu'à ses armées, et il vouloit, à quelque prix que ce fût, la lui interdire. Arrêté à ce projet, il se détermina à en brusquer l'exécution; et quoique des montagnes du Tirol, où il avoit formé son armée, il ne pût espérer de la conduire au but de son expédition que pour le commencement de l'automne, il préféra l'inconvénient d'une campagne tardive au désavantage de laisser les François s'établir et se fortifier dans Metz durant tout l'automne et l'hiver. Mais s'il avoit compté sur la foiblesse de cette place pour en hasarder une attaque aussi intempestive, l'événement trompa bien tous ses calculs. Heureusement, la défense de Metz avoit été confiée au duc de Guise, surnommé le Balafré. Ce général, dont le courage étoit encore surpassé par l'intelligence, attacha sa gloire à l'honneur de faire échouer tous les projets de Charles, et à lui opposer une barrière insurmontable. L'élite de la chevalerie s'étoit associée à sa noble audace. En peu de mois, Metz, qui n'auroit pas pu

soutenir un siége de six semaines, fut environnée d'un large fossé et fortifiée de plusieurs boulevards; de vieilles murailles furent remplacées par des murs épais; on transforma des églises en forts hérissés de canons. Les femmes, les enfans, les vieillards, contraints d'aller au loin chercher des subsistances, firent disparoître les bouches inutiles; des magasins bien approvisionnés rassurèrent la garnison contre la crainte de la disette. Ce fut dans cette position que Guise osa déclarer au roi que le plus ardent de ses vœux étoit que l'empereur vînt assiéger la ville dont sa valeur étoit l'égide. Ce vœu ne tarda pas à être exaucé. Charles s'offrit à ses regards à la tête d'une armée de plus de cent mille hommes. Il en falloit bien moins pour se rendre maître d'une ville dont la garnison n'étoit que de six mille hommes, si elle n'eût pas eu pour commandant un capitaine qui s'interdisoit le sommeil pendant la longueur des nuits, et ne prenoit le jour que quelques heures de repos. Il visitoit lui-même tous les postes, encourageoit les troupes par des libéralités, et surtout par ces paroles caressantes que le soldat estime plus que l'argent. Des sorties faites avec prudence, ramenoient des prisonniers et des convois interceptés. Un feu bien dirigé, bien nourri, écartoit les téméraires qui osoient s'approcher.

D'un côté, les assiégés, casernés, à l'abri de toutes les intempéries de l'air, fortifiés par une nourriture abondante, s'animoient à une courageuse défense ; de l'autre, les assiégeans, exposés aux rigueurs du froid, commençoient à éprouver des privations pénibles, et voyoient chaque jour diminuer leur nombre par les maladies qui ravageoient leur camp. L'empereur, indigné de voir périr ses soldats sans combat, pressoit un assaut général; mais ses plus braves capitaines ne voyoient dans cet ordre que la résolution du désespoir, et ne dissimuloient pas aux troupes le danger de se précipiter sur des brèches défendues en arrière par des fossés remplis d'artifices, et des murs difficiles à franchir. Cette armée, jusqu'alors habituée à suivre aveuglément les ordres de l'empereur, parut frappée d'une telle immobilité, que son chef, désespérant du succès de son entreprise, prit la résolution de s'éloigner, abandonnant à la commisération des François une multitude de soldats trop foibles pour le suivre, et auxquels le duc de Guise tendit une main secourable, en multipliant autour d'eux tous les moyens de guérison, et en leur accordant généreusement la liberté d'aller rejoindre leurs corps. Cet acte d'héroïsme et d'humanité ne fut pas sans récompense. L'année suivante (1553), Charles

mit le siége devant Térouane, qui, n'étant pas secourue par le connétable, fut obligée de se rendre (1). Malheureusement pour la garnison, le commandant avoit négligé de stipuler un armistice pendant qu'on rédigeroit les articles de la capitulation. Les Flamands pénétrèrent à travers les brèches, égorgèrent une partie des François; l'autre ne dut son salut et sa liberté qu'à la reconnoissance des Espagnols, qui la mirent à l'abri de la fureur de leurs alliés. L'excessive prudence du connétable, dont le système étoit de ne jamais compromettre l'armée qu'il commandoit, et de ne hasarder de batailles

(1) Térouane étoit sans approvisionnemens lorsque l'ennemi s'en approcha. Le connétable y envoya son fils François, dans l'espoir de lui procurer une gloire égale à celle du duc de Guise, et lui donna pour conseil d'Essé-Montalembert, qui s'étoit signalé en Écosse et qui succomboit à une maladie de langueur. Son premier soin fut de faire entrer un convoi considérable dans la place. En prenant congé du roi pour s'y renfermer, il lui dit: *Sire, assurez-vous que quand on vous annoncera la prise de Térouane, d'Essé sera guéri de sa jaunisse.* Il tint parole, et fut tué dans un assaut, où cependant la garnison repoussa l'ennemi; mais les mines et l'artillerie ayant continué de renverser les murailles, le jeune Montmorency, qui avoit défendu la place encore cinq semaines après la mort de Montalembert, demanda à capituler.

qu'avec la certitude de la victoire, laissa tomber Hesdin, après Térouane, entre les mains de l'ennemi; et Charles crut avoir retrouvé avec sa confiance son ancienne supériorité (1). Cependant ses triomphes étoient mêlés d'amertume : il n'étoit plus le dominateur de l'Allemagne; et cet Albert, marquis de Brandebourg, qui se déclaroit son lieutenant, continuoit d'y commettre des ravages qui les rendoient également odieux. Vaincu par Maurice, qui perdit la vie en gagnant la victoire, Albert alla cacher pendant quelques instans sa honte à Brunswick, d'où les secours secrets de la gouvernante des Pays-Bas le mirent bientôt en état de sortir pour recom-

(1) La perte de Hesdin, qui suivit celle de Térouane, fut accompagnée d'un accident déplorable, qui jeta la cour et la France dans le deuil. Tandis que la place capituloit, et qu'on avoit conclu, pour traiter, une suspension d'armes, le feu prit, par une curiosité imprudente, à des matières inflammables que les assiégés avoient préparées pour leur défense. Les ennemis, voyant un acte d'hostilité dans ce feu, qui ne pouvoit les atteindre, firent jouer leurs mines avec une barbare précipitation, et ensevelirent sous les ruines du fort les François et une foule de seigneurs, parmi lesquels on distinguoit, pour les espérances qu'il donnoit, le jeune Horace Farnèze, à qui le roi venoit de faire épouser sa fille naturelle.

mencer le cours de ses fureurs, jusqu'à ce que, vaincu une seconde fois et abandonné par l'empereur, il eut de nouveau recours à la protection de Henri, qui l'accueillit moins comme un allié que comme un instrument de troubles en Allemagne. En Italie, Charles, dans la précédente campagne, avoit éprouvé des revers qui avoient concouru avec l'expédition de Metz à flétrir ses lauriers. La république de Sienne, qu'il avoit asservie à son joug, en avoit été affranchie par les François; et le maréchal de Brissac, qui les commandoit, continuoit de se signaler par des exploits plus éclatans qu'utiles à sa patrie. Le redoutable Doria, qui conduisoit un convoi à Naples, assailli à l'improviste par Dragut, s'étoit vu obligé de fuir devant cet Algérien, en lui laissant quelques galères et partie de son convoi. Mais dans les Pays-Bas les troupes impériales, conduites par Philibert, duc de Savoie, soutenoient la gloire qu'elles avoient acquise par la conquête de deux places importantes. Elles menaçoient Dourlens, quand l'alarme générale força le connétable de porter son armée au-delà de la Somme. Des avantages partiels obligèrent le duc de Savoie à éviter l'attaque de cette armée, l'une des plus belles qu'on eût vues. Cependant elle borna ses exploits à ravager le Cambresis. Trompé par les habitans de Cam-

brai, le connétable laissa échapper l'occasion d'entrer dans cette ville; et, furieux d'avoir été la dupe de ces bourgeois, honteux de ne pouvoir attirer son ennemi à un combat décisif, il rentra en Picardie où il fut sur le point de succomber à sa douleur. Si ses forces n'eussent pas repris le dessus, Brissac, qui soutenoit en Piémont l'honneur de nos armes, auroit vu passer dans ses mains l'épée de connétable : c'étoit lui que Montmorency, dans sa maladie, avoit désigné au roi comme digne du commandement qu'il continua de mériter. Dans ce même temps, Thermes enlevoit la Corse aux Génois, et le pape offroit, pour ramener la paix entre les belligérans, une médiation que l'orgueil de Charles-Quint lui faisoit refuser. La mort d'Edouard (1553) avoit élevé Marie, fille aînée de Henri VIII, au trône d'Angleterre. Cette dévote et sévère princesse venoit, à l'âge de trente-six ans, de donner sa main à Philippe, fils de l'empereur. Fortifié de cette alliance, ce prince ne doutoit point qu'il ne fût bientôt en mesure d'écraser la France, qui, de son côté, se disposoit à conquérir, par un puissant effort, cette paix qui commençoit à lui devenir nécessaire.

Le parlement fut donc obligé d'enregistrer de nouveaux édits bursaux. On tira de l'argent

des provinces qui voulurent se rédimer de la gabelle. En paroissant vouloir rendre la justice moins onéreuse au peuple par la suppression des épices, on créa de nouveaux offices; on établit un parlement en Bretagne; on donna aux magistrats la faculté de partager leurs fonctions en deux semestres. Par tous ces moyens on obtint des fonds pour ouvrir (1554) une nouvelle campagne.

La première conquête qui en signala le commencement, fut celle de la nouvelle ville de Marienbourg, à qui Henri eut le petit orgueil de vouloir, mais en vain, donner son nom. Le duc de Savoie, pour sauver Namur, attira sur lui l'armée qui le suivit en ravageant le Hainaut, le Cambresis et l'Artois, jusqu'aux limites du comté de Boulogne, où, pour attendre des nouvelles de l'empereur, on forma le siége du château de Renty. Charles-Quint parut bientôt en personne pour le secourir et livrer bataille.

C'étoit encore sous ce règne le siècle de l'héroïsme et de la chevalerie; la noblesse ne connoissoit pas d'autre gloire que celle de vaincre, d'autre profession que celle de combattre, d'autre mort honorable que celle qu'on affrontoit sous les armes : aussi n'y avoit-il pas si foible place où elle ne s'empressât de se jeter lorsqu'elle

étoit menacée d'un siége. La plus grande difficulté pour les généraux étoit de réprimer un courage téméraire, de retenir dans une docile inaction la valeur du soldat. C'étoient cette présomption et ce mépris des dangers les plus évidens qui plongeoient sans cesse dans le deuil les plus illustres familles. Rien n'étoit plus capable d'entretenir cette émulation de valeur que le sentiment d'estime qu'inspiroit un beau fait d'armes: il agrandissoit tout à coup un simple gentilhomme aux yeux du monarque.

C'est ainsi qu'au combat de Renty, Tavannes eut la gloire d'enfoncer un corps de deux mille reîtres, vieux soldats d'Albert de Brandebourg, dont la féroce bravoure avoit repoussé deux fois les charges de la noblesse françoise. Lorsqu'après l'action il entra dans la tente du roi, son épée encore sanglante à la main, Henri détacha de son cou l'ordre qu'il portoit, et en décora de ses mains la poitrine du héros, qui fut jugé avoir remporté le prix de la valeur.

Ce combat, où la bravoure françoise se déploya sous les yeux de Charles, lui fit comprendre que l'ennemi dont il parloit dans ses manifestes avec autant d'orgueil que de mépris, n'étoit pas aussi facile à vaincre qu'il paroissoit s'en flatter. Aussi, refusa-t-il la bataille que lui présenta Henri pour le bien convaincre que

s'il s'éloignoit, ce n'étoit pas la crainte qui le forçoit à la retraite. Après cet exploit, l'armée royale, faute de vivres, reprit la route de la Picardie.

Toutes les conquêtes qui avoient couronné nos armes dans les trois évêchés et partie du Luxembourg, dans la Corse, dans la Savoie et le Piémont, et toute la gloire dont se couvroit Brissac, qui venoit de surprendre le général ennemi dans Casal, étoient des voiles éclatans sous lesquels se déroboit la misère publique. On n'avoit pu subvenir à l'entretien de tant d'armées, de tant de garnisons, à la paie de tant de mercenaires, qu'au grand détriment des finances. Il avoit fallu aliéner des domaines, créer de nouvelles charges de judicature, multiplier les emprunts, accroître les taxes. La magistrature étoit tombée dans l'avilissement depuis que des hommes d'une classe obscure avoient trouvé le moyen de se placer dans son sein avec le fruit de l'usure ou de la parcimonie. Les juges, estimés jusqu'alors, rougissant d'un pareil alliage, descendoient de leurs siéges lorsque les autres y montoient. La justice étoit abandonnée à la cupidité la plus ignorante dans le temps même où de pompeux édits ne parloient que de réforme, et sembloient compatir au malheur des plaideurs. Le clergé perdoit

également toute sa dignité depuis que les prélatures étoient devenues la récompense des services militaires, et que ceux qui en étoient revêtus comptoient les revenus attachés à leurs fonctions pour tout, et leurs devoirs pour rien. C'étoit cependant dans cet état de choses qu'on paroissoit toujours animé du zèle de la persécution contre les protestans, qui, de leur côté, croissoient en audace, et osoient ériger des temples à l'hérésie dans la capitale et dans quelques villes du royaume (1). On éprouvoit plus que jamais le besoin de la paix ; mais l'honneur national sembloit commander la guerre tant que Charles conserveroit l'attitude superbe qu'il affectoit. De son côté, il n'étoit pas lui-même dans une situation plus favorable. Si la mort du jeune Édouard avoit fait perdre à la France un allié fidèle, le mariage de Philippe avec Marie ne donnoit pas à l'empereur de grands avantages. Les Anglois paroissoient résolus de ne point reconnoître un étranger pour

(1) Le premier lieu de rassemblement qu'eurent les calvinistes à Paris leur fut ouvert, en 1555, par un gentilhomme manceau, nommé Ferrière Maligny, dans une maison écartée qu'il avoit fait bâtir au faubourg Saint-Germain. Leur premier pasteur fut un jeune avocat d'Angers, nommé Jean le Maçon.

leur roi; et, loin de témoigner le moindre respect pour sa personne, ils avoient affecté de ne lui montrer que de l'aversion et du dédain. Il étoit dans un tel dénûment d'argent, que, quoique l'empereur son père lui eût assigné pour son entretien le duché de Milan et le royaume de Naples, il ne pouvoit fournir aux dépenses de sa maison. Ce fut dans cette position critique pour les deux grandes puissances de l'Europe, que la reine Marie offrit de les soulager du poids d'une guerre qui les accabloit. Mais qu'il y avoit loin encore de ce désir mutuel de la paix à sa conclusion! Des plénipotentiaires, jaloux de conserver à leur maître tout ce que la victoire auroit pu leur assurer, se montroient de jour en jour plus impérieux et plus exigeans. Des conférences, dans lesquelles figuroient le cardinal Polus, les ministres d'Espagne et le connétable de Montmorency, n'offrirent que des scènes de jactance et de vanité dont on interrompit le fastueux étalage. Néanmoins les négociations furent reprises à Londres; et le cardinal Polus étoit animé d'un si grand zèle pour accorder les ministres d'Espagne et de France, qu'il fit à ce grand œuvre le sacrifice de ses prétentions à la thiare, qui, par la mort de Jules III, échut successivement à Marcel, dont le pontificat ne fut que de vingt-deux

jours, et au cardinal Caraffe, qui prit le nom de Paul IV. Pendant qu'on s'occupoit de la paix à Londres, Pierre Strozzi perdoit Sienne, où les Florentins exercèrent de cruelles vengeances ; Henri réparoit ses finances par des édits bursaux ; et une lutte nouvelle s'étoit engagée entre le conseil du roi et le parlement. Le premier vouloit établir en France le redoutable tribunal de l'inquisition ; le second, accusé de trop d'indulgence pour les hérétiques, repoussoit de toute sa puissance cette autorité étrangère , que le clergé appeloit à grands cris et qu'il regardoit comme le boulevard de la foi. Le trop foible Henri insistoit pour l'enregistrement des édits que le fanatisme lui avoit dictés. Heureusement, la fermeté du parlement et l'éloquent discours du président Séguier, qui répandit une terreur salutaire dans l'âme des ministres, écartèrent de la France cette calamité. Le connétable de Montmorency, qui avoit toujours un grand ascendant sur l'esprit du roi, le dirigea vers de nouvelles opérations militaires. Elles eurent lieu en Champagne et dans l'Artois, et furent balancées par des succès et des revers. Mais c'étoit en Italie que les grands exploits se signaloient. La réputation du maréchal de Brissac alloit toujours croissant ; les villes qu'il assiégeoit ne lui opposoient qu'une

foible résistance. L'empereur sentit qu'il n'avoit pas un moment à perdre pour arrêter ses progrès rapides; il se hâta de lui opposer le duc d'Albe, qui s'étoit vanté de chasser tous les François d'Italie, si on lui donnoit le commandement de trente mille hommes. Ce présomptueux Espagnol en obtint six de plus, et cependant éprouva que la valeur de ses ennemis suppléoit au nombre. Il fut plus d'une fois contraint de se retirer devant ceux qu'il s'étoit promis d'exterminer s'ils osoient l'attendre : ils lui firent lever le siége de Casal, et prirent sous ses yeux l'importante place de Vulpian (1).

Une nouvelle puissance se déclara bientôt contre l'empereur. Paul IV, comme nous l'avons vu plus haut, occupoit alors la chaire de Saint Pierre. Cet austère pontife, qui, à l'humilité des pieux solitaires qu'il avoit réunis dans son évêché de Théate, sous le nom de théatins,

(1) C'est dans cette campagne que le maréchal rappela un de ces traits de la sévérité romaine pour le maintien de la discipline, en livrant au tribunal militaire un gentilhomme, simple soldat, qui, par une attaque audacieuse, mais irrégulière, l'avoit rendu maître du poste du Vigual défendu par une troupe d'élite de Napolitains. Le coupable fut condamné, et reçut sa grâce; le maréchal l'attacha même à sa personne.

avoit substitué un caractère irascible et superbe, se montroit, plus que Jules III, jaloux de conserver les prérogatives de sa dignité. Comme il ne vouloit rien voir au-dessus de lui, il désapprouvoit le concile de Trente, et encore plus la tolérance de l'empereur à l'égard des protestans. Deux neveux qu'il protégeoit, mais qu'il effrayoit de son autorité, étoient tout à la fois les instrumens de sa vengeance et les objets de son affection. Inflexible dans ses ressentimens et dans sa résolution de purifier l'Italie de la corruption des mœurs, les débauches et les injustices ne lui étoient pas plutôt dénoncées qu'il se hâtoit de les punir. Ce caractère à la fois fier et équitable lui avoit suscité beaucoup d'ennemis, et mit ses jours en péril. Un attentat contre sa personne lui fut découvert; et il ne craignit pas d'accuser Charles d'en être l'auteur, quoiqu'il n'eût pas été difficile de découvrir que l'odieuse intrigue qui donna lieu à cette accusation avoit été ourdie par le cardinal Caraffe son neveu. Il en prit occasion d'appeler le roi de France à son secours, et de former avec lui une ligue qui ne servit qu'à donner à Henri de funestes espérances. Tant il est vrai que la bienveillance de la cour de Rome, qui n'étoit jamais gratuite, fut toujours plus préjudiciable à la France que

sa haine ou son abandon! Dans le temps où Paul IV enlevoit à Charles, de l'autorité qu'il s'arrogeoit, la couronne de Naples pour la donner à Henri, l'empereur, s'élevant au-dessus des grandeurs humaines, se dépouilloit de toutes ses dignités (24 novembre 1555), plaçoit sur la tête de Ferdinand son frère la couronne impériale (1), et abandonnoit à Philippe son fils celle d'Espagne avec la souveraineté des Pays-Bas, ne se réservant pour lui qu'un modeste ermitage et la société de quelques moines dont il partagea la solitude jusqu'à sa mort.

L'abdication solennelle que fit ce grand ennemi de la France lui en suscita un autre moins courageux, moins superbe, mais qui ne lui étoit pas inférieur en duplicité. Il en donna bien la preuve par ses efforts, trois fois répétés, pour introduire ses troupes dans la ville de Metz, soit à la faveur d'un misérable artifice qui, heureusement, fut découvert et puni, soit par des tentatives plus ouvertes. Cependant une trève de cinq ans sembloit devoir soulager la France du

(1) Il ne céda pas de suite l'empire à Ferdinand; il essaya même de l'engager à y renoncer, afin de tout cumuler sur la tête de son fils; mais il trouva le roi des Romains intraitable sur ce point, et finit par lui remettre les ornemens impériaux.

poids de la guerre, et fournir à son roi le moyen de rétablir ses finances, de faire fleurir les arts, d'éclairer l'instruction publique, de communiquer au commerce et à l'agriculture cette activité précieuse qui ouvre à l'état les deux grandes sources de la richesse des nations. Mais cette politique romaine, qui compte toujours l'intérêt des autres nations pour rien, et s'inquiète fort peu de rejeter sur elles les orages dont elle est menacée, détourna Henri de la salutaire pensée qui devoit l'occuper et animer son zèle. Le cardinal Caraffe, légat en France, affligé de voir ses premières demandes rejetées, se replia si adroitement qu'il triompha de la prudence du connétable, et obtint pour son oncle les secours qu'il étoit venu solliciter.

Nous arrêterons-nous sur les premiers résultats de l'erreur du gouvernement; abaisserons-nous la dignité de l'histoire jusqu'à décrire les puérils débats du parlement et de la chambre des comptes sur leur prééminence, qui mériteroient d'être oubliés s'ils n'avoient pas été l'époque où Michel de l'Hôpital, alors président de la chambre des comptes, commença à annoncer cet esprit de justice et de fermeté qui l'accompagna dans toute sa vertueuse carrière? Parlerons-nous encore des séditieux élèves de l'Université, toujours jaloux de leurs priviléges, toujours

effrénés dans leur vengeance, qui incendioient des maisons nouvellement construites sur un terrain destiné à leurs jeux? Révélerons-nous que ces perturbateurs de l'ordre public trouvoient des protecteurs dans le mécontentement des princes du sang, qui se voyoient avec dépit exclus du conseil et dominés par des ministres et par des favoris? C'étoient là sans doute les signes d'une mauvaise administration, d'une police imprévoyante et sans énergie; mais ils n'étoient pas comparables aux conséquences d'une guerre renouvelée en Italie pour complaire à l'orgueil d'un pape octogénaire, pour seconder les désirs ambitieux de deux neveux qui promettoient, au nom de leur oncle, plus qu'il ne pouvoit et ne vouloit accorder. L'avenir ne prouva que trop que la France étoit encore la dupe de cette ruse italienne, qui éblouit la bonne foi par ses illusions, qui aplanit toutes les difficultés avec la volubilité de ses paroles et le ton de la confiance, transforme les ennemis en alliés, affecte un grand zèle tant qu'on est dans la prospérité, vous délaisse, vous trahit si la fortune vous abandonne.

Le maréchal de Brissac, qui savoit combien peu il falloit compter sur les engagemens d'une cour artificieuse, conseilla au duc de Guise, arrivé au-delà des monts (1557) avec une armée

de quinze mille hommes, de réunir ses forces aux siennes, et de fondre sur le Milanès, tandis que le duc d'Albe ne songeoit qu'à préserver d'une invasion le royaume de Naples, et à intimider par son approche le pontife qui le menaçoit de ses foudres.

Ce sage conseil ne fut point suivi. Le duc de Guise, flottant entre la crainte de s'écarter de la route que le conseil lui avoit tracée, et le désir de conquérir l'état de Florence, sur lequel la reine de France avoit des droits légitimes, n'eut le temps de signaler son arrivée par aucune action d'éclat, et fut rappelé en France pour remédier à une calamité que l'infraction de la trève avoit attirée.

Ce n'est pas toujours impunément que les gouvernemens portent atteinte au droit des gens, et violent ses lois sacrées. L'amiral de Coligny, d'accord avec le connétable de Montmorency, avoit eu l'imprudence de commettre des hostilités sur le territoire de la Flandre, en essayant de surprendre Douai et pillant Lens, et fournit ainsi un prétexte à Philippe de reprendre les armes, et de venir assiéger Saint-Quentin dans le moment où la force de nos armées étoit dans le Piémont et dans l'Italie; ce qui prouve que le gouvernement n'avoit pas plus de justice que de prudence. Le duc de Sa-

voie, qui, depuis qu'il avoit perdu ses états, n'avoit rien de mieux à faire que d'humilier la France et d'en arracher par la victoire le Piémont qu'elle lui avoit enlevé, vint mettre le siége devant Saint-Quentin, où l'amiral se précipita pour défendre cette ville mal fortifiée. Le présomptueux connétable s'avança avec une armée bien inférieure à celle de Philippe pour jeter des secours dans la place. Il y réussit; mais, trompé sur quelques circonstances du terrain où il manœuvroit, il se retira trop tard, fut joint par l'ennemi, et perdit cette fameuse bataille où le nombre triompha de la valeur. La fleur de la noblesse fut enveloppée de toutes parts; les trois quarts de l'armée périrent les armes à la main, ou furent entraînés captifs. Du nombre des derniers étoit le connétable, dangereusement blessé. Quel triomphe pour Philippe, qui, à la nouvelle de cette victoire, vint repaître ses regards de l'humiliation et du repentir de son ennemi! De quelle tristesse ne dut pas être pénétré Henri en apprenant le désastre de son armée et le funeste sort de son connétable! Plus le mal étoit grand, plus il étoit difficile de le réparer. Ce n'étoit que par d'énormes sacrifices qu'on étoit parvenu à subvenir aux frais de la dernière expédition en Italie; comment trouver assez d'argent pour lever une nouvelle

armée en état de s'opposer à l'ennemi qui me-naçoit de pénétrer en France et d'arriver jus-qu'au sein de la capitale? C'est dans cette cir-constance que le zèle et le dévoûment des su-jets fournissent à un monarque des secours inespérés. Bientôt Henri fut en état d'attirer de la Suisse et de l'Allemagne des soldats aguerris qui rassurèrent les bourgeois intimidés. Ce fut alors qu'il fallut renoncer à couvrir de sa protection le pape et tous ces princes d'Italie, dont on auroit toujours dû abandonner la cause étrangère au bonheur de la France. Et en effet, qu'importoit à la félicité des François, et à l'af-fermissement de leur gouvernement, qu'un Côme de Médicis, qu'un duc de Ferrare, possé-dassent plus de villes l'un que l'autre; que la république de Sienne demeurât sous la protec-tion de nos rois; que le domaine du saint Siége s'agrandît aux dépens de ses vicaires, ou fût restreint par des rivalités ambitieuses? Nous n'avons pas besoin d'ajouter que, peu de jours après la bataille de Saint-Quentin, la place, qui n'avoit plus de secours à espérer, fut emportée par les Espagnols, et que tout le courage de l'a-miral de Coligny ne le défendit pas du malheur de devenir leur prisonnier.

Dirons-nous qu'au milieu de l'affliction géné-rale qui devoit diriger toutes les pensées vers

le salut public, l'aveugle intolérance arrêta ses regards farouches sur une assemblée de calvinistes de tout sexe et de tous états, qui célébroient la pâque dans un réduit obscur de la rue Saint-Jacques; que la populace ameutée cerna cet asile qu'ils décoroient du nom de temple, et les auroit tous égorgés si plusieurs d'entre eux ne s'étoient fait jour avec leurs épées; que les plus foibles, des vieillards, des femmes, parmi lesquels se trouvoient beaucoup de personnes attachées à la cour, furent saisis et conduits dans une prison, au milieu des outrages et des traitemens les plus indignes; que le parlement se vit forcé, pour apaiser la rumeur publique, d'en sacrifier cinq qui furent précipités dans un bûcher, et que les autres n'échappèrent au même supplice qu'à la faveur des sollicitations des protestans de la Suisse et de l'Allemagne?

Cependant la prudence du duc de Nevers, qui arrêta la marche de l'ennemi en réunissant dans un camp bien fortifié tous les débris de l'armée, et l'intrépidité du duc de Guise, qui ramena toutes les troupes dont il avoit eu le commandement, et fut déclaré lieutenant général du royaume, changèrent bientôt en transports de joie l'abattement où les succès de l'ennemi avoient jeté tous les esprits. La

reine d'Angleterre, après avoir joué inutilement le rôle de médiatrice entre l'Espagne et la France, nous avoit déclaré la guerre, avoit fait passer un secours de dix mille hommes à Philippe, son mari, qui lui avoit inspiré autant d'amour que d'aversion pour ses sujets. Le gouverneur de Boulogne, Sénarpont, officier habile et distingué par ses connoissances dans ce qui constituoit alors la science du génie militaire, avoit profité des relations que sa place lui avoit données pendant la paix avec la ville de Calais, pour en étudier les fortifications, et fonder son plan d'attaque sur ses moyens défensifs. Il avoit surtout observé que les Anglois, jugeant la place inattaquable en hiver, en diminuoient alors considérablement la garnison. Instruit de tous ces détails, il conçut le hardi projet de la leur enlever, et communiqua ses plans au conseil du roi; ce prince les remit au duc de Guise, et l'attaque de Calais fut résolue. Ce général, qui avoit défendu Metz avec tant de gloire, en acquit une nouvelle par la prise de cette ville, qui depuis près de deux siècles appartenoit aux Anglois, et qu'on désespéroit de ressaisir. Jamais conquête ne fut plus inattendue, tant on avoit mis de mystère et de célérité dans l'attaque. Henri, à l'exemple de Philippe, s'empressa d'aller jouir de son

triomphe. Malheureusement, avant de partir de Paris, il céda à l'empire que venoit de prendre sur lui le cardinal de Lorraine, et fit enregistrer, dans un lit de justice (1558), un édit qui établissoit en France l'effrayant tribunal de l'inquisition. La nation n'étoit point encore assez éclairée pour sentir tout ce que le despotisme sacerdotal avoit de honteux pour elle. Le parlement, cependant, restreignit autant qu'il étoit en lui la juridiction des nouveaux juges qu'on vouloit lui opposer, en bornant l'exercice entier de sa puissance aux seuls ecclésiastiques, et ne lui permettant, à l'égard des laïques, que la déclaration du fait d'hérésie, et leur réservant tout recours à leurs juges naturels. Dans ce même lit de justice, la division du parlement par *semestres* fut abolie, et les *épices* rétablies.

Un nouveau sujet d'allégresse et d'orgueil vint bientôt accroître l'enthousiasme public pour le duc de Guise. Deux villes restoient encore aux Anglois sur le territoire de la France, Guines et Ham; elles furent enlevées par le conquérant de Calais; et dès lors notre monarchie reprit sur l'Angleterre et sur l'Espagne une supériorité dont ces deux puissances furent jalouses. La prééminence de l'ambassadeur de France sur celui d'Espagne fut solennellement

reconnue à Venise, et l'Allemagne lui offrit plus de soldats qu'elle n'en vouloit salarier.

Cependant le connétable gémissoit toujours dans les fers. Il n'apprenoit pas sans envie le triomphe des Guise. Les témoignages d'affection qu'il recevoit de Henri et de la duchesse de Valentinois le consoloient foiblement de la faveur populaire qu'acquéroient de jour en jour ses rivaux. Le mariage de la jeune reine d'Écosse avec le dauphin François unissoit les princes lorrains, dont Marie étoit nièce, à la famille royale, et leur donnoit encore dans l'état un nouveau degré de prépondérance. Le connétable auroit bien voulu terminer par la paix une guerre qui les rendoit de jour en jour plus nécessaires. Ceux-ci, à leur tour, craignant qu'elle ne se conclût sans eux, entamèrent, par l'intermédiaire de la duchesse douairière de Lorraine, des conférences où les cardinaux de Lorraine et Granvelle cherchèrent à deviner réciproquement, dans de simples conversations, quelles pouvoient être les prétentions respectives de leurs cours; mais ces ouvertures n'aboutirent qu'à faire éclater toute la fierté espagnole, et faire connoître aux Guise que la paix étoit encore éloignée.

Nous arrivons à une époque où l'historien est obligé de se partager entre le récit des faits

militaires et celui des hostilités religieuses. Jusqu'à présent la marche de l'hérésie avoit été sourde et ténébreuse : on n'avoit opposé à ses téméraires entreprises que des archers et des bourreaux, et l'on n'avoit cherché à purifier de l'erreur la religion dominante, qu'à l'aide des bûchers allumés par l'intolérance. Mais à présent la secte de Calvin, animée par ses imprudens ministres, se montre plus audacieuse que jamais. Des princes du sang ont déchiré le voile qui cachoit leurs pensées; des assemblées publiques, tenues au Pré-aux-Clers, révèlent, pour la première fois (1558), le nombre et l'audace des sectateurs des nouveaux principes. Antoine de Bourbon, Jeanne d'Albret, son épouse, amenés à Paris par les noces du dauphin, le prince de Condé et d'Andelot de Coligny, neveu chéri du connétable, ne craignent plus d'attirer sur eux la vengeance des lois et la colère de Henri. Peu s'en fallut que le dernier ne pérît victime de sa fermeté; mais l'amiral de Coligny, son frère, qui adoptoit dans le silence les mêmes sentimens, le détermina à un acte de dissimulation et de complaisance que la prudence lui commandoit, et dont le roi étoit résolu à se contenter, pour ne pas aggraver les chagrins de Montmorency, qu'il s'étoit hâté de rassurer

au fond de sa prison sur les suites de l'arrestation de son imprudent neveu.

Pendant que ce nouveau sujet d'alarmes redoubloit les afflictions du connétable, le duc de Guise alloit toujours croissant en gloire. Thionville, enlevée aux Espagnols avec autant de célérité que de courage, acheva de le faire regarder comme le bouclier et le héros de la France. La fortune fit bientôt éprouver son inconstance aux François. Le maréchal de Thermes (1), auquel on avoit confié le commandement de Calais, comme une juste récompense de ses brillans exploits en Italie et dans le Piémont, reçut des ordres pour ne pas laisser dans l'inaction six ou sept mille hommes qu'il avoit sous ses ordres, et s'avança dans la Flandre, conformément au plan qui avoit été arrêté, mais sans qu'on lui eût envoyé les renforts qu'on lui avoit promis. Il parvint cependant jusqu'à Dunkerque, dont il s'empara,

(1) Il venoit d'être fait maréchal à la place de Pierre Strozzi, tué au siége de Thionville, en examinant des ouvrages avec le duc de Guise. Strozzi s'étoit attaché au service de France avec un zèle qui le disputoit à celui des généraux les plus dévoués. Guise, avec qui il avoit défendu Metz, lui attribuoit une partie de sa gloire et de ses succès.

et qu'il proposa au roi de fortifier et de garder, attendu les avantages qu'assuroit à la France cette position. La réponse de Henri resta douze jours à parvenir. Pendant ce temps, les ennemis avoient rassemblé des forces telles qu'il fallut se décider à la retraite. Thermes l'ordonna, et voulut la diriger lui-même, malgré les douleurs de la goutte dont il étoit dévoré. Son ordre de bataille étoit si bien disposé, que les Espagnols, quoique conduits par l'ardent d'Egmont, et animés par l'espoir de la victoire, loin de pouvoir l'entamer, commençoient à reculer devant lui, lorsqu'une escadre angloise, attirée par le bruit du canon, s'approcha du rivage où il étoit appuyé, fit tonner sur ses troupes toute son artillerie. Cette attaque imprévue les troubla; elles s'ébranlèrent, plièrent à leur tour sous les ennemis revenus à la charge, et abandonnèrent leur général et le plus grand nombre de leurs officiers qui tombèrent au pouvoir des vainqueurs. C'étoit ainsi que, depuis bien des siècles, les lauriers cueillis dans plus d'une victoire, étoient tout à coup flétris par l'imprudence ou le malheur. Au milieu de ces alternatives de revers et de succès, le besoin de la paix se faisoit sentir aux deux puissances; et même l'Espagne commençoit à rabattre des prétentions altières et intolérables qu'elle avoit

osé manifester. L'intervention de la duchesse douairière de Lorraine disposa Philippe et Henri à nommer des plénipotentiaires, qui ouvrirent leurs conférences à l'abbaye de Cercamp. Ce caractère dont on revêtit le connétable lui permit de se rendre au camp d'Amiens et de se réunir quelques instans au roi, qui, cédant aux mouvemens de son cœur, courut au-devant de lui, l'embrassa comme son père, et partagea avec le sujet qu'il chérissoit et sa table et son lit. Le premier bien que produisirent les négociations fut de débarrasser les deux princes de cette multitude de soldats mercenaires, plus à charge encore à leurs finances qu'utiles à leur défense. Mais à peine cette convention préliminaire fut-elle exécutée, que les ministres espagnols, soit simplement par orgueil, soit qu'ils crussent avoir affoibli l'armée françoise par la retraite des troupes allemandes, se montrèrent aussi intraitables sur les demandes de la France, que si la victoire n'eût jamais abandonné leurs drapeaux. Il est vrai que, dans ce même temps, le duc de Sessa enlevoit quelques places du Piémont à Brissac, à qui l'on ne fournissoit point les moyens de conserver cette importante province; mais ces succès furent bientôt effacés par la Mothe-Gondrin, qui repoussa l'ennemi dans

le Milanès. Un autre événement vint alors changer la face de la politique : la mort brisa les nœuds qui unissoient la reine d'Angleterre à Philippe ; et les conférences de Cercamp en furent suspendues. La malheureuse Marie, affligée de l'indifférence de son mari, désolée de la perte de Calais, succomba sous le poids de ses chagrins (17 novembre 1558). En tombant du trône, elle céda sa place à la jeune Élisabeth, à laquelle on ne contesta plus les droits que sa naissance lui donnoit. Le voile qu'elle avoit eu l'art de jeter sur ses opinions religieuses la préserva de l'opposition des catholiques, et ne lui fit pas perdre l'affection des protestans. Elle justifia les espérances qu'elle avoit fait concevoir aux deux partis, si leur premier désir étoit la gloire de la nation qu'elle étoit appelée à gouverner. Heureuse la France, si les rois qui furent ses contemporains eussent su, comme elle, tenir d'une main ferme la balance entre les opinions religieuses, et ne pas permettre qu'une secte fût opprimée par l'autre. Mais ce grand effort de l'autorité ne pouvoit pas s'attendre d'un prince aussi foible que Henri, qui avoit pour le connétable une amitié assez aveugle pour sacrifier au bonheur de le revoir à la tête de son conseil, les intérêts de l'état par le traité de Câteau-Cambresis.

Avant la conclusion de ce traité honteux, et pendant que la nouvelle reine d'Angleterre examinoit, à la faveur de la trève, quel système les intérêts de son royaume lui prescrivoient d'embrasser à l'égard des deux puissances belligérantes, Montmorency avoit eu l'adresse de faire consentir le conseil de Philippe à sa rançon, en menaçant de renoncer à sa liberté, et de conseiller au roi de repousser toutes les conditions onéreuses qu'on vouloit lui imposer. Son retour à la cour fut signalé par le mariage de Damville, son second fils, avec une petite-fille de la duchesse de Valentinois, de la faveur de laquelle il ne dédaigna pas d'appuyer son crédit. De leur côté, les Guise élevoient leur fortune et assuroient la splendeur de leur maison par le mariage de son chef, le jeune Charles, duc de Lorraine, avec madame Claude, fille du roi. Ces unions alloient bientôt être suivies d'une autre plus solennelle et plus importante. Ferdinand, que Paul IV ne vouloit pas reconnoître pour empereur, à moins qu'il ne vînt recevoir à ses pieds la couronne impériale, recherchoit l'alliance de Henri, et lui assuroit secrètement la conservation de Metz, Toul et Verdun, pour ôter l'appui de la France à l'opiniâtre pontife. Élisabeth, qui dès lors avoit arrêté le projet de se faire le chef de son église, prenoit, dans

le même but, la résolution de sacrifier Calais, en ménageant toutefois l'orgueil de sa nation par les apparences d'un rachat : à ce prix, elle rétablissoit la paix entre les deux couronnes. Ces circonstances sembloient donner de grands avantages à la France dans la reprise des conférences pour la paix à Câteau-Cambresis. Mais l'impatience de Henri, le crédit du connétable, la maladresse des négociateurs françois, précipitèrent un traité (3 avril 1559) qui, malgré tous les moyens qu'offroient et Guise et Brissac d'humilier l'orgueil espagnol par une dernière campagne, mit Henri dans l'attitude d'un vaincu. Il consentit à échanger une multitude de villes ou châteaux forts contre les trois seules places de Saint-Quentin, Ham et le Catelet, à sacrifier les intérêts du roi de Navarre, à satisfaire aux prétentions du duc de Savoie. Cette paix fut scellée par les deux mariages de ce duc et de Philippe avec les princesses Marguerite, sœur du roi, et Élisabeth, sa fille, promise auparavant au prince des Asturies don Carlos; hymen funeste, et dont la fin tragique ne répondit que trop aux tristes auspices sous lesquels il avoit été conclu.

La captivité, l'humiliation et le malheur, loin d'adoucir le caractère irascible et violent du connétable, n'avoient fait que l'aigrir da-

vantage contre tout ce qui n'étoit pas soumis à sa volonté, ou redevable de son élévation à sa faveur. Un de ses premiers soins fut d'ôter les places à tous ceux qui, pendant sa captivité, avoient été promus par ses rivaux. Parce qu'il professoit la religion catholique, il regardoit comme rebelle, comme digne de mort, celui qui osoit adopter, en matière de foi, d'autres principes que les siens; il accusoit d'impiété les chambres du parlement qui n'envoyoient point à la mort les hommes qui leur étoient dénoncés comme luthériens ou calvinistes. Aussi ambitieux qu'intolérant, il voyoit d'un œil jaloux l'agrandissement des Guise; et quoique ceux-ci se montrassent également ennemis des novateurs, il auroit voulu les confondre, les ensevelir dans la même persécution. Il avoit affecté un généreux patriotisme, et il n'en avoit pas moins fait payer bien cher sa liberté à la patrie; puisqu'il avoit souffert qu'elle sacrifiât, non-seulement toutes les prétentions que la France pouvoit avoir sur le Milanès et le duché de Florence, mais encore le Piémont, la Navarre, et une multitude de villes conquises d'une plus grande importance que Saint-Quentin et que le territoire de Térouane, qui n'étoit plus qu'un désert. Mais ce qu'on aura plus de peine à lui pardonner, c'est l'acte de violence et de

fanatisme qu'il exerça sous les yeux du monarque, en arrêtant de ses propres mains deux magistrats, pour avoir opiné avec la noble liberté qui appartient à leur ministère (1). Un

---

(1) Ce furent les conseillers Louis Dufaur et Anne Dubourg que Montmorency arrêta lui-même dans une assemblée du parlement, convoquée par les gens du roi pour une séance dite des *mercuriales*. L'opposition qui régnoit entre la grand'chambre et la tournelle au sujet des hérétiques, avoit donné lieu à cette convocation solennelle. Tandis que la grand'-chambre, en effet, condamnoit au feu tous ceux qui lui étoient livrés, la tournelle trouvoit le moyen de les renvoyer tous absous. Le parlement devoit délibérer sur les moyens de ramener les esprits à suivre en ces matières des principes uniformes, lorsque la différence des opinions produisit une telle agitation dans l'assemblée, que le premier président crut nécessaire de faire avertir le roi, que sa présence seule pouvoit ramener le calme parmi les magistrats. Le roi, entouré de ses principaux officiers, parut bientôt, et invita, avec les apparences de l'impartialité et de la modération, chaque membre à exprimer son avis. Ceux qui étoient plus ou moins attachés aux nouvelles doctrines, opinèrent avec une franchise qui les fit connoître. Dufaur et Dubourg, entre autres, eurent le courage de demander, pour réparer les maux de l'église et les scandales que donnoient ses ministres, un concile général. Le roi s'étant retiré pour délibérer, et s'étant fait donner les noms de tous les

roi qui autorisoit une semblable atteinte à l'indépendance des organes de la justice, ne méritoit pas de tenir le sceptre : aussi ne tarda-t-il pas à échapper des mains de Henri. Ce prince, qui avoit l'âme plus guerrière qu'équitable, qui ordonnoit à la fois les apprêts des fêtes pour les mariages des deux princesses, sa fille et sa sœur, et ceux du supplice des magistrats arrêtés qu'il avoit livrés à l'inquisition, et dont il refusoit la grâce à des princes allemands (1), en jurant qu'il repaîtroit ses yeux du spectacle de

---

orateurs, rentra en déclarant qu'il ne pouvoit plus se dissimuler que la cour ne fût infectée d'hérésie, et qu'il alloit séparer les innocens des coupables. C'est alors que le connétable ayant pris les ordres aux pieds du trône, alla arracher de leurs siéges Dufaur et Dubourg. De six autres, dont l'arrestation fut ordonnée, trois parvinrent à s'échapper.

(1) L'arrestation dont on vient de parler n'abattit point les calvinistes : au contraire, ils tinrent, immédiatement après, leur premier synode général à Paris, où ils réglèrent quelques points de discipline, et députèrent à l'électeur palatin et au duc de Wurtemberg, pour les intéresser au sort des victimes de leur zèle pour la cause commune. Cette intercession, dans l'état des affaires qui rendoient l'alliance des princes allemands moins précieuse aux yeux du roi, l'irrita plutôt que de l'apaiser.

leur bûcher ; ce prince, qui préféroit la gloire passagère qu'on peut acquérir dans un tournoi, à la renommée durable d'un souverain qui ne s'occupe que du bonheur de ses sujets et de la prospérité de son empire, fut frappé d'un coup mortel qu'il avoit provoqué, en contraignant Montgommeri, l'un des capitaines de ses gardes, à rompre une lance avec lui (30 juillet 1559). Cette catastrophe, qui fut funeste aux deux champions, étendit un voile de tristesse sur les mariages qui en avoient été l'occasion ; et celui du duc de Savoie, qui n'étoit pas encore célébré lors de l'accident, le fut neuf jours après sans aucune cérémonie. Le roi, dont on n'avoit pas cru d'abord la blessure mortelle, expira le lendemain des suites d'un dépôt dont on n'avoit pas prévu la formation.

Avons-nous besoin de nous étendre davantage sur ce règne dont la durée ne fut pas de treize années ? Il n'a rien ajouté à la gloire de la France. La philosophie n'y fit point de progrès ; la législation n'y acquit point de lumières ; la langue ne s'enrichit point d'expressions plus nobles. Plusieurs édits, qu'on coloroit de l'amour du bien public, n'étoient inspirés que par un esprit fiscal qui dégradoit la magistra-

ture au lieu de l'ennoblir (1). C'est peut-être à la foiblesse du monarque qu'il faut attribuer les guerres intestines qui ont désolé la France. Déjà l'hérésie étoit trop enracinée pour qu'on pût se flatter de l'extirper du sol où elle avoit pris naissance. Il falloit alors, ou tolérer les protestans, en usant à leur égard de moyens approuvés par la justice et l'humanité, ou les considérer comme des malades qu'on sépare des familles saines, pour qu'ils ne leur communiquent pas le vice contagieux dont ils sont infectés. En adoptant ce parti trop sévère, il falloit au moins les autoriser à échanger leurs propriétés, à se démettre de leurs offices, les transférer dans une contrée isolée, d'où ils

---

(1) Parmi les édits remarquables du règne de Henri II, on peut citer celui que le connétable fit rendre (1557), pour défendre les mariages secrets des fils de famille au-dessous de trente ans, et des filles au-dessous de vingt-cinq, afin de faire rompre un mariage de cette espèce contracté par son fils aîné. Une autre ordonnance, du même temps, prescrivit la peine de mort contre les femmes non mariées qui celeroient leur grossesse, ou qui, convaincues d'enfantement, ne pourroient reproduire leur enfant. Enfin, dans le même temps, le roi fit ordonner la résidence des évêques et des curés.

n'auroient pu revenir qu'après une guérison bien constatée. Cet exil n'eût pas été précédé de jugemens flétrissans; c'eût été une sentence émanée d'un cœur paternel, qui écarte avec regret l'enfant qu'il ne peut conserver sans exposer les autres à la mort, et fait des vœux pour le voir rentrer au sein de ses foyers. Plus l'autorité souveraine eût adouci leur sort, plus ils auroient regretté d'être séparés de son empire. La prière publique et solennelle qu'on eût tous les mois adressée au ciel pour les ramener à la foi dominante, les eût convaincus qu'ils étoient encore chers à la patrie, et que ses bras étoient toujours ouverts pour les recevoir au moindre signe de repentir et de soumission. Toute rigoureuse qu'auroit été cette mesure, elle n'auroit pas été, dans le principe, inconciliable avec l'esprit de justice, puisqu'elle auroit eu pour base le vœu national, la volonté du roi et l'autorité de l'église. Que de malheurs, que de honte, que de scènes sanglantes, que d'horribles persécutions elle eût épargnées à la France, comme nous le verrons en parcourant les règnes de Charles IX, de Henri III, de Henri IV et de Louis XIII! Enfin, la révocation de l'édit de Nantes n'eût point terni la gloire du plus grand de nos monarques; et l'étranger, qui s'est

empressé de recueillir de malheureux fugitifs, ne se seroit point enrichi de l'industrie nationale, et n'eût point fortifié ses armées du courage de tant de guerriers qui, dans leur désespoir, tournèrent leurs armes contre une ingrate patrie.

SEPTIÈME DISCOURS.

François II. — Formation des partis des Guise et des princes du sang. — Foiblesse du roi de Navarre. — Le prince de Condé, son frère, se met à la tête de la réforme. — État de la cour. — Envoi de troupes en Écosse, où les nouvelles doctrines font de grands progrès. — Persécutions contre les réformés. — Fin du procès d'Anne Dubourg. — Conspiration d'Amboise. — Mort de la Renaudye. — Dangers et condamnation du prince de Condé poursuivi pour cet événement. — Le roi de Navarre le sauve en renonçant à la régence. — Mort de François II. — Réflexions sur le supplice du conseiller Dubourg, sur l'élévation du chancelier de l'Hôpital. — Fautes du gouvernement. — Maux qui s'en sont suivis. — Abandon du corps du roi lors de ses funérailles. — Cupidité du duc de Guise, et reproches qu'il s'attire à cette occasion. — Suites déplorables des réformes religieuses.

Ce n'étoit pas, sans doute, un grand malheur pour la France, que d'avoir perdu un monarque qui avoit immolé les intérêts et la gloire de l'état à l'aveugle amitié qui lui faisoit un besoin de la présence du connétable de Montmorency,

qui avoit rejeté les conseils généreux du maréchal de Brissac qui le conjuroit de l'abandonner à ses propres forces, et s'engageoit à défendre le Piémont où il s'étoit maintenu depuis tant d'années contre les plus habiles généraux de l'Espagne. Cependant sa mort fut un véritable sujet de deuil, puisqu'il devoit être remplacé par un prince sans énergie, sans talens (1), et que la foiblesse de son caractère rendit un instrument docile des vues ambitieuses des Guise et de la duplicité de Catherine de Médicis sa mère. A peine les yeux de Henri furent-ils fermés à la lumière, que les deux partis qui avoient rivalisé, sous son règne, d'orgueil et de puissance s'occupèrent de se supplanter. Les Guise, plus actifs, s'empressèrent d'aller offrir leurs hommages au jeune monarque et de faire parade de leur zèle devant la reine mère, qu'ils

(1) Catherine de Médicis avoit été assez long-temps stérile, et par-là menacée d'être répudiée. Elle dut, assure-t-on, au secours du médecin Fernel une fécondité dont le premier fruit porta, pour ainsi dire, la peine de l'espèce de violence faite à la nature. En opérant une révolution heureuse dans le tempérament de la mère, la force des remèdes altéra celui du fils. On ne l'appeloit que le petit François : la nature, dit un de nos historiens, l'avoit condamné à une éternelle minorité.

engagèrent à se retirer au Louvre. Déjà ils avoient gagné l'esprit de l'un et de l'autre, lorsque le vieux connétable, que sa charge de grand maître avoit retenu au palais des Tournelles près du corps de Henri, se présenta environné de sa famille, pour sauver du naufrage quelques débris de sa grandeur passée. Malheureusement pour lui, il mit dans sa démarche plus de fierté que de politique; et le refus qu'il fit d'assister au conseil du roi ne lui ouvrit qu'une retraite honorable dont ses rivaux profitèrent. Il leur restoit cependant encore à triompher d'une force imposante; c'étoit celle des princes du sang, que le dépit avoit réunis. Leur étoit-il possible de souffrir en silence qu'on les comptât pour rien dans l'administration, qu'on ne daignât pas les appeler au conseil d'un roi à peine sorti de l'enfance? Ils ne se dissimuloient pas que les missions honorables dont on les avoit chargés auprès de Philippe, qui venoit d'épouser la fille de Henri, avoient eu bien plus pour objet de les écarter de la cour, que de leur donner une preuve de sa faveur. Après s'être réunis à l'occasion d'un voyage qu'Antoine roi de Navarre avoit résolu de faire à la nouvelle cour, et avoir examiné les divers projets et plans de conduite qu'exigeoit leur situation, écouté et discuté les

conseils de la violence et de la politique, ils résolurent de n'employer que les moyens de la persuasion, et confièrent au roi de Navarre les intérêts de leur cause. Ce prince n'avoit guère pour lui que l'éclat de son rang. Irrésolu dans tous ses projets comme dans ses principes religieux, il avoit échoué dans ses tentatives pour reconquérir la Navarre. Les protestans, auxquels il paroissoit attaché, étoient peu satisfaits de la tiédeur de son zèle et de l'indécision de ses sentimens. L'accueil qu'il reçut à Saint-Germain, où il s'attendoit à une réception honorable, fut si froid, si dédaigneux, qu'il s'éloigna bientôt d'une cour où il étoit éclipsé par le faste et le crédit des Guise : il s'estima trop heureux de rentrer dans la portion de souveraineté qui lui restoit, à la faveur de la mission qu'il reçut de conduire la jeune reine d'Espagne sur les limites des deux royaumes. Ce trop circonspect adversaire des Guise devoit être remplacé par un prince d'un caractère bien plus entreprenant. C'étoit Louis de Condé son frère, qui adopta les principes des calvinistes bien moins par conviction que pour devenir le chef d'un parti odieux à la cour dont il se déclara l'ennemi. Jusqu'alors on avoit craint d'accorder trop aux princes du sang : on éprouva qu'il n'y avoit pas moins de danger à négliger

de les attacher aux intérêts de l'état et à la gloire du trône par leur intérêt personnel. Le prince de Condé, sans fortune, sans emploi, frustré des dignités et des gouvernemens auxquels son rang l'appeloit, n'avoit pour recommandation que son titre de prince du sang et un courage dont il avoit fait preuve dans des grades subalternes. Si les Guise n'eussent pas affecté de le condamner à l'oubli, peut-être son âme fière ne se fût point révoltée contre leur injustice. Ils le méprisèrent, et il leur prouva qu'il n'étoit pas un ennemi méprisable. Allié par sa femme au connétable de Montmorency et à l'amiral de Coligny, il servit la haine que ceux-ci portoient à une cour dont la mort de Henri avoit changé les affections. Cette duchesse de Valentinois, si puissante sous les deux derniers règnes, étoit rentrée dans l'obscurité. Catherine de Médicis, qui avoit tremblé plus d'une fois de voir ses nœuds rompus par le divorce, n'étoit plus effacée par une superbe favorite. Le maréchal de Saint-André, après avoir fléchi devant les nouveaux ministres, étoit devenu leur protégé; et ils avoient fait sortir de son exil le chancelier Olivier, auquel on avoit remis les sceaux, dont il ne s'étoit détaché qu'avec peine. Le maréchal de Brissac n'avoit pas rougi de recevoir pour prix

de ses services le gouvernement dont l'amiral de Coligny s'étoit démis en faveur du prince de Condé. Les finances étoient si mal administrées (1), que dans la paix même on se trouvoit hors d'état de payer la foible armée nécessaire à la sûreté de l'état, et qu'on se vit forcé, pour ainsi dire, d'exiler du royaume une milice qui avoit de justes droits à la reconnoissance de la patrie. Marie, épouse du jeune roi, étoit la véritable reine d'Écosse; elle avoit même un titre à la couronne d'Angleterre, si la naissance d'Élisabeth n'étoit pas légitime, comme les catholiques le pensoient. On crut que le moyen le plus prompt d'écarter les demandes importunes de tous ces guerriers qui sollicitoient des pensions ou de l'emploi, étoit de les faire passer en Écosse pour y servir d'appui à l'autorité de la jeune souveraine qu'on paroissoit méconnoître depuis que la religion protestante y prenoit de l'accroissement. Les nouveaux sectaires n'ignoroient pas qu'Élisabeth leur étoit favo-

(1) Les Guise, pour soulager l'état et diminuer les dépenses, ordonnèrent la réforme d'une multitude de charges et d'offices; ils firent révoquer plusieurs donations royales, réduisirent ou supprimèrent des traitemens et des pensions, et se firent par-là encore plus d'ennemis qu'ils n'assurèrent de revenus à l'état.

rable, et ils ne pouvoient pas douter qu'une reine de France gouvernée par le cardinal de Lorraine et par le duc de Guise leur ennemi, ne tarderoit pas à les persécuter si elle venoit à tenir les rênes de l'état. La régente, qui les gouvernoit, n'opposoit qu'une foible barrière à l'hérésie; elle craignoit les orages d'une sédition en se montant trop sévère contre les protestans. Consultée par les Guise ses frères sur leur projet, elle parut en redouter les suites; mais ceux-ci n'en persistèrent pas moins à le regarder comme une partie essentielle du plan de conduite qu'ils s'étoient formé à l'égard des calvinistes, qui, de leur côté, poussés à bout par les persécutions ouvertement dirigées contre eux, s'occupèrent avec ardeur des moyens d'arrêter ou de perdre leurs ennemis. Ainsi, tandis qu'on séduisoit de jeunes réformés, qu'on excitoit des délateurs pour obtenir des révélations, opérer des arrestations, enlever ou disperser des familles entières; tandis qu'on poursuivoit le procès d'Anne Dubourg, et que, pour prévenir l'intercession de l'électeur palatin, on se hâtoit de le conduire au gibet, d'où son corps inanimé devoit tomber dans le bûcher pour y être détruit par les flammes, les protestans instruisoient Élisabeth et leurs amis d'Écosse des projets hostiles des Guise. En vain un général

plein de courage, le chevalier la Brosse, débarqué avec la première division de l'expédition, donnoit sans relâche la chasse aux rebelles, qui, fuyant de montagne en montagne, échappoient toujours à ses coups; il se vit bientôt cerné dans la ville de Leith par les troupes angloises; et l'artificieuse Élisabeth fit passer jusqu'en France un manifeste, où, rendant compte des événemens, et protestant de ses sentimens d'amitié pour le roi et la nation françoise, elle signaloit à l'animadversion générale les Guise comme les seuls ennemis publics et la cause de toutes ces hostilités.

La protection déclarée d'Élisabeth enfla les espérances des protestans. Leur secte avoit acquis une grande prépondérance en Allemagne, en Angleterre; elle s'efforçoit de pénétrer même en Espagne et dans les Pays-Bas. Elle avoit fait de si grands progrès en France, qu'elle intimida les chefs du gouvernement, et les força de renoncer à la guerre d'Écosse pour s'opposer à la fameuse conjuration d'Amboise, dont l'objet étoit d'exterminer les deux ministres de François II, et de soustraire sa personne à la domination des catholiques. Les Guise avoient alors (1560) conduit la cour à Blois. Une manœuvre horrible avoit fait de ce voyage un objet de terreur. Des gens inconnus alloient

semant partout sur la route, qu'on devoit enlever les enfans les plus beaux, les plus vigoureux, pour réparer par leur sang la santé épuisée du roi. Un des agens de cette intrigue arrêté soutint, dans les tourmens de la question, la réalité de cet affreux projet, et l'attribua constamment au cardinal de Lorraine, de qui il prétendoit tenir sa mission. C'en étoit assez pour fournir aux mécontens une nouvelle arme contre les dominateurs auprès de la crédulité publique : on les accusa hautement de vouloir rendre le roi odieux, afin de préparer la nation à l'extinction de sa dynastie et se frayer un chemin au trône, auquel ils se croyoient des droits par leur descendance des derniers Carlovingiens dont ils se prétendoient issus. Mais ces bruits, ce mécontentement sourd n'étoient que le prélude de l'orage qui menaçoit leur pouvoir.

Lorsque le prince de Condé eut consenti à devenir le chef des calvinistes, on chercha les moyens de concilier à la fois la religion, qui défendoit la révolte contre le souverain légitime, et la prudence, qui ne permettoit pas d'espérer que les Guise cédassent le pouvoir s'ils n'y étoient forcés. On arrêta en conséquence de déclarer, par un acte revêtu de la décision des plus célèbres docteurs du parti, qu'il étoit per-

mis aux princes du sang et aux seigneurs de demander la convocation des états généraux, et l'expulsion des étrangers qui s'étoient emparés du pouvoir, et que, pour faire parvenir cette requête jusqu'au roi, entouré des satellites de ces mêmes étrangers, ce n'étoit point un acte de révolte de se rendre en armes auprès de lui; puisque ces armes, loin d'être tournées contre sa personne auguste, ne devoient être employées qu'à ouvrir le chemin du trône à la vérité. Ce fut à la faveur de ce spécieux prétexte, qu'un homme ardent, aventureux, repris pour crime de faux, et que cette flétrissure plutôt que la conviction avoit jeté parmi les calvinistes, souleva et réunit contre les Guise une multitude incroyable d'ennemis. La Renaudye (c'étoit le nom de ce gentilhomme, issu d'une ancienne famille de Périgord) avoit rattaché les fils de son audacieuse intrigue depuis la Suisse, Genève et l'Allemagne jusqu'aux Pyrénées et aux côtes de la Bretagne. Une assemblée des chefs du parti, tenue à Nantes, avoit servi à arrêter les dernières dispositions. Les Guise ne recevoient que des avis vagues, des indices généraux, et voyoient le danger sans savoir quel remède y apporter; lorsque la Renaudye lui-même leur fit connoître leur ennemi, et toute l'étendue du péril qu'il leur avoit

préparé. Forcé de faire un voyage à Paris avant de donner le signal de l'exécution, il est séduit par la bonne foi apparente de l'hôte qui le cache, et qui, témoin de l'agitation qui précède toujours une grande entreprise, ne demande pour prix de son dévoûment à la cause commune que l'honneur d'être admis à le servir. Soit confiance, soit que la dissimulation lui parût encore plus dangereuse, la Renaudye initie à ses secrets ce nouveau conjuré qui se hâta de les trahir. A cette révélation, le trouble est à Blois : le chancelier Olivier témoigne hautement aux étrangers que leur domination est la cause des malheurs publics ; le roi lui-même montre le désir de les voir éloignés. Cependant Guise tient tête à l'orage : il conduit, sous le prétexte d'une partie de chasse, le roi et la cour à Amboise, où un château encore assez fort donne des moyens de défense ; il mande et distribue tout autour des troupes fidèles. De son côté, la reine appelle Coligny et ses frères, qui, selon toutes les apparences, étrangers à l'entreprise, accourent avec zèle, offrent au roi leur courage et leur bras, et en même temps réclament avec fermeté pour les protestans les bienfaits d'un gouvernement plus équitable et plus paternel. Enfin, pour achever de rassurer la cour, Condé lui-même vient se renfermer

à Amboise, soit pour prévenir les soupçons, soit pour seconder au dedans les mouvemens de ses amis au dehors. Ainsi, servi par la fortune et par ses talens, Guise vit se dissiper comme d'elle-même cette nuée de conjurés, dont toutes les mesures se trouvèrent prévenues, arrêtées au moment même de l'exécution, et qui tous furent victimes de la révélation de leur projet. Des corps de troupes mystérieusement placés aux environs d'Amboise surprirent les uns, repoussèrent les autres : la Renaudye, courant çà et là pour rassembler ses débris et se joindre à ceux qui n'étoient pas encore arrivés, fut tué par le page de son cousin Pardaillan qui venoit de tomber sous ses coups : ceux des siens que la fuite ne sauva pas périrent la plupart d'un supplice infâme, ou furent ensevelis dans les eaux. Le prince de Condé et le roi de Navarre, soupçonnés d'être entrés secrètement dans cette conjuration, furent l'objet de poursuites détournées et artificieuses, et il ne tint pas au cardinal de Lorraine qu'ils ne fussent enveloppés dans l'arrêt de mort prononcé contre les coupables (1). Le prince de Condé, d'abord

(1) Parmi les victimes immolées à la vengeance des Guise plus encore qu'à la majesté du trône, on doit distinguer le baron de Castelnau, officier distingué,

justifié, mais qui avoit été fortement compromis par les révélations du secrétaire même de la Renaudye, se vit bientôt obligé, pour se soustraire aux piéges dont il étoit entouré, d'aller chercher asile et sûreté à la cour de son frère le roi de Navarre, qui lui-même ne trouva pas de meilleur moyen d'en imposer à ses accusateurs mêmes, ou du moins de dérouter les soupçons, qu'en dissipant, avec des forces qu'il avoit rassemblées peut-être pour un autre

---

qui avoit rendu ses armes à la première sommation qui lui avoit été faite, disant qu'il n'avoit d'autre intention que d'exposer au roi les griefs de ses peuples contre ses perfides ministres. Il montra dans l'instruction de son procès autant de fermeté que d'adresse, excitant le remords dans l'âme du chancelier Olivier, dont les opinions secrètes n'étoient pas ennemies de la réforme, embarrassant, sur les points de sa croyance, le cardinal de Lorraine lui-même. Il marcha à la mort avec intrépidité. A la vue de tant d'exécutions, les terreurs, les inquiétudes de l'avenir s'accrurent au lieu de se dissiper; la duchesse de Lorraine elle-même ne put s'empêcher de s'écrier : *Quel orage de vengeance s'amasse contre mes enfans!* Le chancelier, témoin des maux dont il se reprochoit une partie, pour ne s'être pas opposé autant que sa place lui en faisoit un devoir au despotisme des Guise, succomba en peu de jours à la sombre mélancolie dont il fut saisi. Sa mort éleva à sa place le célèbre l'Hôpital.

dessein, un attroupement de religionnaires (1), qui étoient prêts à tenter de s'emparer d'Agen.

Cependant, loin d'atterrer le parti, la catastrophe d'Amboise sembla lui donner une nouvelle activité. La fermentation la plus inquiétante se manifestoit d'un bout de la France à l'autre. Les Guise offroient partout l'apparence de la force. La reine mère eut assez de confiance en la loyauté de Coligny, pour lui proposer de se charger de maintenir le calme dans l'intéressante province de Normandie, et il accepta, en promettant de faire connoître la vérité au roi.

L'insuffisance des mesures de rigueur détermina la cour à essayer l'autorité des lois : les partisans de l'inquisition l'appeloient à grands

(1) Il paroît que ce fut dans ce même temps que les réformés furent qualifiés du nom de *Huguenots*. On a cherché diverses étymologies de ce sobriquet. La plus probable paroît celle qui fait venir ce nom de celui de *Hugon*, que portoit une vieille tour ou porte de la ville de Tours. C'étoit le lieu du rassemblement des calvinistes ; et lorsque le roi vint à Tours, peu de temps après l'événement d'Amboise, la cour trouva plaisant de désigner les sectaires, qu'on appeloit aussi *Sacramentaires*, par ce nom dérisoire de *Huguenots* que leur avoit donné le peuple de Tours. De la cour la dénomination passa bientôt dans les provinces et devint générale.

cris, comme le seul remède à opposer à un mal qu'il falloit couper par le fer et le feu jusque dans sa racine. Le chancelier de l'Hôpital leur opposa l'édit célèbre de Romorantin, qui ne sauvoit la France de l'inquisition qu'en soumettant les conventicules et assemblées secrètes aux formes expéditives et sans appel des jugemens prevôtaux. Les esprits étoient trop échauffés, pour tenir compte à l'Hôpital de sa prudence, et les deux partis se récrièrent également, les uns contre sa douceur, les autres contre sa rigueur excessive. Le parlement opposa à l'édit les principes de la justice et les plus vives remontrances.

Contentons-nous d'indiquer et un écrit célèbre où du Tillet exposa les principes de la monarchie *sur la majorité des rois*, pour répondre à ceux qui cherchoient un prétexte de troubles dans la situation dépendante de François II, et une diatribe violente contre le cardinal de Lorraine et ses scandaleuses amours, qui coûta la vie au libraire qui la vendoit et à un malheureux étranger qui vouloit faire rougir le peuple de son emportement; et revenons aux braves qui se sont enfermés en Écosse dans la ville de Leith. Les assauts n'avoient pu les vaincre; la famine alloit les réduire, lorsque la mort de la régente d'Ecosse, Marie de Lorraine,

amena les Guise à rendre la paix à cette contrée, pour la conserver à leur nièce. La petite armée françoise dut son salut à ce traité. Débarrassée de cette inquiétude, la cour de France tourna toute son attention vers l'intérieur.

Parlerons-nous des démarches inutiles qu'elle tenta pour attirer les princes à Fontainebleau, sous le prétexte d'un grand conseil d'état, où ceux-ci ne jugèrent pas à propos de se rendre; des discussions ouvertes dans ce conseil, d'où ne sortirent que de vains projets de réforme, de convocation d'états généraux et de conciles? Pendant ce temps les huguenots, de leur côté, multiplioient leurs efforts; ils formoient sur Lyon une entreprise audacieuse, que le hasard et la circonspection du roi de Navarre faisoient échouer : enfin l'agitation étoit telle, que le conseil du roi ne crut plus l'état en sûreté, si le prince de Condé ne venoit se rendre à la cour pour y répondre de sa conduite; et l'ordre le plus formel fut expédié au roi de Navarre de l'y amener. Quelque dangereuse, quelque pénible que fût cette commission, il falloit obéir, ou courir aux armes. La prudence, l'intérêt des peuples soumis à Antoine, dissuadoient de toute pensée de résistance : le généreux Condé lui-même, s'opposant à ce que son frère sacrifiât pour lui sa famille, prit le parti de se rendre

à une cour où dominoient ses ennemis, contre lesquels il n'avoit pour garantie que les équivoques promesses de la bienveillance du roi et de la protection de Médicis. En vain tous les indices s'accordoient à lui présenter sa perte comme résolue; en vain ses amis, ses parens, lui envoyoient courrier sur courrier, pour l'arrêter en route et lui faire rebrousser chemin: il continue sa marche; et au lieu d'un roi, d'un parent prêt à écouter le premier prince de son sang, il trouve un juge irrité qui lui avoit préparé des fers, un tribunal et l'échafaud. Le prince de Condé, jugé par une commission particulière, et trouvant à peine trois personnes qui refusassent de signer son arrêt (1), alloit y porter sa tête avec le calme d'un héros, quand une maladie subite du roi suspendit son supplice, et renvoya les inquiétudes dans le parti opposé. L'audacieux Guise pressoit en vain la mort d'une victime qu'il sentoit bien que celle du roi, si elle avoit lieu, alloit lui enlever; en vain il insinuoit à Médicis de se débar-

(1) L'Hôpital, Guillart du Mortier, conseiller d'état, et le comte de Sancerre furent les seuls qui refusèrent d'apposer leurs noms au bas de l'arrêt; encore les deux premiers ne faisoient-ils, vu leurs places, que chercher des délais, sans oser risquer un refus formel.

rasser du roi de Navarre, en l'enveloppant avec son frère dans la même procédure : Montmorency et ses neveux, qu'on savoit dévoués aux princes, étoient hors de la puissance des Guise; il s'avançoit lentement vers la cour, avec une nombreuse escorte de gentilshommes qui paroissoient devoir faire pencher la balance en faveur du parti pour lequel leur chef se déclareroit. On s'arrêta donc au second avis que Guise avoit encore ouvert, celui d'arracher au foible Antoine une renonciation à la régence, et une réconciliation avec les princes lorrains. Tel fut le prix de la vie et de la liberté du prince de Condé. François II ne la vit pas; mais avant de mourir il répéta au roi de Navarre le mensonge que lui avoient dicté ses tuteurs, en l'assurant que tout ce qui s'étoit passé étoit son ouvrage, et que les Guise n'y avoient eu aucune part.

Ce règne, terminé le 5 décembre 1560, et qui ne dura que deux ans, n'est remarqnable par aucun autre fait militaire que la défense de Leith; les armes de la France ne se tournèrent presque que contre les François; peu s'en fallut même que l'épée royale ne fût teinte du sang du roi de Navarre, qu'on avoit attiré dans la chambre du jeune monarque, avec l'intention d'exciter entre le roi et son sujet une querelle à la suite de laquelle le chef de la maison de Bourbon eût perdu la vie.

Combien ce François II étoit peu digne de porter le nom de son aïeul! Gouverné par deux ministres ambitieux, par une mère artificieuse, il abandonna l'autorité à ceux qui avoient eu l'art de s'en emparer les premiers. Inaccessible aux plaintes, aux supplications des opprimés, il les soumit au caprice d'une impitoyable intolérance. Le conseiller Dubourg, aussi intègre qu'éclairé, fut, comme nous l'avons vu, ignominieusement retranché de la vie. On ne peut se défendre de gémir sur la fin déplorable de ce magistrat, lorsqu'on se rappelle qu'il fut traîné en prison pour avoir exposé avec franchise une opinion modérée au sein de sa compagnie, assemblée sous les yeux du monarque et des grands officiers de la couronne; qu'il lutta avec un courage infatigable contre les puissans ennemis acharnés à sa perte; qu'il ne cessa de réclamer en sa faveur l'égide des lois et des priviléges de sa charge; qu'il désavoua, au péril de sa vie, une défense salutaire que sa conscience ne lui permettoit pas d'adopter; enfin, que, terrassé par une force invincible, il se laissa conduire au supplice sans montrer la moindre foiblesse, et ennoblit une mort ignominieuse par le calme et la sérénité de l'innocence.

Incapable de discerner le mérite, il ne faut

pas faire honneur à François II de l'élévation du chancelier l'Hôpital, qui succéda au vénérable Olivier. Peut-être ne dut-il sa dignité qu'à la fermeté qu'il avoit opposée aux prétentions du parlement, lorsqu'il n'étoit que président de la chambre des comptes. Si nous voulions faire ressortir toutes les fautes commises sous un règne si court, nous reviendrions sur ce choix impolitique des deux princes de Lorraine, qui attirèrent à eux seuls toute la puissance royale, se complurent à humilier les princes du sang et les chefs de la noblesse dans la personne du connétable et de l'amiral de Coligny; nous dévoilerions les moyens artificieux qu'on employa pour leurrer les calvinistes, en faisant publier des édits qui annonçoient une tolérance qu'on se promettoit bien d'éluder, et une absolution qui n'abrégeoit pas la captivité des protestans et ne tardoit pas à être suivie des plus affreux supplices. Nous sommes bien loin de vouloir justifier cette conjuration d'Amboise, qui étoit un véritable attentat à l'autorité souveraine; mais une fois qu'elle étoit découverte, qu'on en connoissoit les principaux agens, n'étoit-il pas plus prudent, plus humain, de la dissiper par l'appareil d'une force imposante, que de confondre dans un égal supplice et les séditieux et des milliers d'hommes abusés par

de fausses promesses ? Ne devoit-on pas prévoir que cet armement dirigé vers l'Ecosse, que la domination qu'on se proposoit d'établir dans ce royaume, éveilleroient l'attention de la reine Élisabeth, et feroient perdre à la régente le peu d'autorité qu'elle conservoit ? Comment ne pas pressentir qu'en affoiblissant par des déportations et des menaces humiliantes de vieux guerriers qui ne demandoient que du pain pour récompense de leurs services, on portoit le découragement dans l'âme des capitaines et des soldats ; qu'on affoiblissoit l'autorité royale ; que plus on multiplioit les mécontens, plus on répandoit de semences de discorde et de vengeance ; qu'il falloit nécessairement que de cette fermentation de tous les esprits il résultât une commotion, une agitation générales qui conduiroient l'état sur le penchant de sa ruine ; et que s'il se raffermissoit un jour, ce ne seroit qu'après avoir été purifié de toutes ces matières combustibles, par le feu d'une longue guerre civile ? Tel devoit être le funeste avenir que préparèrent à la France l'ambition du duc de Guise, le fanatisme du cardinal de Lorraine, la duplicité italienne de Catherine de Médicis, la foiblesse d'un jeune roi qui ne sut pas mettre à profit la prudence d'Olivier, la modération de Coligny et le courage impétueux de Louis de

Condé, qu'il lui étoit très-facile de détacher d'une secte naissante par l'espoir des honneurs et des récompenses. Si, d'un autre côté, nous revenions sur la conduite des ennemis des Guise, que de fautes nous aurions à leur reprocher? N'étoit-ce pas rendre la religion qu'ils affectoient de professer, odieuse aux catholiques et à tous les amis de l'ordre, que de se réunir en armes contre les ministres du roi; que d'aller assiéger le séjour qu'il habitoit, pour se rendre maîtres de sa personne? Calvin lui-même ne leur commandoit-il pas l'obéissance aux lois de l'état et le respect à la majesté royale?

Si la vie de François II fut sans éclat, sa mort fut encore plus obscure. La reine ne daigna pas s'occuper de trouver l'argent qui manquoit pour ses funérailles. Ses deux anciens gouverneurs furent les seuls qui accompagnèrent l'obscure translation de ses restes à la tombe de ses pères; et l'indignation, plus que l'amour des sujets leur arracha cette exclamation : *Où est Tannegui du Chastel? Mais il étoit François!* Nos lecteurs se rappellent que ce fidèle serviteur de Charles VII vendit une partie de ses biens pour faire les frais de sa pompe funèbre, tandis que ceux que Charles avoit le plus comblés de faveurs se montroient ingrats envers les mânes du père, de peur de s'attirer le ressentiment du

fils. Ce beau trait de l'affection d'un sujet pour son prince, rappelé en cette circonstance, étoit une satire amère de la conduite des Guise, et formoit un singulier contraste avec la cupidité du duc, qui s'empressoit d'enlever des coffres du roi des sommes immenses, et négligeoit de rendre à sa cendre les derniers honneurs dont il devoit être spécialement chargé par son titre de *grand maître* dont il avoit dépouillé le connétable.

Avant d'entrer dans le nouveau règne dont nous allons suivre le déplorable cours, qu'il nous soit permis d'étendre notre malédiction sur tous les novateurs qui, sous le prétexte d'éclairer les esprits, de purifier la doctrine, d'offrir à l'Être suprême un culte plus digne de lui, s'efforcent de changer les opinions religieuses. On a vu combien le fanatisme de Luther avoit fait verser de sang en Allemagne, combien il avoit ébranlé de trônes, incendié de villes et humilié de potentats. On se rappelle que la doctrine de Zuingle arma les paisibles habitans de la Suisse les uns contre les autres; que les cantons, qui tirent toute leur force de leur accord, tout à coup divisés en deux partis, furent sur le point de s'exterminer, si la médiation de François Ier n'eût suspendu leur fureur. C'est au novateur Calvin, plus hardi,

plus audacieux que les deux premiers, qu'il faut attribuer toutes les querelles sanglantes qui vont déchirer le sein de la France, et couvriront d'une haine éternelle et le jeune roi qui va monter sur le trône et les ministres qui ont soufflé leur intolérance barbare dans son âme inexpérimentée.

HUITIÈME DISCOURS.

Charles IX. — Retour du connétable de Montmorency à la cour. — Retraite momentanée du duc de Guise. — Assemblée des états généraux à Orléans. — Le prince de Condé est déchargé de toute accusation, et rappelé. — Situation de la cour et intérêts réciproques des partis qui s'y disputent l'ascendant. — Le roi de Navarre lieutenant du royaume. — La faveur de Coligny devient le principe de la réconciliation du connétable avec le duc de Guise. — Formation du *triumvirat* par l'union de ces deux chefs et du maréchal de Saint-André. — Édit de tolérance en faveur des réformés. — Troubles à cette occasion. — Ordonnance d'Orléans. — Conférences de Poissy. — États de Pontoise. — Départ de Marie Stuart pour l'Ecosse. — Réconciliation du prince de Condé et du duc de Guise. — Sacrifices du clergé et des deux autres ordres pour la restauration des finances. — Avantages accordés par la régente aux protestans. — Édit de janvier 1562, et résistance qu'il éprouve. — Intrigues du cardinal de Ferrare; il réconcilie le roi de Navarre avec les Guise. — Catherine est obligée de se séparer de Coligny et de ses frères. — Elle conduit le roi à Monceaux. — Le roi de Navarre appelle le duc de Guise à Paris; ce dernier refuse de se rendre auprès de la reine. — Les Parisiens le retiennent dans leurs murs, que Condé abandonne. — Il est joint par Coligny. — Les catholiques se

rendent maîtres de la personne du roi. — Condé s'établit dans Orléans.

Qu'il est à plaindre le prince qui s'élève au pouvoir suprême la tête obscurcie de préjugés, auquel on a signalé les princes de son sang, une partie de sa noblesse et des milliers de sujets, comme des séditieux qui veulent briser son sceptre, renverser les autels, et faire succéder l'anarchie à l'autorité légitime ! Nourri, élevé dans des sentimens de haine et de vengeance, il ne voit dans la puissance qui lui est confiée, que le droit de les manifester; et le glaive qu'on remet dans ses mains n'est qu'un instrument de destruction avec lequel il frappe aveuglément et l'innocent et le coupable. Ses mains, souillées du sang qu'il devoit conserver, n'inspirent plus que de l'effroi, et son nom, en traversant les siècles, n'est prononcé qu'avec le sentiment de l'horreur. Cependant, peut-être auroit-on moins d'aversion que de pitié pour ce malheureux prince, si l'on vouloit remonter au principe de ses égaremens.

Charles IX comptoit à peine douze ans, lorsque la mort, qui frappa si rapidement son frère, l'éleva au rang des monarques, et fixa dans les mains de Catherine de Médicis toute l'auto-

rité royale. Le cours des événemens avoit affoibli la puissance des Guise. Marie, leur nièce, veuve sans enfans, n'étoit plus qu'une étrangère aux yeux des François; la régente d'Ecosse, leur sœur, n'existoit plus; Paul IV, ce grand protecteur du cardinal de Lorraine, avoit atteint le terme de sa longue carrière; et les Romains, fatigués de la sévérité de son pontificat, avoient manifesté leur haine pour sa mémoire en brisant sa statue, et en expulsant les Caraffe ses neveux. Élisabeth venoit d'affranchir l'Ecosse de la domination des François, dont l'armée s'étoit rembarquée après une honorable capitulation. Catherine de Médicis, trop souvent contrariée par l'ascendant des Guise, imagina de leur opposer un parti qui contre-balançât leur puissance. Elle rappela vers elle le connétable de Montmorency, qui ne tarda point à reparoître à la cour avec la prépondérance que lui donnoient son titre et le souvenir de ses anciens services.

Le duc de Guise imagina le prétexte d'un pélerinage pour s'éloigner; mais le brillant cortége dont il se fit accompagner dans sa retraite, annonçoit qu'il n'étoit pas disposé à céder à ses rivaux le champ de la domination. La mère du jeune roi s'étoit empressée de faire servir son fils d'instrument à ses projets ambi-

tieux. Des lettres adressées en son nom à toutes les cours de parlemens, apprenoient qu'il ne vouloit régner que par ses conseils. Tous les grands officiers avoient reçu de sa bouche l'ordre d'obéir à Catherine comme au génie qui tenoit dans ses mains les rênes de l'état. Mais une nouvelle puissance menaçoit de s'élever au-dessus de toutes les autorités. On avoit sous le règne précédent adopté le projet d'une convocation d'états généraux, pour en faire sortir une loi nationale qui étoufferoit l'hérésie, et ne laisseroit aux calvinistes d'autre alternative que celle de s'éloigner de la France, ou de se soumettre à la religion du prince. Déjà les corps électoraux s'étoient formés, et l'on s'étoit attaché à faire tomber les suffrages sur les catholiques, de manière qu'ils devoient se présenter en si grande majorité, que leurs adversaires n'oseroient pas lutter contre eux. La cour auroit bien voulu rejeter dans le néant cette puissance orageuse, qui pouvoit déconcerter les desseins de l'ambition et s'arroger le droit de créer une nouvelle régence et d'éclairer l'inexpérience du roi par un conseil investi de la confiance de la nation. Mais il étoit trop dangereux de congédier les députés qui arrivoient à Orléans de toutes les provinces avec des pouvoirs émanés de la loi. On prit le parti

de limiter leur existence en corps d'assemblée, par des formes qui devoient accélérer leurs délibérations, et circonscrire leurs pouvoirs. Après ces précautions, l'ouverture de l'assemblée fut fixée au 13 décembre 1560. Nous n'avons pas besoin de redire que les trois ordres demeurèrent séparés; qu'ils élurent pour la première fois chacun leur orateur pour être les organes de leurs vœux, et que chacun d'eux parut plus s'occuper de son intérêt particulier que du bien général; que la noblesse et le clergé se montrèrent plus jaloux d'agrandir leurs prérogatives et leurs priviléges, que d'asseoir la prospérité publique sur les bases de l'équité. Cette assemblée ne produisit ni le bien ni le mal qu'on pouvoit en espérer ou en craindre. La reine fut maintenue par un consentement tacite dans la plénitude de sa domination. Le roi de Navarre n'obtint pour lui qu'une préséance honorable dans le conseil du roi. La persécution contre les protestans parut un moment adoucie par l'ordre de les mettre tous en liberté, et d'éteindre à leur égard les procédures commencées; et le soin de pourvoir à l'acquittement des dettes de l'état fut renvoyé à des états provinciaux.

Les mêmes événemens produisent quelquefois des effets bien contraires. La mort de François II avoit préservé le prince de Condé de la

honte de porter sa tête sur un échafaud, et elle prépara à Marie Stuart, reine de France, cette fin tragique qui obscurcit encore la gloire du règne d'Elisabeth. A peine Catherine de Médicis eut-elle rappelé à la cour le connétable de Montmorency, que, pour lui complaire et se concilier l'affection du roi de Navarre, elle écrivit au prince de Condé qu'il étoit libre, et pouvoit venir prendre sa place au conseil. C'étoit là une révolution bien rapide dans la destinée d'un accusé de crime de lèze-majesté, décrété de prise de corps, forcé de reconnoître pour juge une commission qui l'avoit envoyé au supplice. Lui convenoit-il, d'après les charges accumulées contre lui, de prendre, comme il le fit, l'attitude d'un opprimé indigné du seul soupçon élevé contre lui, et qui refuse la liberté qu'on lui rend, jusqu'à ce qu'un arrêt solennel ait frappé ses accusateurs ? Tels furent pourtant la conduite et le langage de ce prince, qui avoit plus de présomption que de sagesse. Il fallut presque lui faire violence, pour le transférer d'Orléans, pendant la tenue des états généraux, dans des châteaux appartenant à son frère, le roi de Navarre, où il vouloit continuer de vivre en prisonnier, persistant dans le refus de reparoître à la cour tant que les Guise n'en seroient pas bannis. Il n'avoit plus, au reste, à

craindre d'y rencontrer le cardinal de Lorraine, qui s'en étoit volontairement exilé pour se conformer au vœu général manifesté par les états, de voir tous les prélats résider dans leurs diocèses.

A l'égard de la veuve de François, la régente, aussi jalouse que vindicative, voulut la punir de la préséance qu'elle avoit tenue de son titre de reine, et l'accabla si cruellement de son orgueil, que cette triste reine, sans considération, sans crédit depuis qu'elle avoit perdu l'appui de ses oncles, s'estima heureuse d'aller cacher son dépit à la cour de Lorraine, en attendant qu'elle pût repasser en Écosse où sa funeste destinée l'appeloit.

Il faut l'avouer, la position de Catherine de Médicis exigeoit de cette princesse une politique très-déliée. Si elle accordoit au prince de Condé, ainsi qu'à Montmorency, le sacrifice des Guise, elle s'exposoit à soulever contre elle les catholiques, qui ne manqueroient pas de placer les princes disgraciés à leur tête; d'un autre côté, n'avoit-elle pas à craindre que les réformés, dont elle se montreroit la protectrice, n'inclinassent en faveur du roi de Navarre, et ne lui conférassent la régence? Plus sa volonté fléchiroit devant l'un des deux partis, plus il exigeroit de sa condescendance. Elle opposa une louable

fermeté à tous ceux qui vouloient lui donner la loi. Le prince de Condé se lassa de demeurer enseveli au château de La Fère; et ayant obtenu d'un arrêt du conseil une justification satisfaisante, instruit par ses amis qu'on ne lui accorderoit rien de plus, il se décida à reparoître à la cour : mais le duc de Guise n'en conserva pas moins les prérogatives de sa charge ; et la tolérance que Catherine accorda aux protestans, ne fut jamais assez prononcée pour qu'ils pussent se glorifier de la compter parmi eux.

Pour bien saisir la cause des troubles qui agitèrent le règne de Charles IX et amenèrent cette catastrophe sanglante, dont le souvenir ne s'effacera pas de long-temps de la mémoire des François, on ne peut trop s'attacher à faire connoître le caractère des grands personnages et la pensée dominante des corps qui influoient sur le gouvernement de l'état. Le clergé détestoit avec raison les réformés, et devoit d'autant moins les tolérer, qu'ils se proposoient de le dépouiller de tous ses biens, et de lui faire perdre toute considération. Le parlement, trop souvent humilié du dédain de la cour, vouloit se fortifier de l'affection du peuple, et s'opposoit de tout son pouvoir à l'exécution des édits favorables aux protestans. L'Université, qui avoit plus d'une fois fait éclater son zèle contre

la doctrine de Luther, avoit encore plus d'horreur pour celle de Calvin. Le chancelier de l'Hôpital, qui penchoit pour la tolérance, se plaisoit à comparer la France à un malade qu'on ne pouvoit conduire à une parfaite guérison qu'en évitant de l'agiter par aucune secousse violente, et en lui prescrivant un régime doux. Malheureusement, il laissoit trop percer son affection et sa partialité pour la chambre des comptes, ne ménageoit point assez le parlement, dont il blessoit la vanité et les intérêts. L'amiral de Coligny chérissoit l'état au point d'être prêt à lui sacrifier ses dignités, sa fortune, et même celle du connétable, son protecteur et son oncle. Ce patriotisme sublime n'échauffoit pas le cœur du connétable, qui tenoit encore plus à ses richesses et à ses dignités qu'à ses opinions religieuses. Quoiqu'il n'aimât pas la réforme, il étoit disposé à s'unir aux réformés tant qu'il pourroit compter sur eux pour se maintenir dans son élévation. Mais quelques instans de faveur que la fortune accorda à ce parti jetèrent le vieux courtisan dans les bras de ses anciens ennemis.

Parmi les assemblées provinciales qui devoient s'occuper de la restauration des finances, celle de Paris, protégée par le maréchal de Montmorency, fils aîné du connétable, se distinguoit

par son exaspération contre les Guise : il y fut résolu, pour diminuer les charges publiques, de demander la révocation des dons et pensions dont les deux rois précédens avoient comblé une foule de favoris, sans en excepter le connétable lui-même, d'attirer le roi de Navarre à Paris, où devoient l'accompagner le connétable, Condé et les autres chefs, et de le proclamer régent du royaume. Catherine, instruite de ce danger, le dissipa adroitement en intéressant l'honneur du connétable à ne pas abandonner la personne du roi; mais, pour prévenir la reprise du projet qu'elle venoit de déjouer, elle eut la prudence de sacrifier une partie de ce qu'on vouloit lui enlever; et un accommodement, qui conféra au foible Antoine le titre de lieutenant général du royaume, satisfit ce prince, qui parut alors s'attacher de bonne foi au char de la régente. Mais l'habile Médicis ne l'associoit à son pouvoir que pour mieux le conserver. En effet, elle affecta de combler de faveurs les Châtillon, surtout l'amiral, dont le crédit devint alors dominant au conseil, et qui faisoit entrevoir à la régente la perspective de la tirer de la dépendance où la mettoit le désordre des finances, en sacrifiant à leur restauration les biens immenses du clergé. Par ce manége elle dégoûta ces chefs de leur alliance avec un prince qui ne prenoit

de résolutions que pour les abandonner et compromettre ceux qui avoient voulu le servir.

Quoique Montmorency chérît tendrement ses neveux, leur faveur, peut-être, mais en même temps aussi son opposition à leurs principes religieux, et le chagrin de voir ces principes publiquement professés à la cour, excitèrent dans son âme inflexible des germes de mécontentement et de jalousie que des intérêts de famille vinrent encore augmenter.

Les choses étoient dans cet état, lorsque le duc de Guise, qui n'ignoroit pas que, pour conserver la faveur et l'appui de la régente, il ne falloit pas paroître à ses yeux dans un état de foiblesse et de discrédit, vit qu'il falloit s'étayer de nouveaux appuis contre la tempête dont les plans de Coligny le menaçoient. Le maréchal de Saint-André, non moins intéressé que lui par le délâbrement de sa fortune à conserver le reste de ses biens, acquis la plupart aux dépens des proscrits, et à saper dans ses fondemens l'autorité naissante de l'amiral, n'eut pas de peine à lui faire sentir que les mêmes motifs devoient agir en ce moment sur l'esprit du connétable, et qu'au nom des intérêts de la religion il seroit possible d'unir ceux de leur ambition respective. Guise concevoit trop bien tous les avantages que lui assureroit le nom

seul du connétable, pour hésiter à se livrer aux conseils du maréchal. Il l'autorisa à satisfaire Montmorency sur tous les points que son orgueil pourroit exiger; et Saint-André travailla aussitôt à former cette association qui devoit avoir tant d'influence sur les destinées mêmes de l'état.

Nous ne retracerons pas ici, à l'exemple de quelques historiens, les entretiens secrets et les confidences de cet adroit politique; il nous suffira de dire qu'il remplit si bien sa mission mystérieuse, qu'il parvint à dissiper tous les ressentimens du connétable et à l'amener à une réconciliation très-ostensible avec le duc de Guise. L'union qui en résulta entre lui et ses deux anciens rivaux fut désignée par les réformés sous le nom odieux de triumvirat. Le connétable et Guise ayant jugé à propos de s'abstenir de paroître au conseil, on profita de leur absence pour forcer le parlement à publier un édit plus favorable encore aux protestans que celui de Romorantin. Il sembloit moins exiger d'eux une adhésion sincère au culte catholique, que du respect pour ses cérémonies. Et c'est bien ce qui démontre qu'ils eussent toujours été protégés et par la régente et par le conseil, si le fanatisme de ces novateurs ne les eût portés à des excès très-répréhensibles, tels que celui de con-

trarier la marche des processions (1), d'insulter au peuple qui suivoit le clergé, d'interrompre des prédicateurs dans leurs chaires, et de leur donner des démentis lorsqu'ils se disoient les organes de la vérité. Les catholiques n'étoient pas, il est vrai, plus modérés à leur égard : on investissoit les conventicules où ils s'assembloient, et ils furent plus d'une fois forcés de se faire jour l'épée à la main à travers une populace qui menaçoit de leur faire essuyer les traitemens les plus odieux. Un étranger, témoin de ces querelles, de ces violences, des dénominations injurieuses de papistes et de huguenots proscrites par l'autorité, auroit-il jamais pu soupçonner qu'elles prenoient leur source dans la prétention de suivre plus ponctuellement les préceptes de l'évangile ? Cette tempête agitoit, soulevoit tous les esprits, et il n'étoit plus au pouvoir du souverain de l'apaiser. Des états gé-

(1) Une scène de cette nature eut lieu à Beauvais, où les protestans, encouragés par l'exemple de l'évêque de la ville, le cardinal de Châtillon, qui partageoit les opinions de ses frères, Coligny et d'Andelot, furent punis de leurs provocations par le meurtre d'un des leurs. On y envoya quelques troupes, et un homme du peuple, qui s'étoit montré le plus furieux à poursuivre les huguenots, fut pendu. A Paris, les deux partis se chargèrent aussi l'épée à la main.

néraux convoqués à Pontoise devoient s'occuper des moyens de ramener l'ordre dans les finances, apaiser les troubles religieux, et faire mettre à exécution les résolutions de ceux d'Orléans. Mais le parlement, loin de chercher à ramener le calme, sembloit prendre plaisir à augmenter le trouble par la résistance qu'il opposoit à la marche du gouvernement. C'est dans ses débats avec le chancelier de l'Hôpital, qu'on peut apprécier le caractère auguste et sage de ce chancelier, supérieur à son siècle par son éloquence et ses lumières. Ami de la justice et de la paix, il avoit fait sortir le vœu national des divers cahiers apportés par les députés des états à Orléans, et composé la fameuse ordonnance qui porte le nom de cette ville. Présentée à l'enregistrement du parlement, elle ne reçut cette espèce de sanction qu'après de nouvelles difficultés, et en subissant diverses modifications. C'étoit sans doute faire trop d'honneur à une assemblée de magistrats, que de lui soumettre l'expression de la volonté générale; mais l'esprit public ne s'étoit pas encore élevé à la hauteur des principes développés de nos jours par le savant abbé Mably, et dont on a poussé trop loin les conséquences. Ce premier pas fait, les états de Pontoise présentèrent leurs cahiers. Le crédit de Coligny et de d'Andelot y fit accé-

der pour l'administration à peu près au même ordre qu'avoit déjà établi la régente : ils proposèrent ensuite la liberté des consciences, et arrêtèrent que le sacrifice des biens des moines et des revenus du clergé devoit combler le gouffre de la dette de l'état. Tandis qu'on leur préparoit le coup le plus dangereux, les députés du clergé, réunis à Poissy sous la présidence du cardinal de Lorraine (1), craignoient de se trouver en opposition avec les pères de l'église assemblés à Trente, s'ils transigeoient avec les réformés sur quelques points de la doctrine émanée de la cour de Rome. De son côté, Pie IV (2) refusoit sans ménagement à la

(1) Ce fut au sacre du roi à Reims (1561) que le cardinal proposa d'accorder aux réformés ce qu'ils demandoient, c'est-à-dire, une discussion solennelle et libre de leurs principes devant un concile national. Cette proposition fut délibérée devant un grand conseil d'état, où la cérémonie du sacre avoit réuni tout ce que la cour avoit de plus distingué. Ce conseil donna naissance à l'édit connu, dans la législation, sous le nom d'*édit de juillet*, qui restreignit toutes les libertés dont avoient provisoirement joui les protestans, mais qui ne devoit pas être exécuté.

(2) Jean-Ange Médichini, qui étoit pape sous le nom de Pie IV, avoit été couronné en janvier 1560. Il vouloit qu'on le crût de la famille des Médicis.

régente de faire à la réunion des esprits les sacrifices de quelques points de discipline qu'elle lui avoit demandés, et l'engageoit à attendre dans le silence la décision du concile, ou du moins l'arrivée du cardinal de Ferrare qu'il lui envoyoit en qualité de légat. Mais déjà les conférences de Poissy étoient entamées; et des ministres protestans devoient y être admis pour y lutter contre leurs adversaires, sous les regards de la régente, du roi et des princes du sang. Ces ministres, à la tête desquels on remarquoit deux de leurs plus célèbres docteurs, Pierre Martyr et Théodore de Bèze, étalèrent une vaine érudition. On leur opposa des formules canoniques qui émoussoient tous leurs argumens. Les questions qu'on agita ne firent qu'épaissir le nuage qui couvroit la vérité (1).

(1) Parmi les docteurs catholiques parut, sur la fin des conférences de Poissy, Jacques Lainez, général des jésuites, qui étoit venu à la suite du légat, le cardinal de Ferrare, Hippolyte d'Est. Il s'y distingua par sa violence; les jésuites, qui ne comptoient alors que vingt ans d'existence, avoient fait de rapides progrès. Cependant la France leur étoit encore fermée. Le clergé et les théologiens de Paris, qui avoient examiné leur doctrine et leurs principes, les avoient déclarés dangereux, et plus propres à renverser qu'à édifier la cour. En conséquence, ils n'avoient pu encore ob-

On crut un instant l'avoir trouvée dans des propositions rédigées par des hommes modérés des deux partis; le cardinal de Lorraine lui-même avouoit que c'étoient là ses sentimens; mais les docteurs de Sorbonne déclarèrent la formule hérétique et captieuse, et tout espoir de paix fut détruit.

Tandis que la cour de France perdoit de vue les grands intérêts politiques, Philippe II songeoit à reprendre sur elle l'ascendant que le dernier traité de paix lui avoit enlevé. Il avoit conçu le projet d'unir don Carlos son fils à la jeune reine d'Écosse, dans l'espérance de faire revivre un jour les droits qu'elle pouvoit avoir sur le royaume d'Angleterre. Si l'héritier de son nom et de ses états parvenoit à ce grand objet de ses vœux, la France ne devoit-elle pas se résigner à recevoir la loi du souverain de tant d'états ? La régente, instruite de cet ambitieux projet, n'avoit cependant rien oublié pour en prévenir l'exécution. Ce fut en ce moment que, le douaire et tous les autres intérêts de Marie étant réglés, Catherine exigea de la jeune reine qu'elle repassât en Écosse. Jamais

---

tenir l'exécution des lettres patentes de Henri II, qui, depuis 1550, avoient autorisé leur établissement dans le royaume.

on ne montra plus de douleur pour aller chercher une couronne, que n'en manifesta cette princesse. En s'éloignant du rivage de la France, ses regards y restèrent long-temps attachés : on eût dit, en voyant ses yeux se remplir de larmes, qu'elle lisoit dans l'avenir son triste sort. Cependant l'élite de la noblesse l'escortoit dans son trajet périlleux, et le duc de Guise, son oncle, s'étoit lui-même chargé de lui servir d'égide jusqu'à Calais. Il eût été bien à désirer pour elle et pour la France, qu'il n'eût pas eu d'autre ambition que celle d'être son premier ministre, et de l'affermir sur le trône où elle alloit monter.

Catherine, après avoir lancé l'ancienne rivale de sa puissance au milieu des orages qui menaçoient en Écosse le vaisseau de l'état, ne songea plus qu'à terminer les affaires où elle se trouvoit elle-même engagée. Son premier soin fut, au retour du duc de Guise à la cour, de ménager un accommodement entre lui et le prince de Condé. Celui-ci venoit d'obtenir du parlement la confirmation de l'arrêt du conseil qui lui avoit rendu l'honneur. Sa procédure étoit annulée, et il étoit autorisé à poursuivre les réparations qui lui étoient dues envers qui de droit. On sentoit qu'il n'y appelleroit pas les secours des tribunaux. Déjà les deux puissans

rivaux avoient menacé de rendre la cour témoin des effets de leur animosité. Catherine obtint, par l'intervention du connétable, que Guise déclareroit qu'il tenoit pour méchans les ennemis du prince, et affirmeroit n'avoir pris aucune part à sa disgrâce, et que Condé se contenteroit de cette déclaration qui eut lieu devant le roi, et suspendit, au moins pour quelque temps, l'effet des haines dont on redoutoit l'explosion. Tranquille de ce côté, elle tourna ses regards vers les finances, et amena le clergé, par la convention dite *contrat de Poissy,* à se charger de libérer les domaines de la couronne qui se trouvoient tous engagés ou aliénés. Elle sut de même déterminer les deux autres ordres à consentir à un nouveau subside sur les boissons; et tandis que, pour rendre le clergé plus généreux, elle faisoit luire à ses yeux l'espoir d'une protection absolue pour le maintien de la religion catholique, voulant, d'un autre côté, obtenir des chefs calvinistes qui dominoient dans les autres ordres les sacrifices qu'on en exigeoit, elle présentoit à tous ceux qui penchoient pour la réforme la perspective de diriger le roi dans les principes qu'ils adoptoient, et leur faisoit promettre l'abolition de l'édit de juillet. Il paroît que cette promesse se concilioit avec sa pensée dominante, puisqu'elle

affectoit de s'environner des ministres protestans; qu'elle autorisoit leurs prêches jusque dans sa cour; qu'elle donnoit à Charles, pour surintendant de son éducation, le prince de la Roche-sur-Yon, que les réformés comptoient au nombre de leurs sectateurs; qu'elle permettoit au roi et à ses frères la lecture des ouvrages des calvinistes, et autorisoit même des jeux où ces princes prenoient part', et où différentes pratiques de l'église romaine étoient tournées en ridicule. Qui pouvoit prévoir alors que cette princesse, qui venoit de conférer au prince de Condé le gouvernement de Picardie, et qui se montroit si favorable aux réformés, armeroit contre eux le bras de son fils, et s'offriroit aux regards de la postérité teinte de leur sang? L'impartialité exige néanmoins que nous ne chargions pas la mémoire de Catherine de Médicis de plus de torts qu'elle n'en avoit réellement. Pour être juste à son égard, il faut considérer la position où elle se trouvoit alors. Le duc de Guise, par sa naissance, par ses alliances, par ses services militaires, par ses emplois à la cour, par sa faveur populaire et l'attachement que lui portoient les catholiques, exigeoit de grands ménagemens. Le connétable, toujours fier, toujours puissant par l'autorité que lui conféroit sa charge, se prononçoit de jour en jour plus

ouvertement contre la réforme; il improuvoit comme scandaleuses toutes les conférences, toutes les prédications tolérées par la régente. Le clergé, qui venoit de s'obliger à acquitter toutes les rentes pour lesquelles les domaines de la couronne étoient engagés, avoit des droits à la reconnoissance de la nation et à la protection du roi. Un légat nouvellement arrivé, quoique condamné jusqu'à ce moment à ne jouer que le rôle d'un courtisan, ajoutoit encore quelque prépondérance à la cause qu'il étoit venu défendre. La majorité du peuple étoit animée d'un grand zèle pour les maximes de l'église; enfin Philippe II, attaché au culte catholique, pouvoit d'un instant à l'autre arriver à la voix de ceux qui partageoient ses opinions, s'ils étoient opprimés. Étoit-ce avec les foibles secours du prince de Condé, tout ardent qu'il étoit, que la régente pouvoit se flatter de faire triompher sa croyance encore balancée par tant d'oppositions? Catherine n'étoit inférieure à Élisabeth ni en politique ni en esprit; mais elle n'étoit que régente, et l'autre étoit reine. La première affoiblissoit son pouvoir et son crédit en se détachant des papistes; Élisabeth, au contraire, croissoit en puissance à mesure qu'elle les écartoit de sa cour et les plongeoit dans l'oubli. Modérons donc notre indignation en voyant la régente ménager al-

ternativement les deux partis, les opposer l'un à l'autre pour en obtenir l'affection et l'obéissance dont elle étoit si jalouse.

Cependant, tandis qu'elle portoit dans son cœur l'amour de la tolérance, et que les Guise, ne pouvant ni l'approuver ni lui susciter des obstacles, s'éloignoient de la cour, les réformés se montroient eux-mêmes de jour en jour plus intolérans. Abusant d'un règlement qui avoit désarmé tous les habitans de Paris, on les vit fondre, sous prétexte de faire cesser le bruit des cloches qui troubloit un de leurs prédicateurs, dans une des églises de cette capitale, jeter la terreur parmi les assistans, pénétrer jusqu'au maître-autel, briser le tabernacle, en arracher des vases sacrés, disperser les hosties, garrotter les prêtres et ceux qui vouloient les défendre, et les traîner en prison, favorisés dans cet acte de violence par les soldats du guet, qui n'avoient d'autre mission que celle de les protéger contre le fanatisme des catholiques (1).

(1) Dans ce même temps, l'irritation des catholiques se signaloit par de non moins déplorables écarts : on étoit obligé d'enlever un prédicateur, le frère Jean de Han, qui faisoit de la chaire de l'évangile un tribunal d'où il jugeoit la cour ; et la populace forçoit ses gardes à le relâcher. Un théologien soutenoit en thèse que le pape pouvoit déposer les rois.

Qu'opposer à de semblables écarts ? La voix seule de la sagesse a-t-elle jamais pu triompher du délire des factions, et leur imposer silence ? Inutilement celle de l'Hôpital s'efforçoit-elle de se faire entendre à une assemblée des principaux magistrats du royaume et des conseillers du roi, convoqués à Saint-Germain. Ce Nestor de la magistrature ouvroit-il des avis salutaires, sa modération étoit prise pour de la foiblesse. Les réformés, qu'il vouloit favoriser, lui reprochoient de trahir leurs intérêts, et les catholiques l'accusoient d'avoir déserté la cause de la vérité. Cependant un édit du mois de janvier 1562, sorti de cette assemblée, auroit pu satisfaire les deux partis, s'ils n'eussent eu d'autre désir que de rendre à Dieu l'hommage que leur conscience leur prescrivoit comme le plus pur. Il autorisoit les réformés à suivre hors de l'enceinte des villes les cérémonies simples et austères de leur religion, et accordoit aux catholiques la restitution de toutes les églises qui leur avoient été enlevées. Ainsi, les premiers pouvoient faire retentir les campagnes de leurs chants religieux, et les autres, se renfermant dans les villes, n'avoient plus à craindre que la solennité de leurs mystères fût troublée par les novateurs.

Cet édit, d'où l'on espéroit voir naître la paix

et la sécurité publique, devint un nouveau sujet d'agitation et de discorde; et quoique des députés de tous les parlemens, appelés au conseil, eussent concouru à sa rédaction, il éprouva beaucoup de difficultés à être enregistré dans différentes cours, particulièrement à celle d'Aix, où la rebellion la plus audacieuse se manifesta. Le chef des zélés catholiques, Pontevez de Flassans, premier consul de la ville, oubliant le plus sage précepte de l'évangile, qui prescrit d'obéir aux puissances, se constitua en révolte contre l'autorité royale, fit main basse sur tous les réformés qu'il rencontra, et attira sur la ville de Barjols le malheur et le scandale. Les réformés traitèrent les habitans en ennemis, et prouvèrent qu'il ne leur manquoit que la force pour être aussi terribles dans leurs haines et leurs vengeances que leurs persécuteurs. Ils profanèrent toutes les églises, les dépouillèrent de leurs ornemens, brisèrent les images, et, après s'être joués des reliques, ils les livrèrent aux flammes sous les regards des catholiques, étonnés qu'un miracle ne sauvât pas ces objets révérés de la destruction.

Le parlement de Paris n'opposa pas moins de résistance à l'enregistrement de l'édit qu'on lui présenta. Il appuya son refus de remon-

trances qui furent lues dans le conseil du roi; et il fallut faire parler toute l'autorité du monarque pour obtenir un acte auquel le parlement ne souscrivit qu'avec tous les témoignages de la plus formelle désapprobation. Au milieu de cette lutte des parlemens contre la source de leur puissance, un pouvoir étranger commençoit à s'étendre, et menaçoit la France de sa domination. Philippe II, gendre de la régente et beau-frère du roi, s'annonçoit comme le protecteur de la religion catholique. Une opinion sortie de l'Italie et propagée avec activité, annonçoit que rien ne pouvoit sauver la religion qu'une ligue sainte qui auroit pour but d'exterminer ses ennemis et même les gouvernemens qui les protégeroient. Pie IV animoit le zèle du cardinal de Ferrare son légat, et commençoit à se plaindre de l'obscurité dans laquelle il ensevelissoit son titre. Mais cet adroit négociateur n'étoit demeuré dans une apparente inaction que pour rendre à la cour de Rome des services plus efficaces. Le plus important de tous fut de s'emparer de l'esprit du roi de Navarre, et de le détacher du parti des protestans, par l'espérance d'obtenir de la cour d'Espagne un dédommagement des états qu'il ne cessoit de regretter, et dans lesquels toute la protection de la France n'avoit pu le réin-

17.

tégrer. Les réformés étoient loin de s'attendre que le principal appui de leur cause la déserteroit, et sacrifieroit à l'espoir d'agrandir ses possessions le parti du prince de Condé son frère, pour se réunir à celui des Guise ses ennemis; qu'il réduiroit Catherine à se séparer des Châtillon, ses plus fidèles appuis, et qu'il s'exposeroit, par cette rupture ouverte, au ressentiment de la régente (1). Cependant ce fut la défection de ce foible prince qui tout à coup la réduisit à ses seules forces, puisque, privée de Coligny et de ses frères, elle n'en devoit pas plus compter ni sur l'assistance du connétable, ni sur celle du lieutenant général du royaume, ni sur celle de la cour des pairs. Tandis qu'elle s'efforçoit à lutter contre le fanatisme des Parisiens, les protestans se montroient de plus en plus animés par le zèle imprudent du prince de Condé, qui dépassoit avec audace les limites accordées aux calvinistes par l'édit du mois de janvier, et suivoit publiquement dans l'en-

---

(1) L'Espagne promettoit la Sardaigne au roi de Navarre pour prix de sa docile et aveugle complaisance, et, ne le traitant que de duc de Vendôme, lui déclaroit insolemment qu'il n'avoit aucun droit à la Navarre réunie pour jamais à la monarchie espagnole.

ceinte de Paris l'exercice de son culte, escorté de quatre cents gentilshommes armés, et de quelques compagnies de soldats qui avoient été rangés sous ses ordres par le maréchal de Montmorency, gouverneur de Paris.

Ce fut dans cet état de troubles que la régente crut devoir éloigner son fils de Saint-Germain, et le transférer à Monceaux, en Brie, pour fuir une cour où le parti qu'elle craignoit le plus avoit repris le dessus, et soustraire sa personne aux tentatives hardies des catholiques, devenus plus entreprenans depuis qu'ils comptoient parmi eux le roi de Navarre, qui, comme nous venons de le dire, s'étoit ouvertement prononcé en leur faveur. Par suite de ce changement, ce prince, sans énergie dans son ambition, sans lumières dans ses projets, sans constance dans ses affections et dans ses principes, avoit ordonné à son épouse de se retirer dans le Béarn, lui avoit enlevé son fils en accablant d'injures et de mépris les ministres protestans, jusqu'alors accueillis dans son palais, et avoit changé jusqu'aux instituteurs du jeune Henri, qui semoient l'erreur dans sa foible intelligence. Le duc de Guise, mandé par le roi de Navarre comme son ami et son soutien, annonçoit son retour; et l'on n'ignoroit pas qu'il arriveroit escorté d'une troupe

bien supérieure à celle que pouvoit lui opposer le prince de Condé. Le cardinal de Ferrare, dont le titre de légat venoit d'être reconnu, relevoit encore la confiance des catholiques; et il n'étoit plus possible aux protestans, qui s'étoient mépris sur les sentimens de cet Italien rusé, de douter que ce ne fût à sa politique qu'étoit dû le changement d'Antoine de Bourbon. Il falloit donc s'attendre de jour en jour à voir éclater la guerre civile : car les protestans, qui comptoient sur le secours de toutes les églises réformées, étoient trop animés, trop confians dans leurs forces, pour céder sans résistance le champ de bataille à leurs adversaires.

Un événement produit peut-être par le hasard fut la première étincelle de l'embrasement général. C'est ici qu'un historien, quelles que soient ses opinions, doit s'élever à la hauteur de l'impartialité la plus parfaite, et signaler à la postérité les vrais coupables. La petite ville de Vassy faisoit partie des domaines de la reine d'Écosse, et l'administration en avoit été confiée au duc de Guise, qui jusqu'alors y avoit attaché peu d'importance. Antoinette de Bourbon sa mère étoit, comme son fils, très-dévouée au culte catholique. Elle n'avoit pas vu sans douleur les ministres protestans établir leurs prêches au centre de la ville, y appeler une

multitude de paysans qu'ils détournoient de la voie qu'elle croyoit être celle du salut; et elle avoit engagé l'évêque de Châlons à tenter, pour ramener les réformés à sa communion, quelques efforts qui avoient été inutiles. On ne sait si elle excita alors l'indignation du duc, en lui portant plainte de l'insolence des protestans qui avoient outragé l'évêque dans la conférence qu'il avoit eue avec leur ministre, et où ce prélat avoit montré la plus grande modération; mais lorsque Guise traversa cette petite ville en se rendant à Paris, les novateurs ne purent que le confirmer dans les sentimens qu'il devoit avoir à leur égard, par le refus qu'ils firent de lui rendre le moindre hommage. Ils affectèrent même de demeurer dans la grange qu'ils avoient convertie en temple, et de faire retentir l'air de leurs chants le jour de son passage. C'étoit déjà, comme on le voit, une contravention à l'édit du mois de janvier. Le duc de Guise, qui mettoit toujours de la mesure dans ses démarches, fit, sur les plaintes du juge du lieu, inviter les ministres à venir conférer avec lui. Mais à l'arrivée de ses envoyés, les calvinistes fermèrent leurs portes, et ne répondirent aux injonctions qu'on leur fit d'ouvrir, qu'en s'élançant avec fureur sur les officiers du prince, qui seroient devenus leurs victimes si des valets ne fussent

accourus à leur secours. Bientôt des soldats s'en mêlèrent et leur prêtèrent main-forte. Le duc, averti du danger que couroient ses gens, se hâta d'arriver sur le lieu où se passoit cette scène déjà sanglante, pour y ramener le calme; mais les pierres pleuvoient de toutes parts, et il en fut atteint lui-même. Alors il ne fut plus possible de contenir la fureur du soldat. Plus de trente séditieux furent passés au fil de l'épée; un nombre égal reçut de graves blessures. La foule des assistans se dispersa épouvantée des cris que poussoient les femmes et les enfans.

Cette effusion de sang donna bientôt lieu aux plus vives déclamations contre les Guise. Les ministres protestans les peignirent dans toutes les églises comme des bêtes féroces qu'il falloit exterminer si l'on ne vouloit pas devenir leurs victimes. Ils demandèrent justice à la régente; mais le roi de Navarre, en sa qualité de lieutenant général, leur signifia rudement qu'il les regardoit comme les agresseurs, et que qui s'attaqueroit à son frère de Guise auroit affaire à lui-même. De grandes cités saccagées, incendiées, avoient disparu en silence de dessus la terre; et le meurtre d'une quarantaine de villageois faisoit retentir le nom de la petite ville de Vassy, non-seulement dans tout le royaume, mais encore à Genève, dans la Suisse et dans

l'Allemagne. Deux mille hommes armés se portèrent sur un chemin que devoit prendre le duc de Guise, bien résolus de lui faire payer chèrement son funeste triomphe. Il eut la sagesse de changer de route et de rentrer paisiblement à Paris, où les catholiques le reçurent comme l'ange exterminateur des infidèles. Cette allégresse publique ne l'enivra point; il conserva toujours ce calme apparent et ces dehors modestes qui le distinguoient. Loin de se montrer l'ennemi du prince de Condé, il lui donna des témoignages de respect, rejeta les offres que lui firent les Parisiens de n'obéir qu'à lui, en déclarant qu'il ne vouloit être que le premier soldat du roi de Navarre. Il auroit dû dire du *roi de France;* mais la régente étoit alors le véritable monarque, et il avoit ses raisons pour ne pas déférer à ses ordres. Et en effet, cette princesse artificieuse l'avoit invité, pressé dans sa route de se rendre à son château de Monceaux, peut-être avec l'intention de l'y retenir captif ou de le livrer à la vengeance des protestans. Il s'en étoit excusé sous un frivole prétexte, et s'étoit hâté d'arriver à Paris, où d'un instant à l'autre sa présence pouvoit faire éclater une horrible tempête. Le cardinal de Bourbon, qui avoit alors le gouvernement de cette grande ville, soit qu'il vît que le parti de son frère, le prince

de Condé, n'y étoit pas en forces, soit qu'il ne voulût que préserver Paris de l'orage qui menaçoit, avoit ordonné aux deux princes de se rendre chacun de son côté auprès du roi à Monceaux. Mais les principaux bourgeois de Paris s'opposèrent au départ du duc de Guise, et obtinrent, ou plutôt arrachèrent de la régente l'approbation de cette violence et la permission de reprendre leurs armes. Sur ces entrefaites, elle crut devoir fortifier l'autorité du cardinal de Bourbon par la présence du lieutenant général, dont d'ailleurs elle désiroit sans doute de se débarrasser; et le roi de Navarre s'empressa de venir se montrer aux Parisiens, et d'étaler à leurs yeux le plus grand zèle pour la religion professée par la multitude. Quoique le prince de Condé eût affecté par bravade d'opposer aux cérémonies des catholiques l'appareil de la force avec laquelle il protégeoit les prêches des protestans, l'ordre qu'il avoit reçu de sortir de Paris étoit venu d'autant plus à propos pour son honneur, que sans cela la force l'en auroit infailliblement chassé, par la défection d'un grand nombre de gentilshommes qui furent contraints de l'abandonner. En effet, le premier acte de l'autorité du roi de Navarre avoit été de faire évacuer la ville à tous ceux qui n'y étoient pas domiciliés et aux gens sans aveu. Condé ne

se vit pas plutôt sur la route de Meaux avec sa foible troupe, qu'il sentit la rage entrer dans son cœur. Étoit-ce donc pour jouer un rôle si indigne de sa naissance et de sa valeur, qu'il étoit venu s'exposer à tant de dangers dans la capitale? Qu'alloit penser de lui le parti dont il s'étoit déclaré le chef? L'amiral de Coligny, sur lequel il avoit compté, l'avoit-il lancé comme un aventurier au milieu du péril? Où étoient les secours qu'il lui avoit promis? Enseveli dans son château, attendoit-il avec sécurité de quel côté la fortune se tourneroit avant de se décider?

Pendant que le prince de Condé s'exhaloit en reproches contre l'amiral, celui-ci n'étoit pas plus tranquille. Il combattoit, par la force des raisonnemens les plus solides, les conseils téméraires que lui donnoient ses amis. Malheureusement pour lui, sa femme, plus exaltée dans ses sentimens, usoit de ses artifices et de son empire pour échauffer son zèle et dissiper ses justes craintes. Elle offroit à son imagination les souffrances des protestans persécutés, enchaînés par de lâches oppresseurs, et qui l'appeloient par leurs gémissemens et leurs cris. Elle lui fit voir tant de gloire dans le succès, et même dans les revers, qu'elle l'emporta sur les considérations les plus sages, et le détermina à rejoindre

le prince de Condé avec tous les hommes d'armes dont il pouvoit disposer. Ce secours inattendu rendit la confiance au prince.

Si dans ce moment, avec leurs troupes réunies, ces deux chefs eussent pris le parti de marcher sur Fontainebleau où se rendoit Médicis, il est hors de doute qu'elle n'eût fait aucune difficulté de se mettre sous leur sauvegarde avec la personne du roi, qui seroit devenue pour eux un bouclier; et eux-mêmes, en ne mettant en avant que le dessein de le défendre et de le protéger, auroient en quelque sorte légitimé leur prise d'armes par sa présence. Ces considérations furent combattues par la crainte d'être accusés de violence envers la personne sacrée du monarque, et ils abandonnèrent cette importante possession au roi de Navarre et au duc de Guise, qui, moins scrupuleux et escortés des autres chefs de leur parti et d'une forte troupe, enlevèrent le monarque, et contraignirent la régente de les suivre, sous peine de n'être plus qu'un fantôme de puissance, et de voir toute l'autorité passer dans leurs mains. La prudence commandoit peut-être alors à Condé et à Coligny de rentrer dans la soumission; mais ils étoient déjà trop avancés dans la révolte pour revenir sur leurs pas, et ils se hâtèrent d'exécuter le projet qu'ils avoient médité, de se

rendre maîtres d'une place forte pour y faire flotter l'étendard de la rebellion. Ils dirigèrent leur marche vers Orléans, dont ils s'emparèrent par surprise, et ne dissimulèrent plus alors qu'ils se constituoient en état de guerre contre l'autorité souveraine.

NEUVIÈME DISCOURS.

Commencement de la guerre civile. — Le connétable chasse les protestans de Paris. — Condé et Coligny organisent un système d'administration pour leur parti et s'arment au nom du roi, qu'ils déclarent captif des triumvirs. — Manifestes et demandes des réformés ; elles sont rejetées. — L'Hôpital s'exile volontairement. — Concessions et offres des chefs du conseil. — Troubles dans toutes les provinces. — — Excès réciproques. — Montluc, des Adrets, Montbrun, se signalent dans les deux partis par leurs violences. — On appelle de part et d'autre des secours étrangers. — Efforts de la régente pour arrêter les hostilités. — Son entrevue sans succès avec le prince de Condé. — La cour offre d'écarter les triumvirs, à condition que le prince se rendra de son côté en otage à Beaugenci. — Reprise des conférences. — Le prince de Condé y est enlevé par les réformés. — Il échoue dans une tentative pour surprendre l'armée royale. — Condamnation des rebelles, accompagnée d'offres d'amnistie. — Désertion considérable dans les troupes des réformés. — Succès des royalistes. — Siége et prise de Rouen ; le roi de Navarre y est tué. — Tentatives infructueuses du cardinal de Lorraine auprès du concile de Trente. — Le prince de Condé reçoit les secours des Allemands. — Il menace Paris. — Nouvelles propositions de paix. — Marche du prince vers la

Normandie, et bataille de Dreux. — Saint-André y est tué ; Montmorency et Condé y sont faits prisonniers. — Guise est nommé de nouveau lieutenant général du royaume. — Conférences de Catherine avec le prince de Condé. — Marche et succès de Coligny en Normandie. — Le duc de Guise presse le siége d'Orléans; il y est tué par Poltrot. — La régente presse la conclusion de la paix, dont le traité est négocié par le prince de Condé et le connétable de Montmorency. — Résistance des parlemens à l'enregistrement de l'édit de pacification. — Reprise du Havre. — Charles IX reçoit à Rouen, des mains de sa mère, les rênes du gouvernement.

Nous avons laissé, dans le discours précédent, les partis en présence. Leurs divisions et leur haine sont au comble; les armes brillent de toutes parts; et nous allons voir encore la France frustrée des douceurs de la paix. Elle n'a point d'ennemis au dehors : Philippe II n'a pas osé enfreindre le traité qui l'a désarmé; Élisabeth est trop occupée d'affermir sa puissance, pour porter la guerre hors de son île; l'empereur et les princes d'Allemagne restent paisibles dans les limites de leurs dominations; les Suisses, satisfaits de leur alliance avec nos rois, ne cherchent pas à la rompre; l'Italie,

qui n'a plus rien à craindre ni à espérer des François, désire d'en être à jamais séparée par les Alpes. Pourquoi faut-il que cet état de calme et de sécurité soit troublé par l'aveugle fanatisme ? De quelle utilité sera donc pour la chrétienté ce concile de Trente, où tant de prélats sont réunis à grands frais, si les chrétiens s'entre-détruisent avant qu'il ait prononcé sur les questions qui les divisent ? La régente et le roi, amenés, sous les dehors du respect, dans Paris, y furent précédés par le connétable, qui se hâta de se transporter dans tous les temples des protestans et de les détruire, de faire emprisonner le premier de leurs ministres, et de présenter par ses exécutions militaires aux yeux des catholiques l'image d'un triomphe plus facile que glorieux (1). D'un autre côté, Condé et Coligny, feignant de considérer le jeune monarque et sa mère comme deux illustres captifs, vouloient être envisagés comme les défenseurs de l'autorité royale. C'étoit, disoient-ils, pour une si belle cause qu'ils prenoient les armes, qu'ils appeloient des soldats, qu'ils in-

(1) Le connétable fit brûler une maison qui servoit aux prêches, avec les chaises et les bancs. Cette expédition lui valut le sobriquet de *Capitaine-brûle-bancs*.

vitoient toutes les églises réformées à leur faire passer des secours d'hommes et d'argent, qu'ils sollicitoient les protestans d'Allemagne de s'unir à leurs projets d'attaque, qu'ils prenoient la résolution d'arrêter tous les deniers royaux, de dépouiller le clergé de toutes ses richesses, de convertir en argent les vases sacrés et les offrandes accumulées par la piété des fidèles. Ces criminels écarts de l'insurrection étoient néanmoins tempérés par la prudence de l'amiral de Coligny, qui voulut limiter le pouvoir du prince de Condé en le subordonnant à trois conseils établis à Orléans, l'un pour les expéditions militaires, le second pour les négociations, l'autre pour la police générale et l'ordre des finances.

Plus le prince et ses associés prenoient une attitude guerrière, plus ils étoient jaloux de se parer des dehors de la soumission à l'autorité royale. Ce n'étoient pas, comme autrefois, des vassaux insolens qui se réunissoient pour donner la loi à leur souverain, et se soustraire à sa domination en couvrant leurs démarches audacieuses du voile du bien public; c'étoient, au contraire, de respectueux sujets qui conjuroient la régente et le monarque de se montrer libres et indépendans, en choisissant pour leur séjour une ville qui fût à une distance presque égale

d'Orléans et de Paris, d'écarter de leurs personnes le connétable, le maréchal de Saint-André et le duc de Guise, qu'ils qualifioient de triumvirs; ils offroient, à cette condition, de se séparer eux-mêmes, de licencier leurs hommes d'armes, et de se retirer dans les terres qu'il plairoit à sa majesté d'indiquer. La seule liberté qu'ils réclamoient étoit de rendre à Dieu, suivant l'édit de janvier, le culte qu'ils croyoient le plus digne de la sagesse divine. Quoiqu'ils ne portassent point par cette espèce de capitulation atteinte à la prérogative du roi de Navarre, qu'ils n'exigeassent point que le cardinal de Bourbon, son frère, se démît du gouvernement de Paris, le triumvirat eut assez de crédit pour la faire rejeter; et le chancelier de l'Hôpital, en faisant ses efforts pour prévenir les funestes conséquences d'une guerre civile, finit par se rendre si suspect au connétable et au parlement, qu'il fut trop heureux de trouver sa sécurité dans un exil volontaire. Toute la politique du duc de Guise et du connétable se réduisit alors à persuader à toute la France que la régente et son fils s'étoient rendus librement à Paris; que s'ils y demeuroient, c'étoit parce qu'ils croyoient devoir s'y fixer pour le salut de l'état; qu'en proscrivant de cette grande cité l'exercice de la religion réformée, ils n'entendoient pas lui

donner des entraves dans toutes les autres villes du royaume, ni révoquer l'édit du mois de janvier, qui auroit partout ailleurs sa pleine exécution. Il n'y avoit, comme on le voit, pas plus de franchise que d'amour de la paix dans les deux partis. Il étoit bien évident que c'étoit contre sa volonté que la régente toléroit la domination du triumvirat, et les atteintes portées à l'édit de janvier dans les faubourgs et les dehors de la capitale. N'offensons donc pas la vérité en cherchant à justifier l'une ou l'autre des deux factions rivales : elles eurent toutes les deux les mêmes torts. La fureur du fanatisme les aveugla au même point, les rendit criminelles au même degré, en les poussant à des excès que la plume de l'histoire ne retrace qu'avec douleur. Et en effet, on voit d'un côté Blaise de Montluc, qui avoit été chargé de pacifier la Guienne, exercer dans cette province l'autorité la plus arbitraire, multiplier les gibets auxquels il fait attacher les réformés, sous prétexte de venger la mort d'un seigneur assassiné dans son château par des vassaux irrités de sa féroce domination; de l'autre, le baron *des Adrets* et le capitaine *Montbrun*, exercer contre les catholiques une autorité sanguinaire, dévaster les églises, égorger les prêtres, envoyer à la mort des garnisons qui s'étoient trop confiées à des capitulations qui

leur permettoient de s'éloigner des forts qu'elles abandonnoient, se jouer de la terreur des prisonniers, auxquels on enjoignoit de se précipiter du sommet d'une tour (1).

Les deux factions immolent au désir de dominer les intérêts les plus sacrés de la patrie, en appelant l'étranger à leur secours. Si le triumvirat abandonne au duc de Savoie Turin et des villes conquises et fortifiées avec tant de travaux et de dépenses, pour en obtenir de l'argent et des troupes, le prince de Condé et l'amiral de Coligny se dégradent jusqu'à livrer

---

(1) Ce fut dans cette commotion générale (1562), qu'on vit les citoyens de Toulouse se battre pendant trois jours les uns contre les autres; et les protestans, après avoir obtenu la permission de se retirer en mettant bas leurs armes, massacrés après la capitulation. Dans le même temps, la Mothe-Gondrin, gouverneur du Dauphiné, attaqué dans Valence, réduit à soutenir un siége dans sa propre maison, et forcé de se rendre, est poignardé et pendu par les soldats de des Adrets. Ce fut à Pierre-Latte et à Montbrison que ce chef se donna l'affreux plaisir de voir leurs garnisons se précipiter du haut des tours. Les catholiques en Picardie prévinrent les réformés, et firent main basse sur tous ceux qu'ils purent trouver. Rouen, Dieppe et le Havre-de-Grâce tombèrent au pouvoir des agens de Coligny.

à la reine d'Angleterre Dieppe et Calais, pour l'entraîner dans leur parti et se fortifier de son alliance. Enfin la religion devient dans la bouche de ses profanateurs le prétexte des trahisons, des meurtres, des spoliations et des cruautés les plus révoltantes. Des soldats italiens, envoyés par les ducs de Ferrare et de Mantoue, se livrent à une vie licencieuse, qui déshonore la cause dont ils se disent les défenseurs. Philippe II profite des troubles et de la détresse de la France, pour introduire dans son sein des soldats espagnols chargés de faire triompher la religion catholique en massacrant ceux qu'il appelle des hérétiques (1). On voit jusqu'au chef de l'église chercher à tirer parti de l'horrible tempête dont le vaisseau de l'état est agité, en mettant ses trésors au plus haut prix. S'il consent à prêter six cent mille francs à la régente, c'est à condition qu'elle lui fera rendre les *annates* qui ont été abolies, qu'elle rétablira le concordat, qu'elle garantira le com-

(1) La régente, qui redoutoit l'intervention du roi d'Espagne dans les affaires du gouvernement, auroit désiré qu'il ne fournît que des secours pécuniaires : par une raison contraire, Philippe s'indignoit qu'on n'appréciât pas son zèle, et força Catherine à recevoir ses troupes.

tat Vénaissin de toute invasion; enfin il pousse les atteintes à l'autorité royale jusqu'à exiger la destitution du chancelier de l'Hôpital, qu'il calomnie dans sa retraite honorable.

La régente avoit d'abord paru abandonner le timon des affaires aux Guise et au connétable; mais bientôt elle vit qu'ils ne prétendoient point lui enlever un juste usage de l'autorité. Elle s'en servit pour tenter des démarches pacifiques auprès des chefs des réformés; et afin d'ôter à leurs armemens le prétexte de la captivité où ils la disoient retenue, elle obtint des catholiques la permission de conduire son fils à Monceaux, et multiplia ses efforts pour amener le prince de Condé à une pacification honorable. Elle eut même avec lui, à Turi une entrevue dans laquelle elle épuisa tous les moyens de séduction qui lui avoient si souvent réussi. Ce rapprochement ne ressembloit pas à ceux qui avoient eu lieu entre les rois d'Angleterre ou d'Espagne et les rois de France. Ces monarques étoient les maîtres de faire au désir de la paix toutes les concessions, tous les sacrifices que leur position exigeoit. Le pouvoir de la régente étoit subordonné à l'empire qu'avoit usurpé sur elle le roi de Navarre qui l'accompagnoit, et des triumvirs qui dominoient dans Paris; celui du prince de Condé, escorté de cent gentilshommes

qui se tenoient, ainsi que ceux de Catherine, à une distance respectueuse des négociateurs, étoit limité par les Châtillon et les ministres protestans qui formoient les conseils réunis à Orléans. Aussi la régente restreignit-elle plus qu'elle ne le voulut l'exercice du culte des réformés, et le prince de Condé sacrifia-t-il plus qu'il ne l'auroit désiré ses intérêts personnels à la cause qu'il protégeoit.

La régente ayant été trompée dans l'espérance qu'elle avoit conçue de son entrevue avec le prince de Condé, il fallut bien qu'elle souffrît que le sort des armes décidât de cette cause qu'elle avoit voulu concilier par la douceur de ses paroles et le charme de ses promesses. Une armée de catholiques, levée et organisée par les soins du maréchal de Brissac, qui avoit succédé au cardinal de Bourbon dans le gouvernement de Paris, se mit en marche vers Orléans, sous les ordres du connétable et du duc de Guise. Déjà elle s'approchoit de ce premier boulevard de la réforme, lorsque de nouvelles négociations de paix s'entamèrent. Les réformés, quelque animés qu'ils fussent par leur zèle, ne s'aveugloient pas sur la supériorité de leurs ennemis, qui devoient encore être fortifiés de six mille Suisses et de quatre mille lansquenets. Le prince de Condé, dont l'âme n'étoit pas

fermée aux sentimens naturels, ne voyoit pas sans trouble le moment où il seroit forcé de diriger ses armes contre le roi de Navarre, son frère. Il lui adressa une lettre touchante : elle fut suivie d'une réponse qui renouveloit l'espérance d'une pacification désirée par les deux partis. Du côté de la cour, on alla jusqu'à offrir au prince de Condé d'écarter de l'armée et de la cour les triumvirs, à la condition qu'il se rendroit à Beaugenci, et qu'il y demeureroit en otage jusqu'à la conclusion d'une paix définitive. Cette proposition ne fut pas plutôt acceptée par les chefs de l'association, que les personnages dont le prince exigeoit la retraite s'éloignèrent de l'armée catholique, qui demeura sous les ordres du roi de Navarre. De son côté, le prince recevoit à Beaugenci de la reine mère et du roi, son frère, l'accueil en apparence le plus cordial, le plus caressant. On prodiguoit les démonstrations de la plus parfaite intimité : tout sembloit faire présager un heureux accommodement. Mais dès que Condé voulut en asseoir les bases, on lui signifia les mêmes conditions qu'il avoit déjà rejetées, avec une inflexibilité qui lui fit connoître qu'il étoit joué. Néanmoins il parut sacrifier de bonne grâce ses propres intérêts, s'excusa de traiter de ceux de son parti, pour lesquels il se prétendit sans pou-

voirs, et demanda pour cet objet de nouvelles conférences qui s'ouvrirent à Talsi, où le prince de Condé eut la permission de se rendre après avoir donné sa parole de revenir à Beaugenci. Il étoit accompagné de la régente, qui n'avoit environ que cent hommes d'escorte : toute la noblesse du parti réformé s'empressa de lui offrir des témoignages d'amour et de respect. Cette princesse, qui mettoit toujours de la grâce et de l'amabilité dans ses paroles lorsque la séduction lui étoit nécessaire, exprima à tous ces gentilshommes sa reconnoissance de l'intérêt qu'ils avoient pris à son sort, feignit de croire qu'ils ne s'étoient armés que pour sa défense et celle du roi son fils, leur promit sa protection et la faveur du jeune monarque; mais elle les invita à ne pas insister sur des demandes qu'il n'étoit pas en son pouvoir de leur accorder, telles que le rétablissement de l'édit de janvier, qui n'avoit été publié que comme un remède passager à des maux dont il n'avoit fait qu'accroître les ravages. Cette déclaration jeta tout à coup le trouble dans les esprits des assistans, et porta l'amiral de Coligny, ainsi que les principaux chefs des réformés, à une résolution qu'on leur a reprochée comme contraire à l'honneur. Le prince de Condé, qui avoit pu les instruire secrètement de ce qui s'étoit passé à Beaugenci,

fut tout à coup enveloppé par une troupe armée, qui lui fit une violence véritable ou simulée, et l'entraîna, sous les yeux de la régente, dans les murs d'Orléans. Le roi de Navarre, qui avoit évité de se trouver à la conférence de Talsi, pour n'y pas rencontrer les Châtillon, ne vit pas sans dépit la régente revenir sans l'otage qu'il avoit confié à sa garde.

Il est inutile de répéter ici par quelles allégations on essaya de justifier, d'après ce qui s'étoit passé à Beaugenci, l'action du prince de Condé, qui avoit faussé sa parole et son serment. Mais ce n'étoit pas la première fois que le fanatisme avoit puisé dans ses erreurs des excuses au parjure. Puisque tout espoir d'accommodement étoit dissipé, il étoit important pour les réformés de prévenir l'arrivée des soldats étrangers, et d'obtenir sur l'armée catholique un avantage assez décisif pour accroître la confiance de leur parti, et obtenir des secours d'hommes et d'argent qui leur devenoient de jour en jour plus nécessaires. C'est ce que tenta le prince de Condé, qui se flattoit de surprendre pendant la nuit l'armée commandée par le roi de Navarre. Mais on étoit alors dans le mois de juillet, et quelques précautions qu'il eût prises, la marche des troupes, mal dirigée, ne put être assez rapide; et le jour la découvrit à l'ennemi

avant qu'elle l'eût atteint. La prudence commanda au prince de ne pas aller plus avant, et, pour ne pas rendre sa sortie infructueuse, il se jeta sur Beaugenci, dont il abandonna le pillage à ses soldats, et fit prisonnière la petite garnison du fort. Cet exploit, quoique de peu d'importance, étoit une hostilité qui rendoit le chef bien criminel. Cependant, par égard pour le roi de Navarre, qui n'auroit pas permis que son frère fût flétri par un arrêt de condamnation, on feignit de le considérer comme retenu par force au milieu des rebelles, et l'on proscrivit seulement comme coupables du crime de lèse-majesté ses compagnons d'armes réunis à Orléans. On prononça la confiscation de leurs biens; on enjoignit à tous ceux qui pourroient saisir leurs personnes de les constituer prisonniers, à moins qu'ils ne donnassent une preuve éclatante de leur repentir et de leur soumission, en se contentant de l'exercice de leur religion dans l'intérieur de leur famille.

Cet arrêt porta à l'armée des réformés un coup plus terrible qu'une victoire : car un nombre infini de gentilshommes s'en séparèrent pour éviter la ruine et le déshonneur. Condé lui-même, pour masquer cette désertion, prit le parti de licencier, comme de son propre mouvement, une partie de son armée, et de renouveler avec ses

associés le serment d'une alliance indissoluble. Malgré cette précaution, la défection continua. Les lettres d'abolition furent prodiguées à tous ceux qui les réclamèrent; et ils devinrent alors si suspects aux réformés, que plusieurs, pour échapper aux vengeances, à la haine et au mépris de leur ancien parti, se rangèrent promptement dans celui du roi.

Il restoit au prince de Condé assez de troupes pour se maintenir dans Orléans. Se montrant de jour en jour plus fidèle à l'association dont il étoit le chef, il distribuoit des commandans dans toutes les villes dont les réformés s'étoient emparés. Mais l'armée royale acquéroit aussi à chaque instant plus de supériorité. Elle avoit repris sans résistance Blois, Tours, Angers et plusieurs autres villes, jusqu'à Saumur. Une forte garnison de réformés, attaquée dans Poitiers, dont elle ne possédoit pas la citadelle, fut prise entre deux feux et extrêmement maltraitée. Enfin Jacques de Savoie, duc de Nemours, étoit venu assiéger Bourges, ville très-forte alors et que défendoit l'un des plus braves capitaines du parti, Ivoy de Genlis, que le prince de Condé y avoit envoyé. Après avoir signalé son zèle et son courage, Ivoy, n'étant pas secouru, exigea, avant de capituler, que le roi vînt en personne recevoir sa soumission, afin de prouver qu'il

ne reconnoissoit pas d'autre maître que lui, et que c'étoit à son prince seul qu'il remettoit les clefs de la ville dont la défense lui avoit été confiée. Cette capitulation, tout honorable qu'elle étoit aux protestans, n'en fut pas moins regardée comme une trahison par les trois conseils réunis à Orléans, parce qu'en effet elle fit passer dans le camp du roi la plupart des soldats de la garnison de Bourges, à qui on offrit l'oubli du passé et d'autres avantages, s'ils vouloient entrer au service de la cour. Les secours si long-temps attendus de l'Angleterre pour opérer une diversion nécessaire à ceux qui craignoient de voir fondre sur eux l'armée royale, étoient arrivés. Laisseroit-on ces étrangers pénétrer jusqu'au sein de la Normandie, et y fortifier la révolte, pour s'attacher uniquement au siége d'Orléans; ou préviendroit-on leur établissement dans les villes qui devoient leur être livrées? C'est ce qui fut long-temps agité par les chefs royalistes. L'un ou l'autre de ces partis avoit ses inconvéniens. On adopta le dernier, après avoir chargé le maréchal de Saint-André d'aller disputer l'entrée du royaume aux Allemands appelés sous les étendards de la rebellion. Le duc de Nemours eut pour mission de ramener sous l'obéissance la ville de Lyon, où commandoit Soubise, que son parti y avoit en-

voyé pour tempérer le féroce des Adrets, dont les excès déshonoroient la cause qu'il défendoit. Montgommeri, qui pouvoit lui être comparé pour la violence et le fanatisme, après plusieurs succès brillans en Normandie, s'étoit renfermé dans Rouen avec des troupes déterminées, pour défendre cette ville des approches de l'armée royale. Le duc de Guise, qui commandoit cette armée, ne montra pas moins d'intelligence et d'intrépidité dans le siége de cette ville, qu'il en avoit fait éclater dans celui qu'il avoit soutenu à Metz. Les fortifications que Montgommeri s'étoit hâté d'élever, furent emportées; des mines menaçantes furent pratiquées, et la ville ne pouvoit déjà plus échapper au danger d'être prise d'assaut, et de devenir victime de la fureur et de la cupidité du soldat. La régente seule frémissoit du péril auquel les habitans étoient exposés; mais leur fureur les aveugloit au point de repousser les plus pressantes sollicitations qu'on leur adressoit pour les engager à se rendre et se confier à la bonté royale, qui leur promettoit un pardon absolu. Ils avoient l'audace d'insister toujours sur le renvoi des triumvirs. Le duc de Guise s'abaissa jusqu'à découvrir à leurs députés les mines qui alloient engloutir une partie de leur cité. Ils demeurèrent inébranlables dans leurs arrogantes prétentions. Il fallut bien alors arracher par la

force ce que l'on ne pouvoit obtenir par la persuasion. L'assaut fut ordonné, la ville fut prise, et tous les efforts du général et des officiers ne purent la préserver du pillage qu'on avoit voulu prévenir. Montgommeri eut le bonheur d'effectuer heureusement sa retraite sur une galère qu'il avoit disposée pour lui et pour le détachement d'Anglois incapable de résister aux assiégeans. Quelques exécutions qui suivirent cette conquête jetèrent la terreur et un trop tardif repentir dans l'âme des ministres protestans, qui s'étoient le plus fortement opposés à la capitulation que le vainqueur les avoit conjurés d'accepter.

Ce siége, si glorieux pour le duc de Guise, fut fatal au roi de Navarre. Ce prince, naturellement belliqueux, et qui s'exposoit sans cesse dans la tranchée pour rivaliser de courage avec le prince lorrain, y fut atteint d'une balle qui, peu de jours après, éteignit une vie écoulée tout entière sans gloire et sans vertu (1). Sa mort n'excita les regrets, ni des réformés, dont il avoit

---

(1) Ce prince fut frappé en satisfaisant un besoin naturel ; ce qui lui valut cette épitaphe qui renferme l'histoire de sa mort et de sa vie :

« Amis François, le prince ici gissant
» Vécut sans gloire et mourut en pissant. »

déserté le culte et abandonné les intérêts, ni des catholiques, qui ne croyoient pas à la sincérité de sa conversion, et ne voyoient en lui qu'un ambitieux hypocrite. Cependant la place de lieutenant général du royaume devenoit vacante, et la naissance du prince de Condé l'appeloit à la remplir. Dirons-nous que, pour l'en frustrer, on imagina de solliciter du pape la sécularisation du cardinal de Bourbon, son frère aîné, avec la permission de se marier; que, tandis que les catholiques s'efforçoient d'obtenir cette scandaleuse faveur, qui leur fut refusée, l'amiral de Coligny pressoit Calvin d'autoriser le cardinal de Châtillon son frère à conserver les immenses bénéfices qu'il tenoit de l'église, en se séparant d'elle pour s'engager dans les liens du mariage; ce que Calvin ne se crut pas en droit d'accorder (1)? C'est ainsi que les deux partis se jouoient de leurs principes religieux, pour suivre la marche de leurs passions et de leur intérêt personnel.

Tandis que le duc de Guise s'agrandissoit aux yeux de la cour par ses services, le cardinal de Lorraine essayoit de se rendre recomman-

(1) Le cardinal de Châtillon se passa de l'avis du réformateur, prit le titre de comte de Beauvais, et épousa sa maîtresse, en gardant ses bénéfices.

dable par une conquête d'une nature différente. L'expérience lui avoit fait connoître que les calvinistes ne consentiroient jamais à humilier leurs têtes sous l'empire de l'église, s'ils n'en obtenoient des concessions conformes à leur nouvelle doctrine. Il se rendit, avec l'agrément de Catherine, au concile de Trente, et se fit suivre de plusieurs évêques et théologiens, pour lutter avec plus d'avantage contre les pères qui y étoient assemblés, et les amener par la persuasion à consentir à des points qui, suivant lui, pouvoient se concilier avec l'esprit de l'évangile, tels que la communion sous les deux espèces, le mariage des prêtres, la liberté de réciter les prières et de chanter les hymnes dans la langue vulgaire. Le cardinal présumoit trop de son éloquence en se flattant d'étouffer d'antiques opinions, et de faire acquiescer d'austères prélats à de semblables sacrifices.

Il s'en falloit beaucoup que la réduction de la ville de Rouen eût abattu l'audace des rebelles. Duras, à la tête d'une armée de six mille hommes, rassembloit, au nom du prince de Condé, les forces du parti dans la Guienne. Il se disposoit à réunir ses troupes à celles de la Rochefoucault pour se rendre à Orléans, lorsqu'il fut atteint par le brave Montluc; et ce chef remporta sur lui une si complète victoire, qu'il

put à peine sauver de la destruction trois cents hommes, avec lesquels cependant il battit un corps qui lui fermoit le chemin de la Saintonge, rejoignit la Rochefoucault, et entra dans les murs d'Orléans. Un si foible secours n'auroit pas permis à Condé de rien entreprendre contre l'armée royale, si quatre mille Allemands que les princes protestans lui envoyèrent, n'eussent trouvé le moyen de pénétrer jusqu'à lui, après avoir traversé la Lorraine pour échapper au maréchal de Saint-André, chargé de leur fermer le passage. La vue de ces étrangers farouches releva les espérances du prince, et l'enhardit à sortir d'Orléans pour reprendre l'offensive et opérer une grande diversion en allant former le siége de la capitale. Ce projet téméraire inspira à la régente des craintes qu'elle n'auroit pas dû concevoir, et la détermina à entamer de nouvelles propositions de paix avec un prince qui s'étoit rendu de jour en jour plus indigne de pardon.

Si l'entêtement des protestans ne les eût pas rendus inaccessibles à toute idée de pacification, ils eussent sans doute accédé aux articles qui furent rédigés sous leurs yeux, puisque l'on consentoit à révoquer toutes les condamnations prononcées contre eux, qu'on n'en exigeoit aucune restitution des deniers royaux injustement

perçus ou arrêtés ; qu'on leur accordoit le libre exercice de leur culte, non-seulement dans l'intérieur de leurs châteaux, mais même dans toutes les villes du royaume, excepté Paris, Lyon et celles où siégeoient les parlemens (1). Ils s'aveuglèrent assez sur leur foiblesse et sur la force des armées qui leur étoient opposées, pour s'obstiner à tenter de se rendre maîtres de la capitale, où ils n'avoient que de timides affiliés, et dont tous les accès leur étoient fermés par la vigilance du maréchal de Brissac. Leurs entreprises furent si vigoureusement repoussées, qu'ils prirent enfin la résolution de s'éloigner, pour se rapprocher de la Normandie, et être plus à même de recevoir des secours d'armes et d'argent de l'Angleterre. Déjà ils avoient gagné une plaine près de la ville de Dreux, lorsque l'armée royale, après avoir essayé de leur faire prendre le change, revint sur eux, et, pour leur couper la retraite, engagea une action décisive. Elle fut bien meurtrière cette affreuse journée, où

(1) Il faut observer que tandis que la reine occupoit le prince de Condé de conférences, elle faisoit arriver en toute hâte le corps du duc de Montpensier ; et que lorsque ce chef fut près de Paris, on se rendit plus difficile sur la paix : on exigeoit entre autres choses des réformés qu'ils désarmassent sans délai.

les François s'attaquèrent sous les étendards de l'intolérance et du fanatisme, et s'opposèrent de part et d'autre des étrangers qui leur avoient vendu leur sang. La patrie se sentit déchirée dans ce jour de deuil et de carnage par les mains qui devoient la défendre. Des parens, des amis se précipitèrent les uns sur les autres comme des furieux, se cherchèrent des yeux pour se poignarder mutuellement ou s'entraîner captifs. Le vieux connétable devint victime de son zèle téméraire, et fut livré sanglant aux mains de l'amiral de Coligny. Le maréchal de Saint-André, fait prisonnier, reçut la mort de la main d'un de ses impitoyables ennemis, qui priva ainsi ses compagnons de sa rançon. Déjà deux fois, dans cet horrible combat, la victoire avoit couronné la valeur du prince de Condé, lorsque le duc de Guise, qui se tenoit à l'écart et observoit avec calme la position et le mouvement des armées, jugea que le moment étoit venu de ravir à son superbe rival la palme dont il étoit si fier. Sa compagnie de gendarmerie étoit fraîche, bien armée, et bouilloit d'impatience de signaler son courage; la troupe que commandoit le prince étoit affoiblie, épuisée par cinq heures d'attaque et de défense. Plusieurs détachemens s'étoient éloignés pour se mettre à l'abri du canon, ou s'enrichir de la

dépouille des vaincus. Coligny, jugeant au mouvement du duc de Guise le danger qui menaçoit les siens, avoit sagement ordonné une manœuvre qui les mettoit à couvert du premier choc, pour leur donner le temps de se reformer, reprendre haleine et se réunir aux corps dispersés. Condé, au lieu de le suivre, eut l'audace et la témérité de vouloir arrêter le duc avec ce qui lui restoit de cavaliers. Guise s'élance tout à coup sur la troupe isolée du prince, l'enfonce, l'enveloppe et se rend maître de celui qui se glorifioit d'avoir triomphé des triumvirs. Il est vrai qu'alors l'un d'eux étoit tombé au pouvoir des réformés, que l'autre avoit perdu la vie; mais lui étoit-il permis de s'enorgueillir de ce succès, en se voyant enchaîné au char d'un vainqueur qui pouvoit le ramener dans cette capitale dont il s'étoit flatté de se rendre le maître? Il entroit dans la destinée du duc de Guise d'effacer tous les rivaux de sa gloire et par ses exploits et par la noblesse de ses procédés. En effet, loin d'abuser du malheur d'un prince qui n'avoit cessé de l'outrager par des libelles auxquels il avoit prêté son nom, qui s'étoit efforcé tant de fois de l'écarter de la cour et des conseils du roi, il n'épargna rien pour adoucir son âme irritée. Il lui rappela qu'il étoit son parent, qu'il avoit été son ami, et, pour lui

prouver qu'il étoit encore digne de l'être, il alla jusqu'à partager avec lui et sa table et son lit. A ces traits, on reconnoît l'âme élevée du héros qui, au siége de Rouen, fit amener devant lui un protestant convaincu de s'être glissé dans son camp pour le poignarder, et lui adressa ces belles paroles : *Si ta religion te commande d'assassiner un homme dont tu n'as pas le moindre sujet de te plaindre, la mienne m'ordonne de te pardonner. Juge maintenant laquelle des deux l'emporte sur l'autre.*

La nouvelle de la victoire remportée à Dreux remplit de joie la capitale, et devint un sujet d'actions de grâces, non-seulement dans tout le royaume, mais encore en Italie, et même pour le concile de Trente : comme si l'église eût dû se réjouir de ce qu'une plaine de la Normandie étoit jonchée de morts et arrosée du sang d'une multitude de catholiques et d'adorateurs du Christ ! De son côté, l'amiral de Coligny, qui entraînoit à sa suite le connétable et les principaux officiers de son armée, ne s'attribuoit pas moins que ses ennemis l'honneur du triomphe, et déposa son illustre captif dans les murs d'Orléans, où il reçut le titre de chef de l'association, jusqu'à ce que le prince de Condé fût rendu à la liberté.

Tout en paroissant prendre part à l'allé-

gresse publique, la régente dévoroit en secret le chagrin de voir le duc de Guise conquérir par son dernier exploit le magnifique grade de lieutenant général du royaume. Quel autre que lui pouvoit être élevé à cette éminente dignité? et comment, lorsqu'il en seroit revêtu, contre-balancer son pouvoir? N'alloit-il pas être, aux yeux d'un peuple enivré d'admiration pour son courage et ses brillantes qualités, le véritable roi de la France? Elle appliqua toute sa politique à atténuer la récompense qu'elle devoit au service du duc de Guise, en mettant des limites à la faveur dont elle alla couronner le vainqueur sur le champ même de la victoire. Peut-être appartiendroit-il plus au génie dramatique qu'à la simplicité de l'histoire de décrire cette célèbre entrevue de la régente avec le héros qui se présente à ses regards sous les dehors du respect et de la modestie. On diroit, à l'entendre, qu'il n'a été que spectateur du combat. Il en raconte tous les détails; il vante la disposition de la bataille, et en attribue la sagesse au maréchal de Saint-André, qui a trouvé la mort en poursuivant l'ennemi avec trop de chaleur. Il exalte la bravoure du connétable, qui, malgré le poids des années, venoit de donner à tous les soldats l'exemple du courage, avoit affronté tous les dangers en se

précipitant dans les plus épais bataillons, et n'avoit remis son épée que lorsqu'épuisé par la perte de son sang, il n'avoit plus eu la force de la tenir. Si on l'en croit, ce n'est pas à lui qu'il faut attribuer l'honneur d'avoir désarmé le prince de Condé. Le commandement de l'armée, dont il est dans ce moment décoré, sembleroit être plutôt une faveur qu'une justice. Il n'est pas un capitaine qui ne reçoive de sa bouche un tribut d'éloges. Enhardi par les témoignages de satisfaction et de reconnoissance qu'il reçoit de la famille royale, cet adroit courtisan ne néglige pas de solliciter des gouvernemens, de hauts grades militaires pour les siens et pour tous ceux qui lui sont attachés. Le titre de lieutenant général du royaume lui permit bientôt de parler en maître au commandant des reîtres rangés sous les ordres de l'amiral de Coligny. Il le menace de punir du dernier supplice tous ceux qui sont tombés en son pouvoir, s'il ne se hâte de passer au service du roi, ou de rentrer paisiblement avec sa troupe dans les états du landgrave qui les a confiés au chef des rebelles. De son côté, la régente adresse aux différens souverains de l'Allemagne des messages particuliers, pour leur rappeler les services qu'ils ont reçu de Henri II, et les conjurer de ne plus se montrer les ennemis du fils

de leur ancien protecteur; enfin elle cherche à séduire le chef de l'empire en le flattant du mariage du roi avec la fille de Maximilien, qui venoit d'être élu roi des Romains; mais ni les menaces, ni les séductions ne produisirent beaucoup d'effet sur des étrangers qui tous avoient quelque intérêt secret à l'affoiblissement de la France.

Tandis que les deux partis luttoient en sens contraire pour se concilier l'affection et l'appui des Allemands, le prince de Condé languissoit captif à Chartres, où la régente vint le voir, et d'où elle le fit transférer près de Blois, où elle alla fixer son séjour. Elle eut quelque temps l'espoir de l'amener à des sentimens pacifiques, à la suite des ouvertures qu'elle s'empressa de lui faire. Tant qu'il eut le sentiment de la foiblesse de son parti, il parut disposé à souscrire à toutes les conditions qu'on lui présentoit; mais, en apprenant que l'amiral de Coligny avoit relevé les espérances des réformés par la prise de plusieurs villes, il se montra plus exigeant, insista pour obtenir au moins la liberté de conférer avec les conseils de l'association, et pour leur soumettre les articles du traité qu'on lui proposoit. Dans le cours de ces conférences secrètes, l'amiral de Coligny, dont le génie étoit audacieux et entreprenant, résolut d'envahir

une partie de la Normandie, afin d'être plus à même de recevoir les secours qu'il attendoit de l'Angleterre. Après avoir confié la défense de la ville d'Orléans à d'Andelot son frère, il se dirige, à la tête de deux mille hommes de cavalerie et de deux mille fantassins, vers la ville de Caen, qui lui ouvre ses portes; il s'empare des deniers royaux, les distribue à ses soldats mercenaires. La terreur qu'il répand partout où il se présente lui soumet les villes dont il approche. Déjà il touche à celle de Rouen, que le maréchal de Brissac a été chargé de défendre. Mais cet illustre guerrier a sous ses ordres une garnison si foible, qu'il craint de voir ses lauriers se flétrir devant l'ardeur impétueuse de ces étrangers que l'espoir du pillage anime et précipite au milieu des périls. Il expose au conseil de la régence le danger qui le menace, et la nécessité de lever le siége d'Orléans pour amener à son secours l'armée royale. Il appuie sa demande de raisonnemens si puissans, que le conseil n'hésite pas à la confirmer de son suffrage. Mais lorsque le messager de la régente se présente au duc de Guise, ce général est sur le point de se rendre maître de la ville qu'il assiége. Déjà un faubourg est en son pouvoir; des soldats téméraires se sont introduits dans une tourelle qui en est la principale défense. Le duc

ne peut se résoudre à abandonner une conquête qui va le couvrir de gloire. Hélas! cette brillante perspective n'étoit pour lui qu'une illusion : la main d'un assassin alloit renverser dans la poussière le héros de la France. Nous ne chercherons pas à découvrir si ce lâche meurtrier, qui s'étoit glissé dans le camp du duc de Guise, avoit reçu sa coupable mission de Soubise, auquel il avoit été attaché comme page; ou de l'amiral de Coligny : ce qui est certain, c'est que ces chefs savoient que plus d'une fois il avoit pris l'engagement de délivrer l'église réformée de celui qu'il regardoit comme son ennemi, et que d'ailleurs les dépositions de ce misérable furent mêlées de tant de contradictions et de tant de mensonges, qu'on ne peut encore appuyer sur ces aveux un jugement positif. Au surplus, il y a loin de la foiblesse qui, dans l'égarement d'un faux zèle, ne prévient point un crime qu'elle croit utile, à la scélératesse qui le commande et en facilite l'exécution. Le duc de Guise survécut peu de jours à sa blessure : il avoit tant de fois bravé la mort, qu'il la vit s'approcher de lui avec le calme et la fermeté qui le caractérisoient. Il ne demanda à la régente, pour prix de ses services, que d'étendre sa bienveillance sur des enfans auxquels il ne laissoit qu'un grand nom et une médiocre

fortune. La grâce qu'il eut la générosité d'implorer pour son assassin ne fut point accordée à sa mémoire. Poltrot fut considéré comme coupable de lèze-majesté. Il expira dans les horribles tourmens réservés aux régicides.

Nous ne retracerons pas ici la douleur que firent éclater les Parisiens à la nouvelle de la mort du duc de Guise ; nous décrirons encore moins la pompe funèbre et vraiment royale dont ils honorèrent sa cendre. On prétend que la régente n'en apprit point les détails sans un secret dépit. Un rival d'autorité, lorsqu'il descend dans la tombe, ne peut pas être longtemps un sujet d'envie : aussi affecta-t-elle de paroître le regretter, et de prouver de l'attachement pour sa mémoire en partageant ses titres et ses emplois entre les deux fils qu'il lui avoit recommandés en mourant. Le prince de Joinville eut l'office de grand maître et le gouvernement de la Champagne ; elle éleva à la place de grand chambellan celui qui fut depuis si connu sous le nom de duc de Mayenne.

Cependant la paix devenoit de jour en jour plus nécessaire pour les deux partis. Leurs triomphes étoient des calamités pour la nation. D'un côté, le siége d'Orléans se pressoit avec plus de vigueur, et le maréchal de Brissac, qu'on avoit appelé pour suivre les plans du duc

de Guise, menaçoit les assiégés d'un assaut qui auroit été suivi d'un horrible carnage; de l'autre, l'amiral de Coligny, qui avoit reçu des renforts de l'Angleterre, arrivoit au sécours des siens, et un combat plus sanglant que celui de Dreux alloit devenir un sujet de deuil pour les plus nobles familles de la France. La régente tenta d'écarter ce malheur en ouvrant de nouvelles conférences entre le connétable et le prince de Condé. Ces deux illustres captifs furent convertis en arbitres de la paix; et après bien des débats et de pénibles concessions de part et d'autre, un traité solennel fut conclu (7 mars 1563) avant l'arrivée de l'amiral de Coligny. Il frémit d'indignation en apprenant que la célérité de sa marche n'avoit servi qu'à lui apprendre plutôt que les réformés s'étoient soumis à n'exercer de culte public que dans une seule ville par bailliage, et à concentrer leurs adorations dans d'obscures chapelles de seigneurs protestans. C'étoit assez pour d'humbles croyans; mais il s'en falloit beaucoup que d'ambitieux prédicans, que des factieux voulussent se renfermer dans de semblables limites. Ils comptoient pour rien le pardon de leur révolte, l'absolution de leurs crimes, la remise qu'on leur faisoit de toutes les confiscations pronon-

cées contre eux, la liberté rendue à leur chef (1). De son côté, le parlement de Paris, bien inférieur en lumières et en politique au conseil de la régente, opposoit une aveugle résistance à l'enregistrement d'un édit (2) dont le grand objet étoit de renvoyer en Allemagne ces brigands salariés par la rebellion, et de forcer Élisabeth à rappeler dans son île les troupes qu'elle avoit jetées sur nos rivages. Mais il falloit encore reprendre sur la superbe rivale de Catherine la ville du Havre, dont elle s'étoit emparée. Après d'infructueuses négociations, on eut recours à la force. Une garnison de six mille hommes, que l'ennemi pouvoit accroître

---

(1) Outre le traité public, il y avoit eu des conditions secrètes qui assuroient la lieutenance du royaume au prince de Condé. Lorsque l'amiral en fut instruit, il cessa de mettre obstacle à la pacification.

(2) L'enregistrement n'éprouva pas moins de difficultés aux parlemens de Bourgogne, d'Aix et de Toulouse. Cette dernière ville surtout laissoit apercevoir que l'édit n'y seroit pas exécuté. Les catholiques avoient pris le dessus dans toute la province par l'effet d'une association pour la défense commune, à la tête de laquelle s'étoient mis les seigneurs et le haut clergé. On peut regarder cette association comme le germe et le commencement de la ligue.

et rafraîchir, rendoit cette entreprise difficile : l'intelligence du maréchal de Brissac et l'ardeur de l'armée royale, animée par la présence de la cour, triomphèrent de tous les obstacles. Le comte de Warwick s'estima trop heureux d'obtenir la permission de rembarquer les Anglois qui avoient échappé au fer des François et aux ravages d'une maladie contagieuse.

Satisfaite d'avoir humilié Élisabeth, dont le langage orgueilleux l'avoit offensée, Catherine s'empressa de mener son fils à Rouen, où elle avoit projeté de s'affranchir des magnifiques promesses qu'elle avoit secrètement faites au prince de Condé, par une cérémonie aussi solennelle qu'inattendue. Charles IX avoit atteint sa quatorzième année. En l'investissant de la toute-puissance royale, le titre de lieutenant général du royaume s'éteignoit, et le conseil de régence s'évanouissoit avec elle. Une salle du palais fut tout à coup remplie des princes du sang rassemblés autour du trône qui y fut dressé. Le chancelier de l'Hôpital, confident des pensées de Catherine, prononça un discours dans lequel il exalta le triomphe de nos armées, peignit l'abaissement de nos ennemis, annonça des prospérités qui malheureusement n'étoient qu'en espérance, et finit par déclarer que le roi étant parvenu à l'âge où les consti-

tutions de l'état accordent au jeune monarque la faculté de gouverner par ses seules lumières, sa volonté étoit de jouir de cet auguste privilége. A peine eut-il achevé ces mots, que la régente s'avança vers les marches du trône, fléchit un genou devant son fils, et prononça le serment de lui être soumise et fidèle. Charles se précipita au-devant de sa mère pour la relever, en déclarant qu'elle partageroit toujours son autorité, et qu'il ne vouloit régner qu'en s'éclairant de ses conseils. Les princes et les grands officiers prêtèrent le même serment. Le prince de Condé, déconcerté par cette scène, où il étoit contraint de jouer le simple rôle de sujet, vit son espoir de grandeur et de puissance se dissiper, et se repentit peut-être de sa confiance dans les paroles d'une femme qui lui étoit bien supérieure en artifices et en politique. Ce fut par ce grand trait de prudence que la régence de Catherine fut terminée. Tous les projets qui vont être conçus, tous les règlemens qui vont être proclamés, toutes les fautes qui vont être commises par la suite ne paroîtront plus lui appartenir. C'est maintenant sur la tête de Charles IX que peseront toutes les injustices de son règne : la loi vient de le déclarer le seul, le véritable souverain de l'état. Malheur à lui s'il se laisse égarer par de mau-

vais conseils! la postérité le rendra responsable à jamais de l'abus qu'on fera de sa puissance et de son imprévoyante docilité (1).

---

(1) Ce fut à cette époque que Catherine adressa à son fils des conseils pleins de prudence sur l'administration de l'état et sa conduite privée. On les trouve dans nos grandes histoires : mais une particularité assez peu connue, c'est qu'ils étoient rédigés par notre célèbre écrivain Montaigne, en qui la régente avoit une grande confiance ; ce qui peut expliquer sa tendance à se rendre indépendante des deux partis qui déchiroient l'état.

DIXIÈME DISCOURS.

Coligny tente de se rendre redoutable à la cour. — Assassinat de Charry, colonel des gardes du roi. — Fin du concile de Trente. — Le prince de Condé se livre aux amusemens de la cour. — Origine des troubles dans les Pays-Bas. — Conférences de la cour de France avec la reine d'Espagne et le duc d'Albe. — Résolution des réformés de reprendre les armes. — Ils tentent d'enlever le roi. — Les Suisses l'amènent de Meaux à Paris. — Condé affame cette ville. — Combat de Saint-Denis, et mort du connétable. — Les réformés vont au-devant des secours des princes allemands. — Le duc d'Anjou, frère du roi, est nommé lieutenant général du royaume. — Siége de Chartres. — Paix de Longjumeau. — Exil de l'Hôpital. — Troisième guerre civile. — Bataille de Jarnac, où le prince de Condé est tué. — Coligny remporte un avantage sur le duc d'Anjou. — Il assiége inutilement Poitiers; perd la bataille de Moncontour, et répare ses désastres. — Troisième pacification. — Les protestans sont attirés à la cour. — Noces du roi de Navarre avec la sœur de Charles IX. — Assassinat de Coligny, et massacre de la Saint-Barthélemi. — Le roi de Navarre et le prince de Condé sont forcés d'abjurer le calvinisme pour sauver leur vie. — Siége de la Rochelle. — Le duc d'Anjou est élu roi de Pologne. — Le duc d'Alençon, son frère, se met à la tête d'un parti,

dit des politiques, auquel se livrent les huguenots. — Médicis en fait arrêter les chefs. — Mort de Charles IX.

Le règne que nous décrivons a été pour la France une source si funeste de calamités, que nous ne devons pas craindre de lui donner trop de développement. C'est de lui qu'est sortie cette épouvantable ligue qui a transformé de paisibles citoyens en soldats qui ont repoussé si long-temps du trône un roi bien digne d'y monter. Avant d'arriver à la scène qui a souillé ce malheureux règne d'une tache ineffaçable, nous ne devons rien omettre des circonstances qui l'ont amenée. Notre devoir est de ne pas dissimuler les torts de ceux qui en furent les victimes. On a déjà vu que les réformés ne pouvoient pas accuser leurs persécuteurs de verser le sang de l'innocence. L'appel des troupes étrangères dans le royaume, les exécutions illégales sur des prisonniers conduits à Orléans, des villes maritimes livrées par la trahison aux Anglois, étoient certainement de grands crimes d'état. Cependant ces actes de rebellion, colorés d'un faux zèle pour la personne du roi, trouvèrent grâce devant la bonté royale, et furent couverts d'une grande indul-

gence par cet édit de pacification qui auroit ramené le calme dans le royaume, si les discordes religieuses pouvoient être jamais étouffées par le sentiment de la raison et par celui de la reconnoissance. Les réformés et les catholiques avoient déposé les armes; mais la guerre étoit toujours dans leurs cœurs. Les premiers croyoient n'avoir point assez obtenu, et les seconds leur contestoient ce qu'on leur avoit accordé. Les parlemens se montroient surtout très-opposés à cette absolution générale qui désarmoit la vengeance. D'un autre côté, la veuve et tous les parens du duc de Guise demandoient à grands cris qu'on suivît le procès commencé contre l'amiral de Coligny, chargé par les dépositions constantes de l'assassin de leur illustre chef. En vain l'amiral s'étoit-il efforcé de se justifier par de longs mémoires: des soupçons de complicité n'en planoient pas moins sur sa tête, et il crut devoir venir se justifier en personne. Mais il ne parut point à la cour sous les dehors modestes d'un accusé: l'escorte dont il se fit accompagner prouvoit qu'il ne se reposoit pas seulement sur le sentiment de son innocence. Nous avons peine à croire qu'il eût encore formé le projet de se rendre maître de la personne du roi, et que, pour accomplir ce dessein aussi coupable qu'audacieux,

il eût fait assassiner Charry, auquel la garde du Louvre étoit particulièrement confiée. Malheureusement pour lui, ce nouveau crime fut commis, et ses auteurs n'étoient pas étrangers à son parti. La régente, indignée de cet attentat imprévu, fit entrevoir à l'amiral qu'elle ne le croyoit pas exempt de reproches. Cependant elle se contenta de diriger contre les fugitifs assassins de Charry toute la sévérité des lois, et de rendre la garde attachée à la personne du roi indépendante de toute autre autorité que de la sienne; et, pour mettre fin aux sollicitations importunes des Guise, et se délivrer de la présence de l'amiral, dont l'appareil militaire blessoit ses regards, elle fit ajourner à trois ans ce procès, dont l'esprit de parti animoit la poursuite. Il faut l'avouer, l'autorité royale se trouvoit alors froissée de toutes parts. Vouloit-elle apaiser les troubles et désarmer la révolte par l'indulgence, tous les parlemens mettoient des entraves à son pardon. Accordoit-elle aux réformés quelque liberté de conscience, on l'accusoit d'immoler les intérêts de la religion à une politique craintive. Des nonces, des députés du concile de Trente, des ambassadeurs d'Espagne venoient lui enjoindre de révoquer ses édits, et lui prescrivoient, au nom de tout ce qu'il y a de plus sacré, de frapper de son

glaive les hérétiques, auxquels elle venoit de faire grâce par un traité solennel. On sembloit lui commander d'admettre comme une loi de l'état les décisions d'un concile orageux où la voix du cardinal de Lorraine avoit été étouffée sous les cris d'une faction italienne (1); enfin on lui interdisoit la vente des biens ecclésiastiques, dont les fonds avoient été destinés à licencier les troupes qu'on ne pouvoit plus conserver. Philippe II affectoit même un tel scrupule à cet égard, qu'il refusoit de recevoir ce qui lui revenoit pour la dot de la sœur du roi, si les sommes qu'on devoit lui envoyer avoient été puisées dans cette source, qu'il feignoit de

(1) La publication des décisions du concile de Trente fut autorisée, mais non ordonnée en France. Il fut permis aux évêques de les regarder comme des règles de discipline; mais l'autorité royale s'excusa d'y donner son adhésion, de peur que les décrets de cette assemblée ne servissent de prétexte au renouvellement des troubles. Les réformés, en effet, se tenoient toujours unis : ils avoient laissé percer le projet d'abolir la royauté, la papauté et l'ordre judiciaire. Catherine ne se croyoit pas en mesure de les braver ; et il paroît que dès lors on avoit formé le dessein de les détruire, en substituant la ruse et la fourberie à la guerre ouverte. Après la clôture du concile de Trente, Calvin mourut à Genève (1564).

regarder comme sacrée. De quelle prudence ne devoit pas être doué le chancelier de l'Hôpital, pour maintenir la prérogative royale, et la diriger à travers tant d'écueils? Les murmures des mécontens croissoient de jour en jour, et les animosités sembloient s'aigrir davantage à mesure que le conseil du roi s'efforçoit de les adoucir. L'amiral de Coligny et ses partisans se plaignoient hautement du prince de Condé, qui s'étoit laissé séduire par les largesses de Catherine, et plus encore par les charmes d'une de ses filles d'honneur, pour laquelle il paroissoit avoir fait infidélité aux intérêts de la réforme. Aussi, tandis qu'il prenoit part à tous les plaisirs, à toutes les fêtes de la cour à Fontainebleau, et qu'il en animoit les jeux par son esprit, les satires pleuvoient sur lui. Il eût été bien à désirer pour lui qu'il se fût pour jamais détaché d'un parti qui décochoit sans cesse contre ses mœurs et sa personne les traits les plus sanglans.

Le fanatisme de Philippe II alloit exciter en France un nouvel orage. Ce prince, despote et cruel par caractère, voulant extirper des Pays-Bas tout germe d'hérésie, avoit conféré au duc d'Albe le commandement de ces provinces, où les ministres de Calvin avoient répandu sa doctrine. Ce nouveau gouverneur n'exécuta par la

suite que trop ponctuellement les ordres secrets qu'il avoit reçus de son maître. D'illustres personnages, tels que les comtes d'Egmont et de Horn, se confiant à la pureté de leur conduite, eurent le malheur d'aller rendre hommage à ce farouche agent du despotisme, qui s'empara de leurs personnes, et leur fit trancher la tête, sur les accusations les plus frivoles, comme fauteurs de l'hérésie. Le prince d'Orange, qui auroit éprouvé le même sort, eut la prudence de se retirer dans la Hollande, et de s'y tenir sur la défensive. Il est difficile de ne pas croire qu'en passant par la France pour se rendre dans les provinces qui devoient être le théâtre de ses fureurs, le duc d'Albe ne fût pas chargé par son maître de combiner avec Médicis le projet de frapper en France les mêmes coups : il est certain, du moins, que les historiens accusent cette princesse d'avoir dès lors promis au pape de travailler sourdement à l'extermination des protestans, qui seroit suivie de l'acceptation du concile de Trente. Alors aussi se répandit parmi les réformés le bruit qu'une ligue redoutable lioit le pape, l'Espagne, la France, la Savoie et plusieurs princes allemands; et que ces puissances s'étoient engagées à éteindre l'hérésie dans le sang de ses sectateurs.

Une conférence où Catherine avoit réuni à Bayonne la reine d'Espagne, sa fille, le roi Charles et le duc d'Albe, quoique enveloppée de l'appareil des jeux et des fêtes, n'échappa point à leurs yeux attentifs, et ils se persuadèrent que les dernières mesures pour commencer l'œuvre de leur perte y avoient été arrêtées. Ce soupçon, bien ou mal fondé, les détermina à reprendre les armes (1). Les san-

(1) Après la déclaration de la majorité du roi, Catherine l'avoit fait voyager dans toutes les provinces du royaume. On ne peut douter que ce voyage n'ait couvert beaucoup de démarches politiques. Ainsi à Bar-le-Duc plusieurs princes protestans d'Allemagne, attirés sous le prétexte de faire leur cour au jeune roi, s'engagèrent dans des négociations secrètes à le servir envers et contre tous. A la suite des conférences avec le duc de Savoie, les libertés accordées aux religionnaires furent restreintes ; et lorsque le prince de Condé s'en plaignit, on lui répondit qu'il ne devoit pas s'attendre à jouir d'un grand crédit auprès du roi en matière d'état. Il comprit alors qu'il ne pouvoit plus compter sur Médicis. Le passage du roi par le Roussillon fut signalé par l'édit qui fixoit le commencement de l'année civile au 1er janvier 1564, édit que le parlement repoussa trois ans de suite. Le séjour de la cour dans le midi eut incontestablement un autre but que celui de réunir le roi et sa sœur Élisabeth. Au reste, Catherine y fit soutenir noblement au roi la

glantes exécutions du duc d'Albe contre les religionnaires des Pays-Bas agitoient tour à tour ceux de France de terreur et d'indignation; tandis que le roi, feignant de s'inquiéter des projets de Philippe et de ses armemens, et enrôlant, sous ce prétexte, six mille Suisses dont

dignité de sa couronne. Jeanne d'Albret, qui, depuis la mort de son époux, Antoine de Bourbon, faisoit dominer dans le Béarn la religion réformée, étoit menacée, par les intrigues de Philippe, d'une excommunication, qui devoit servir de prétexte à ce prince de l'enlever et de la faire brûler par l'inquisition. La cour de France déclara que le Béarn, relevant de la couronne, étoit à l'abri de toute juridiction étrangère, et qu'on n'y souffriroit aucun attentat contraire à la dignité et à la suzeraineté du roi. En même temps, Catherine fit sans doute connoître à la princesse le danger dont elle étoit menacée, et l'engagea à se réfugier à Paris, d'où les désagrémens qu'elle y éprouva l'éloignèrent bientôt avec son fils. Le retour du roi dans cette capitale fut marqué par la célèbre assemblée des notables de Moulins (1566), où la cour exigea une apparence de réconciliation entre les Guise et les Châtillon, et où fut rendu un édit remarquable, monument, en plusieurs points, de la sagesse du chancelier de l'Hôpital.

A son retour à Paris, Médicis, qui avoit déjà fait commencer le palais des Tuileries, fit abattre celui des Tournelles, que la mort de Henri II lui avoit rendu odieux.

il fortifioit son armée, sembloit, de son côté, chercher à redoubler et justifier leurs alarmes. Ces circonstances fournirent à l'amiral de Coligny des moyens puissans de réchauffer le zèle du prince de Condé, qui avoit long-temps voulu conserver la paix, mais qui, décidé par le danger qu'il couroit d'être arrêté, se détermina enfin à rallumer les feux de la guerre civile.

Le premier projet que formèrent les chefs du parti fut de se rendre maîtres de la personne du roi, qu'ils accusoient toujours de foiblesse et d'être le jouet de la dissimulation de sa mère. La cour étoit alors au château de Monceaux, et presque sans défense. Le prince de Condé et l'amiral de Coligny rassemblèrent aux environs, avec beaucoup de promptitude, une troupe déterminée, qui alloit les rendre maîtres de l'état, si le misérable dessein de faire un plus grand nombre de seigneurs prisonniers ne leur eût fait perdre la nuit, pour attendre la réunion complète de la cour, qui devoit avoir lieu le lendemain, jour de Saint-Michel. Un heureux avis fait connoître à Catherine son danger. Elle fuit à Meaux avec le roi, rassemble les Suisses dispersés autour de la ville, amuse Condé par des pourparlers, et, se confiant ainsi que son fils au courage des braves étrangers dont l'ennemi n'a point su prévenir ou arrêter les mouvemens, et

aux promesses de Pfiffer, leur général, elle se place au milieu des six mille Suisses qui forment un rempart impénétrable à la faveur duquel Charles entra sain et sauf dans sa capitale. On a prétendu que son âme fière et vindicative conserva long-temps le souvenir de l'espèce de honte attachée à la nécessité de se dérober à la poursuite d'un sujet. Peut-être eût-il été plus digne d'un roi de l'attendre de pied ferme, de le combattre, de le vaincre et de le punir de son audace. Mais la prudence du connétable, qui s'étoit même opposé à la marche sur Paris, ne lui permit pas de donner à Charles un conseil qui pouvoit compromettre sa personne sacrée, en l'exposant au hasard d'une bataille.

Quoique frustré de sa proie, Condé suivoit le roi, et affamoit Paris, dont ses troupes occupoient les routes. De nouvelles négociations sont entamées, moins dans le désir de la paix que pour se donner de part et d'autre le temps de rassembler des forces de toutes parts. On court aux armes, et bientôt l'arrivée de troupes royales, ainsi que la disette qui augmente de jour en jour dans Paris, décident le connétable à aller attaquer les ennemis. Il leur livra dans la plaine de Saint-Denis (10 novembre 1567), un combat très-opiniâtre, dans lequel les succès, malgré la supériorité des royalistes, qui étoient

quatre fois plus nombreux, furent très-balancés, et où le corps qui marchoit sous les ordres du prince de Condé, opposé à celui du connétable, eut l'avantage de le jeter dans un désordre qui entraîna la perte de ce vieux guerrier. Le connétable de Montmorency, prisonnier dans deux batailles précédentes, reçut dans celle-ci huit blessures mortelles, et y donna des preuves d'une valeur que soixante et quatorze années n'avoient pu éteindre. Il mourut le lendemain : la cour fit rendre à sa mémoire des honneurs extraordinaires.

L'armée des réformés, bien qu'affoiblie par un combat où la victoire sembloit être incertaine, se montra le jour suivant en bataille sous les murs de Paris, comme pour y prendre acte de la victoire qu'elle s'attribuoit; et, n'y trouvant point d'ennemis, rentra dans Saint-Denis, d'où elle s'éloigna bientôt pour gagner la Lorraine, et s'y renforcer des secours des Allemands que Coligny soldoit aux dépens des trésors des églises. Faut-il s'étonner maintenant que tout ce qui existoit de catholiques en France envisageât les réformés comme des ennemis de l'état, qu'il falloit exterminer si l'on vouloit conserver le trône et l'autel? C'étoit aussi par une conséquence également juste, que les protestans des Pays-Bas alloient se réfugier sous les étendards

du prince d'Orange, pour se mettre à l'abri des fureurs du duc d'Albe, qui rendoit le catholicisme de jour en jour plus odieux et plus intolérable : car il sembloit que deux mauvais génies, également ennemis du Christ, eussent aveuglé ses adorateurs pour tourner leurs glaives les uns contre les autres, et jouir avec une infernale joie de leur destruction réciproque. Que résultoit-il de tous ces combats, de toutes ces persécutions? Plus d'entêtement dans les opinions religieuses, plus d'âcreté dans les haines, plus d'ardeur dans les vengeances.

La guerre civile n'éclatoit pas encore dans les Pays-Bas; on n'y voyoit que des victimes et des bourreaux. Il en étoit autrement en France. Deux grands partis y étoient en armes, et ce qu'il y avoit de plus illustre dans la noblesse se portoit sur les champs de bataille. La ville d'Orléans étoit rentrée sous le pouvoir des réformés; les provinces du midi étoient en feu; il sembloit que la chaleur du climat fît bouillonner toutes les têtes de l'ardeur du fanatisme.

Après la mort du connétable, Charles ne voulut pas confier à d'autres mains l'épée qui distinguoit cette grande dignité de la couronne. Quoiqu'il eût déclaré vouloir la porter, on ne voit pas qu'il en ait fait l'usage que la fierté

de cette déclaration sembloit annoncer. Il conféra au duc d'Anjou, son frère, le titre de lieutenant général. Ce jeune prince, quoique âgé seulement de quatorze ans, laissoit entrevoir qu'il étoit digne de jouer dans l'état le second rôle, et ne faisoit pas soupçonner qu'il s'éclipseroit un jour.

Cependant les réformés assiégeoient Chartres; et la cour, qui venoit de refuser à Élisabeth la restitution de Calais, stipulée par la paix de Câteau-Cambresis, désirant sans doute ménager ses forces, hésitoit à permettre au nouveau commandant des troupes royales d'essayer ses talens en tentant de secourir Chartres, dont la prise menaçoit de gêner les approvisionnemens de Paris. Dans cet embarras, Catherine eut recours à ses artifices ordinaires, et montra, comme elle l'avoit déjà fait avec succès, un désir de paix, qui n'étoit que l'impuissance de continuer la guerre. Comment pouvoit-elle espérer que ses ennemis se laisseroient prendre à des piéges dont ils avoient toujours connu le danger? Elle les séduisit pourtant encore, excepté toutefois Condé et l'amiral. Mais leur armée presque tout entière, dont, en cette occasion, on peut louer les sentimens, refusa de croire à tant de perfidie, et s'empressa de recevoir du trône même

la liberté et la sûreté qu'on lui offroit, sans qu'elle fût réduite à l'acheter du sang de ses compatriotes. Cette paix, dite de Longjumeau, fut aussi appelée *petite paix*, parce qu'elle ne dura que six mois ; et, à peine conclue, elle fut violée par des assassinats de la part des catholiques. Le parlement de Toulouse fit couper la tête au messager qui lui en apporta l'édit. Aussi Condé et Coligny continuèrent-ils à se tenir sur leurs gardes. Bientôt même, avertis par le maréchal de Tavannes que leur arrestation étoit résolue, ils furent obligés de rappeler leur parti aux combats, et de commencer la troisième guerre civile. Dans le même temps, Pie V publioit la fameuse bulle *In cœnâ Domini*, où, pour défendre la religion, il attentoit aux droits des souverains ; et l'Hôpital, dont chaque jour le fanatisme entravoit les sages conseils, empoisonnoit, accusoit les intentions, laissoit, par son exil (1568), le champ libre aux passions qui alloient déchaîner de nouvelles tempêtes.

Au milieu de ces agitations, et quoique sans cesse provoqué par ses sujets, le roi de France étoit moins malheureux que Philippe. Il n'avoit pas, comme lui, un fils soupçonné de vouloir se mettre à la tête des rebelles, et de lui ravir une partie de ses états. Il n'étoit pas dévoré

par le tourment de la jalousie. Son âme, en proie à cette malheureuse passion, n'avoit point étouffé en lui tous les sentimens de la nature, au point de livrer à un tribunal de sang l'héritier de son trône, et d'éteindre par le poison la vie d'une jeune épouse enceinte, accusée d'avoir souillé la couche nuptiale par un amour incestueux. En rappelant ces faits historiques, nous n'avons point l'intention d'exciter la pitié sur les malheurs domestiques de Philippe II : ce n'étoit là qu'un foible châtiment de toutes les cruautés commises en son nom et par ses ordres. Il viendra un temps où Charles recevra aussi sur la terre la punition de sa dissimulation et de ses actes de barbarie, où le sang qu'il aura versé de ses mains semblera sortir de ses pores, et paroîtra un signe de la colère céleste.

Quatre édits vexatoires, rendus de suite contre les réformés après la retraite de l'Hôpital, et le danger que couroient les deux chefs du parti, pour qui les perfidies de la cour rendoient la paix plus dangereuse que la guerre, les eurent bientôt amenés dans les murs de la Rochelle, dont ils firent leur place d'armes et leur boulevard. Ils y reçurent de puissans secours de la main d'Élisabeth; et Jeanne d'Albret leur amena, avec tous ses hommes

d'armes, son fils, ce jeune Henri, âgé à peine de quinze ans, et qui va se former, au milieu des troubles civils, aux vertus par lesquelles il parvint par la suite à pacifier la France. Les forces qu'acquéroient chaque jour les réformés attirèrent de ce côté l'armée royale, aux ordres du duc d'Anjou. Les chefs calvinistes attendoient encore des renforts de la Guienne et un nouveau corps de douze mille Allemands, et ils tenoient, sur la Charente, la position de Jarnac. Le duc d'Anjou, qui en ce moment avoit quatre mille hommes de plus qu'eux, résolut de les attaquer avant l'arrivée de ce secours, et la bataille de Jarnac fut la suite de cette résolution (13 mars 1569).

Les protestans furent défaits par l'armée royale. Le prince de Condé, qui combattoit un bras en écharpe, et à qui un cheval fougueux avoit cassé une jambe, s'étoit jeté avec une intrépidité trop inconsidérée au milieu de la mêlée, où il fut fait autour de lui des prodiges de valeur, jusqu'à ce que, renversé sous son cheval, il offrit son épée à deux gentilshommes qui s'avançoient sur lui. Les lois de la guerre et celles de l'honneur ne permettoient pas d'attenter à ses jours. Elles furent violées par un seigneur, capitaine des gardes du duc d'Anjou, dont

nous ne voulons pas rappeler le nom, et qui crut rendre sans doute un service important à la religion et à sa patrie, en portant un coup mortel à cet illustre chef des révoltés (1).

C'étoit souvent le sort de l'amiral de Coligny d'éprouver des défaites, de sauver par sa prudence les débris d'une armée vaincue, pour reparoître ensuite plus formidable. Comme il ne désespéroit jamais de sa cause, son parti

(1) Louis, prince de Condé, n'étoit âgé que de trente-neuf ans lorsqu'il fut assassiné à Jarnac. On accusa le duc d'Anjou, jaloux de sa brillante réputation, d'avoir ordonné ce meurtre. Avant de combattre, on rapporte qu'il dit aux gentilshommes qui l'entouroient: *Messieurs, le prince de Condé, avec un bras en écharpe et la jambe cassée, est à votre tête, et il va livrer bataille.* Catherine lui témoigna long-temps une affection et des égards dont il est possible qu'avec plus de politique et d'adresse, le prince eût pu tirer parti pour sa cause; mais son âme généreuse et chevaleresque lui donnoit trop peu de défense contre les artifices de son ennemie, qui forma plusieurs fois contre lui de sinistres projets. On croit, par exemple, qu'après la bataille de Dreux, elle fut sur le point de lui faire couper la tête, dans l'espérance que, par représailles, les calvinistes traiteroient de même le connétable; ce qui la délivreroit de ces deux chefs que son autorité redoutoit également. Mais la crainte de tomber sans défense au pouvoir des Guise, la fit renoncer à ce coup d'état qui pouvoit être aussi inutile qu'odieux.

ne cessoit point de placer en lui sa confiance. Le jeune prince de Béarn en fut proclamé le chef; il eut pour lieutenant son cousin, le fils du prince de Condé. Bientôt la foible perte essuyée à Jarnac fut réparée. Les protestans d'Allemagne accouroient de leurs contrées. Le duc de Deux-Ponts, le prince d'Orange et ses deux frères amenèrent de la cavalerie. L'affaire de Roche-l'Abeille prouva que la fortune n'étoit pas toujours contraire à Coligny, puisqu'il remporta un grand avantage sur les catholiques, et put se glorifier de compter au nombre de ses prisonniers Philippe Strozzi, lieutenant général de l'infanterie françoise. Cette affaire eût pu être suivie de la prise de Poitiers, si le jeune duc de Guise et le comte de Lude n'eussent, par une vigoureuse défense, repoussé les attaques de l'amiral, que, dans le même temps, le duc d'Anjou força, par une heureuse diversion, d'accourir au secours de Châtellerault, où étoient les magasins du parti. Content de ce succès, le prince d'Anjou se retira devant Coligny, qui essaya en vain de l'atteindre, jusqu'à ce que des renforts et l'avis du conseil tenu à Tours, où étoit la cour, permissent au prince de reprendre l'offensive. Si Coligny en eût été cru, son armée, plus foible, auroit évité une bataille. Mais il étoit souvent dif-

ficile de conduire des capitaines dont la solde n'étoit jamais sûre, et qui par-là n'étoient pas toujours maîtres de leurs soldats. Il avoit eu l'adresse cependant d'ordonner une retraite, sous prétexte d'aller au-devant d'un corps de Gascon, lorsqu'atteint à Moncontour (3 octobre 1569), il perdit cette nouvelle bataille, sans rien perdre de sa gloire. Il eut même l'avantage d'enfoncer l'aile du duc d'Anjou; et peut-être que, si l'on eût écouté les jeunes princes de Béarn et de Condé, qu'on avoit mis en arrière avec un gros corps de cavalerie, et qui, observant ce mouvement, vouloient fondre avec les leurs sur le centre découvert des catholiques, le sort de la bataille eût été changé. Quoi qu'il en soit, Coligny fit, dans cette circonstance, tout ce qu'on peut attendre d'un habile capitaine; et tandis que le parlement de Paris le condamnoit à mort, il consacroit plus que jamais sa vie à soutenir son parti, à réparer ses désastres. Tandis que les catholiques achetoient, par la perte de dix mille hommes, la prise de Saint-Jean-d'Angély, l'activité du prince de Béarn, l'expérience de l'amiral leur créoient de nouvelles ressources. Une armée royale, commandée par Cossé, étoit battue près d'Arnay-le-Duc, et cet avantage assuroit la jonction des calvinistes

avec un corps d'Allemands que leur amenoit le duc de Deux-Ponts.

Les succès, comme on le voit, se balançoient de part et d'autre, et il étoit à craindre que la France, épuisée par le sang qu'elle perdoit, ne tombât dans un tel état de foiblesse, qu'elle ne devînt bientôt la proie de l'étranger. Ce fut cette déplorable perspective qui détermina le conseil à tenter de nouveaux moyens de conciliation. Depuis la mort du prince de Condé, les protestans s'honoroient d'avoir trouvé, dans le jeune Henri, fils du roi de Navarre, un chef qui ne lui étoit pas inférieur en naissance et en courage. Ce fut à lui qu'on adressa les premières propositions d'une paix dont le besoin se faisoit sentir aux deux partis. La prudence de Coligny le tenoit en garde contre des promesses qu'on étoit habitué à éluder. Mais quatre villes de sûreté qu'on accordoit aux protestans, leur sembloient être une sauve-garde contre les fourberies de la cour (1). Le don que l'on

(1) La troisième paix, conclue à Saint-Germain le 11 août 1570, fut nommée la paix *boiteuse et mal assise*, à cause de deux de ses principaux négociateurs, Henri de Mesmes, seigneur de Malassise, et Gontaud de Biron, qui étoit boiteux. On remarque qu'on n'y fit point mention nominale de Coligny, qui étoit cependant sous le coup d'un arrêt de mort.

paroissoit disposé à faire au jeune prince de Béarn, de la main d'une sœur du roi, flattoit la fierté de sa mère, et devenoit l'honorable gage d'une réconciliation sincère.

Ce fut donc sous l'espoir de ce brillant hyménée que le prince de Béarn et le jeune prince de Condé acquiescèrent au désir de la cour, posèrent les armes, et congédièrent les troupes étrangères qui étoient venues les défendre. Ce mariage fut précédé de celui du roi avec Élisabeth d'Autriche, fille de l'empereur. Cependant c'étoit au milieu de ces cérémonies nuptiales et des fêtes qui les accompagnoient, que, dans des conseils aussi perfides que criminels, on projetoit des assassinats, on dénombroit les victimes qui devoient tomber sous les coups des assassins. Les feintes caresses, les protestations d'attachement étoient prodiguées à tous ceux qu'on avoit le projet d'immoler. Le grand objet qu'on se proposoit étoit d'accroître leur confiance, pour qu'ils la fissent partager à ceux que la prudence tenoit encore éloignés. On leur faisoit entrevoir la perspective des dignités, des commandemens, comme autant d'appâts pour les attirer dans le piége qu'on leur tendoit. L'amiral de Coligny se laissa séduire par l'idée de commander une armée qui seroit chargée de pénétrer dans les

Pays-Bas, et qui vengeroit les protestans de toutes les cruautés que leur avoit fait éprouver le duc d'Albe. Ce vieux guerrier fut reçu à la cour avec toutes les démonstrations de l'amour et du respect; le plus fidèle serviteur du roi n'eût pas été mieux accueilli. Moins cette faveur étoit méritée, plus elle eût dû paroître suspecte. Mais il est si doux de se croire aimé de son roi, lorsque sa bouche nous le répète, qu'on a peine à résister au penchant qui nous entraîne vers un sentiment qui nous flatte. Déjà les noces du roi de Navarre étoient célébrées (1); une bulle de Grégoire XIII, suc-

(1) Elles avoient été précédées de la mort de Jeanne d'Albret, sa mère; mort si subite, qu'on accusa hautement Catherine de l'avoir fait empoisonner, et que plusieurs réformés en conçurent de vives alarmes. Ceux de la Rochelle, entre autres, redoublèrent de méfiance, et prirent leurs précautions pour se mettre à l'abri de toute surprise. Pour effacer ces fâcheuses présomptions, la cour redoubla de caresses. Charles appeloit Coligny son père, et demandoit le soir à sa mère s'il avoit bien joué son *rôlet*. Un vieux capitaine de l'amiral, épouvanté de tant d'affection, se sépara de lui, en lui disant qu'il se trouvoit trop bien traité. Coligny ne put partager ses craintes, et dit qu'il aimoit mieux être assassiné que de croire son roi perfide.

Après la mort de sa mère, le prince de Béarn prit le

cesseur de Pie V, avoit levé les obstacles qu'opposoient et la parenté et la différence de religion, et la résistance du précédent pontife. Tout sembloit inspirer la plus grande sécurité aux deux partis, lorsqu'elle fut troublée par un événement inattendu. L'amiral de Coligny, revenant du Louvre le 20 août, gagnoit à pied son hôtel; un coup d'arquebuse l'atteignit et le blessa à la main et au bras. Transporté chez lui, il n'hésita pas à juger que l'assassin étoit aux gages du duc de Guise. Ce crime étoit-il autorisé par le roi? le coupable avoit-il la certitude de l'impunité? C'est ce qui paroissoit encore douteux. Mais comment ce soupçon ne se seroit-il pas dissipé devant les signes d'indignation et de colère que manifesta Charles contre les auteurs de cet attentat? Les visites fréquentes qu'il rendit à Coligny, l'intérêt qu'il paroissoit prendre à sa douleur, les gardes dont il faisoit investir son hôtel, écartoient toutes les idées sombres qu'on vouloit inspirer au malade. Pourquoi faut-il que nous soyons réduits à l'alternative de trahir la vérité, ou de flétrir la mémoire d'un de nos rois? Oui, nous le dirons avec franchise, Charles

---

nom de roi de Navarre, par lequel il est depuis lors désigné.

couvrit de la plus honteuse dissimulation ses sentimens de haine et de vengeance. Ses caresses furent celles d'un tigre altéré de sang. Nous ne chargerons pas sa mémoire, déjà trop odieuse, de la mort précipitée de la mère du roi de Navarre; mais ce qui ne permet pas de douter qu'il n'ait approuvé le coup porté à l'amiral de Coligny, c'est que le duc de Guise fut autorisé, le jour de la Saint-Barthélemi, à frapper de mort ce vénérable vieillard, ce guerrier qui n'avoit à opposer pour défense que le respect dû à ses années et à la dignité de ses titres.

Il faut bien arriver à ce jour d'horreur et d'épouvante, qui n'a été célébré que par des bouches impies, qui fit retentir les voûtes de nos temples de cantiques que le ciel rejeta. Dans la nuit du 23 août 1572, le duc de Guise, confident et exécuteur de la volonté de son maître, donna l'ordre au prevôt des marchands de faire rassembler à l'hôtel de ville tous les soldats dont il pouvoit disposer, et vint ensuite leur déclarer qu'à un signal qui leur seroit indiqué ils devoient se répandre dans toutes les maisons des protestans, sans distinction, et les poignarder. Ce terrible signal devoit être le son d'une cloche de Saint-Germain; mais, avant de le faire retentir, il falloit un nouvel ordre du

roi. Lui ferons-nous l'honneur de dire qu'il hésita un instant à le transmettre, et que sa mère, plus ferme dans le crime, lui fit honte de ce qu'elle nommoit une foiblesse ? Pour cesser de mériter ce reproche, il étouffa tout sentiment d'humanité en autorisant ce tocsin, qui devoit sonner la dernière heure de tant de milliers de sujets. A peine eut-il retenti dans les airs, que des bourreaux s'élancèrent dans tous les quartiers de la ville, enfoncèrent les portes, et répandirent le sang des nobles, des citadins, des femmes, des enfans qui étoient ensevelis dans le sommeil. Le duc de Guise n'eut pas honte de se transporter à l'hôtel de l'amiral de Coligny, et de repaître ses regards du cadavre de son ennemi assassiné par un de ses satellites. Qu'on se peigne, si cela est possible, l'épouvante et les cris de tant de victimes tombées sous les coups de ces furieux, qui n'avoient pour guides que la rage du fanatisme et leurs vengeances, qui n'épargnoient pas même les catholiques, lorsque la haine ou un sordide intérêt dirigeoit leur bras! Quel réveil pour tous les citoyens honnêtes !... Et combien le jour qui éclaira tant de forfaits dut paroître odieux à ceux qui étoient véritablement religieux ! Cependant la fureur n'étoit pas encore désarmée : elle continua d'exercer ses ravages pendant trois

jours, et immola dix mille victimes. Le sang royal n'eût peut-être pas été épargné, si le jeune roi de Navarre et le prince de Condé, retenus dans le Louvre, n'y eussent trouvé un abri contre le poignard des assassins. Il ne manquoit plus à l'opprobre de Charles que de se déclarer hautement l'auteur de ces exécutions sanglantes, et d'aller en faire l'aveu à son parlement; que de donner aux commandans de ses places l'ordre de suivre l'exemple de la capitale. Il ne fut malheureusement que trop obéi dans plusieurs provinces. Cependant l'histoire a pu citer le nom du vicomte d'Orthes, qui s'illustra par une honorable désobéissance, en déclarant qu'il n'avoit trouvé à Bayonne, où il commandoit, que *des sujets fidèles, et pas un bourreau*. Les comtes de Tendes et de Charni, Saint-Héran, Taunegui-le-Veneur, de Gordes, de Mandelot, de Matignon, montrèrent la même vertu.

A la honte du genre humain, cette scène épouvantable de la Saint-Barthélemi a trouvé des apologistes. Les malheureux qui ont dégradé l'éloquence jusqu'à célébrer ce qui ne méritoit que l'exécration publique, avoient donc oublié que la paix étoit conclue entre les deux partis; que les réformés avoient le droit de se reposer sur un traité solennel émané de la puissance

royale; que l'amiral de Coligny, dégoûté pour jamais de la guerre civile, brûloit du désir de signaler son zèle et son affection pour le roi, en portant la guerre dans les Pays-Bas; que le jeune prince de Condé et le roi de Navarre n'avoient plus d'autre ambition que d'ennoblir le cortége du chef de la monarchie; qu'alors le culte catholique n'étoit troublé par aucune prédication; que les temples des protestans n'existoient plus dans la capitale; qu'on ne pouvoit pas accuser les réformés de vouloir élever dans Paris autel contre autel; que c'étoit dans le moment même où toutes leurs épées étoient rentrées dans le fourreau, qu'on les perçoit de celles dont ils croyoient n'avoir plus rien à craindre; enfin que c'étoit après les avoir enlacés dans les bras de l'amitié, et ensevelis dans le repos de la confiance, qu'on les frappoit sans pitié!

Nous n'avons pas besoin de dire qu'on rendit trop justice à la vertu de l'Hôpital, pour lui confier un pareil projet; ni de rappeler qu'il étoit écarté depuis long-temps du conseil, et condamné à un honorable exil, avant qu'on eût osé produire au jour une si abominable pensée (1).

(1) La tête du chancelier avoit été frappée de la

Si la religion catholique devoit à cette époque se voiler en France d'un crêpe funèbre, elle pouvoit lever une tête glorieuse en Italie, après la fameuse victoire navale de Lépante remportée l'année précédente sur les infidèles, qui perdirent près de trente mille hommes, et ne sauvèrent que vingt-cinq vaisseaux, de deux cent soixante dont leur flotte étoit composée. Le pavillon françois ne brilla point dans ce célèbre combat; on n'y vit flotter que ceux du pape, de Venise, du roi d'Espagne, de Gênes, des ducs de Savoie et de Florence, et de l'ordre de Malte. Il ne manqua aux vainqueurs que d'avoir mieux su profiter de la terreur qu'ils répandirent dans l'âme du sultan, qui se dis-

---

proscription générale. Quand ceux qui l'entouroient virent venir les assassins, ils voulurent se mettre en défense : l'Hôpital les en empêcha, en disant qu'il faisoit trop peu de cas de la vie pour la disputer à ses assassins. Cependant un contre-ordre arriva; mais ses biens furent pillés, et il mourut, l'année suivante, dans un état voisin de la pauvreté. Il y eut encore deux autres personnes formellement exceptées des massacres, Ambroise Paré et la nourrice de Charles IX. Ces derniers étoient de la religion réformée; mais le roi ordonna expressément qu'on les épargnât, quoiqu'il eût dit qu'il ne vouloit pas laisser un huguenot en vie qui pût lui reprocher l'extermination de son parti.

posoit déjà à abandonner sa capitale, et se seroit peut-être réfugié jusqu'en Asie pour éviter le sort qui le menaçoit.

Rappellerons-nous ici que, quelque temps auparavant, le conseil de Charles, occupé de faire marcher ensemble des projets d'assassinat et de noces, proposoit à la reine Élisabeth d'unir sa main à celle du duc d'Alençon, second frère du roi, qui n'avoit encore que dix-huit ans : comme s'il eût été possible d'admettre qu'une reine qui avoit secoué le joug de l'église romaine, qui se complaisoit dans l'indépendance et la plénitude de son pouvoir, eût pu consentir à recevoir pour époux et pour maître un enfant sorti d'une cour qui jusque-là s'écoit conduite par l'esprit de la plus barbare intolérance ! On ne devoit donc pas s'étonner qu'Élisabeth rejetât une pareille offre, à laquelle elle n'avoit feint de prêter l'oreille que pour écarter les autres propositions de mariage de ses ministres, et se faire redouter de ses ennemis en leur montrant qu'elle pouvoit, au besoin, être soutenue de l'alliance de la France. D'ailleurs, Catherine étoit au fond assez indifférente sur cette union; et il lui suffisoit que l'appareil de cette négociation eût servi à épaissir le bandeau que sa politique avoit attaché sur les yeux des réformés.

Charles avoit été trop loin à leur égard pour souffrir que le roi de Navarre et le prince de Condé demeurassent les apôtres d'une religion qu'il avoit voulu étouffer dans le sang. Le premier ne lui opposa point de résistance; mais le second auroit été martyr de ses principes, si l'on ne fût parvenu à séduire un ministre qui avoit toute sa confiance, et qui l'engagea à une abjuration qui ne fut que simulée.

Ce fut au reste un bien foible dédommagement de l'indignation générale soulevée contre Charles dans toutes les cours de l'Europe, que les félicitations du chef de l'église et du farouche Philippe II, qui, à la nouvelle de la Saint-Barthélemi, laissa, pour la première fois peut-être, percer sur sa figure un sentiment de plaisir; mais d'ailleurs la persécution produisit sur les réformés l'effet qu'on devoit en attendre, c'est-à-dire, plus d'aversion pour une religion qui autorisoit le meurtre et canonisoit les homicides. Personne ne crut à l'espèce de désaveu dont le roi voulut couvrir ce grand assassinat, en publiant qu'il avoit été l'effet d'un tumulte populaire; et l'on ne vit dans cette déclaration qu'une nouvelle perfidie, ou peut-être un premier cri d'une conscience que le remords commençoit à troubler. Retranchés dans les

villes qu'on leur avoit données, les calvinistes coururent une quatrième fois aux armes, bien résolus de demeurer à jamais séparés de la monarchie, comme de l'église. Les habitans de Sancerre luttèrent avec un courage plus qu'humain contre les horreurs de la famine, et ne laissèrent aux vainqueurs qu'un vaste tombeau. Ceux de la Rochelle repoussèrent avec tant de valeur les assauts réitérés de l'armée royale, qu'ils contraignirent le gouvernement à leur accorder une capitulation dont les principaux articles furent le libre exercice de leur culte et la garde de leur ville. Ces conditions devinrent celles d'une quatrième paix, ou plutôt d'une suspension d'armes, qu'on se hâta d'accorder à tout le parti, en profitant, pour céder avec moins de honte, du prétexte des nouvelles occupations que donnoit à la cour l'élection de Henri, duc d'Anjou, au trône de Pologne.

La nouvelle de cette élection étoit parvenue tandis que le duc consumoit son armée devant la Rochelle ; et bientôt après, une magnifique députation de la noblesse arriva à la cour pour apporter au nouveau roi l'expression du vœu national. Ce don d'une couronne flatta si peu ce prince, qu'il fallut lui faire violence pour le déterminer à l'accepter. Déjà depuis long-temps Charles étoit jaloux de la gloire que son frère

s'étoit acquise par les armes. Les éloges qu'on donnoit à sa valeur l'importunoient au point qu'il ne se laissa fléchir ni par les instances du duc d'Anjou, ni par celles de Catherine, qui vouloit le conserver à la cour, sans doute pour s'en faire un appui : car l'ambition étoit toujours le sentiment qui dominoit dans son esprit. Le roi de Pologne, obligé de traverser l'Allemagne, y trouva sur sa route des témoignages fâcheux de l'horreur qu'inspiroit la Saint-Barthélemi. Mais les Polonois reçurent avec transport le prince qui venoit les gouverner. Ils ignoroient avec quelle répugnance il montoit sur leur trône, et que le plus ardent de ses désirs étoit d'en descendre pour rentrer dans sa patrie. Elle n'avoit pourtant alors rien d'attrayant. De nouvelles factions s'y étoient formées. Le duc d'Alençon, troisième frère du roi, et qui prit ensuite le titre de duc d'Anjou, offensé de s'être vu préférer le duc de Lorraine dans le commandement que son frère venoit de quitter, éclatoit en reproches, et faisoit partager son mécontentement au roi de Navarre, au prince de Condé et aux Montmorency, toujours trop disposés à s'insurger contre l'autorité souveraine. Ils formoient à la cour un parti qu'on appela *des politiques*, et qui, composé de catholiques et de calvinistes tolé-

rans, vouloit porter au trône le nouveau duc d'Anjou, à l'exclusion du roi de Pologne. De tous côtés on vit les réformés s'agiter, se fortifier, se réunir, enfin se disposer à seconder l'exécution de ce projet. Médicis, avertie des complots qui se tramoient contre l'autorité de son fils, sans égard pour les titres des coupables, fit donner des gardes au duc d'Alençon et au roi de Navarre. Le prince de Condé se sauva en Allemagne ; les maréchaux de Cossé et de Montmorency furent conduits à la Bastille. On leva trois armées pour aller combattre les protestans du Languedoc et de la Normandie. Ceux du Languedoc et de la Guienne avoient pour chef Lanoue, l'un des plus grands capitaines de son siècle. Ceux de la Normandie avoient à leur tête Montgommeri, qui paya cher l'honneur de les commander : car, ayant été forcé de se rendre prisonnier, il fut (malgré un des articles de la capitulation qui lui accordoit la vie sauve) conduit à Paris, transformé en accusé, et il périt sur un échafaud. Déjà Charles tenoit d'une main si foible les rênes de l'état, que l'abaissement et le supplice de ses ennemis ne faisoient plus d'impression sur son esprit. Sa mère profita de son état de langueur pour ressaisir l'autorité à la faveur de lettres patentes qui

l'investissoient de la régence. A peine étoit-elle ainsi remontée à la puissance souveraine, que son fils, épuisé par une affreuse maladie, descendit au tombeau, l'an 1574, ne laissant après lui que l'horrible souvenir de son règne. La postérité ne lui doit aucun compte de quelques vertus royales, telles que le courage héréditaire dont il ne fit jamais un usage héroïque, et son goût pour les lettres. Ses encouragemens et ses libéralités envers quelques savans ne lui ont pas même valu l'honneur d'un panégyrique. Plus la nature l'avoit doué d'intelligence et de discernement, moins il est excusable de s'être laissé subjuguer par de mauvais conseils, de n'avoir montré de fermeté que dans la vengeance, de s'être complu dans la dissimulation, de s'être joué de la parole royale, et d'avoir prodigué tant de protestations d'attachement à ceux dont il méditoit la perte.

ONZIÈME DISCOURS.

Henri III. — Son sacre et son mariage avec Louise de Lorraine-Vaudemont. — Le duc d'Alençon se met à la tête des mécontens. — Combat où le duc de Guise est blessé au visage, d'où il garda le surnom de Balafré. — Trève et négociations. — Évasion du roi de Navarre. — Cinquième paix, favorable aux réformés. — Les Guise forment un parti d'opposition, connu depuis sous le nom de *la ligue.* — Henri, roi de Navarre, chef et protecteur des réformés. — Premiers états de Blois. — Le roi se déclare chef de la ligue. — Hostilités. — Sixième paix, dite de Poitiers. — Expédition et mort en Afrique de don Sébastien, roi de Portugal. — Affaires des Pays-Bas. — Le duc d'Anjou est appelé par les états à gouverner les provinces Belgiques. — Il recherche la main de la reine d'Angleterre, Élisabeth. — Tentatives d'assassinat sur le prince d'Orange et le duc d'Anjou. — Conduite impolitique de ce dernier dans le Brabant. — Le prince d'Orange est tué. — Le duc d'Anjou meurt, laissant le soupçon d'avoir été empoisonné. — Les Guise aspirent hautement au trône. — Le vieux cardinal de Bourbon déclaré heritier de la couronne. — Henri ne peut réunir ses forces contre les ligueurs, et est forcé par eux à faire la guerre au roi de Navarre. — Bataille de Coutras. — Excommunication de Henri de Navarre et d'Elisabeth d'Angleterre par Sixte V. — Puissance des ligueurs dans Paris. — Réconciliation du roi avec

le duc de Guise. — Seconds états de Blois. — Mesures pour exclure le roi de Navarre de la couronne. — Assassinat du duc de Guise. — Mort de Catherine de Médicis. — Troubles dans Paris à la nouvelle de l'événement de Blois. — Excès des Seize dans Paris. — Pouvoirs accordés au duc de Mayenne, frère du duc de Guise. — Réconciliation des deux rois de France et de Navarre; ils suivent Mayenne, qui s'est retiré sur Paris. — Siége de cette capitale. — Assassinat de Henri III. — Coup d'œil sur son règne.

Dans cette longue galerie de rois que nous avons parcourue depuis que nous sommes entrés dans la troisième dynastie, nous avons vu beaucoup de physionomies dont les traits caractéristiques sont bien différens les uns des autres. Celle de Saint Louis porte l'empreinte d'une piété sublime et d'une religieuse équité. On reconnoît dans le portrait de Charles V les signes de la prudence et d'une haute sagesse. On ne contemple pas celui de Charles VI sans être ému de pitié, et pour la démence du prince, et sur le sort de la nation qui en fut la victime. L'air sombre et pensif de Louis XI nous rappelle un prince dissimulé, qui médite tout à la fois l'asservissement de ses vassaux et l'agrandissement de ses états; qui confie ses

succès bien plus à la politique qu'à la fortune des armes. La bonté se peint sur la figure de Louis XII; la maturité de son âge fait oublier les erreurs de sa jeunesse, et pardonner les écarts de son ambition. L'attitude noble et guerrière de François I[er] semble ajouter à l'éclat de son règne; et la France, malgré les malheurs qu'il lui fit éprouver, le compte encore avec orgueil au nombre de ses monarques. Mais que sa postérité paroît foible, dégradée et indigne de ce noble aïeul! Celui de ses descendans dont il auroit eu le plus à rougir, si ses regards avoient pu s'abaisser sur lui, seroit sans contredit le prince dont nous allons décrire le règne. Il a porté deux couronnes, et il eût été à désirer qu'il ne fût jamais monté sur le trône. Lorsqu'il descendit volontairement de celui de Pologne, il prouva que les Polonois lui avoient fait trop d'honneur en le choisissant pour les gouverner. Il se déroba furtivement à leur confiance et à leur amour, pour saisir le sceptre qui venoit de tomber des mains de Charles IX. Sa mère et l'élite de la noblesse s'empressèrent d'aller jusqu'à Lyon au-devant de lui. Le souvenir de ses victoires n'étoit point effacé, et on se flattoit que le duc d'Anjou s'agrandiroit encore sous le nom de Henri III.

Les espérances qu'on avoit conçues de ce prince se dissipèrent bientôt, lorsqu'on le vit à Avignon figurer comme un pénitent dans les processions publiques. On jugea dès lors qu'il méritoit plutôt de demeurer enseveli sous un froc, que de paroître revêtu du manteau royal. En arrivant en France, il trouva toute formée, comme nous l'avons indiqué plus haut, la nouvelle faction des politiques, à la tête de laquelle étoit le duc d'Alençon, son frère, qui voyoit se rattacher à son parti le roi de Navarre et le prince de Condé, toujours chefs des protestans. Le nouveau roi, après avoir essayé un coup de vigueur sur une petite ville près de Lyon, qui repoussa ses attaques, crut rendre son autorité plus imposante aux yeux de tous ses sujets par la cérémonie de son sacre, le lendemain de laquelle Louise de Vaudemont, nièce du duc régnant de Lorraine, dont la beauté avoit fait sur le roi une vive impression lorsqu'il n'étoit que duc d'Anjou, reçut le don de sa couronne et de sa main (1). Pourquoi

(1) Les mémoires du temps rapportent que Henri, à son couronnement, trouva que la couronne le blessoit, et qu'il avoit peine à la fixer sur sa tête, d'où elle échappa deux fois; ce qui fut regardé comme de mauvais augure.

faut-il que ce légitime amour n'ait pas été assez vif, assez dominant pour garantir Henri III d'affections d'une nature bien différente! Peut-être a-t-il été calomnié par de fausses apparences; mais une confiance exclusive, dont ce prince parut favoriser deux jeunes seigneurs de sa cour, a exposé sa mémoire à être flétrie par le soupçon d'une dépravation bien contraire à nos mœurs.

Tandis que la cour s'enivroit de voluptés, la jalousie du roi contre son frère alloit donner de nouveaux alimens à la guerre civile. Les jours de ce prince étoient menacés; Henri avoit osé essayer d'armer contre lui la main du généreux roi de Navarre, qui sauva le duc, en feignant de se charger d'un crime qu'il ne vouloit pas exécuter. Dans cette extrémité, le duc d'Alençon se dérobe de Paris, se met à la tête des mécontens, et appelle Condé et les Allemands à son secours. En vain Guise et Biron font essuyer, près de Château-Thierry, un échec à un détachement de ces auxiliaires; ils n'en opèrent pas moins leur jonction avec le prince; et Guise ne gagna à cette affaire qu'une blessure, qui lui valut le surnom de *Balafré*. Cependant Montbrun, l'un des généraux protestans dans le Dauphiné, tomba au pouvoir des catholiques. Traduit devant le parlement de Gre-

noble, il fut condamné à perdre la tête. Les réformés remplacèrent ce chef par Lesdiguières, et vengèrent sa mort en faisant poignarder Besme, l'assassin de Coligny, qu'ils saisirent à son retour d'Espagne, où le duc de Guise l'avoit envoyé.

Alors le roi de France ne pouvoit plus ajouter à sa couronne celle de Pologne. La nation, indignée de son évasion, avoit élevé sur le trône Henri Battori, prince de Transilvanie, qui devint encore plus cher aux Polonois par son mariage avec la sœur de Sigismond, leur ancien roi. Dans cet état de choses, Médicis, aussi prompte à quitter les armes qu'à les prendre, envoya au duc d'Alençon les maréchaux de Cossé et de Montmorency, à qui le roi avoit rendu leur liberté, pour l'amener à des négociations. Elles furent suivies à la faveur d'une trêve, pendant laquelle le roi de Navarre trouva le moyen d'échapper à la surveillance de ses gardes, et alla fortifier le parti de sa présence et de son activité. Il ne fut pas plutôt arrivé en Guienne, qu'il reprit l'exercice de la religion réformée, en protestant contre la violence qui lui avoit arraché son abjuration. Ce fut dans ce moment critique que Catherine eut recours à ces moyens de séduction dont elle avoit si souvent fait usage. Pleine de confiance dans

l'ascendant que lui donnoit son titre de mère, elle va trouver le duc d'Alençon jusque dans son camp, et négocie (en mai 1576), sans autre intermédiaire, un cinquième traité de paix avec les chefs de la révolte.

C'est une tâche bien fastidieuse que celle de retracer successivement tous ces traités, tous ces édits auxquels des conjectures périlleuses donnoient le jour, et qui étoient plutôt les concessions de la foiblesse que les accords d'une volonté constante. Redisons donc encore une fois que l'autorité royale, qui avoit alors pour objet de séparer le duc d'Alençon de la cause des protestans, et de désarmer ceux-ci, fit au premier des avantages si éclatans, qu'il n'auroit pu rien obtenir de plus après une bataille décisive. Le comté de Touraine et le duché de Berry et celui d'Anjou, dont nous lui donnerons désormais le titre, lui furent donnés en apanage. Le roi se démit en sa faveur du droit de nommer aux évêchés et aux abbayes dans cette partie de sa domination. Les protestans virent tous leurs vœux couronnés, et obtinrent un triomphe complet sur les catholiques, puisqu'on leur accorda le libre exercice de leur culte dans toutes les villes du royaume; enfin le roi s'engagea à convoquer une assemblée des états généraux à Blois, dans le délai de six mois.

Un traité qui n'avoit rien de contraire aux intérêts de l'état, qui prévenoit l'effusion du sang, qui débarrassoit la France de ces étrangers amenés par l'espoir de dévaster le royaume, et de s'enrichir de la dépouille des catholiques, devoit-il devenir le prétexte de la guerre la plus scandaleuse, et la source des troubles qui vont agiter le royaume? Les Guise et tous les ambitieux qui s'étoient associés à leur fortune ne recueilloient aucun fruit de cette paix qui venoit d'être conclue avec leurs rivaux; elle les frustroit de l'espérance de se rendre plus importans, et de vendre leurs services à un plus haut prix. Ils accusèrent la régente de foiblesse, et le roi de lâcheté. Ils le dégradèrent aux yeux de la nation, en le présentant comme un prince énervé par les voluptés, qui sacrifioit à ses honteux plaisirs les intérêts de la religion, et favorisoit l'hérésie par une criminelle indulgence. Bientôt on les vit se répandre dans tous les quartiers de la capitale, animer le zèle des catholiques, les exciter à s'insurger contre une autorité dont ils osèrent contester la légitimité, en prétendant que le chef de la dynastie régnante étoit un usurpateur. A mesure qu'ils enflammoient les esprits, ils s'enhardirent dans leurs projets séditieux, et dressèrent les articles d'une ligue offensive et défensive, conçue dans

des termes qui indiquoient clairement le projet de pulvériser le trône des Capet, et d'élever sur ses ruines celui de leur famille, dont ils faisoient remonter l'origine à ce Charles, duc de Lorraine, second fils de Louis d'Outre-mer, et auquel la nation avoit substitué Hugues Capet. Le serment qu'ils exigèrent de tous les bourgeois de Paris et des nobles, qu'ils séduisirent, étoit que tous ceux qui entroient dans cette ligue, que l'on osoit nommer sainte, s'engageoient sur l'évangile à rétablir la religion catholique dans l'état où elle étoit sous Clovis; et, pour y parvenir, ils s'obligeoient à sacrifier leur fortune et leur vie, à obéir aveuglément aux ordres du chef de la ligue, qui prononceroit des arrêts de mort sans forme de procès contre tous les réfractaires; s'il en étoit un parmi eux qui la trahît, qui la désertât, il encouroit la même peine; enfin tout catholique qui refuseroit d'y entrer seroit regardé comme un ennemi public. On a pu remarquer que dans le règne précédent plusieurs circonstances sembloient annoncer la pensée et préluder à la naissance de cette trop fameuse association, dont on attribue le plan au cardinal de Lorraine. Cependant il est permis de croire que ni ce cardinal ni le duc de Guise, son frère, n'eussent approuvé l'ambition des héritiers de leur sang

et d'une partie de leurs projets et même de leurs talens. Peut-être même que si le cardinal, que la mort (1) avoit enlevé deux ans auparavant (1574), eût encore pu faire entendre au conseil la voix de son expérience, et l'esprit de modération que lui avoient donné les années, il auroit empêché ses jeunes neveux de chercher à ébranler un trône dont on ne peut disconvenir que leur père et leur oncle avoient été les appuis.

Le pourra-t-on croire ? Le roi, après avoir eu connoissance des articles que nous venons de transcrire, fut assez foible, assez aveugle pour approuver cette ligue, et aspirer à l'honneur d'en être le chef. Il croyoit y voir l'occasion de ressaisir les dons qu'il avoit accordés au duc d'Alençon, et de se venger de la violence que lui avoient faite les réformés. Ceux-ci, de leur côté, jugeant que le roi n'étoit plus le maître de maintenir la dernière pacification, se voyant déjà de toutes parts insultés et provoqués, se mirent en défense, s'assurèrent des places autour de la Rochelle, et, pour donner, à l'exemple des catholiques, plus d'union et de

(1) Le cardinal de Lorraine s'étant avisé d'assister, pieds nus, à une de ces processions de pénitens par lesquelles Henri III croyoit prouver son catholicisme, y gagna la maladie qui le mit au tombeau.

force à leurs mouvemens, nommèrent le roi de Navarre leur chef et leur protecteur. Ce prince habile faisoit régner la paix partout où il dominoit : les deux cultes y étoient également autorisés; et cette modération lui faisoit, même parmi les catholiques, des conquêtes qui inspiroient aux Guise autant de crainte que de haine pour ce redoutable ennemi. Sur ces entrefaites, les états que le roi avoit promis de convoquer, s'assemblèrent à Blois (6 décembre 1576); et il reconnut, mais un peu tard, par l'opposition qu'on y apporta à toutes ses volontés, qu'il avoit perdu la confiance des catholiques et excité la haine de tous les protestans, et qu'il ne lui restoit plus que le vain titre de roi. Des libelles répandus dans toutes les cours le dénonçoient comme un prince indigne de régner, auquel la religion commandoit de ravir le sceptre, pour le remettre dans les mains d'un descendant de Charlemagne, dont, disoit-on, la noble race s'étoit perpétuée en Lorraine et dont les Guise étoient les rejetons. C'étoit surtout à la cour de Rome qu'on adressoit ces odieuses maximes. Des ambassadeurs du roi les lui communiquèrent; mais, loin d'en faire rechercher les auteurs, et de s'armer contre eux d'une juste sévérité, il se respecta assez peu pour se déclarer le protecteur de la ligue, et pour exiger

que les articles en fussent adoptés par tous ses sujets. Les états de Blois, aussi peu éclairés que le monarque, révoquèrent l'édit qui venoit d'être accordé en faveur des protestans, déclarèrent que la religion catholique seroit la seule reconnue dans le royaume, et que tous ceux qui s'en étoient écartés seroient contraints par la force des armes de rentrer dans le sein de l'église. Comme si le glaive devoit jamais être un moyen de persuasion, et suppléer aux lumières de la foi! Les états produisirent en outre la fameuse ordonnance de Blois, que le parlement de Paris osa modifier par une usurpation manifeste sur l'autorité législative, à laquelle toutes les prétentions de cette magistrature tendoient à se substituer. En forçant le roi à faire la guerre à un parti auquel on refusoit la paix, la ligue lui refusoit les moyens de la faire avec honneur. Le duc d'Anjou enlevoit des villes aux royalistes; mais Montluc, gouverneur de la Guienne, y déployoit une épouvantable sévérité. Tous les protestans qui avoient le malheur de tomber sous sa main étoient à l'instant suspendus à des gibets : jamais l'ange exterminateur ne se montra plus redoutable. Il faut cependant croire que le roi de Navarre ne parut pas à Henri III un ennemi méprisable, puisqu'il consentit à Poitiers (sep-

tembre 1577) à un nouveau traité de paix, suivi d'un édit qui dérogeoit à ces articles si menaçans, que l'intolérance des états de Blois et celle de la ligue avoient proclamés. Faut-il dire encore ici que cette pacification ne détruisit pas plus que les précédentes les méfiances légitimes, les craintes réciproques qui divisoient les deux partis; que les troubles se prolongèrent en Guienne, et que toutes les séductions de Catherine ne purent réussir à attirer à la cour Henri de Navarre et le prince de Condé, dont elle s'étoit rapprochée dans un voyage où elle parcourut les provinces méridionales?

C'est un spectacle si pitoyable que celui du gouvernement d'un prince qui n'a ni sagesse, ni stabilité dans ses projets, qui se rend de jour en jour plus méprisable aux yeux de ses sujets, qui commande sans énergie, qui se soumet sans dignité, qui fait demander secrètement des conseils au président de Thou, et ne se sent pas assez fort pour les suivre, qui se donne en spectacle dans les processions, au lieu de se montrer à la tête des armées, qui ne sait ni maintenir la paix ni soutenir la guerre, qui insulte par son luxe et ses prodigalités à la misère publique (1), qu'on sent le besoin de jeter

(1) Ce fut à cette époque que le roi, malgré le par-

ses regards au loin pour découvrir des scènes d'un autre genre. Le Portugal va nous en offrir une qui a bien peu d'exemples dans l'histoire.

Don Sébastien, qui régnoit alors (1578) dans cette contrée, emporté par une valeur héroïque, voulut commander en personne une armée dirigée contre le roi de Maroc. Ses troupes sont à peine débarquées sur la terre aride et sablonneuse où le despotisme exerce une autorité absolue, où commande le brigandage et la piraterie, qu'elles voient fuir devant elles un troupeau d'esclaves épouvantés. Sébastien pénètre et s'avance avec la confiance d'une victoire assurée ; mais une cavalerie nombreuse s'est rassemblée autour du chef qu'il méprise et qu'il brûle de combattre. Le jour qu'il désire est arrivé; les tentes qui se replioient devant lui commencent à se fixer; et l'aspect d'un camp formidable se découvre. Son armée, déjà épuisée, affoiblie par de longues marches, se ranime encore à la voix de son chef, soutient avec fermeté le choc de différens corps qui

lement, fit jouer la comédie à l'hôtel de Bourbon par une troupe italienne. Sa mollesse, ses plaisirs, ses goûts, toutes ses fantaisies avoient un caractère si bizarre et si ridicule, que les médecins le déclaroient menacé de folie complète.

viennent fondre sur elle et sont bientôt dispersés; mais une ligne immense de cavalerie s'étend, se prolonge et forme un cercle qui l'enveloppe, qui la presse de toutes parts; et cette armée, qui se croyoit déjà victorieuse, périt sous le glaive des barbares. Son malheureux roi est enseveli sous les morts. Un cardinal, son grand-oncle, lui succède; mais ce prélat, chargé d'années, ne fait que passer sur le trône. Antoine, son neveu, se présente pour y monter; il est arrêté par Philippe II, qui lui oppose le vice de son origine, et une déclaration des états qui prononçoit contre lui l'exclusion de la couronne, parce que le mariage de son père n'avoit pas été approuvé par le roi. Il manquoit à ce prince une armée assez formidable pour faire triompher ses droits sur ceux de Philippe, qui revendiquoit le trône de Portugal, comme héritier d'Isabelle sa mère. Ce grand procès ne devoit se juger que par la puissance des armes, et fut décidé en faveur du plus fort. Le roi d'Espagne réunit alors à sa couronne celle de Portugal. Il trouva dans cette nouvelle domination un dédommagement à la perte des Provinces-Unies, qui venoient de se soustraire à son autorité. Le duc d'Albe, qui y avoit fait régner la terreur pendant six ans, n'avoit pu y produire l'obéissance. Requescens,

qui lui succéda en 1573, et gouverna trois ans, ni don Juan d'Autriche, ne purent remédier aux maux qu'avoit causés le premier gouverneur. La république de Hollande, fondée par quelques navigateurs au milieu d'un terrain où l'amour seul de la liberté pouvoit retenir des hommes, se fortifioit de jour en jour contre toute la puissance de Philippe; et le prince d'Orange, ayant découvert que don Juan vouloit profiter de la faveur qu'il avoit conquise dans les Pays-Bas, pour y ramener la religion catholique, excita le parti protestant, qui le prit pour son chef, et proclama la séparation de la Hollande et de la Zélande, des provinces Belgiques ou Pays-Bas catholiques. Au milieu de cette division qui s'établit entre les Bataves et les Belges, les états de Flandre, par un traité du 13 août 1578, se hâtèrent d'appeler le duc d'Anjou à leur secours, en qualité de protecteur de leur liberté, en le flattant de l'espoir d'être un jour leur souverain. Le roi, qui sembloit avoir hérité de la jalousie que lui avoit portée Charles IX lorsqu'il n'étoit encore que duc d'Anjou, avoit vu dans l'offre que les Provinces-Unies faisoient à son frère, une occasion favorable de l'éloigner et de faire disparoître des courtisans qui n'étoient pas les siens. En conséquence, après le premier voyage du prince

aux Pays-Bas, il conclut à son retour (1580) une nouvelle pacification avec les réformés, qui permit au duc d'Anjou de lever en France une armée de huit mille fantassins et de mille cavaliers qu'il opposa aux Espagnols, sur lesquels il n'obtint d'autre avantage que celui d'arrêter leur marche et d'élever contre eux une barrière qu'ils n'osèrent franchir.

Tant d'institutions brillantes ont été détruites et effacées par le temps, que nous devrions peut-être nous abstenir de rappeler ici que Henri avoit créé (en 1579) l'ordre des chevaliers du Saint-Esprit, qui acheva d'éclipser celui de Saint-Michel, déjà tombé dans l'avilissement. Nous ne devons pas passer sous silence que, pour complaire aux Suisses et consolider leur alliance, Henri se déclara le protecteur de Genève, de cette petite république qui avoit été le principal foyer de l'hérésie. C'étoit fournir un nouveau sujet de déclamations à la ligue; mais la politique commandoit de préserver Genève de l'envahissement du duc de Savoie, et de prouver aux Suisses que leurs alliés étoient les nôtres.

Le duc d'Anjou ayant fait lever le siége de Cambrai, qu'avoit formé Alexandre Farnèse, duc de Parme, général des Espagnols après la mort de don Juan, suspendit (1581) le cours

de ses exploits militaires en Flandre, pour essayer de faire une conquête bien plus importante en Angleterre, où il étoit déjà allé pour le même objet environ deux ans auparavant : cette conquête étoit celle de la main d'Élisabeth. Aussi aimable que dissimulée, la reine feignit de condescendre au désir du prince, jusqu'au point de lui donner l'anneau nuptial et de permettre qu'on dressât les articles de son contrat de mariage, qui fut envoyé au roi pour le ratifier; mais, soit qu'elle voulût se soustraire à l'effet de cet engagement par l'inconstance de ses affections ou par la crainte de se donner un maître, soit qu'elle fût retenue par l'opposition qu'elle rencontroit dans le sentiment national, elle exigea, pour conditions préliminaires, que la France déclarât la guerre à l'Espagne; et comme Henri ne vouloit faire cette déclaration qu'après le mariage, ce projet déjà si avancé s'évanouit, et le duc d'Anjou ne remporta de son voyage que de vaines démonstrations de regrets, et des secours d'hommes et d'argent pour assurer ses succès dans la Flandre. Avec ces renforts le duc rentra triomphant dans l'Escaut, et les Flamands, ivres d'amour et d'espérance, lui décernèrent la couronne ducale du Brabant, qui fut placée sur sa tête avec pompe dans la ville d'Anvers (1582). Il

éprouva bientôt l'instabilité de la fortune. A peine le prince d'Orange l'avoit-il revêtu du manteau ducal, que cet illustre personnage fut atteint d'un coup de feu parti de la main d'un Biscayen, nommé Jauregui. Comme cet assassin étoit vêtu d'un habit françois, la fureur nationale, trop aveugle dans ses jugemens, se déchaîna contre le duc d'Anjou accusé d'avoir eu part à cet assassinat, et de vouloir renouveler en Flandre la scène de la Saint-Barthélemi. La vie du nouveau duc de Brabant auroit été en péril, si le prince d'Orange, qui n'avoit été que blessé, ne fût accouru pour rassurer et calmer la multitude. Heureusement, des papiers trouvés sur le coupable révélèrent qu'il étoit Espagnol et agent de Philippe II. De quelle trempe étoit donc l'âme de cet indigne héritier de Charles-Quint! On a vu que, fils ingrat, il avoit réduit son généreux père à se repentir du don qu'il lui avoit fait de ses immenses dominations; que, père inexorable, il avoit condamné don Carlos à la mort, sur le seul soupçon d'avoir voulu régner en Flandre; qu'époux cruel, il avoit abrégé les jours d'une jeune épouse qu'il accusoit d'infidélité. Désespérant de se venger du prince d'Orange par les armes, il dirige contre lui la main d'un assassin. Il médite bientôt contre le duc d'Anjou le même projet

de vengeance, et charge un de ses sujets, élevé en France, de s'insinuer dans la confiance du duc et de le frapper d'un coup mortel. Ce nouvel instrument du crime est arrêté; et la main de la justice le brise après en avoir obtenu des déclarations, incertaines, parce qu'elles furent précédées des tourmens de la question, et suivies de désaveux que la séduction parvint à obtenir. S'il falloit en croire l'infâme Salsedo, le duc de Guise et quelques ministres du roi n'étoient pas étrangers à son crime. Peut-être se hâta-t-on trop d'étouffer la voix du coupable dans les horreurs du dernier supplice. Échappé à ce danger, le duc d'Anjou, en écoutant les conseils d'une ambition inconsidérée, se jeta bientôt dans un plus grand. Il voulut s'emparer d'une autorité plus absolue que celle que les lois lui avoient donnée, et il eut la honte de voir massacrer sous ses yeux les soldats qu'il avoit introduits dans Anvers pour surprendre cette place. Cependant la politique du prince d'Orange auroit réparé cette faute et conservé au duc un pouvoir légitime, en prenant des précautions contre sa légèreté, si ce prince, qui avoit fui en France, n'y eût succombé (1584), à l'âge de trente-un ans, à une maladie qui parut offrir les symptômes du poison. Une perte plus sensible pour les Pays-Bas

fut celle du prince d'Orange, qu'un nouvel assassin, Balthasard Gérard, immola aux yeux de son épouse. Philippe avoua ce nouveau forfait, en accordant des lettres de noblesse à la famille du meurtrier. Ce prince, qui flétrissoit la religion catholique en croyant s'en montrer le plus zélé défenseur, avoit alors de secrètes intelligences avec les chefs de la ligue, et profitoit de l'indolence voluptueuse de Henri pour agiter la France. Les Guise, de leur côté, animoient les esprits, et n'avoient été retenus dans le dessein qu'ils avoient de renverser le trône, que par la crainte de voir fondre sur eux le duc d'Anjou, qui comptoit dans son armée une brillante noblesse toute dévouée à sa grandeur et à ses espérances. Il faut donc regarder comme une nouvelle calamité la mort prématurée de ce prince, qui rendit aux Guise une funeste confiance, et sembla ne leur laisser d'autre soin que de réaliser leurs desseins. Tout sembloit concourir à leurs succès : le zèle des prédicateurs se développoit en leur faveur dans toutes les chaires; on les présentoit au peuple comme les véritables colonnes de l'église; on dégradoit sans cesse l'autorité royale, qui s'avilissoit elle-même par les faveurs qu'elle répandoit exclusivement sur les ducs de Joyeuse et d'Épernon, auxquels elle conféroit des rangs

et des dignités qui n'étoient justifiés par aucun service, ni par aucune action éclatante. Henri III, au lieu d'accroître son armée et d'établir dans ses troupes la discipline militaire, multiplioit des confréries de pénitens plus ridicules les unes que les autres, et se faisoit gloire d'y jouer le rôle principal. Catherine de Médicis se consoloit de la stérilité de la reine, par le plaisir de contempler dans l'avenir les enfans du duc de Lorraine son gendre assis sur le trône de son fils. Cette princesse s'abusoit au point de croire que les Guise ne travailloient que pour la gloire du chef de leur maison, et lui sacrifieroient leurs propres intérêts. C'étoit dans cette illusion qu'elle les protégeoit de son crédit, et atténuoit l'indignation que des maximes injurieuses pour la dynastie régnante excitoient dans l'âme du roi. C'est par ce concours de fautes et d'erreurs qu'on parvint à obscurcir les droits légitimes du roi de Navarre, et à lui contester le titre d'héritier présomptif de la couronne.

Cependant les Guise n'osoient encore le prendre eux-mêmes; il falloit le faire porter sur une autre tête. Ils choisirent celle du vieux cardinal de Bourbon, qui eut la foiblesse de consentir à s'en charger, à la suite d'un traité (2 janvier 1585) entre lui, Philippe II et les Guise, qui avoit pour objet de déclarer la guerre aux pro-

testans (1). Le roi d'Espagne s'engageoit à fournir cinquante mille écus par mois pour subvenir aux frais qu'elle alloit entraîner. L'audacieux duc de Guise lève avec ce foible secours une armée, pénètre dans Toul, dans Verdun, se permet d'exercer sur les réformés les fureurs du fanatisme. D'un autre côté, les ligueurs fatiguent de leurs cris de guerre le languissant monarque, qui, après avoir essayé de s'armer contre eux, et ne pouvant réussir même à rassembler ses troupes, est obligé de se soumettre aux conditions qu'ils imposent à sa foiblesse, et de souscrire à leurs déclarations de guerre à mort aux protestans. Le roi tente de ralentir le zèle de ces factieux, en menaçant les magistrats, le clergé et le prevôt des marchands, de consacrer aux dépenses de la guerre les gages des premiers, le revenu des seconds, et les rentes de la bourgeoisie jusqu'à la paix. Ces menaces ne produisent pas l'effet que le monarque en attend, et il est forcé d'envoyer ses troupes contre les Allemands qui pénétroient en France pour se joindre aux réformés, et que le duc de Guise réussit à faire sortir du royaume, et contre le

(1) Cette nouvelle guerre fut dite *des trois Henri*, à cause des trois chefs, Henri III, Henri roi de Navarre, et Henri duc de Guise.

roi de Navarre, qu'il avoit inutilement essayé de rapprocher de sa personne par l'entremise du duc d'Épernon. C'est au duc de Joyeuse qu'il confie le commandement de l'armée destinée à agir contre le Navarrois ; mais ce général, énervé par les plaisirs, ne tarde pas à se montrer indigne de la confiance que le roi a mise en ses foibles talens. Le roi de Navarre marche hardiment au-devant de lui, le rencontre à Coutras (20 octobre 1587), où il remporte une éclatante victoire sur les catholiques. Le duc de Joyeuse est trouvé parmi les morts ; et les vaincus qui échappent au carnage ne doivent la vie qu'à la clémence du vainqueur. A cette époque, où le roi de Navarre se montroit digne par son courage et sa modération de la confiance des réformés, la cour de Rome, où régnoit alors Sixte V, successeur de Grégoire XIII, avoit lancé sur sa tête les foudres du Vatican. Une bulle le déclaroit à jamais indigne de régner. Ce prince ne s'étoit point laissé abattre par cette sentence émanée d'une autorité qu'il contestoit ; il trouva même le moyen de faire afficher dans Rome une protestation ironique contre Sixte, qui, sorti de la classe la plus obscure, se croyoit assez élevé sur la terre, pour être devenu le dispensateur des couronnes. Sixe ne se contenta point de détourner de dessus

le front du roi de Navarre celle que sa naissance lui donnoit le droit d'espérer, il voulut encore arracher des mains d'Élisabeth le sceptre qu'elle tenoit glorieusement depuis plusieurs années, pour le donner à Philippe. Cet ambitieux prince, dont l'orgueil surpassoit la prudence, fut assez aveugle pour regarder comme un titre légitime cette concession téméraire. Il fit équiper à grands frais cette fameuse flotte à laquelle il donna le nom d'*invincible,* pour aller soumettre à ses lois l'Angleterre. Mais une tempête dissipa tous ses projets et fit évanouir toutes ses espérances. On sait qu'il feignit de se consoler, en disant qu'il n'avoit pas envoyé sa flotte pour combattre les vents. Il faut pourtant le dire ici, Élisabeth, qui triomphoit tout à la fois et du pape et de Philippe II, avoit cessé de mériter l'intérêt des princes de l'Europe, depuis qu'elle avoit violé le droit des nations en faisant répandre sur un échafaud (18 février 1587) le sang d'une souveraine. On se rappelle que l'épouse de François II avoit quitté la France pour monter sur le trône d'Écosse : nourrie des principes qu'elle avoit puisés à la cour de son mari, et qui avoient été fortifiés par les Guise ses oncles, elle ne dissimula point assez la haine qu'elle portoit aux réformés ; et elle devint, par cette raison, un objet d'aver-

sion pour ses sujets, et de défiance pour les Anglois, qu'elle aspiroit cependant à gouverner. Il eût été bien à souhaiter pour elle qu'un conseil éclairé eût pris sur son âme douce et sensible l'ascendant de la raison. Elle pouvoit le trouver dans l'un des époux que la nation lui présentoit, ou dans le comte de Murray, qu'un amour illégitime lui avoit donné pour frère, et qui s'étoit concilié l'affection de toute la noblesse. Malheureusement, il étoit protestant; et les ducs de Guise contribuèrent de tout leur pouvoir à son abaissement. Elle donna la main, contre le gré de ses sujets, à un jeune rejeton de la maison des Stuart, que l'infortune de sa famille avoit plongé dans l'obscurité. L'intérêt qu'il lui inspira ne la préserva point de l'égarement d'une passion trop vive pour un chanteur italien, qui la charma peut-être par le son de sa voix. Celle qui n'avoit pu faire à la politique le sacrifice de ses opinions religieuses, fit à un étranger sans naissance celui de la première vertu des femmes. Elle ne sut pas même couvrir d'un voile le sentiment honteux qui la subjuguoit; les distinctions scandaleuses qu'elle accorda à son indigne favori soulevèrent contre elle tous ceux dont elle bravoit l'envie. Son mari, qui se vit outragé dans son honneur, crut devoir se venger d'un rival assez peu

jaloux de la gloire de la reine pour ne pas dérober sous les dehors d'un respect apparent les faveurs qu'il en obtenoit. Un soir que Rizzio (c'est le nom de cet Italien) soupoit avec Marie, le roi entre avec des gens armés qui se saisissent du coupable : la reine veut le défendre; mais il est entraîné dans un autre appartement, et il périt sous les coups qui lui sont portés.

La fin déplorable de cet amant auroit peut-être dû étouffer dans le cœur de Marie le germe d'une nouvelle passion. Deux autres, si l'on en croit l'histoire, y prirent naissance, celle de la vengeance et celle de l'amour. Un comte de Bothuel parut d'abord avoir effacé de l'esprit de la reine le souvenir de Rizzio. Il succéda à toutes les grâces, à toutes les faveurs qui avoient été prodiguées à l'Italien. L'époux outragé s'étoit éloigné de son infidèle compagne, et paroissoit succomber lentement sous le poids d'une maladie que l'on attribuoit au poison. Cependant la force de sa constitution en triompha. La reine, qui avoit donné le jour à un fils, feignit de vouloir se rapprocher de Stuart. Elle parvint à lui inspirer assez de confiance pour le déterminer à passer quelques jours avec elle dans un château où la vengeance l'attendoit pour le précipiter dans les bras de la mort. Des agens féroces l'étranglèrent-ils; ou une mine,

disposée sous la maison, l'engloutit-elle vivant? C'est ce qui est encore douteux; mais il est certain qu'il périt victime d'un crime. La calomnie l'attribua d'abord au comte de Murray; mais bientôt il fut avéré que Bothuel en étoit l'auteur. Les Écossois furent confirmés dans cette pensée par l'imprudence qu'eut la reine de donner sa main à celui qu'on accusoit d'être le meurtrier de son mari. Il falloit qu'elle fût bien égarée par ses passions, si, comme on le prétend, elle avoit fait exhumer le corps de Rizzio pour lui donner une sépulture honorable, en mêlant ses cendres à celles des rois d'Écosse. Tant de fautes et si peu de ménagemens pour l'opinion publique, qui est la première sauve-garde des souverains, aliénèrent tous les esprits, et produisirent ce soulèvement général, avant-coureur de la chute des rois. La noblesse indignée s'assembla, fit le procès à Bothuel, le déclara régicide, et s'arma contre sa souveraine pour faire exécuter cette sentence de mort. Marie, trop confiante dans son titre de reine, osa pénétrer dans le camp des rebelles, espérant sans doute les désarmer par sa présence, et les ramener à la soumission; mais elle se vit bientôt enveloppée et réduite à recevoir la loi de ceux auxquels elle vouloit la donner. Ils exigèrent de sa foiblesse qu'elle abdiquât la

souveraineté en faveur de son fils, auquel on donna pour régent le comte de Murray son oncle. Marie protesta en secret contre son abdication et tenta de remonter sur son trône; mais l'armée qui appuyoit sa prétention fut mise en fuite sous ses yeux par celle du comte de Murray. Il ne lui restoit plus que deux partis à prendre, celui d'aller se mettre sous la protection d'Élisabeth, ou de venir chercher un asile, soit à la cour de Catherine, soit à celle du duc de Lorraine. Elle eut le malheur d'adopter le premier parti. En se jetant dans les bras d'Élisabeth, elle oublioit le ressentiment qu'elle avoit inspiré à cette reine altière, pour avoir laissé entrevoir qu'elle se croyoit des droits à la couronne d'Angleterre, et que l'autorité ne manque jamais de prétextes pour rendre une rivale criminelle. Ses surveillans furent bientôt transformés en satellites, et une prison devint le palais du malheur. Quinze années d'une étroite captivité avoient sans doute bien expié les fautes de Marie; ses prétendus projets de conspiration étoient plus dignes de pitié que de colère. Cependant ce fut après cette longue pénitence qu'une commission trop docile la condamna à perdre la tête. Élisabeth, qui pouvoit annuler ce jugement, le confirma par son silence; et une tête qui avoit porté deux cou-

ronnes tomba sous le glaive d'un bourreau. Cet acte sanguinaire, qui offensoit la majesté royale, fut le prétexte de la bulle terrible que Sixte-Quint fulmina contre Élisabeth.

Mais tandis que ce pape paroissoit protéger la prérogative des rois, Henri III se montroit indifférent sur la mort de la veuve de son frère. Au surplus, pouvoit-on attendre quelques sentimens généreux d'un prince qui se laissoit outrager dans sa capitale par une troupe de factieux, et se contentoit de leur faire connoître qu'il n'ignoroit pas le projet qu'ils avoient eu de s'emparer de sa personne; qui, laissant arriver jusqu'à lui un duc de Mayenne, lui accordoit la permission de s'éloigner en lui disant ironiquement : *Que deviendront les ligueurs, si vous les abandonnez?* qui souffroit que des soldats appelés par ses ordres devinssent, à la journée des Barricades, le jouet d'une vile populace, et avoit recours au duc de Guise, pour les préserver de la fureur d'une multitude d'artisans qui tiroient toute leur audace de la foiblesse qu'on leur montroit (1)? On

(1) Dans ce même temps, la Sorbonne déclara que Henri III pouvoit être déposé. Alors aussi le parti protestant perdit Henri Ier, prince de Condé. Sa mort parut avoir été hâtée par le poison.

pourroit peut-être faire ici plus d'un rapprochement de ces temps orageux à ceux dont nous avons été les témoins; on y reconoîtroit les mêmes excès dans le peuple, la même circonspection dans une autorité craintive, le même découragement dans le soldat, auquel on recommandoit de s'en tenir à des démonstrations menaçantes, et cette effervescence qui va toujours croissant, à mesure qu'elle éprouve moins de résistance et qu'elle se croit assurée de l'impunité.

Depuis la mort du duc de Joyeuse, toutes les affections de Henri III auroient dû se porter sur le duc d'Épernon, le seul favori qui lui restoit. Cependant le duc de Guise, après avoir chassé son souverain de sa capitale, et l'avoir réduit à un accommodement conclu à Rouen, qui sembloit, plus que jamais, assurer le pouvoir aux chefs de la ligue, parut être devenu l'objet d'une confiance, d'une amitié d'autant plus suspectes, qu'il devoit se rappeler que c'étoit avec ces armes qu'on avoit vaincu Coligny. Le duc d'Epernon, craignant avec raison d'être sacrifié sollicita, comme une grâce la permission de se retirer dans son gouvernement d'Angoumois, où ses jours furent exposés au plus grand danger. Assailli dans son château par une troupe de séditieux, et n'ayant pour sa dé-

fense que les gens attachés à son service, il alloit devenir la victime de la fureur populaire, lorsqu'heureusement pour lui, le roi de Navarre, qui passoit près d'Angoulême, apprit le péril que couroit le duc, et dissipa avec ses soldats les mutins qui l'assiégeoient. Ainsi le favori de Henri III fut sauvé par le prince qui lui déclaroit la guerre; et ce qu'il y eut de plus honteux pour le monarque, c'est qu'il eut la foiblesse de paroître approuver les actes de violence exercés contre un personnage qu'il avoit tant de fois comblé de ses faveurs. Le duc d'Épernon prouva que son âme étoit bien supérieure à celle du monarque qui le sacrifioit, par le refus qu'il fit de s'attacher au parti du roi de Navarre, qui venoit de lui sauver la vie.

Henri III, outragé dans son autorité, ne pouvoit plus lutter à force ouverte contre une nation qui se glorifioit de sa révolte, qui avoit placé sa confiance dans un chef revêtu de toute l'autorité d'un connétable, et pouvoit par conséquent disposer de l'armée. Les seconds états, assemblés à Blois (16 octobre 1588), formoient un tribunal souverain entre le peuple et le roi; mais les Guise et les ligueurs y dominoient. Les plaintes que Henri lui adressoit étoient étouffées par la haine ou par le mépris; et si l'on dai-

gnoit encore reconnoître en lui quelque pouvoir, c'étoit pour en exiger des édits contraires à sa volonté. La déclaration sur laquelle on insistoit davantage, étoit celle qui prononceroit la déchéance du roi de Navarre de toute prétention à la couronne. La résistance qu'opposoit Henri III à la sanction de ce décret, provenoit moins de son attachement pour le roi de Navarre, que de son aversion pour les Guise, dont les vues ambitieuses venoient de se réveiller par la nouvelle inattendue que le duc de Savoie avoit attaqué la France. Cette levée de bouclier de la part d'un si foible prince, ne permettoit pas de douter qu'il ne se crût appuyé par un parti; et ses relations avec les Guise révéloient assez ses protecteurs. Beaucoup de députés, meilleurs françois que ligueurs, se montroient indignés de cette manœuvre, et sembloient prêts à donner au roi des moyens de repousser la guerre étrangère. Un tel changement dans les esprits renversoit tous les projets des chefs de la ligue. Ils eurent l'adresse cependant de tourner ces dispositions en leur faveur, en feignant d'embrasser l'avis de ceux qui demandoient vengeance du duc de Savoie; et le duc de Guise offrit de terminer cette affaire en quelques jours, si on vouloit le nommer, par décret des trois ordres, lieute-

nant général de la couronne. Cette ruse rejetoit le roi dans tous ses embarras. Il falloit pourtant céder à la demande impérieuse des factieux, ou les immoler à son indépendance. La difficulté n'étoit pas de concevoir un projet d'assassinat, mais de l'exécuter. Le duc de Guise marchoit toujours escorté d'un grand nombre de gens armés, qui formoient un rempart autour de sa personne. Un roi trouve aisément dans ses courtisans des hommes assez hardis, assez intrépides pour exposer leurs jours en attaquant ses ennemis; mais il en rencontre assez rarement qui veuillent lui sacrifier leur honneur en se couvrant de la honte d'un assassinat. Cependant ce foible roi, qui abandonnoit si lâchement ses amis, ses serviteurs les plus zélés, lorsque les conjonctures l'exigeoient, n'eut pas plutôt confié sa résolution à quelques gentilshommes de sa chambre, qu'ils consentirent à devenir les instrumens de sa haine. Alors tout fut disposé pour attirer le duc de Guise dans l'intérieur de l'appartement du roi. A peine y fut-il introduit, qu'il se sentit frappé d'un coup de poignard à la gorge : plusieurs autres lui furent portés, et bientôt son corps demeura sans vie. Le cardinal de Guise, dont on se saisit, éprouva bientôt le même sort; mais le duc de Mayenne, éloigné de ses

frères, échappa à leur malheureuse destinée (1). Henri III, délivré de son plus puissant ennemi, recouvra en ce moment assez d'autorité pour faire conduire en prison le vieux cardinal de Bourbon, l'archevêque de Lyon, les ducs de Nemours, d'Elbeuf, et les députés du tiers-état, qui s'étoient montrés les plus ardens instigateurs de la révolte. Catherine de Médicis, à laquelle le roi annonça son déplorable triomphe, conservant encore le caractère im-

(1) Henri, duc de Guise, fut tué par quelques-uns des gardes affidés, qu'on appeloit les *Quarante-cinq*. La veille du coup, on lui fit passer l'avis du sort que le roi lui préparoit. Il écrivit sur le billet : *il n'oseroit*, et ne prit aucune méfiance. Il paroît, au reste, assez probable que la vie du roi étoit également menacée, et qu'il n'eut que le triste avantage de devancer son ennemi. Plusieurs indices, plusieurs propos, recueillis dans le temps, prouvent que tout ce qui entouroit le duc de Guise s'attendoit à un grand changement. Lorsque Henri le sut tué, il s'écria : *me voilà roi!* En faisant part à sa mère de ce qui venoit de se passer, elle lui répondit : *Vous avez bien coupé votre habit; mais à présent il faut le coudre*. C'est ce que le roi ne sut pas faire.

Crillon lui avoit proposé d'appeler le duc de Guise en duel. Il ne crut pas le succès du combat assez certain pour embrasser ce moyen que nos opinions présentoient comme plus noble qu'un pur assassinat.

passible d'une froide politique, ne montra ni douleur ni joie à la nouvelle de la mort du duc de Guise. Elle se contenta de demander à son fils s'il avoit bien prévu les suites de son action. Sa longue expérience lui avoit trop appris à connoître les excès auxquels se porte un peuple égaré par le fanatisme, pour ne pas prévoir les malheurs qui menaçoient la cour. Elle n'en fut point le témoin. Sa vie, agitée sous tant de règnes orageux, touchoit à son terme, et elle s'éteignit obscurément (5 janvier 1589), sans laisser, à l'âge de soixante-dix ans, de regrets à ceux même qui s'étoient le plus ressentis de sa faveur.

On devoit s'attendre que la capitale donneroit le premier signal de la vengeance et d'une révolte ouverte. C'étoit là qu'existoit le foyer de cette ligue ardente que l'autorité royale n'avoit pu ni éteindre, ni dissiper. Il étoit attisé par les déclamations des orateurs de la chaire, par les décrets de la Sorbonne, par l'Université, par le spectacle de ces processions où l'on affectoit la plus vive douleur sur la mort des Guise, qu'on décoroit du titre de martyrs de la sainte union. Des vierges, des enfans, avoient ordre de renverser les cierges qu'ils portoient, pour manifester l'extinction de la race régnante. Le duc de Mayenne étoit proclamé lieutenant

général du royaume, jusqu'à la tenue des états généraux, qui ne manqueroient pas, disoit-on, de lui décerner la couronne. La ville de Paris étoit transformée en une république fédérative, divisée en seize quartiers, qui avoient chacun pour chef un capitaine; et tous ces chefs ensemble formoient le conseil souverain des catholiques (1). Ce fut un d'eux qui osa signifier au premier président du parlement, de Harlay, et au président de Thou, l'ordre de le suivre à la Bastille. Les factieux qui l'accompagnoient donnoient à cette sommation un tel degré de puissance, qu'il fallut s'y soumettre. Tous les membres du parlement firent preuve de dignité et d'attachement pour leur chef, en sollicitant l'honneur de partager sa captivité. On ne s'opposa point d'abord à cet acte de dévoûment : ils furent tous introduits à la Bastille; mais l'on n'y retint que ceux dont

(1) Cet odieux conseil des Seize, qui joua un rôle important dans les troubles de cette époque, existoit depuis 1585, où il avoit commencé par une association secrète, et dont le roi ignora long-temps l'existence. Les chefs de cette association étoient particulièrement vendus à Philippe; et leur but étoit de faire appeler au trône la princesse fille unique d'Élisabeth de France et du roi d'Espagne, qui entrevoyoit, dans ce projet, l'exécution de ses plans secrets de monarchie universelle.

les sentimens étoient suspects aux ligueurs. Qui le croiroit, si l'on ne connoissoit l'instabilité de toutes les vertus humaines! ce même parlement, qui s'étoit montré si grand dans sa marche héroïque, s'assembla paisiblement sous la présidence de Brisson, se flétrit d'un serment de fidélité à la ligue, et de l'enregistrement d'un édit qui déféroit la régence du royaume au duc de Mayenne. Cependant plusieurs magistrats donnèrent une preuve de leur fidélité à l'autorité légitime, en se rendant à Tours et à Châlons, où le roi avoit transferé son parlement en le séparant en deux chambres. Le peuple de Paris, devenu souverain, signala son pouvoir en nommant un procureur général, des avocats généraux, et en élevant à la magistrature des bourgeois que le parlement n'osa refuser d'admettre dans son sein. Toute la France couroit aux armes, à l'exemple de Paris; partout le peuple sembloit agité d'un délire contagieux. Si Henri III eût été susceptible de reconnoissance, quelle sensation n'eût-il pas éprouvée en voyant arriver à lui le duc d'Epernon qui lui amenoit un secours de quatre mille hommes, lorsqu'il se vit obligé de quitter Blois pour se retirer à Tours? Il lui étoit d'autant plus précieux, que le duc de Mayenne, à la tête d'une nombreuse armée, s'étoit déjà mis en marche pour l'assiéger

et s'emparer de sa personne, et se trouvoit maître d'Orléans. Le roi de Navarre étoit venu, de son côté, se précipiter dans les bras du roi pour lui offrir ses services, en avoit obtenu une réconciliation sincère, et ne s'en étoit séparé que pour revenir à la tête de son armée (1). Déjà elle s'avançoit vers les murs de Tours, où Mayenne avoit manqué l'occasion d'enlever le roi; lorsque ce chef de la ligue, ne se croyant plus assez fort pour lutter contre les deux monarques réunis, regagna la capitale. Bientôt Henri III se vit en état de prendre l'offensive. Sept mille Allemands et dix mille Suisses, qui vinrent se ranger sous ses étendards, fortifièrent son armée, contraignirent les Parisiens de se renfermer dans leurs murs. Investis de toutes parts, déjà ils sentoient les approches de la famine, déjà les anciens royalistes et tous ceux qui n'avoient point pris part aux fureurs de la ligue, reprenoient le dessus, parloient hautement d'ouvrir les portes, ou passoient dans le camp

(1) Henri III n'accepta les secours du roi de Navarre qu'après avoir tenté toutes les voies d'une réconciliation avec Mayenne, qui eut l'insolence de répondre aux avances du roi en disant qu'il ne pardonneroit jamais à ce misérable.

du roi; déjà un assaut général étoit préparé, et menaçoit la capitale d'une ruine dont on assure que Henri avouoit le dessein, afin de punir une population inquiète, remuante, et dont il avoit tant à se plaindre, lorsqu'un religieux dominicain, Jacques Clément, poussé au régicide par les conseils et le désespoir des chefs de la ligue, changea toute la face des choses. Ce fanatique s'introduit dans le camp du roi; des soldats l'arrêtent, le conduisent devant la Guesle, procureur général au parlement, et alors intendant de l'armée, auquel il déclare qu'il a des secrets importans à révéler au monarque. Il étoit tard; on le garde toute la nuit; on néglige de le fouiller, de le désarmer. Le lendemain matin (1er août 1589), le roi permet qu'on l'introduise dans sa chambre; il le tire à l'écart, prête sans défiance une oreille attentive à ses discours. Au même instant il se sent percé d'un couteau qui pénètre jusqu'à ses entrailles. Le monarque irrité arrache l'arme du traître, et l'en frappe au front, en s'écriant : *Malheureux! que t'ai-je fait pour m'assassiner?* A la vue du sang qui coule de la plaie du roi, ses serviteurs ne peuvent contenir leur fureur, et se hâtent d'exterminer le coupable, qui échappe par cette imprudence au supplice, et emporte

avec lui les révélations qu'on pouvoit en obtenir (1). Henri ne survécut que deux jours à sa blessure, qui ne fut jugée mortelle qu'après qu'on eut levé le premier appareil. L'histoire de son règne semble étouffer tous les regrets que cette fin déplorable devroit exciter. Si sa vie n'eût pas été abrégée par un crime, la France n'eût eu que des actions de grâces à rendre au ciel, d'avoir accéleré le moment où elle devoit passer sous l'empire du plus chéri des rois. En

(1) La Guesle, qui l'avoit reçu, fut le premier à lui passer son épée au travers du corps. Cette précipitation inconcevable, les autres circonstances qui avoient précédé l'assassinat, le peu de précautions qu'on avoit prises, et que le plus simple bon sens sembloit commander, d'autant plus qu'un bruit sourd, mais général, annonçoit qu'un moine devoit assassiner le roi, tout jeta de fâcheux nuages sur l'action de l'intendant. On conjectura que ce qui avoit donné lieu à l'opinion que Henri périroit de la main d'un moine, étoit le plaisir qu'il prenoit à approcher de sa personne cette espèce de gens, plaisir qu'on assure qu'il éprouva au dernier moment, en voyant entrer son assassin. Tout le monde sait que les ligueurs firent éclater une joie insensée; que Rome et l'Espagne retentirent des éloges de Jacques Clément; qu'on l'invoqua comme un saint: le sénat de Venise eut seul la pudeur et la prudence de défendre aux ministres des autels de consacrer, par leurs hommages, la doctrine de l'assassinat.

effet, qui fut jamais moins digne de régner que celui qu'elle perdoit? Prince dénué de toute grandeur, de toute vertu, qui parut ensevelir tous ses talens militaires en montant sur le trône; qui, sans religion, se couvrit du masque de l'hypocrisie ; qui feignit de vouloir effacer le souvenir horrible de la Saint-Barthélemi, et le fit revivre par l'assassinat du duc et du cardinal de Guise; qui s'humilia devant la ligue, lorsqu'il étoit de son devoir de l'écraser à sa naissance; qui n'avoit ni mesure, ni constance dans ses affections; qui fléchissoit devant un pape lorsqu'il vouloit en être protégé, et bravoit sa juste censure, en substituant le poignard au glaive sacré de la loi; qui, dans le cours de quinze années de règne ne produisit pas un édit, ne créa pas un établissement favorable à ses sujets; auquel les sciences, les arts, l'agriculture et le commerce ne furent pas redevables du plus foible encouragement (1), et qui ne

(1) Le Pont-Neuf fut commencé sous ce règne, en 1578. La réforme du calendrier eut lieu en 1582. Ce travail important fut achevé par les soins du pape Grégoire XIII, d'où le nouveau comput des temps a été désigné par le nom de *Calendrier Grégorien*. Les protestans refusèrent long-temps d'adopter une ère qui avoit été donnée à l'Europe par le chef de l'*église*

laissa à sa mort que des germes de haine et de discorde : tel fut le dernier rejeton de la branche des Valois, qui disparut après n'avoir fourni à la France que des fruits bien amers.

---

romaine. Les récollets s'établirent en France en 1584. L'usage des bombes, dont la découverte est attribuée à un Flamand, se repandit vers 1588 : il paroît cependant qu'on ne fit que perfectionner une invention ancienne. Dans ce même temps, le célèbre Cohorn faisoit faire de grands progrès à l'art de fortifier les places.

DOUZIÈME DISCOURS.

Henri IV dit le Grand. — Conditions auxquelles il est reconnu par les principaux chefs catholiques. — Il marche vers Dieppe. — Mayenne l'attaque à Arques, est battu et se retire après plusieurs attaques renouvelées sans succès. — Le roi se porte sur Paris, où il manque d'entrer par le retard de la marche de son artillerie. — État de l'opinion dans la capitale. — Le roi se rend à Tours pour les états généraux, qui sont renvoyés à une autre année. — Situation de ses affaires. — Il est reconnu par la république de Venise. — Le roi resserre Paris. — Mayenne tente de l'en écarter; fortifié d'un secours que lui amène le comte d'Egmont, il livre et perd la bataille d'Ivri. — Mort du cardinal de Bourbon nommé roi par les ligueurs. — Blocus et famine de Paris. — Fanatisme des moines. — Henri lève le siége pour aller combattre le duc de Parme, qui refuse la bataille. — Opérations militaires. — Violences des Seize, et exécution de trois magistrats. — Le duc de Mayenne renverse le pouvoir de ces factieux et en fait pendre quatre des plus turbulens. — Le roi assiége Rouen, défendu par Villars. — Il va au-devant du duc de Parme. — Après la levée du siége de Rouen, ce général, acculé à la Seine, s'échappe par une savante retraite. — Nouveaux efforts de l'Espagne pour l'abolition de la loi salique. — Le parlement de Paris la maintient. — Conversion du

roi, et son abjuration à Saint-Denis. — Tableau résumé de cette première époque de son règne.

La naissance de Henri IV (1) lui donnoit un titre incontestable à la couronne. Cependant, que d'obstacles il avoit à vaincre avant de la voir affermie sur sa tête ! Un cardinal de Bourbon venoit d'être élu à sa place par le vœu de la nation ; une bulle de Sixte-Quint avoit prononcé sa déchéance ; une ligue armée le repoussoit du trône ; le parlement refusoit de le reconnoître et de rendre des arrêts en son nom ; le cours des subsides se détournoit devant lui ; les principales villes du royaume fermoient leurs portes à son approche ; les soldats mercenaires menaçoient de l'abandonner, parce qu'il étoit hors d'état de les soudoyer ; Philippe II promettoit de l'argent et des troupes aux chefs de la ligue, si l'on vouloit donner le sceptre à l'infante, qu'il présentoit comme l'héritière légitime des Valois. Il falloit pourtant triompher de tant de difficultés, ou se

(1) On sait que Henri IV descendoit, par son père, de Robert de Clermont, cinquième fils de Saint Louis.

résoudre à ne plus mener qu'une vie errante et déshonorée. Un courage héroïque, une politique sage, et par-dessus tout l'excellence de son cœur, aplanirent tous ces obstacles, et transformèrent en fidèles sujets ses ennemis les plus acharnés.

Nous venons de voir que la capitale étoit tellement bloquée de toutes parts, que les vivres ne pouvoient plus y pénétrer, et que les habitans, privés de subsistances, étoient sur le point de fléchir devant l'autorité royale. Pour les amener à ce point désirable, il ne falloit donc au nouveau roi que pouvoir se maintenir dans son attitude menaçante : malheureusement, la mort de Henri III apporta de grands changemens dans les dispositions de l'armée. Les chefs catholiques tinrent un conseil où trois avis furent agités : les uns vouloient qu'on reconnût la loi de l'état, qui assuroit le trône à Henri ; les autres demandoient qu'on la sacrifiât aux intérêts de la religion ; un troisième avis, ouvert par Biron et Luxembourg, amena les esprits au parti mitoyen, de reconnoître le roi, en lui demandant d'embrasser la religion catholique, et d'en assurer l'exercice en France. Henri reçut avec cette affabilité qui lui gagnoit les cœurs, la députation et les propositions de la noblesse catho-

lique. Il accéda sans difficulté à la dernière condition; représenta avec adresse qu'un changement de religion qui ne seroit point l'ouvrage de la conscience, lui ôteroit l'estime des réformés, sans lui gagner celle des catholiques; qu'il étoit de bonne foi dans ses sentimens; qu'il y renonceroit volontiers, si on lui faisoit connoître son erreur; qu'ainsi il s'engageoit à examiner encore les bases de sa croyance, qu'il la soumettroit à un concile libre et national; qu'en un mot, il demandoit six mois pour se faire instruire. Certains de sa loyauté et de sa franchise, les chefs catholiques reçurent avec empressement les garanties qu'il donna sur l'heure, pour faire respecter la religion et les biens de l'église, s'en remirent pour le reste à sa parole royale, et le proclamèrent leur souverain. Mais, malgré cet accord qui concilioit tous les intérêts, et quoique Henri III, à sa dernière heure, eût recommandé à tous ses officiers, à toute sa noblesse de demeurer fidèles au roi de Navarre, plusieurs capitaines l'abandonnèrent. Le duc d'Épernon, qui lui étoit redevable de la vie, eut l'ingratitude de s'en détacher. Il faut cependant ajouter qu'il resta neutre entre la ligue et lui, et qu'il finit par le reconnoître. C'étoit, pour les catholiques, une espèce de honte de porter les armes sous les ordres d'un

prince que la haine flétrissoit du surnom de Huguenot. Il fallut donc se résigner à s'éloigner d'une ville qu'on ne pouvoit plus soumettre par la force. Henri commença cependant par proposer la paix aux ligueurs, tant il en coûtoit à son cœur de répandre le sang de ses sujets. Mais le duc de Mayenne n'avoit pas assez d'autorité sur les factieux pour écouter les propositions du roi; et ce chef, soumis aux caprices d'agitateurs obscurs, n'auroit pu lui faire ouvrir la capitale, où les agens de l'Espagne et les prédications violentes du fanatisme ne cessoient de souffler le feu de la sédition. Il fallut donc que Henri remît de nouveau la défense de son droit à Dieu et à son épée. Il s'avançoit vers Dieppe, dans l'espérance d'y trouver les troupes que la reine Élisabeth lui avoit promises, pour revenir avec plus d'impétuosité sur ce duc de Mayenne qui osoit le poursuivre, et se vantoit de l'envelopper bientôt ou de le précipiter dans l'Océan. Trompé dans son attente, et ne voyant autour de lui qu'une armée affoiblie par l'abandon d'une partie de ses cavaliers, Henri eut, dit-on, la pensée de s'embarquer, pour intéresser à son sort cette reine qui n'effectuoit pas ses promesses au gré de son impatience. Il fut arrêté dans cette résolution périlleuse par un éloquent discours

qu'un de nos historiens prête au maréchal de Biron. Éclairé sur le risque qu'il couroit en quittant le territoire de la France, il mit toute sa confiance dans son courage et dans l'ardeur de sa petite troupe, qu'il éleva par son exemple au-dessus de tous les dangers. Son premier soin fut de se retrancher avec intelligence devant le château d'Arques, et à la tête du faubourg de Dieppe qui assuroit ses communications avec le port. La lenteur de Mayenne lui donna le têmps d'achever ces travaux, que les ligueurs, à leur arrivée, insultèrent sans pouvoir les emporter. Mayenne se résolut à une attaque générale et régulière. Il conduisoit dix-neuf mille hommes contre le roi, dont l'armée en comptoit à peine sept mille. Le 21 septembre 1589 vit le triomphe complet de l'habileté et du courage sur le nombre et la confiance téméraire. En vain, deux jours après, Mayenne tourne Dieppe pour chercher un point plus favorable où il puisse trouver le roi en défaut. Henri se multiplie avec les dangers; et les ligueurs, pour échapper à ses coups, s'abandonnent à une fuite précipitée (1). Le vainqueur d'Arques

(1) Ce fut à la dernière attaque faite par Mayenne, que les royalistes firent contre lui usage d'une manœuvre si perfectionnée de nos jours sous le nom

profita de ce succès pour marcher à grandes journées sur Paris. Les habitans de cette grande cité, qui avoient partagé la confiance du duc de Mayenne, ne doutoient pas qu'il ne revînt victorieux. Déjà ils croyoient le voir traînant à sa suite une multitude de captifs, et même le prince dont ils avoient tant de fois conjuré la perte. Quelle fut leur surprise, quand Henri lui-même, fondant sur les fauxbourgs de la rive gauche de la Seine, leur montra le vainqueur et le roi qu'ils s'obstinoient à méconnoître ! Cette attaque lui auroit probablement livré la ville, si la rapidité de sa marche ne lui eût pas fait laisser en arrière l'artillerie qui lui manqua pour en briser les portes. Dans le même temps, Mayenne arrivoit par la route de Picardie, et s'offroit à ce peuple égaré avec la honte et l'abattement de sa défaite. Cepen-

d'artillerie volante. Un corps de cavalerie se présenta contre deux escadrons de ligueurs ; et s'avançant avec ordre, s'ouvrit en marchant, pour laisser jouer deux pièces de canon qui suivoient ses mouvemens. Un bombardier normand, nommé Charles Brisa, étoit l'inventeur de cette manière de combattre. L'armée du roi étoit depuis douze jours sous les armes ; il lui arriva à la fois de France et d'Angleterre des secours qui précipitèrent la fuite de Mayenne.

dant sa présence obligea le roi à renoncer à son attaque. Il s'éloigna ; mais les Parisiens purent comprendre alors que le Béarnois, qu'ils ne vouloient pas reconnoître pour leur souverain, étoit bien supérieur à ce pesant général qui n'avoit que de l'orgueil et de la présomption, qui donnoit à la table et au lit des heures que son infatigable adversaire consacroit à la prospérité de ses armes. D'ailleurs l'autorité insolente des Seize devenoit de jour en jour plus intolérable aux plus sages citoyens. Ils gémissoient de se voir contraints d'obéir à de vils despotes qui donnoient la loi aux tribunaux, et en exigeoient des actes d'autorité aussi injustes que sanguinaires. Les vœux qu'ils faisoient pour un nouvel ordre de choses étoient impuissans. Comment lutter avec le sentiment de la raison, contre l'aveuglement populaire, contre l'ascendant d'un légat qui animoit le zèle de la Sorbonne, de l'Université, et menaçoit de l'excommunication tous ceux qui oseroient conférer la puissance royale à un hérétique frappé d'anathème? Ainsi, la victoire que Henri avoit remportée sur le duc de Mayenne n'affoiblit point l'autorité que celui-ci avoit usurpée. Des écrits publiés en faveur de Henri IV, lui servirent de prétexte pour faire arrêter les habitans qu'il regardoit comme opposés

à ses vues. En vain le roi fit avertir qu'il useroit de représailles, si l'on ne respectoit les victimes des terreurs de Mayenne. Le parlement osa en condamner plusieurs à mort. Le roi les vengea, en faisant pendre quelques ligueurs et un membre du conseil des Seize tombés en son pouvoir.

En quittant Paris, le roi s'avançoit vers Tours, où il s'étoit engagé à convoquer les états généraux. Les troubles publics ne permirent pas aux députés des provinces de s'y réunir. Henri prit à témoin ceux qui s'y trouvèrent de son exactitude à remplir ses promesses. Il ajourna la convocation à l'année suivante, et reprit ses travaux guerriers et administratifs. D'Épernon se soumettoit et lui assuroit la supériorité dans tous ses gouvernemens. Une heureuse neutralité empêchoit les nombreux ligueurs de la Guienne d'agir contre lui; et, tandis que le pape envoyoit à Paris un légat secrètement dévoué aux prétentions de Philippe II, la république de Venise, en s'empressant de reconnoître Henri pour roi de France, donnoit au saint Siége et aux autres puissances l'exemple de la modération et de la véritable politique qui convient à des gouvernemens policés. Le légat, arrivé à Paris à travers les obstacles que lui suscitoient les divers

partis, rendit, par sa présence, une telle énergie à celui de l'Espagne, que Mayenne, qui n'avoit pas encore renoncé à l'espoir de faire tomber la couronne de France sur sa tête, prit la résolution vigoureuse de briser le grand conseil de l'union; mais il fut obligé de laisser son ouvrage imparfait, en conservant à celui des Seize l'administration de Paris. Henri s'étoit alors rapproché de cette ville; et, maître du cours de la Seine, il força Mayenne à sortir pour essayer d'assurer les subsistances. Les ligueurs sont repoussés devant Meulan, et craignent de perdre Dreux, lorsqu'un secours d'Espagnols conduits par le comte d'Egmont, dont le père étoit tombé sous la hache de Philippe, décida Mayenne à tenter encore une fois la fortune des combats; bien que, s'il eût été le maître de suivre le plan que sa circonspection lui avoit tracé, il eût évité toute action décisive avec un général qui lui avoit déjà fait sentir toute sa supériorité. Les deux armées se rencontrèrent et s'attaquèrent (le 14 mars 1540) dans les plaines d'Ivri, qu'elles alloient rendre à jamais fameuses.

Répéterons-nous ici tout ce que l'histoire a publié sous tant de formes, de la valeur que Henri fit briller sur ce champ de bataille? Redirons-nous toutes les saillies de la vaillance,

toutes les expressions martiales qui électrisèrent ses guerriers? *Si vous perdez vos étendards, ralliez-vous à ce panache blanc, qui vous conduira toujours au chemin de l'honneur.* Avons-nous besoin de rappeler qu'avant de s'élancer au milieu des périls, il voulut soulager son âme du poids qui l'accabloit, en se réconciliant avec un brave étranger qu'il avoit humilié par une réponse trop sévère. *Je déclare*, lui dit-il, *que vous êtes un homme d'honneur; et si j'ai eu le malheur de vous offenser, je vous en demande pardon et vous invite à m'embrasser.* Quelle est sublime cette humilité d'un héros! Aussi produisit-elle un effet bien rapide sur l'âme de ce Schomberg, qui, la veille d'un combat, avoit eu l'indiscrétion de demander la paie de ses reîtres à un monarque si dénué d'argent, qu'il alla plus d'une fois chercher à la table de son trésorier le dîner qui manquoit à la sienne. *Sire*, lui répliqua Schomberg, *la faveur que vous venez de m'accorder me condamne à mourir aujourd'hui pour vous.* A l'instant cet intrépide guerrier se place à côté de Henri, lui sert de bouclier, et porte partout la mort, jusqu'au moment où il devient lui-même la victime de son généreux dévoûment. Le prix de la victoire étoit pour Henri une couronne,

et il s'efforça de la mériter par les prodiges d'une valeur surnaturelle. A le voir se précipiter au milieu des bataillons les plus épais, et renverser sous ses coups tout ce qui se présentoit devant lui, on l'eût pris pour un simple soldat que le courage emportoit, et qui n'avoit qu'à risquer une existence sans éclat. Plusieurs fois sa témérité le fit perdre de vue ; et lorsqu'il reparut tout couvert de sang, l'armée, qui commençoit à trembler pour ses jours, fut ranimée par sa présence, et redoubla de fureur. Le carnage étoit horrible ; et un bien plus grand nombre d'ennemis eussent péri sous le glaive des soldats de Henri, si sa voix n'eût fait entendre ces paroles qui peignent la bonté de son cœur : *Épargnez le François, et ne frappez que l'étranger.* Mayenne, après avoir perdu son canon, ses drapeaux, ses bagages, et les deux tiers de son armée, fut assez heureux pour échapper au héros qui le cherchoit dans tous les rangs. Il fit rompre le pont d'Ivri pour retarder la poursuite du vainqueur, et regagna Paris, dont il devoit encore prolonger les calamités.

Un succès si complet sembloit cependant devoir en ouvrir les portes au légitime souverain ; mais on ne peut douter qu'en ce moment les sentimens du roi n'aient prévalu sur les

lumières du général, et qu'il n'ait préféré une possession sûre et plus lente, à une conquête soudaine qui pouvoit entraîner le sac et la ruine de cette riche capitale. Henri se contenta d'enlever tous les postes qui l'entouroient, et bientôt un blocus complet en intercepta toutes les communications.

Pendant que Henri avançoit de jour en jour vers le trône de France, et détruisoit à chaque pas quelques-unes des barrières que tant de passions lui avoient opposées, son vieil oncle, le cardinal de Bourbon, que les factieux avoient voulu y placer, l'abandonnoit sans avoir pu s'y asseoir, et passoit au tombeau du sein de la prison où Henri III l'avoit confiné, et où son successeur avoit été obligé de le retenir, en s'efforçant d'ailleurs de le dédommager par ses égards de la perte de sa liberté. Cette mort réveilloit et agitoit les ambitions de tous ceux qui regardoient la couronne comme une proie à partager.

Il étoit à craindre que Philippe, qui pressoit la convocation des états, pour la faire placer, par les mains de leurs députés, sur la tête de sa fille, ne parvînt enfin au but de ses désirs. D'un autre côté, les premières atteintes de la famine excitoient dans Paris des mutineries qu'il falloit comprimer par la force.

Dans cet état de choses, on délibéra d'offrir au roi la soumission de la ville, à la condition qu'il se déclareroit catholique.

De quelque intérêt qu'il fût pour Henri de terminer promptement le procès qui existoit entre lui et les ligueurs, certain qu'ils ne pouvoient lui échapper, il refusa de recevoir d'eux la condition qu'ils sembloient lui imposer. Il voyoit que Mayenne, qui ne vouloit point passer sous l'empire de Philippe, mais qui balançoit encore à devenir le sujet de Henri, perdoit chaque jour de son pouvoir, comme chef de la ligue; que, d'ailleurs, en renonçant au sceptre qu'il n'avoit osé saisir, il s'opposeroit à ce qu'il passât dans les mains de ses rivaux. Il continua ce fameux siége, où les Parisiens payèrent si chèrement leur obstination à ne pas vouloir reconnoître un roi qui avoit tant de fois signalé sa bonté en épargnant le sang de leurs soldats. Environnés de troupes qui arrêtoient leurs subsistances, ils éprouvèrent une si horrible famine, qu'ils furent réduits à pulvériser les os des morts pour tromper la faim qui les dévoroit, se créer une farine homicide, et se former un aliment que leur estomac rejetoit avec horreur. Des mères, qui combattoient entre le besoin et la nature, ensevelirent leurs enfans dans leurs entrailles. Ces moines impitoyables, qui faisoient

luire à leurs yeux la couronne du martyre, n'avoient pas le courage de la mériter en se précipitant avec leurs armes sur les assiégeans, pour ouvrir un passage aux subsistances ; et la ridicule milice qu'ils avoient formée en s'affublant, par-dessus leur froc, du casque et de la cuirasse, en chargeant leurs mains impies du glaive et du crucifix, bornoit tous ses exploits à de hideuses processions, où, sous la conduite de leur nouveau général, le fougueux Rose, évêque de Senlis, ils exhaloient, à l'abri du danger, en chants religieux et en cris de rage et de fanatisme, les transports de leurs prudentes fureurs. Dans tout autre temps, ces déplorables excès n'auroient excité que l'indignation et le mépris ; alors elles soutinrent la patience stupide des victimes de ces jongleries. Aussi disoit-on des Parisiens, qu'ils savoient mieux jeûner que combattre. (1) Tandis que leurs chefs les voyoient languir et périr de sang-froid, le bon Henri permettoit qu'on introdui-

(1) Ces moines, qui prêchoient l'abstinence et le jeûne, s'étoient bien gardés d'en donner l'exemple. Ils avoient, pour soutenir leur zèle, d'amples provisions cachées dans leurs couvens, qu'on découvrit sans que tant d'hypocrisie et d'inhumanité éclairât les esprits, et leur fît briser le joug honteux qui les accabloit.

sît dans leur cité quelques alimens ; il répétoit qu'il aimeroit mieux n'en jamais devenir le maître, que de souffrir qu'elle se dépeuplât par la disette. Le désespoir général alloit enfin la lui livrer, lorsque le duc de Parme vint lui ravir sa déplorable conquête en le forçant de lever le siége pour aller le combattre ; mais cet habile général, content d'avoir procuré à Mayenne les secours d'hommes et d'approvisionnemens dont il avoit besoin, se borna à ce but essentiel de son expédition, et refusa de se mesurer avec le vainqueur d'Ivri. Ce n'étoit pas l'unique contradiction que cet actif monarque éprouvoit : un autre ennemi que Philippe envahissoit sa domination. Le duc de Savoie, après lui avoir enlevé le marquisat de Saluces, se proposoit d'ajouter à ses états le Dauphiné. Il eût réussi dans son projet, si le valeureux Lesdiguières, qui se maintint par son énergie dans son gouvernement, n'eût pas repoussé l'usurpateur. Il se rabattit sur la Provence, où le parlement d'Aix eut la lâcheté de reconnoître et proclamer son autorité. Dans le même temps, Grégoire XIV, qui venoit de remplacer Urbain VII, successeur, pendant quinze jours, de Sixte V, se rendoit l'instrument docile de la politique odieuse de Philippe, et envoyoit en France une armée d'Ita-

liens et de jésuites, qui ne se signalèrent que par leurs dissolutions. Des troupes plus guerrières continuoient de faire couler le sang françois: le chevalier d'Aumale, l'idole de la ligue, succomboit à Saint-Denis; Henri s'emparoit de la Lorraine, où un Turenne célébroit la première nuit de ses noces par la prise d'une ville; enfin les secours que le roi avoit reçus d'Angleterre et de différentes cours d'Allemagne l'enhardissoient à porter un coup décisif à la rebellion en méditant le siége de Rouen.

D'un autre côté, la division, secondant la fortune du roi, mettoit aux prises dans Paris Mayenne et les Seize. Ceux-ci se proposoient d'unir le jeune duc de Guise, échappé depuis peu de sa prison, à la fille de Philippe, et de confondre ainsi les droits ou plutôt les prétentions de leurs deux partis à la couronne dont Mayenne, d'accord avec le duc de Lorraine, persistoit à vouloir disposer au préjudice de l'Espagne.

Un acte de la plus odieuse violence précipita la ruine de ces tyrans subalternes. Ils avoient osé traîner en prison et faire étrangler, sans forme de procès, des magistrats qui avoient refusé de condamner une de leurs victimes (1).

(1) L'histoire conserve avec respect les noms du

Mayenne, à qui le roi lui-même avoit révélé leurs intelligences avec le roi d'Espagne, accourt à Paris, dont il étoit alors sorti, attire, par les apparences d'une feinte modération, les Seize au Louvre, et en fait pendre quatre des plus séditieux; les autres prennent la fuite. Cet affreux Bussy-le-Clerc, leur chef, qui avoit osé précédemment arrêter le parlement de Paris, réfugié dans la Bastille, obtint de sauver sa tête qu'il alla cacher dans une profonde obscurité. Cet acte de rigueur étouffa dans Paris le parti des plus fougueux ennemis du roi.

Cependant Henri, délivré des embarras et des inquiétudes que lui avoit suscités un complot de royalistes catholiques, dont le dessein étoit de placer sur le trône le cardinal de Bourbon-Vendôme, dernier fils du prince de Condé, tué à Jarnac, et ayant, par un sage édit de tolérance, calmé les mécontentemens des deux partis qui le servoient, ne s'occupa plus

---

président Brisson et des conseillers Tardif et Larcher, qui, en perdant la vie, marquèrent le terme du funeste pouvoir des Seize. Ils furent pendus à une poutre dans une chambre du Petit-Châtelet. Le bourreau qui servit à cette exécution fut contraint, par le duc de Mayenne, à pendre les quatre factieux; et ce misérable subit ensuite le même sort.

que de soumettre Rouen, dont il forma le siége (11 novembre 1591), et que Villars-Brancas, depuis amiral, défendit avec une grande vigueur, pour donner au duc de Parme le temps de venir le délivrer. A la sollicitation de Mayenne, ce prince se mit en marche dès le mois de janvier 1592. Henri, qui avoit à se venger de ce général habile, courut au-devant de lui, et s'exposa, à Aumale, avec une poignée de monde, à la charge d'un gros corps de cavalerie. Il entroit dans le plan du duc de Parme de le contraindre à lever le siége des villes qu'il étoit sur le point de réduire, et de se dérober à sa poursuite par une retraite bien combinée; et c'est ce qu'il exécuta encore en cette occasion avec beaucoup d'habileté. Tandis que Henri cherchoit à le combattre, Villars détruisoit ses lignes devant Rouen, et son artillerie. Le roi, forcé de lever le siége, auroit peut-être pris une éclatante revanche sur son ennemi, acculé dans un poste désavantageux, si celui-ci, par une manœuvre hardie et admirable, n'eût passé pendant la nuit la Seine, qui devoit lui servir de barrière, sous les yeux du roi, que son activité ordinaire sembla abandonner dans cette occasion. On ajoute, pour excuser ce tort, que Biron, craignant de voir la guerre trop tôt finie et ses services inutiles, négligea

des mesures dont le succès l'auroit renvoyé, comme il le disoit à son fils, au fond de son château, cultiver ses champs, rôle qui ne convenoit point à ce caractère altier et ambitieux.

La ligue étoit humiliée, mais n'étoit point encore abattue. Un simulacre d'états généraux tenus à Paris (26 janvier 1593), recevoient les propositions de l'Espagne et de Rome, qui demandoient l'abolition de la loi salique et l'exclusion de Henri IV, quand bien même il se feroit catholique. Quelque résistance qu'eût d'abord éprouvée cette proposition révoltante pour tout François attaché aux lois et à la patrie, l'argent de l'Espagne, les intrigues et l'autorité de Rome, l'auroient peut-être fait triompher, si d'abord le parlement de Paris ne l'eût foudroyée par un arrêt du 20 juin, qui enjoignoit au duc de Mayenne de maintenir la loi salique et d'exclure du trône tout prince étranger; si ensuite Henri, considérant tous les obstacles qui auroient rendu cette guerre interminable, et épuisé tout le sang des François, n'eût cédé au vœu de son armée, aux prières de son ami Rosny, qui le conjuroit de désarmer la ligue par une abjuration solennelle. Fut-elle bien sincère? C'est ce qu'il est difficile d'éclaircir. Si l'on se rappelle que le roi de Navarre, son père, lui avoit donné l'exemple

d'une semblable abjuration, qu'il l'arracha à l'autorité maternelle pour le faire élever dans la religion catholique, qu'après la journée de la Saint-Barthélemi il n'hésita point à se soumettre à la loi que lui imposoit Charles IX, on pourroit présumer qu'il y avoit de l'instabilité dans sa croyance, et que sa foi flottoit au gré de la fortune et des circonstances. Quoi qu'il en soit, il abjura solennellement le calvinisme dans l'église de Saint-Denis (25 juillet 1593), où il eut pour témoin la foule des Parisiens, qui ne furent arrêtés ni par les menaces du légat, ni par les déclamations des prédicateurs. Tous vouloient jouir d'un spectacle qui devoit mettre fin aux calamités de la France, confondre l'ambition de Philippe, trancher d'un seul coup toutes les têtes de l'hydre qui avoit déjà dévoré tant de victimes.

A peine Henri fut-il déclaré absous de toutes les censures par l'évêque de Bourges, et rentré dans le sein de l'église gallicane, que toutes les foudres de Rome parurent s'éteindre. Plusieurs des principales villes qui environnoient Paris, proclamèrent roi de France le nouveau converti. Une trève de trois mois fut conclue entre lui et le duc de Mayenne, dont la puissance expiroit, et qui bientôt l'abdiqua en s'éloignant de Paris et en lui donnant pour gou-

verneur le duc de Brissac. Ce fidèle sujet n'usa de son titre que pour calmer les esprits, étouffer la révolte et préparer au roi une entrée paisible et glorieuse. Après cinq années de traverses, il vit défiler sous ses regards l'armée espagnole, à laquelle on accorda la permission de se retirer, *sous la condition*, dit le roi d'un ton franc et joyeux, *de n'y plus revenir*.

En parcourant rapidement cette orageuse période du règne de Henri IV, nous avons épargné à nos lecteurs bien des détails devenus superflus. Qu'étoit-il besoin de nous arrêter sur les rivalités de deux parlemens qui se glorifioient réciproquement d'être la seule cour des pairs? Le premier, qui avoit été transféré à Tours par l'ordre de Henri III, étoit demeuré fidèle à son successeur, condamnoit hardiment aux flammes les bulles d'excommunication qui arrivoient de la cour de Rome : celui qui s'étoit maintenu à Paris, docile à la ligue et aux inspirations du légat, faisoit lacérer les arrêts de son rival. Nous n'avons pas cru non plus devoir parler de l'admission du concile de Trente, que repoussoient les libertés de l'Église gallicane; ni de la cérémonie du sacre de Henri dans la ville de Chartres, qui ne le réconcilia pas plus avec les ligueurs qu'avec la cour de Rome; ni des villes prises par le duc de Parme et reprises

avec encore plus de célérité par Henri ; ni de cette fameuse satire Ménippée, qui versa sur la ligue un ridicule si amer, que ses plus vifs partisans eurent honte d'y avoir été agrégés. Nous avons passé sous silence les noms des grands capitaines, tels que Lanoue, Biron, qui périrent dans cette guerre, dont la France doit, pour son honneur, perdre le souvenir. Il nous suffit, quant à présent, de tracer la route hérissée d'épines que le brave Henri a traversée pour monter avec assurance sur ce trône, d'où il s'est efforcé de faire découler le bonheur sur tous les sujets de l'empire. Nous verrons bientôt si ce vœu de son cœur s'est réalisé, et pourquoi tant de regrets et d'amour se sont attachés à sa mémoire.

TREIZIÈME DISCOURS.

Position et conduite de Henri IV entre les partis qui l'ont combattu et servi. — Rappel du parlement. — Arrangemens avec les chefs de parti, qui vendent leur soumission au roi. — Attentat contre sa vie. — Expulsion des jésuites. — Guerre déclarée à Philippe. — Perte de Cambrai et succès en Bourgogne. — Absolution du roi à Rome. — Soumission de Mayenne. — Guerre en Picardie. — Le roi perd Calais et d'autres places, et prend la Fère. — Alliance avec Élisabeth. — Assemblée des notables à Rouen. — Les Espagnols surprennent Amiens. — Le roi les y assiége et les force à la lui rendre. — Soumission du duc de Mercœur. — Édit de Nantes. — Paix de Vervins. — Biron et Sully. — Administration de Henri pendant la paix. — Son divorce avec la reine Marguerite, précédé de la mort de la belle Gabrielle. — Son mariage avec Marie de Médicis. — Affaires du marquisat de Saluces. — Le duc de Savoie est forcé à demander la paix. — Conspiration de Biron. — Il refuse d'obtenir son pardon en s'avouant coupable, est condamné à mort et exécuté. — Rappel des jésuites. — État de l'Europe. — Conspiration de la marquise de Verneuil. — Foiblesses et caractère de Henri. — Ses projets pour l'établissement de l'équilibre entre les puissances. — Il est tué par Ravaillac. — Conjectures sur les causes de cet événement. — Réfutation des accusations dirigées à ce

sujet contre la mémoire de la reine et du duc d'Epernon.

Lorsqu'un état est divisé en deux factions, si le chef parvient à subjuguer l'une, il peut compter sur la fidélité de l'autre, et il n'a besoin pour maintenir le calme dans sa domination, que de l'ascendant de sa puissance. La position de Henri IV étoit bien différente. Après son triomphe sur les ligueurs, tout victorieux qu'il étoit, il avoit reçu la loi des vaincus, il s'étoit soumis à embrasser leur culte et à le protéger. Il étoit donc à craindre pour lui que le parti qui l'avoit jusqu'alors servi ne se détachât de sa cause : après avoir conquis ses ennemis, il falloit éviter le danger de perdre des sujets qui s'étoient dévoués pour l'élever à la souveraineté, et avoient de justes droits à ses faveurs. Les conjonctures exigeoient de lui plus de prudence encore que de courage. S'il n'eût été que politique, il n'auroit pas long-temps trompé les deux partis : sa franchise fut son seul guide ; il ne prit conseil que d'un cœur loyal; il ne conserva ni haine, ni ressentiment contre ses anciens ennemis, et ne laissa voir aucune crainte à ses amis. Il voulut que tous ses sujets fussent heureux sans distinction, et que tous bénissent

son autorité. Je serai, dit-il au fond de son âme, catholique, puisque c'est à ce prix que je puis régner sans trouble. Je ne me montrerai point le persécuteur des calvinistes, parce qu'ils ne sont pas plus coupables que je ne l'ai été moi-même. S'ils sont dans l'erreur, je l'ai trop long-temps partagée pour leur en faire un crime. J'ai réclamé sous deux règnes la liberté du culte; je ne la refuserai point sous le mien. Que tous mes sujets honorent Dieu d'après leur conscience, et qu'ils ne m'obéissent qu'avec le sentiment de leur amour. Tel fut le grand principe de gouvernement qui a caractérisé le règne de Henri IV. Aussi, dès son entrée dans Paris, il protégea le légat du pape et tous ceux que l'enthousiasme populaire auroit pu mettre en péril. Un édit d'absolution générale rassura les plus criminels. Les magistrats du parlement de Paris, qui s'étoient rendus indignes de demeurer l'organe des lois, furent maintenus dans leurs fonctions; leur punition se réduisit à se voir dominés par ceux dont la conduite avoit toujours été pure et irréprochable. Ceux-ci, précédés du vénérable de Harlay, reprirent le poste qu'ils n'avoient quitté que pour obéir aux ordres de Henri III, et firent disparoître toutes les traces des actes contraires à l'autorité royale.

C'étoit déjà beaucoup pour le roi d'avoir fait

succéder l'ordre et la justice à la révolte et à l'anarchie dans la capitale ; il falloit encore ramener à l'obéissance la Bretagne, la Bourgogne, le Poitou, etc., où dominoient les ligueurs, et prévenir le projet appuyé même par des royalistes, de profiter de la foiblesse du roi pour lui demander qu'il reconnût ceux qui dominoient dans les provinces pour ses grands vassaux, et rétablît en leur faveur le gouvernement féodal. Reprendroit-on les armes, acheveroit-on de désoler le royaume par une guerre civile ; ou feroit-on quelques sacrifices à l'intérêt personnel ? Henri ne crut pas compromettre sa dignité en adoptant ce dernier parti; et en même temps que, fort de l'intérêt du peuple, il repoussoit l'anarchie féodale, les pensions qu'il accordoit à des ambitieux les désarmoient à meilleur marché encore qu'il ne l'eût fait par la force des armes. Il ne ruinoit point ses provinces, et réservoit le courage de ses soldats pour combattre les ennemis de la France. Ce fut alors que presque tous les princes de la maison de Lorraine et de Guise rentrèrent dans le devoir : le seul Mayenne continua ses intrigues auprès de la cour d'Espagne, qu'il ne vouloit point servir, et qui n'avoit pas d'intentions plus franches à son égard. Mais cet ambitieux ne cherchoit à prolonger les embarras de Henri,

que pour lui faire acheter plus cher sa soumission, et en obtenir pour lui le rétablissement du duché de Bourgogne. C'est lorsque le roi se montroit animé de ces sentimens d'indulgence et d'humanité, qu'il éprouva qu'un prince ne peut pas tellement se confier à la reconnoissance et à l'amour de son peuple, qu'il doive abandonner sa personne au fer du premier assassin. Le 27 décembre 1594, un jeune débauché (Jean Châtel), égaré par le remords de ses fautes, crut s'en purifier aux yeux du ciel en suivant des maximes impies sorties de la bouche du fanatisme. Il avoit entendu dire que l'action la plus agréable à Dieu étoit de verser le sang d'un prince hérétique. Ce misérable, pour complaire à la divinité et trouver grâce devant elle, s'approcha du roi, qu'il frappa à l'instant même où, rentrant au Louvre, il se penchoit pour embrasser un de ses courtisans. Le coup, que ce régicide dirigeoit au cœur, fut détourné par le mouvement du roi, et le couteau rencontra une de ses dents qu'il brisa. Le coupable, aussitôt reconnu et saisi, fut livré à la justice : elle n'obtint de ses tourmens que des révélations vagues. L'horrible supplice auquel il fut livré pouvoit être un exemple nécessaire dans un temps où le faux zèle de la religion poussoit au crime des insensés, qui regardoient la mort

comme un passage à une félicité éternelle (1). Cet événement, tout épouvantable qu'il étoit, n'altéra point la sécurité du roi. Il rendit à sa nation la justice de ne pas la croire complice du régicide. Il étoit cependant d'une grande importance d'étouffer dans tous les esprits cette dangereuse erreur, qui transformoit en héroïsme le plus grand des forfaits. Mais où en découvrir les semences? Comment empêcher qu'un zèle forcené ne les répandît? Falloit-il, au mépris de l'absolution générale accordée à tous les ligueurs, rechercher tous les nobles, tous les magistrats, tous les prélats qui avoient proclamé comme un martyr l'assassin de Henri III? On préféra de faire tomber ce crime, qui étoit celui de toute la ligue et de la cour de Rome, sur une société religieuse qui avoit montré le plus de fanatisme et d'emportement dans les chaires, que les papes honoroient d'une prédilection particulière, qui avoit attiré sur elle la jalousie de la Sorbonne, et l'envie de l'Univer-

(1) Jean Châtel avoit été précédé, dans le dessein de tuer le roi, par Pierre Barrière, qui s'étoit aussi préparé au régicide par la confession à différens religieux, et en dernier lieu au fameux Varade, recteur du collége des jésuites. Celui-ci fut arrêté avant d'avoir tenté l'exécution de son projet.

sité, parce qu'elle faisoit peut-être briller plus de talens, conquéroit plus de disciples. Il fut résolu de l'immoler comme une victime chargée d'une iniquité trop générale. Un édit enregistré au parlement de Paris bannit à perpétuité les jésuites du royaume. Guignard, un des membres de cette société, qui avoit eu l'imprudence de conserver des papiers qu'il auroit dû condamner aux flammes, fut conduit au gibet, et expira dans l'ignominie : tant il est vrai que dans des temps de révolution, le silence et l'obscurité sont les égides du sage, et que celui qui court après les éloges de la multitude n'a souvent que trop sujet de verser des larmes sur des écrits qu'il regardoit comme ses titres de gloire!

Un ennemi bien plus à craindre encore que tous les factieux répandus dans le royaume, c'étoit ce Philippe II, qui contestoit toujours à Henri la légitimité de son pouvoir, et osoit dire dans ses manifestes qu'il ne vouloit pas faire la guerre à la France, mais au prince de Béarn: comme si, depuis qu'il avoit été sacré et reconnu pour roi de la nation, il pouvoit en être séparé. Henri fit un acte aussi noble que politique, en lui déclarant la guerre, et en faisant de sa cause, non plus celle de la religion, mais celle de la patrie. Dès lors il ne fut plus permis

à tout véritable François, sans s'en déclarer l'ennemi, de se ranger d'un autre parti que celui du monarque. Plusieurs villes de la Bourgogne, où commandoit Mayenne, et où il avoit attiré le théâtre de la guerre, furent soumises. Mais pendant ce temps, Balagny, bâtard de Jean de Montluc, évêque de Valence, qui jouissoit de la principauté de la ville de Cambrai, fut forcé par les habitans, dont il avoit provoqué les haines, à remettre cette place aux Espagnols : Dourlens et Han voient Villars et d'Humières succomber sous les coups de l'ennemi. Le maréchal d'Aumont reçut aussi dans une action une blessure mortelle (1).

(1) Ce fut dans cette campagne (1595) que le roi, en s'avançant pour reconnoître les ennemis, qui venoient tout à coup secourir Dijon, se trouva, n'ayant que dix-huit cents chevaux avec lui, en face de l'armée ennemie à Fontaine-Françoise. En voulant secourir Biron, qui étoit déjà engagé avec un parti de cavalerie, le roi se vit attaqué par des forces si supérieures, que jamais il ne courut de plus grand danger. Entouré de capitaines distingués, il fit réellement avec eux des prodiges. Biron, de son côté, animé par le péril que le roi couroit pour lui, se battoit avec fureur. Tant d'efforts donnèrent le temps au reste de la cavalerie royale d'arriver : Mayenne et les Espagnols cédèrent le champ de bataille, et le général de

Il faudroit pouvoir se reporter à ce temps de délire et de foiblesse où régnoit Henri IV, pour peser les motifs qui le déterminèrent à solliciter avec tant d'ardeur son absolution de la cour de Rome. Qu'on se rappelle qu'il étoit encore sous le poids d'une excommunication dont il n'avoit été relevé que par des prélats françois; que le chef de l'église le signaloit à tous les princes catholiques, comme hérétique, étranger à sa communion; que le roi d'Espagne abusoit de cette flétrissure imaginaire, pour animer contre lui le zèle de ceux qu'il nommoit les fidèles; que le clergé de France désiroit que le monarque recouvrât ce titre de roi très-chrétien, auquel les successeurs de Saint Louis attachoient un si grand prix : alors on pardonnera sans doute à Henri IV d'avoir fait un nouveau sacrifice à l'opinion de son siècle, en permettant à ses ambassadeurs de s'humilier devant le dépositaire des clefs de Saint Pierre, qui lui vendit bien cher la faveur de son absolution (17 septembre 1595), puisqu'il ne fit pas grâce à ses re-

ces derniers, apprenant le lendemain qu'il avoit à combattre le roi en personne, décampa sans qu'il fût possible à Mayenne de l'arrêter. Celui-ci, se voyant abandonné, conclut une trève avec le roi, attendant à se soumettre que Rome l'eût absous. Dijon se rendit.



présentans d'une correction dont l'idée seule flétrit l'imagination et soulève tous les esprits. Si cet abaissement de la dignité royale a lieu d'étonner, on est encore plus surpris qu'elle fut exigée moins de l'orgueil du pape que de sa crédulité. Et en effet, des historiens dignes de foi nous apprennent que Clément VIII, successeur de Grégoire XIII, trembloit d'absoudre un prince qui ne fût pas sincèrement rentré dans le sein de l'église, qui n'eût d'autre intention que celle de légitimer son couronnement, de confirmer sa puissance; que, pour s'éclairer sur ce point, Clément se condamna lui-même au jeûne, prescrivit des prières publiques, se rendit deux fois pieds nus de son palais à l'église de Sainte-Marie, où il dit la messe; enfin que ce fut après avoir reçu dans sa pensée les lumières du Saint-Esprit, qu'il brava les menaces de Philippe, et consentit à purifier le monarque françois de la tache spirituelle que ses erreurs lui avoient imprimée (1). Cette cé-

(1) La conduite du gouvernement envers la cour de Rome put aider singulièrement à éclairer la piété du pape. On commençoit, en effet, à se passer d'elle pour la collation des bénéfices en France; on n'y admettoit point ceux qu'elle y avoit promus. A Rome même, les progrès de cette séparation sourde des deux puissances

rémonie, à laquelle on donna le plus grand appareil, ne fut pas plutôt achevée, que Henri put relever son front et le présenter à tous les catholiques, resplendissant d'un nouvel éclat. On nous demandera peut-être comment il pouvoit concilier tant d'humilité, tant de soumission aux règles que lui imposoit Clément pour compléter sa pénitence, avec ce penchant à l'infidélité qui l'entraînoit à des amours qui ne furent pas toujours dignes de son rang. Pour expliquer cette inconséquence, il faudroit définir l'assemblage de grandeur et de petitesse, de sagesse et de déraison qui caractérise l'humanité, et la font participer successivement de l'esprit divin et de la matière, enfin qui la rendent esclave de ses sens, lorsqu'elle ne met pas son orgueil à les dompter, en exerçant sur eux la tyrannie d'une vertu sévère. La réconciliation de l'église avec le roi fut suivie de

---

étoient si visibles, qu'on y disoit hautement au saint père : Clément VII a perdu l'Angleterre, Clément VIII perdra la France. Ces circonstances, l'habileté de Dossat et Duperron, chargés de négocier l'affaire de l'absolution du roi, facilitèrent dans l'esprit du pape l'accès aux inspirations de l'Esprit saint, à qui les intrigues de l'Espagne en avoient si long-temps fermé le chemin.

celle du duc de Mayenne, qui vint se jeter aux pieds de Henri, dont l'accueil gracieux changea en dévoûment sincère la longue inimitié de ce dernier chef de la ligue. Mayenne ne put s'empêcher de s'écrier que c'étoit alors seulement que Henri l'avoit véritablement vaincu.

Lorsqu'on décrit le règne du plus chéri des rois, on voudroit ne voir que lui, le considérer dans ses soins affectueux, dans ses sollicitudes paternelles, dans ses douces relations avec un ministre, le duc de Sully, qui rivalise d'amour pour le peuple, qui place toute sa gloire dans la prospérité de l'état, et qui, pour opérer ce grand œuvre, s'attache à mettre de l'ordre dans les finances, à soulager les sujets du poids des impôts, à faire sortir de la terre de nouvelles sources de richesses, et dont la sage économie semble créer un trésor inespéré.

Mais Henri a déclaré la guerre à l'Espagne: il faut bien marcher sur les traces du guerrier, et voir comment il parviendra à défendre la Picardie attaquée, et à forcer son implacable ennemi à le reconnoître pour le légitime souverain de la France.

Malheureusement, le roi n'avoit pas pour commandans de ses places et de ses provinces tous hommes d'un mérite aussi distingué que Lesdiguières. Ce général, quoique calviniste,

n'en demeura pas moins fidèle à son roi après qu'il eut abjuré le culte des réformés. Il avoit le pressentiment des services qu'il lui rendroit, lorsqu'ayant fait demander la confirmation de son titre au moment où Henri venoit de monter sur le trône, et son envoyé, s'apercevant que le conseil faisoit quelques difficultés d'accorder la faveur qu'il étoit venu solliciter, sous le prétexte que Lesdiguières étoit calviniste : j'ai oublié, dit-il, d'ajouter un mot : mon maître m'a chargé de vous faire observer *que, s'il ne plaisoit pas au conseil de le confirmer dans son emploi, il falloit aviser aux moyens de le lui enlever.* Cette déclaration, qui étoit plus fière que respectueuse, ne déplut pas à Henri, et il dut se savoir gré de ne s'être pas privé par un refus dangereux d'un serviteur aussi courageux qu'intelligent. Le duc de Guise le secondoit dans le midi, où il arrachoit Marseille à un complot formé pour livrer cette place aux Espagnols ; mais du côté des Pays-Bas le roi ne trouvoit pas des chefs aussi habiles ou aussi zélés; et tandis qu'il assiégeoit la Fère, les Espagnols lui enlevoient (1596) Calais, dont la perte entraîna celle de Guines et de Han. Ardres, mieux fortifiée, les auroit arrêtés, si Belin, son gouverneur, eût voulu faire son devoir. Il précipita la reddition d'une place

que Henri venoit secourir en personne. L'honneur et l'intérêt des armes du roi demandoient que cet officier fût flétri. L'amour désarma le prince indigné, et il accorda à Gabrielle la grâce du coupable. Cependant le roi tira quelque fruit de ces revers mêmes, et ils déterminèrent Élisabeth, par la crainte qu'elle eut de devenir la complice de l'élévation de Philippe, à conclure avec Henri une alliance qu'elle renonça à lui faire acheter par le sacrifice de villes dont ce prince avoit fermement refusé de se dessaisir : la prise de la Fère, tombée en son pouvoir en même temps qu'il perdoit Ardres, servit aussi à le consoler de ce malheur. Il cherchoit à en tirer une vengeance plus éclatante sur l'archiduc Albert, contre lequel il marchoit en toute hâte; mais ce général lui envia cette consolation, et ne crut pas sa gloire flétrie en évitant le combat par une retraite prudente qui mit ses troupes à l'abri dans les Pays-Bas.

Ainsi, forcé de suspendre les opérations militaires, Henri, toujours actif, se montre occupé de rétablir l'ordre dans l'intérieur. Sa sagesse concilie, avec le légat du pape Alexandre de Médicis, cardinal de Florence, et avec les protestans, les intérêts de la religion et la juste liberté des consciences. Il convoque à Rouen

cette célèbre assemblée des notables, où un roi victorieux recherche les conseils des chefs de l'état, ne dédaigne point de se placer sous leur tutelle, et prouve cependant par ses lumières, par sa confiance éclairée en Sully, que nul prince n'avoit eu moins besoin d'autres tuteurs. La saison occupoit le roi de la reprise des hostilités (1597), lorsqu'il apprend qu'il est prévenu par les Espagnols. Encouragés par leurs succès précédens, ils s'étoient avancés jusque sous les murs d'Amiens, dont, à cause des priviléges de la ville, on avoit été obligé de confier la garde à ses habitans. Trompés par une ruse militaire, ils laissèrent s'introduire des soldats déguisés en paysans, qui, devenus maîtres des portes, en assurèrent l'entrée à une troupe de cavalerie embusquée non loin de là. Le roi n'eut pas plutôt appris la perte d'Amiens, qu'il fit un appel à toute la noblesse, anima son zèle et son honneur en déclarant qu'il tenoit pour lâche tout gentilhomme en état de porter les armes, qui ne se hâteroit de venir sous ses étendards pour arracher à l'Espagnol cette ville dont il ne devoit la possession qu'à la ruse. Ces paroles échappées de la bouche du roi, retentirent au cœur de toute la noblesse françoise, et bientôt Henri vit arriver dans son camp autant de nobles qu'il comptoit de

soldats. Un cardinal d'Autriche, transformé en général, et qui se glorifioit de la prise de Calais, accourut au secours d'Amiens, que Henri assiégeoit. La fortune lui offrit l'occasion d'y jeter des renforts tandis que le roi, affectant trop de confiance, s'étoit livré au plaisir de la chasse : Mayenne, en cette occasion, sauva l'honneur de Henri par sa bonne contenance; et après quelques vains efforts, l'archiduc prit le parti de s'éloigner. Cette retraite précipitée lui attira le reproche *de s'être avancé en guerrier, et de s'être retiré en prêtre*. Le commandant de la garnison abandonnée rendit cette ville à *un roi soldat*, puisque son maître, disoit-il, n'avoit pu la faire secourir *par des capitaines soldats* (1).

(1) On peut remarquer que les ducs de Bouillon et de la Trémoille, alors chefs du parti protestant, ne firent aucun effort pour seconder le roi dans son expédition contre Amiens; que même, en général, ce parti laissoit percer des mécontentemens qui pouvoient inquiéter le gouvernement et menaçoient la tranquillité publique; mais il faut observer aussi que Henri s'étoit obligé, lors de sa réconciliation avec Rome, à faire des efforts pour extirper l'hérésie, à moins que *le danger de la guerre civile* n'autorisât des mesures de tolérance. C'est donc une assez ingénieuse conjecture de supposer qu'intérieurement il désiroit que les réformés conservassent une attitude imposante.

Parmi les rebelles que le roi avoit à soumettre, il en étoit un qui avoit jusqu'alors résisté à ses offres généreuses : c'étoit le duc de Mercœur, de la maison de Lorraine. Il se flattoit de se maintenir dans la Bretagne, dont le gouvernement lui avoit été confié, et de s'y rendre indépendant de l'autorité royale. Henri y fit passer une partie de son armée. Déjà il étoit arrivé à Angers, et se disposoit à aller donner la loi à ce sujet trop confiant dans ses forces et dans la protection de Philippe. L'approche d'un monarque justement irrité lui fit craindre le sort qu'il méritoit; il se détermina à proposer de se soumettre à des conditions honorables. Henri, qui préféroit toujours aux moyens violens des conquêtes qui ne coûtoient pas de sang, et lui concilioient l'affection des vaincus, consentit à entrer en négociation avec le duc de Mercœur. Il voulut bien se restreindre à n'exiger de lui que la démission de son gouvernement en faveur du duc de Vendôme, l'un des bâtards du roi, qui épousa la fille du duc de Mercœur. C'étoit ainsi que ce prince, aussi brave que prudent, ramenoit sous son obéissance toutes les provinces du royaume.

La fin de l'expédition de Bretagne permit au roi de régler le sort et l'état civil de ses sujets réformés; et le célèbre édit de Nantes (30

avril 1598), présenté par les uns comme l'ouvrage d'une mauvaise foi qui répugne au caractère de Henri IV, par les autres, comme celui d'une faveur partiale pour l'ancienne religion du prince, put être regardé par les esprits calmes et modérés comme l'égide tutélaire qui, conservant à la religion catholique tout son ascendant, toute sa considération, assuroit aux dissidens la protection des lois, pour prix de leur soumission au gouvernement et de leur respect pour la tranquillité publique. Cet édit, aussi sage qu'il étoit possible de le désirer dans les circonstances, trouva cependant encore des oppositions. Mais l'expérience du passé n'avoit pas été perdue pour tous les esprits, et, chose remarquable, on vit d'anciens ligueurs rappeler avec chaleur tous les fléaux de la guerre, effrayer les opposans de l'image des plaies dont l'état saignoit encore, et faire triompher la justice et la tolérance des derniers efforts d'un trop aveugle fanatisme.

Ce n'étoit pas assez d'avoir réuni tous ses sujets sous une autorité légitime, il falloit encore les soulager du poids de la guerre. Elle alloit devenir plus terrible et plus sanglante que jamais, puisque, réunissant toutes ses forces, le roi pouvoit les diriger contre l'Espagne, et qu'il étoit cependant difficile de sortir triomphant

d'une lutte contre une nation aguerrie depuis plus d'un siècle, sans essuyer des pertes irréparables. Heureusement, Clément VIII, enflammé d'un saint zèle pour la réunion des deux princes catholiques qu'il regardoit comme ses fils, s'occupa des moyens de leur faire tomber les armes des mains, et de concilier leurs grands intérêts. Le cardinal de Florence, assisté de l'évêque de Mantoue, fut choisi pour assister aux conférences des ambassadeurs des deux cours, et parvint à leur faire signer le traité de Vervins (2 mai 1598), dans lequel fut compris le duc de Savoie, qui devoit conserver le marquisat de Saluces, dont il s'étoit emparé, jusqu'à ce que le pape, choisi pour arbitre, statuât sur la légitimité des titres que le duc prétendoit avoir sur cet état. A peine ce fameux traité fut-il conclu, que Henri ne sentit plus que le besoin de récompenser généreusement ceux qui l'avoient le plus fidèlement servi. Son imprévoyante reconnoissance tomba sur Biron, qu'il créa duc. Il étoit fils du maréchal, dont la bravoure s'étoit signalée dans les deux premières victoires que Henri remporta contre le chef de la ligue. Ces deux personnages, qui s'étoient illustrés dans les combats, ne furent ni l'un ni l'autre exempts de cet intérêt personnel qui ternit les plus brillantes qualités. Le premier

reprochoit à son fils la célérité de ses exploits. *Du train dont tu y vas*, lui écrivoit-il, *la guerre finira bientôt; veux-tu donc que nous allions planter nos choux à Biron?* On verra bientôt que l'autre allioit au courage des sentimens pervers. La confiance de Henri étoit bien plus éclairée, lorsqu'il remettoit à Sully l'administration des finances. Quel homme méritoit davantage d'en être le surintendant? Ce grand ministre ne voyoit pas l'état dans la personne du roi, mais toute la puissance royale dans la richesse publique. Il plaçoit la gloire de son administration dans le soulagement du peuple. Sa sévère économie bravoit la censure des grands et la haine des traitans. Il dirigeoit sans détour l'impôt dans le trésor public, et lui évitoit ces longs circuits qui l'épuisent dans son cours. Il étoit à l'égard du roi ce qu'est un sage tuteur envers son pupille dont il amélioroit les domaines et grossissoit le revenu. S'il lui permettoit quelquefois d'être généreux, il s'opposoit de tout son ascendant à ce qu'il fût prodigue. Il sourioit des plaintes du monarque qui lui faisoit une peinture burlesque de l'état de sa garde-robe, parce qu'il pensoit qu'il importoit peu qu'un grand monarque eût un riche pourpoint; que l'essentiel étoit que le peuple fût toujours vêtu, et que son pain ne fût point

dévoré par le luxe; que le plus bel éclat dont un monarque puisse briller est la joie de la nation qu'il gouverne; et que ses plus beaux concerts sont l'allégresse des citadins et le chant des villageois. Ses opérations de finances n'étoient point dirigées par l'esprit de système, mais par le sentiment de la justice et de l'humanité. Ceux qui souffroient le plus de ces rigides réformes pouvoient le haïr; mais il leur étoit impossible de lui refuser leur estime. Cependant les vertus éminentes de ce ministre auroient été stériles et étouffées par l'envie, si elles n'eussent été secondées par celles d'un roi qui en sentoit tout le prix. Henri sembloit dire à Sully : *Multiplie mes amis, et je te défendrai contre tes ennemis. Que nous importe que mes courtisans te maudissent, pourvu que je sois béni de mon peuple, et que tu sois toujours chéri de ton roi!*

Plus on approfondit le caractère de cet excellent prince, plus on reconnoît que l'affection de tous ceux qui l'approchoient étoit un besoin de son cœur. Le parlement de Paris vient-il lui faire des remontrances sur les désordres du clergé, il saisit cette occasion pour l'exhorter à redoubler de zèle et d'intégrité; et comme il sait que l'honneur n'est pas le plus fort stimulant, même dans l'âme des

magistrats, il leur annonce que, malgré la simplicité de ses vêtemens, il a beaucoup d'or; que ses prédécesseurs leur ont donné de belles paroles, et qu'ils recevront de lui des réalités. L'Université, dont plusieurs professeurs languissent dans l'attente de leurs gages, reçoivent les mêmes assurances; et elles sont confirmées par la bouche de Sully, qui se fait un devoir de tenir tout ce que Henri promet. Combien de fois n'a-t-on pas entendu répéter ces paroles, qui sont ennoblies par le sentiment qui les a produites : *Je ne serai content que lorsque le dernier villageois pourra mettre chaque semaine une poule dans son pot.* Habitans des chaumières, ce vœu du meilleur des rois ne sera probablement jamais accompli! Vous n'en devez pas moins bénir la mémoire du prince qui l'a formé.

Toutes les vertus ont leurs limites; lorsqu'elles les dépassent elles dégénèrent en défauts : aussi verrons-nous bientôt Henri s'armer d'une juste sévérité envers un traître qu'il avoit honoré de son amitié et comblé de ses bienfaits. Avant d'arriver à ce fait historique, nous devons dire que Philippe II, ce grand ennemi de la France, qui avoit aspiré à tant de domination, étoit enseveli dans la poussière des tombeaux, et que l'état reposoit tranquillement sur la paix con-

solidée par le traité de Vervins, et par l'édit de Nantes qui l'avoit précédée. La sécurité de Henri à l'égard des protestans se peint dans la réponse qu'il leur fit à la demande d'une place de sûreté : *Mes prédécesseurs,* leur dit-il, *vous craignoient et ne vous aimoient pas; pour moi, je vous aime et je ne vous crains pas.* C'est alors que Henri, délivré de toutes sollicitudes au dedans et au dehors de son royaume, abandonna trop son cœur aux charmes de l'amour, et négligea les devoirs de mari. La reine Marguerite, sœur des derniers rois, humiliée de son indifférence, dédaignoit un nœud formé contre son gré dans des temps orageux, et qui l'attachoit à un infidèle. Mécontens l'un de l'autre, les deux époux s'accordèrent pour solliciter leur divorce; et ils l'obtinrent après une enquête qui constatoit leur mutuel dégoût et le degré de parenté qui avoit dû prohiber leur union. Comme elle avoit été stérile, il fut plus facile de persuader au pape que l'objet du mariage n'avoit pas été rempli.

La reine descendit du trône avec d'autant moins de regrets, que la mort de la duchesse de Beaufort (1) la préservoit du dépit d'y voir

(1) La belle Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, avoit alors quelque espérance de monter sur le

monter sa rivale. Une nouvelle Médicis, fille du duc de Toscane, devoit y figurer et justifier le choix de Henri en prolongeant sa postérité. Mais c'est déjà trop s'arrêter sur des nœuds rompus et renoués par la politique ; passons à des événemens d'un plus grand intérêt. Nous avons vu que le duc de Savoie s'obstinoit à conserver le marquisat de Saluces, tandis que Henri IV insistoit pour sa restitution. Ces deux

trône. Le roi faisoit solliciter vivement le pape de consentir à cette union, quoiqu'elle ne pût amener la légitimation des enfans qu'il avoit eus de sa maîtresse, et qui étoient adultérins. Marguerite, ennemie déclarée de la duchesse, se refusoit au divorce qui devoit, selon toute apparence, lever tous les obstacles au mariage projeté. « Là-dessus, dit Mézerai, une main très-» méchante, quoique les suites de ce coup fussent » salutaires à l'état, trancha le nœud de la difficulté. » Gabrielle, dont le roi s'étoit séparé pour les fêtes de Pâques (1599), fut emportée rapidement au milieu de convulsions affreuses, qui la défigurèrent au point que les dévots publièrent que le diable l'avoit mise en cet état hideux. A Gabrielle succéda Henriette d'Entraigues, à qui le roi fit une promesse de mariage. On sait que Sully la déchira, et que Henri, dans un mouvement de colère, lui demanda s'il étoit fou : Oui, sire, lui répondit le fidèle ministre, et plût à Dieu que je le fusse seul en France ! On le crut perdu. Quelque temps après, le roi le récompensa par le don de la charge de grand maître de l'artillerie.

souverains avoient consenti à remettre la décision de leurs différens à l'arbitrage du pape. Le pontife avoit étendu le séquestre sur ce marquisat, et le faisoit régir par un gouverneur, jusqu'à ce qu'il eût jugé auquel des deux souverains il devoit appartenir. Le duc de Savoie, se défiant sans doute de la légitimité de ses droits, fit tous ses efforts pour éluder le jugement qu'il redoutoit : il se flatta de conquérir par sa présence et ses artifices ce qu'il craignoit de perdre par la justice. Il se rendit à la cour de France sous les dehors les plus brillans; et, après avoir étalé autant de faste que de générosité, il essaya d'amener Henri à lui faire le sacrifice de ses prétentions. Mais il trouva ce prince inébranlable dans la résolution de ressaisir ce qui lui appartenoit. Alors le duc de Savoie tenta des moyens de séduction, et parvint malheureusement à intéresser au succès de sa cause le maréchal de Biron, qui eut la foiblesse de se laisser éblouir par de folles promesses, et de sacrifier à un étranger son honneur et son roi.

Cependant le duc de Savoie étoit convenu, par un traité fait à Paris, de restituer à Henri le marquisat de Saluces, ou de lui donner en échange le Bugey, la Bresse, Pignerol et quelques autres places dans les vallées voisines. En souscrivant à cet accord, il étoit bien résolu de

ne pas s'y conformer. Et en effet, à peine fut-il rentré dans ses états, qu'il parut l'avoir oublié. Henri le lui rappela par une déclaration de guerre, où il annonça qu'il ne vouloit pas porter la moindre atteinte au traité de Vervins.

Biron et Créqui reçurent l'ordre, l'un de pénétrer dans la Bresse, l'autre dans la Savoie. Henri assiégea en personne Chambéri, dont il s'empara, et confia à Lesdiguières les opérations du siége de Montmélian. Ce fut alors que le duc de Savoie sollicita humblement la paix, et se trouva trop heureux de l'obtenir en cédant les places qu'il avoit voulu conserver au mépris de ses engagemens (1).

Rien ne sembloit manquer au bonheur de Henri : la nouvelle reine lui avoit donné un fils; il n'avoit rien à craindre de l'Espagne, de l'Italie, de l'Angleterre ni du Piémont; les Suisses venoient de renouveler avec lui leur

(1) A cette époque, et tandis que le roi étoit à Lyon, Biron, soit remords, soit qu'il conçût mieux l'impossibilité de réussir dans ses projets séditieux contre un roi qu'affermissoient à l'envi sur le trône et la paix et la victoire, parut renoncer à tout ce qu'il avoit médité pour replonger la France dans l'anarchie féodale. Il fit au roi des aveux qui furent suivis d'un généreux pardon. Mais l'ambition lui fit renouer bientôt ses criminelles entreprises.

ancienne alliance : la perfidie d'un illustre ingrat obscurcit tout à coup cette époque glorieuse de son règne. Qui pouvoit le pressentir? Ce duc de Biron, qui s'étoit montré digne de la confiance du roi en soumettant la Bresse, avoit renoué des liaisons secrètes qu'il avoit formées depuis long-temps avec le duc de Savoie, et n'avoit pas rougi d'entrer dans une conjuration qui pouvoit replonger l'état dans les horreurs d'une épouvantable guerre. Par le plan arrêté entre les confédérés, le duc de Biron, qui avoit le gouvernement de la Bourgogne, devoit ouvrir un passage à une armée espagnole, qui auroit pénétré jusqu'au sein de la France : pour prix de sa trahison, son gouvernement auroit été détaché de la monarchie et érigé pour lui et ses descendans en souveraineté. Le duc de Savoie, qui seroit rentré dans la possession des pays qu'il venoit de céder, lui auroit donné sa fille en mariage avec cinq cent mille écus de dot.

Biron avoit eu besoin d'un agent secret pour correspondre avec le duc de Savoie. C'étoit un nommé *Lafin*, qui portoit ses lettres et lui en remettoit les réponses. Quelque mystérieuses que fussent ces relations, elles étoient trop multipliées pour rester long-temps secrètes. Le coupable fut surveillé, et bientôt les soupçons se changèrent en certitude. Lafin, averti du

danger qu'il couroit, résolut de le détourner de dessus sa tête par une révélation volontaire; il remit au roi l'original même du traité qu'avoit signé Biron, et qu'il avoit feint de brûler, et d'autres pièces de la correspondance dont il étoit chargé. S'il n'eût écouté que les sentimens de la justice et de la vengeance, Henri eût fait arrêter sur-le-champ ce grand criminel; mais son cœur lui parloit encore en sa faveur et sollicitoit sa grâce. Il espéroit que le coupable éprouveroit en présence de son maître quelques remords, et qu'en lisant dans ses yeux plus d'indulgence que de sévérité, il feroit un aveu qu'on exigeoit de lui et qui seroit suivi du pardon. Henri se trompa : au lieu de solliciter sa grâce, l'audacieux Biron dédaigna de se justifier, et osa réclamer vengeance contre ses calomniateurs. Il oublioit sans doute qu'un traître doit s'attendre à être trahi à son tour. Le roi, qui l'avoit attiré dans sa chambre pour faire sortir de sa bouche l'aveu qu'il désiroit, fut tellement indigné de son arrogant silence, qu'il lui ordonna de s'éloigner, et le fit conduire à la Bastille. Il remit au président de Harlay les pièces du procès, qui fut instruit d'abord secrètement et jugé à la cour dés pairs (1), sous la

(1) Les pairs refusèrent de s'y rendre, sous divers prétextes, malgré l'exprès commandement du roi.

présidence du chancelier. Le crime de lèze-majesté et de lèze-nation étoit si évident, que toutes les opinions se réunirent pour la condamnation du coupable. Le roi voulut bien lui épargner la honte d'une exécution publique; sa tête fut tranchée dans l'intérieur de la Bastille. Cette fin déplorable offroit un grand contraste avec celle du duc de Joyeuse, qui, d'abord accablé d'un malheur domestique, avoit enseveli sa douleur dans un cloître de capucins. La noblesse l'en arracha pour l'engager à se mettre à sa tête dans le parti de la ligue : il crut alors mieux servir la cause de Dieu sous un casque que sous le froc, et déploya beaucoup de valeur contre Henri, devant lequel il trouva grâce ainsi que ses plus ardens ennemis. Revenu à la cour, il n'essuya de la part d'un maître incapable de ressentiment que quelques plaisanteries plus enjouées que malignes : elles lui firent néanmoins une si vive impression, qu'il résolut de rentrer dans l'humilité de l'ordre qu'il avoit quitté. Il consacra, sous le nom de père Ange et sous de grossiers vêtemens, les jours qui lui restoient à la prière et au jeûne. Biron, criminel condamné, alla, pour ainsi dire, au-devant de la mort en furieux, tandis que l'humble Joyeuse l'attendit en pénitent.

Déjà trois années s'étoient écoulées depuis

que Henri étoit entré dans le dix-septième siècle. L'avenir se présentoit à ses regards dégagé de tout nuage; il ne voyoit plus d'ennemis parmi ses sujets, et il n'en existoit point au dehors dont il dût redouter la puissance. Le pape, loin de lui contester son autorité, sollicitoit son indulgence en faveur des jésuites, à qui il rouvrit les portes de la France (1). La

(1) Un des plus puissans protecteurs de la société auprès du roi fut la Varenne, gouverneur de la Flèche, qui, de cuisinier de la reine Marguerite étant devenu ministre des plaisirs du roi, tâchoit d'effacer la source de son opulence, en faisant bâtir à la Flèche un collége pour les pères jésuites. Le roi eut beaucoup de peine à faire enregistrer au parlement les lettres de leur rappel. On exigea que ces religieux envoyassent un des leurs à la cour, comme pour répondre de la conduite des autres. Cet acte, d'une précaution dans le principe offensante, devint la cause de leur élévation. Ils donnèrent à Henri IV le fameux père Coton, qui fit dire, par la suite, qu'il étoit devenu difficile de faire entendre la vérité au roi depuis qu'il avoit *du coton* dans les oreilles. On voit que le goût des calembours n'appartient pas exclusivement à notre siècle. Il paroît, dans l'affaire du rappel de cette société, que Henri IV ne se détermina à la favoriser que pour désarmer sa haine, et qu'il espéra que la reconnoissance le garantiroit mieux des coups qu'il en redoutoit, que des mesures de sévérité.

reine Élisabeth, sa fidèle alliée, venoit de terminer sa longue carrière, et son sceptre avoit passé sans trouble dans les mains du fils de l'infortunée Marie Stuart, qui régna sous le titre de Jacques Ier, et dont la postérité ne sut pas se maintenir sur le trône. Une grande pensée occupoit l'esprit du roi : ce n'étoit pas celle d'étendre son empire, mais de restreindre dans de justes limites la domination des autres souverains. L'ambassade qu'il adressa à Jacques Ier avoit pour objet de l'engager à seconder ce projet inspiré par une sage politique, et qui exigeoit autant de prudence que de pouvoir. D'après ce plan, un nouveau roi seroit monté sur le trône de Naples, et auroit détaché cette monarchie de celle d'Espagne. La maison d'Autriche, renfermée dans ses anciennes limites, eût cessé d'effrayer l'Europe par son colosse de puissance; et la France, élevant sa tête au-dessus de toutes les nations rivales, eût joui de leur accord et du calme dont elles lui auroient été redevables. Henri, malheureusement, fut contrarié dans ce glorieux dessein par des incidens qui en suspendirent l'accomplissement. La marquise de Verneuil, Henriette d'Entraignes, qui avoit pris trop d'ascendant sur l'âme de ce prince, avoit obtenu de son aveugle amour une promesse

de mariage pour prix de ses faveurs. Un enfant avoit précédé la naissance du dauphin, et la mère, s'appuyant de l'écrit qu'elle avoit reçu de la main de Henri, vouloit faire prévaloir le fruit de sa foiblesse sur les droits d'un prince légitime. Le comte d'Auvergne, son frère utérin, le comte d'Entraigues, son père, qui avoient partagé son illusion, furent convaincus d'une conspiration contre l'état ; mais étoit-il convenable de révéler à toute la France la foiblesse du monarque? n'étoit-ce pas déjà trop qu'elle eût été connue de l'austère Sully, qui avoit eu le courage de déchirer, sous les yeux du roi, cette promesse insensée dont il lui avoit communiqué la première copie? Henri pouvoit-il souffrir que la marquise de Verneuil, qui n'avoit pas été assez sévère à son égard, perdît la tête sur un échafaud ; que son père, que son frère périssent de la main du bourreau? Voilà pourtant quelles devoient être les suites d'un procès que la prudence commandoit d'étouffer, et qui se termina par une grâce que le monarque crut devoir accorder aux coupables.

Présenterons-nous comme un acte de justice et d'indulgence, la permission que les jésuites obtinrent, de faire disparoître le monument qui les signaloit à l'Europe comme insti-

gateurs du régicide (1)? Daignerons-nous mettre au nombre des conquêtes de Henri IV la prise de Sédan, que le duc de Bouillon avoit transformée en foyer d'intrigues et de révolte? L'apparente soumission du coupable suffit pour désarmer le vainqueur, qui se contenta de l'humilier en le réduisant à l'impossibilité de lui nuire.

Nous ne descendrons pas de la dignité de l'histoire pour suivre Henri dans tous les détails de sa vie privée. Ne soulevons pas le voile qui couvre ses erreurs, ses foiblesses, ses infidélités; ne leur cherchons pas une excuse dans le caractère froid, dans les manières hautaines, dans les affections inconséquentes de Marie de Médicis. Il est si peu de héros qui aient réuni aux qualités d'un grand capitaine les vertus de Scipion! Disons seulement, à la gloire de Henri, que son penchant à l'amour ne l'entraîna jamais à l'injustice, à l'ingratitude; que s'il fut inconstant dans ses plaisirs, il fut toujours fidèle à l'honneur et à l'amitié; que ni la reine ni ses ministres n'eurent assez d'empire sur lui pour lui faire perdre de vue le bonheur de son peuple et la gloire de sa couronne; qu'il

(1) Ce monument étoit une pyramide élevée sur les ruines de la maison du régicide Châtel.

ne fut jamais superbe dans la prospérité, jamais foible dans le malheur; que s'il daignoit s'abaisser quelquefois, il mettoit tant de loyauté, de franchise dans son humiliation, qu'il en paroissoit plus grand, et qu'on eût dit que sa belle âme préféroit la prière au commandement; qu'enfin il mettoit plus de prix aux dons de l'affection, qu'au tribut de l'obéissance. Jamais monarque sollicita-t-il l'assistance de son peuple avec plus de bienveillance et de candeur qu'il ne le fit dans l'assemblée des notables qu'il avoit convoquée à Rouen après les revers qu'il essuya en 1596? Philippe venoit de s'emparer de Calais et d'Ardres : il étoit de l'honneur national de lui ravir cette conquête. Henri, n'ayant ni assez de troupes, ni assez d'argent pour entrer en campagne, adressa aux notables ce discours qui n'est point encore effacé de notre mémoire.

« Je ne vous ai point appelés, leur disoit-il, » comme faisoient mes prédécesseurs, pour » vous obliger d'approuver aveuglément mes » volontés; je vous ai fait assembler pour rece- » voir vos conseils, pour les croire, pour les » suivre, en un mot, pour me mettre en tu- » telle entre vos mains. C'est une envie qui ne » prend guère aux barbes grises et aux rois » victorieux comme moi; mais l'amour que je

» porte à mes sujets, et l'extrême désir que
» j'ai de conserver mon état, me font trouver
» tout facile et honorable. »

Excellent prince! Après ce noble abandon, vous n'aviez pas besoin de votre épée pour protéger vos droits. Tous les cœurs vous étoient soumis: c'étoit à vos sujets seuls qu'il appartenoit de vous défendre. Que ne leur a-t-il été possible de vous servir de bouclier contre le fer d'un assassin! Mais n'anticipons pas encore sur l'avenir; éloignons autant qu'il nous est possible l'épouvantable catastrophe que nous avons à décrire.

Il ne faut pas juger Henri d'après les connoissances que nous avons acquises en législation et en morale. Quoiqu'il eût été précédé par ce philosophe Montaigne, dont le langage énergique et les pensées brusques et hardies ont étendu le domaine de la raison; quoique le chancelier de l'Hôpital eût répandu toutes les lumières de la sagesse sur son berceau, on ne doit pas faire à sa mémoire le reproche d'être demeuré au-dessous des grands législateurs. Des idées de controverse, des discussions théologiques assaillirent son intelligence dès sa première jeunesse. Entraîné par l'autorité paternelle et maternelle dans deux routes dif-

férentes, il resta long-temps indécis sur celle qui devoit le conduire à la vérité. Jeté au milieu des orages de la guerre civile, où le fanatisme entraînoit les deux partis, l'honneur lui fit un devoir de combattre et de vaincre, sans trop examiner de quel côté étoit la justice. Plus il éprouvoit de déchaînement et de persécutions, moins il pouvoit reconnoître dans ses ennemis les dignes apôtres de la véritable religion. Lorsqu'il les vit tourner leurs armes contre le légitime souverain, il les envisagea sous un aspect plus odieux encore; et, changeant tout à coup de rôle, il combattit en sujet fidèle ceux qui l'accusoient de rebellion. Devenu roi des François par le crime d'un régicide, il s'arma de la massue d'Hercule pour exterminer l'hydre qui lui présentoit ses têtes menaçantes et vouloit lui interdire l'approche du trône. De quelle valeur, de quelle fermeté n'eut-il pas besoin pour triompher du délire qui égaroit toute la nation? Étoit-ce au milieu de tant de troubles, d'anxiétés, de revers et de victoires, qu'il pouvoit se livrer à l'étude, puiser, dans la lecture des anciens philosophes, les sages maximes dont l'âme de Marc-Aurèle étoit pénétrée? Pardonnons-lui donc les erreurs qui se sont glissées dans ses ordonnances sur la chasse, et l'excessive

sévérité des peines qu'une équité plus éclairée auroit adoucies et mieux graduées (1). Étranger aux lettres, ce fut beaucoup pour lui de les avoir honorées et protégées.

L'admiration et la reconnoissance ont attaché à la mémoire de ce grand prince trois surnoms également glorieux, *le brave, le bon, le grand* Henri. La flatterie n'eut point de part à ces titres que la postérité a confirmés. Sa bravoure alla souvent jusqu'à la témérité : témoin le jour où, à la tête des archers de sa garde, de deux

(1) D'autres historiens considèrent l'ordonnance sur la chasse, qui condamnoit les braconniers aux galères, comme un remède violent, mais nécessité par l'intérêt de la tranquillité publique. Il faut remarquer que la cessation de la guerre avoit jeté dans les campagnes une foule de gens sans aveu, de véritables brigands qui les désoloient; que l'ordonnance en question, ne paroissant dirigée que contre les braconniers, l'étoit réellement contre ces brigands, qu'en leur qualité d'anciens soldats, peut-être Henri, qui pouvoit avoir besoin de les rappeler sous ses drapeaux, ne vouloit pas flétrir nominativement. Ils ajoutent que cette ordonnance, faite pour un moment de désordre, auroit disparu avec les circonstances qui l'avoient produite. Elle fut rendue en 1603. Dans le même temps, Sully fit abolir la noblesse qui s'acquéroit par la profession des armes, afin de ne pas multiplier la classe des privilégiés exempts de payer la taille.

cents chevau-légers, soutenus de trois cents arquebusiers, il eut à soutenir, à Aumale, l'effort de la cavalerie du duc de Parme avec laquelle il se trouva imprudemment engagé; ce qui fit dire au général espagnol, à qui l'on reprochoit de ne l'avoir pas fait envelopper : *Qu'il croyoit avoir à combattre un général d'armée dans la personne d'un roi, et non un capitaine de chevau-légers.*

Combien de fois, au siége de Rouen, ne s'exposa-t-il pas à périr comme un simple soldat? Les plaines d'Ivri ne le virent-elles pas, couvert de poussière et de sang, porter dans les bataillons ennemis la terreur et la mort? ne retentirent-elles pas de ces paroles précieuses : *Épargnez le François, ne frappez que l'Espagnol!* Biron et tous ses compagnons d'armes ne lui firent-ils pas les plus sérieuses réprimandes sur son aveugle bravoure?

Qui mérita mieux le surnom de Bon? On n'a point oublié qu'en assiégeant Paris, quoiqu'il ne pût espérer de ramener à l'obéissance cette ville rebelle qu'en lui faisant éprouver les horreurs de la famine, il souffrit qu'on laissât entrer des subsistances pour arracher à la mort des sujets qu'il chérissoit. De pauvres paysans, saisis, condamnés pour avoir transgressé la loi qui leur défendoit d'introduire des vivres dans

la capitale, trouvèrent non-seulement grâce à ses yeux, mais en reçurent encore quelques pièces d'or qu'il leur distribua en leur disant : *Le Béarnois vous en donneroit davantage s'il étoit plus riche.* Ne se rappelle-t-on pas qu'après s'être amusé à lasser le duc de Mayenne, qui s'efforçoit de le suivre à la promenade, il lui dit, en riant : *Mon cousin, voilà la seule vengeance que je veux tirer de vous.* Les mémoires de sa vie nous ont conservé mille traits de sa bonté et de sa générosité. La scène françoise nous l'a fidèlement peint, lorsqu'égaré dans ses courses, il entroit sans suite chez un honnête villageois auquel il demandoit familièrement l'hospitalité. Son abjuration ne fut peut-être qu'une preuve éclatante de bonté. Il brava les murmures de son parti et l'espèce de honte attachée au changement de religion, pour étouffer une guerre déjà trop sanglante. Il vit, dans sa soumission à l'église, le terme des dissensions civiles et religieuses, la paix publique et la félicité de son peuple. S'il n'accorda pas la grâce de Biron, ne fut-ce pas la faute de ce grand criminel, qui s'obstinoit à ne pas la demander, et se refusoit à faire l'aveu de sa trahison? Si, de la Bastille, il lui eût exprimé son repentir, n'en doutons pas, Henri eût épar-

gné la tête du coupable, et n'eût plus vu en lui que le défenseur de sa cause.

Il ne nous sera pas plus difficile de prouver que Henri IV méritoit le surnom de Grand. Et en effet, quelle pensée plus élevée que celle de détrôner l'usurpation, que de réduire son orgueilleux rival à l'impossibilité d'opprimer les foibles; de réintégrer tous les souverains de l'Allemagne dans une équitable indépendance, de soumettre tous les membres de l'Empire à une constitution qui les garantiroit d'un pouvoir arbitraire! Sully, si économe pour les plaisirs de son maître, et si prodigue lorsqu'il s'agissoit de sa gloire, avoit été le confident de ce généreux dessein. Son âme magnanime l'approuva, le seconda en fournissant au roi les moyens de lever et d'approvisionner une grande armée à la tête de laquelle il se disposoit à marcher, lorsque la main d'un odieux régicide plongea la France dans le deuil, et fit évanouir le projet le plus sagement conçu. Que ne nous est-il possible de nous arrêter ici! Pourquoi faut-il que nous soyons forcés d'obscurcir la fin de ce beau règne des plus sombres couleurs? Le meilleur des rois traversoit une des rues de Paris, avec la sécurité que lui donnoit l'affection de son peuple. Son carrosse fut,

malheureusement, arrêté par un embarras de voitures. L'infâme Ravaillac (1) saisit ce moment pour s'élever à la portière du roi, et le frappa au cœur de deux coups de poignard. Ainsi périt (14 mai 1610), de la main d'un lâche scélérat, un héros que la mort avoit respecté dans mille combats où il l'avoit affrontée. Il étoit alors âgé de cinquante-sept ans, et son règne, de vingt-un ans, avoit réparé toutes les calamités d'un siècle.

Ne nous flattons pas d'éclaircir ce qui est jusqu'à présent demeuré dans l'obscurité. Les tortures qu'on fit éprouver à Ravaillac ne nous ont pas révélé les instigateurs de son crime. Peut-être n'en eut-il pas d'autres que le délire du fanatisme et les fureurs de la haine. Ce qui est hors de toute vraisemblance, c'est que la reine et le duc d'Epernon aient eu la moindre part à ce forfait. Quels motifs peut-on leur supposer ? Marie de Médicis étoit parfaitement réconciliée avec son mari; il venoit de lui conférer la régence. La cérémonie de son sacre avoit répandu sur sa personne un caractère plus auguste et plus révéré. Le roi s'occupoit des préparatifs de son entrée solennelle dans la capitale. Elle alloit jouir d'un pouvoir suprême

(1) François Ravaillac avoit été moine, et s'étoit ensuite fait maître d'école à Angoulême.

pendant la longue absence du monarque. Est-ce là le moment qu'une reine, quelque ambitieuse qu'on la suppose, quelque jalouse qu'elle soit de l'autorité, choisiroit pour faire tomber du trône le prince qui le partage avec elle? Les soupçons qui ont plané sur la tête du duc d'Epernon se dissipent également devant le flambeau de la raison. Ce duc étoit dans le carrosse du roi, lorsque Henri reçut le coup mortel. Six autres maréchaux ou grands seigneurs étoient rangés dans la même voiture, et ne prévinrent pas plus que lui le coup fatal : cependant nul soupçon ne s'est élevé contre eux. Ce fut d'Epernon qui arrêta le bras d'un gentilhomme ordinaire qui alloit percer Ravaillac d'un coup d'épée, en lui criant qu'il y alloit de sa tête s'il attentoit aux jours de ce monstre qui parut glacé d'effroi après son crime. S'il eût eu quelque révélation à craindre de la part du coupable, n'eût-il pas accéléré sa destruction, au lieu de la suspendre? Ne jouissoit-il pas alors de la plus désirable faveur du roi qui s'appuyoit sur lui lorsqu'il fut frappé par Ravaillac? Après l'assassinat de Henri, pouvoit-il se flatter de s'élever à un plus haut rang que celui où l'avoit porté la générosité de ce prince, qui lui avoit pardonné son ingratitude et sa désertion? Convenons donc que, pour soupçonner une épouse

et un favori du crime le plus atroce, il n'a pas fallu moins que cette malheureuse tendance de l'espèce humaine à surcharger de crimes les événemens malheureux, et à flétrir, de ses noirs soupçons, les personnages qui sont devenus les objets de son envie ou de sa haine (1).

(1) L'ensemble des circonstances de la mort de Henri IV est aujourd'hui enveloppé de nuages dont l'épaisseur jettera toujours quelques doutes, quelques incertitudes sur les causes qui préparèrent, les ressorts qui amenèrent ce déplorable événement. Sans chercher à résoudre ce problème que tant d'écrivains n'ont pu éclaircir, contentons-nous de rappeler sommairement quelques faits essentiels et dignes de l'attention du lecteur judicieux. Au moment où Henri disposoit tout pour cette expédition secrète, dont les moyens étoient prodigieux pour le temps, dont le but n'est pas encore nettement connu, l'amour l'enchaînoit à la jeune princesse de Condé, fille du connétable de Montmorency. Son époux l'avoit dérobée aux empressemens du monarque, qui s'en montroit violemment irrité. Plusieurs apparences, ou tout au moins la méchanceté et la sottise des flatteurs des princes, pouvoient faire craindre à Médicis qu'il ne songeât à la traiter comme Marguerite, sa première épouse. En même temps il avoit été question du divorce du prince de Condé, idée dont la princesse ne se montroit pas éloignée. D'un autre côté, les puissances étrangères ne paroissoient pas seules menacées

par les armemens de Henri. On soupçonnoit que ces forces victorieuses pourroient servir à détruire dans ses états la puissance du clergé catholique, et établir plus d'égalité de droits entre les sectateurs des deux religions. Ce qui est évident, c'est que tous les bruits sinistres avant-coureurs des grands événemens, circuloient avec activité. Les puissances contre lesquelles Henri sembloit tourner ses armes restoient immobiles, comme si elles eussent tenu dans leurs mains la balance des destinées. Le roi, effrayé de prophéties, de menaces, de pressentimens, maudissoit les cérémonies qui l'arrêtoient à Paris; où il se croyoit plus en danger qu'ailleurs. *Ils me tueront*, disoit-il tristement à Sully. Les accusations qu'on voudroit aujourd'hui intenter contre les personnes les plus éminentes de la cour, manquent sans doute, et manqueront probablement toujours de preuves; mais il n'en est pas moins certain que ces personnes, selon l'observation d'un écrivain judicieux, ne montrèrent point assez de douleur de la mort de Henri. En un mot, s'il n'y eut pas de complot contre ses jours, on ne peut du moins s'empêcher d'avouer que le levain encore subsistant de la ligue, l'esprit et la doctrine des moines, beaucoup d'intérêts froissés ou menacés, l'entouroient comme d'une vaste et générale conspiration, et d'autant plus redoutable, qu'elle pouvoit mettre en jeu, sur tous les points, des milliers d'agens, dont aucun n'avoit besoin de complices, ou qui en trouvoient deux toujours prêts à les animer dans le fanatisme et la doctrine du régicide, hautement professée à cette époque de querelles religieuses et de discordes politiques.

Paris dut à Henri plusieurs embellissemens: le Pont-

Neuf fut achevé sous son règne ; il fit construire le canal de Briare, il établit ou améliora plusieurs routes importantes. Quoique son instruction eût été négligée, il protégea les lettres : son règne vit fleurir Malherbe, à qui la fin tragique du prince de qui il avoit été honoré inspira une des plus belles odes qu'ait produites notre poésie. Ce fut cette ode qui, récitée devant La Fontaine, développa son génie.

QUATORZIÈME DISCOURS.

Louis XIII dit le Juste. — État de la France. — Le duc d'Epernon oblige le parlement à décerner la régence à Marie de Médicis. — Formation de son conseil. — Retraite de Sully. — Abandon des plans formés par Henri. — Mécontentement et agitation des grands et des protestans. — Traité de Sainte-Ménehould. — Majorité du roi. — États généraux de Paris. — Un évêque y soutient les droits du pape sur les couronnes. — Nouvelles prétentions du prince de Condé; il est enfermé à la Bastille. — Assassinat du maréchal d'Ancre. — Procès et condamnation de sa femme comme sorcière. — Exil de Médicis; elle se réfugie auprès du duc d'Epernon. — Le roi lui envoie l'évêque de Luçon, depuis cardinal de Richelieu. — Arrangement entre la mère et le fils. — Commencement du pouvoir de Richelieu. — Il arrête par ses pratiques secrètes une nouvelle insurrection fomentée par Médicis. — Prise d'armes des protestans. — Le roi marche contre eux. — Siéges de Saint-Jean-d'Angély, de Montauban et de Montpellier. — Levée du siége de Montauban. — La paix suspend celui de Montpellier. — La reine mère rentre au conseil et fait nommer Richelieu cardinal. — Lesdiguières est connétable après la mort du duc de Luynes. — Entrée du cardinal de Richelieu au conseil par la protection de Marie de Médicis. — Mariage de la sœur du roi, madame Henriette, avec le prince de Galles,

depuis Charles Ier. — La Valteline rendue aux Grisons. — Seconde guerre civile. — Suppression de la charge de connétable. — Intrigues à la cour. — Richelieu ennemi de la reine mère et de Gaston, frère du roi. — Siége et prise de la Rochelle. — Richelieu, un instant disgracié, reprend le pouvoir dans *la journée des dupes*. — Supplice du maréchal de Marillac. — Autres vengeances du cardinal. — Ses opérations politiques et guerrières. — Le roi de Suède Gustave-Adolphe est tué à Lutzen. — Événemens divers de la guerre. — Le père Joseph. — Parallèle de Richelieu et de Sully. — Suite des affaires militaires. — Nouvelle conspiration contre le cardinal. — Gaston s'éloigne de la cour. — Supplice de Cinq-Mars. — Dernières opérations de Richelieu. — Il précède Louis XIII au tombeau. — Précautions du roi pour l'établissement de la régence.

L'existence d'un bon roi a sur tous les membres de l'état la même influence qu'une santé parfaite sur l'organisation intérieure du corps humain; malheureusement, on n'en sent tout le prix que lorsqu'on l'a perdue. Cette vérité ne fut que trop démontrée à la mort de Henri IV. Lorsqu'il fut enlevé à la France elle jouissoit du plus heureux calme; le trésor royal avoit été grossi par la sage administration de Sully; les impôts, établis dans une sage proportion avec les produits de la terre, ne paroissoient

point onéreux au peuple; l'agriculteur, qui n'avoit plus rien à craindre de l'injustice du soldat, acquittoit son tribut sans murmures; les calvinistes, qui, par l'édit de Nantes, exerçoient librement leur culte, avoient dans les tribunaux une chambre protectrice de leurs intérêts, n'étoient exclus d'aucun office, ne cherchoient point à exciter des troubles dont ils n'avoient rien à espérer, et qui pouvoient leur faire perdre les avantages qu'ils avoient conquis avec tant de peines. Une armée aguerrie, dont tous les chefs brûloient du désir de signaler leur zèle sous les yeux du héros qui la commandoit, ne présageoit que de la gloire et des triomphes. Les parlemens, contenus dans les limites d'une autorité salutaire, n'avoient point d'autre ambition que d'imprimer le respect et la confiance par leurs vertus. Le commerce et les manufactures, sans recevoir de Sully les faveurs et les encouragemens qu'ils reçurent depuis sous un autre ministre, obtenoient du besoin des consommateurs l'aliment nécessaire à leur prospérité. Ce bel ordre de choses fut un instant désorganisé par la disparition d'un seul homme dont la présence en maintenoit l'harmonie. L'héritier de la couronne n'avoit encore atteint que sa neuvième année. Quel âge pour tenir les rênes d'un état, et accomplir les grands

desseins d'un monarque enlevé si rapidement à la souveraineté! Il falloit bien donner un guide à ce prince à peine encore sorti de l'enfance. Pourquoi auroit-on refusé à Marie de Médicis un titre qu'on avoit déféré à Catherine? Le duc d'Epernon craignit sans doute qu'on ne balançât à lui accorder la régence, puisqu'il se hâta de se transporter à la cour des pairs, d'y prendre une attitude menaçante, et d'arracher, plutôt qu'il n'obtint, l'arrêt qui plaçoit l'autorité souveraine dans les mains de la veuve de Henri IV. Si cette reine, qui parut se consoler trop vite de la mort de son mari, avoit eu une ambition plus éclairée, elle auroit donné toute sa confiance à Sully, et se fût exclusivement attachée à ce sage ministre, en s'appuyant toujours de ses conseils; mais elle n'avoit que l'esprit de domination, et il suffisoit à son âme altière de commander, de disposer à son gré des trésors, des titres et des dignités: d'ailleurs elle ne mettoit point de choix dans ses affections. Un misérable Italien et son artificieuse épouse (1) furent les objets de sa prédilection, peut-être parce qu'ils avoient reçu la naissance dans la même contrée

---

(1) Le florentin Concini et Éléonore Galigaï, connus dans l'histoire de ce temps sous le nom du maréchal et de la maréchale d'Ancre.

qui lui avoit donné le jour. Elle abreuva le vertueux Sully de tant de dégoûts, et opposa tant de contradictions à ses courageuses remontrances, qu'il se retira modestement d'une cour où il auroit été sans cesse affligé du mal qu'il ne pouvoit arrêter. L'éducation du roi fut confiée à des mains inhabiles, qui ne savoient pas lui présenter les premières études sous un aspect attrayant, qui accabloient son esprit au lieu de l'éclairer, et parvinrent à le dégoûter du travail, tandis qu'il leur étoit si facile de le lui faire aimer. Il sembloit qu'on eût pour objet de l'habituer à l'obéissance, lorsqu'on devoit le préparer à sagement commander.

Il étoit entré dans la politique de Henri de restreindre la puissance du chef de l'Empire, d'affoiblir celle du roi d'Espagne, d'aider le duc de Savoie dans la conquête du Milanès. Ce plan fut rompu par le conseil secret de la régence, auquel étoient admis le nonce du pape, l'ambassadeur d'Espagne, Concini et sa femme, ainsi que le jésuite Coton. Quel bien la France pouvoit-elle attendre d'un pareil assemblage? Ses intérêts ne devoient-ils pas être sacrifiés aux vues perfides de ces étrangers? Aussi, non contens d'avoir écarté Sully du ministère, éloignèrent-ils le savant de Thou de la dignité à laquelle il avoit droit de prétendre après la

mort du premier président de Harlay, par la seule raison qu'il étoit auteur d'une histoire dont l'impartialité déplaisoit à la cour de Rome.

Il ne faut aux ambitieux, dans une minorité et sous une régence, que le plus léger prétexte pour se soulever contre l'autorité souveraine. L'envie fermente dans leur âme; et si celui qui réunit sur sa tête les grâces et les faveurs qu'ils convoitent est méprisable à leurs yeux, bientôt l'indignation excite contre lui un soulèvement général. Les principaux seigneurs de la cour s'en éloignèrent, en concertant de réunir leurs forces pour écraser le favori de la régente (1). Un traité qu'on eut la foiblesse de conclure avec les mécontens, parut d'abord les calmer; mais il ne fut bientôt qu'un nouveau germe de révolte. Les protestans, toujours trop disposés à

(1) Ce qui mécontenta surtout les princes, ce fut le projet de mariage du roi avec l'infante d'Espagne, Anne d'Autriche, que Médicis arrêta sans les consulter, au moment où la duchesse de Lorraine offroit pour cet hymen sa fille, qui eût apporté sa souveraineté en dot à la France. Le jeune prince de Condé se porta pour chef des mécontens. On paroissoit se disposer à la guerre; mais la majorité des esprits étoient calmés par l'expérience et le souvenir du passé, et un arrangement conclu à Sainte-Ménehould (15 mai 1614) dissipa les inquiétudes de la régente.

exiger plus qu'ils n'avoient droit d'obtenir, étoient une base sur laquelle les séditieux fondoient leurs espérances. Un simulacre d'états généraux, ouverts dans la capitale le 21 octobre 1614, peu de jonrs après que le roi eut été déclaré majeur, n'y devint qu'un foyer de dissensions entre la noblesse et le tiers-état; on y agita les questions les plus honteuses, telles que celle de savoir si l'autorité du saint Siége s'étendoit jusqu'à disposer des couronnes, et à délier les snjets du serment de fidélité. Ce qui prouve bien l'ascendant qu'avoit pris sur la régente la faction des Italiens, c'est qu'un arrêt du parlement qui avoit proscrit ces maximes abominables, proposées et soutenues par le cardinal Duperron, fut snpprimé par un édit du conseil (1).

Cette stérile assemblée des états ne fut pas plutôt évanouie, que le parlement crut qu'il lui étoit permis de s'investir de sa puissance, et de prescrire à la cour des réformes dans ses

---

(1) Un autre sujet de scandale non moins remarquable sortit de la proposition d'un membre du tiers-état, qui osa avancer que ce tiers-état étoit de la même *famille* que la noblesse et le clergé, et demanda, en conséquence, que les plébéiens fussent traités au moins en frères cadets.

prodigalités. Le jeune roi, parvenu à sa majorité, mais qui n'étoit qu'un débile instrument des volontés de sa mère, parut désapprouver les remontrances du parlement, et lui fit défense de s'ingérer dans l'administration des affaires publiques. Un roi ne doit tenir ce langage que lorsqu'il administre lui-même avec sagesse les grands intérêts de la couronne ; mais si la fortune publique est en péril, si des ministres insatiables dévorent toutes les richesses, le plus grand malheur pour un état, c'est qu'il ne puisse s'élever aucune voix qui fasse parvenir la vérité jusqu'au trône.

Lorsque Henri IV mourut, il étoit sur le point de se déclarer l'ennemi de Philippe III. Marie de Médicis montra des sentimens bien différens. Un de ses premiers soins avoit été de demander pour son fils la main de l'infante d'Espagne. Elle conduisit alors le jeune roi à Bordeaux, pour y recevoir l'épouse qu'elle lui avoit destinée. D'autres soins devoient cependant l'occuper. Henri, prince de Condé, qui avoit hérité de l'ambition et de la turbulence de ses ancêtres, souffloit toujours l'esprit de révolte parmi les protestans, quoique étranger à leur culte. La régente, qui n'avoit que le sentiment de sa foiblesse, eut recours à la dissimulation. Elle commença par le désarmer, en

lui accordant toutes ses demandes; et lorsque, se confiant sur les traités de Loudun, il fut revenu à la cour, elle le fit arrêter par Thémines, et crut ne pas trop récompenser celui qui avoit exécuté son ordre, en lui donnant le bâton de maréchal de France.

Ce beau titre fut encore plus avili quelque temps après, lorsqu'on l'accorda à Vitry, pour prix de l'assassinat du maréchal d'Ancre, cet odieux favori de la régente. Qu'étoit-ce donc que cette cour où la mère du roi excitoit contre elle la haine publique par son aveugle attachement pour un Italien qui attiroit à lui toutes les richesses et les plus hautes dignités? où le fils, jaloux de l'autorité de sa mère, se laissoit diriger par un autre favori (1) assez lâche pour lui conseiller de faire assassiner son rival? Voilà

(1) Ce favori du roi étoit le fameux Albert, duc de Luynes, que nous verrons bientôt connétable, et qui avoit mérité sa haute fortune en dressant pour le roi des pies-grièches à la chasse des moineaux. Cette révolution, par laquelle Louis XIII se crut roi, fut accompagnée de l'arrestation et de l'exil de la reine mère et de celui de l'évêque de Luçon, que la maréchale avoit produit à la cour de sa bienfaitrice, et qui devoit bientôt en exiler tant d'autres, sous le nom de cardinal de Richelieu. Ces événemens sont de 1617.

pourtant la triste réflexion qu'inspire la fin tragique de Concini. Celle de la maréchale d'Ancre son épouse ne fait pas plus d'honneur au parlement, qui la condamna au supplice du feu en admettant contre elle l'absurde crime de magie et d'intelligence avec les esprits infernaux. Comment de graves magistrats ne rougirent-ils pas de l'intervalle que la raison mettoit entre eux et cette accusée, lorsqu'ils se montrèrent assez crédules pour lui demander de quels charmes elle s'étoit servie pour fasciner la reine mère? Elle leur répondit : *De l'ascendant qu'ont les esprits forts sur les foibles.* Quoiqu'elle eût répété plusieurs fois que la régente avoit si peu d'esprit qu'il ne falloit pas être sorcière pour la gouverner, ils n'en persistèrent pas moins à considérer cette Italienne comme coupable de sortilége, et, après lui avoir fait subir une mort ignominieuse, ils livrèrent son corps aux flammes. La sagesse sembloit alors être bannie de toute la France. On ne pouvoit pas espérer de la rencontrer dans un clergé qui vouloit faire replacer le monarque et la monarchie sous le joug ultramontain; encore moins dans la noblesse, toujours disposée à s'armer en faveur du premier chef de révolte qui l'appeloit sous ses étendards et faisoit luire à ses yeux de fausses espérances; enfin ce n'étoit

pas dans le peuple, qui venoit d'arracher à la terre le cadavre du maréchal d'Ancre, pour en repaître ses regards, et le traîner ignominieusement dans les rues. Tel étoit pourtant le délire général, lorsque, pour la gloire de la France, les rênes de l'état tombèrent entre les mains de l'évêque de Luçon, connu depuis sous le titre de cardinal de Richelieu. La disgrâce de Concini avoit séparé la mère et le fils; et Médicis, réfugiée au château de Blois, y vivoit dans l'ennui d'une captivité mal déguisée, lorsqu'elle appela à son secours le superbe d'Epernon, mécontent du duc de Luynes qui gouvernoit alors le roi. Celui-ci se livra à l'idée chevaleresque de défendre la veuve de Henri IV; il la conduit dans son gouvernement, et soulève tous les mécontens. Ce fut par le conseil de Luynes que Richelieu, déjà redevable de son entrée à la cour à la favorite Galigaï, fut chargé d'aller négocier avec Médicis. Il ne trompa point les espérances que le favori avoit conçues de son esprit, que l'on ne connoissoit encore que par sa dextérité; et à peine a-t-il vu la reine mère, que, malgré les avis de d'Epernon, il s'est rendu maître de toute sa confiance. Il conclut avec elle à Angoulême un accommodement qui la réconcilia avec son fils, et lui donna l'Anjou à gouverner. Elle crut ne pou-

voir mieux récompenser Richelieu, qu'en le mettant à la tête de son conseil. Il n'y fut d'abord que l'agent secret de Luynes, par la protection duquel il espéroit dès lors sans doute parvenir à gouverner le roi comme il gouvernoit sa mère; et s'il ne put empêcher qu'elle ne fût entraînée à seconder l'indignation générale qui demandoit la chute du favori, et à former contre son fils (1620) la ligue la plus formidable qui eût encore menacé son autorité, il lui fit prendre du moins de si fausses mesures, que tout ce grand orage se dissipa sans effets, et que Médicis dut se trouver très-heureuse de pacifier aux mêmes conditions que le roi lui avoit déjà accordées par le traité d'Angoulême.

On croit que les services que l'évêque de Luçon rendit à cette occasion à la cour, avoient été achetés par Luynes par la promesse d'un chapeau de cardinal.

Tels furent les premiers pas de Richelieu dans la carrière qui le portoit vers un pouvoir qu'il devoit rendre si redoutable. On ne sait si Médicis, en lui abandonnant toute sa confiance, eût réussi à l'attacher sincèrement à ses intérêts. Ce qui est certain, c'est qu'elle se trompa en comptant sur une docilité incompatible avec cette âme fière, ce caractère plein de hauteur. Plutôt que de se résigner à la nullité, Richelieu,

créé ministre, se hâta d'étouffer la domination de sa bienfaitrice. Il se rangea sous la bannière de l'autorité royale pour en relever la gloire, et s'exposa courageusement au reproche d'être accusé d'ingratitude, en paralysant la main à laquelle il devoit son élévation. Au reste, il ne lui fallut pas un grand effort pour renverser une reine plus intrigante qu'habile, qui ne sut pas même se concilier l'amitié de son fils; qui ne put arracher sa favorite à un honteux supplice; qui avoit plié sans résistance sous l'ascendant d'un homme sans talens, de ce duc de Luynes, dont rien ne justifie l'éclatante faveur, puisque s'il employa Richelieu ce fut sans le connoître, et que Louis XIII le décora, sans l'illustrer, de la première dignité du royaume, en remettant dans ses mains l'épée de connétable (1621), après l'avoir enrichi de la dépouille de Concini.

A peine cette guerre honteuse étoit-elle terminée, qu'une autre plus sérieuse éclata. Elle étoit soufflée par le fanatisme, que l'édit de Nantes paroissoit avoir enchaîné. Les catholiques étoient toujours jaloux des privilèges accordés aux réformés, et ceux-ci, loin de permettre qu'on les restreignit, n'étoient occupés qu'à les étendre. Le roi leur avoit enlevé les biens ecclésiastiques qu'ils possédoient depuis long-temps dans le Béarn, en leur offrant des dédomma-

gemens sur ses domaines. Il n'en fallut pas davantage pour exciter la défiance dans tout le parti de la réforme, et lui faire prendre une attitude menaçante (1). Le roi, qui allioit à des principes religieux le courage de ses ancêtres, sort de son indolence habituelle pour soumettre des sujets qu'on lui peignit sous les couleurs les

(1) La vérité de l'histoire exige qu'on remarque que Louis XIII ne tenoit aucune des paroles royales données par lui aux protestans, quoique ceux-ci, conduits alors par la sagesse et l'expérience de Duplessis-Mornay, se fussent toujours empressés de se ranger du parti de la cour dans les dernières dissensions de la famille royale. Mais les principaux instigateurs de la guerre civile étoient le pape et le roi d'Espagne, qui faisoient intriguer auprès du foible Luynes, pour engager la France dans une guerre de religion, afin qu'elle ne pût secourir les protestans en Allemagne, où l'appel de l'électeur palatin au trône de Bohême rallumoit un nouvel incendie. Cependant le duc de Bouillon, Mornay, la Trémoille et les principaux chefs des réformés faisoient tous leurs efforts pour conjurer l'orage; et ils y auroient réussi, sans l'opiniâtreté de l'assemblée des protestans de la Rochelle, où s'étoient réunis les esprits les plus ardens du parti, et qui se nourrissoient d'idées d'indépendance et de république. Les mesures défensives arrêtées dans cette assemblée déterminèrent le roi à recourir aux armes pour les amener à une soumission complète.

plus sombres; et tandis que ses gouverneurs désarmoient les protestans dans toutes les provinces où ils étoient les plus foibles, il va lui-même les attaquer dans les plus fortes places qui leur servoient d'asiles. Saint-Jean-d'Angély, où commandoit Soubise, Montauban, Montpellier furent les premières contre lesquelles il dirigea ses forces. La première n'opposa pas une longue résistance; mais les habitans de Montauban, animés du zèle que leur avoit inspiré le marquis de la Force (1), se défendirent avec tant de constance et de courage, que le roi fut contraint (1621) d'abandonner le siége de cette

(1) C'étoit ce même la Force échappé miraculeusement au massacre de la Saint-Barthélemi. Ce trait est si connu, qu'il suffit de le rappeler. A ce fameux siége de Montauban, où Luynes montra toute l'ignorance et toute la présomption qui s'allient si bien dans la tête d'un sot, le roi perdit le duc de Mayenne, qui, repoussé dans un assaut, s'exposoit aux dangers avec toute la fureur du désespoir. De vieux ligueurs, pour honorer les funérailles de leur ancien chef, excitèrent dans Paris, à la nouvelle de sa mort, un tumulte dans lequel plusieurs protestans furent tués, et leur temple de Charenton brûlé. Le duc de Rohan, général des protestans, ravitailla plusieurs fois Montauban pendant le siége, avec autant de courage que d'habileté.

ville. Ses expéditions furent plus heureuses dans le Poitou et la Saintonge, et le duc de Guise défit la flotte des Rochelois; mais Montpellier, assiégée en 1522, lui fit craindre d'éprouver pour ses armes la même honte qu'il avoit essuyée devant Montauban. Il consentit à souscrire à une capitulation, trop honorable pour les habitans, puisqu'il se soumit à n'entrer dans cette ville qu'avec ses gardes et les Suisses, à maintenir tous les officiers civils dans leurs emplois, à couvrir de son indulgence les fautes commises par le passé, et, ce qui étoit plus humiliant encore, à faire compter huit cent mille francs au prince de Rohan, qui s'étoit déclaré hautement le chef de la révolte. Le marquis de la Force obtint, pour prix de sa criminelle défense, deux cent mille livres et le bâton de maréchal. Ainsi, le fruit de cette guerre impolitique, terminée par le traité de Privas (19 octobre 1622), fut un nouvel encouragement à la révolte, et l'épuisement du trésor. L'intervalle de temps qui sépara le siége de Montauban de l'expédition contre Montpellier fut signalé par la rentrée de Médicis au conseil; et ce retour de sa faveur valut à l'évêque de Luçon la pourpre romaine. Il l'obtint malgré le roi, qui, en la demandant ostensiblement pour complaire à sa mère, faisoit insinuer secrètement au pape

qu'un refus ne l'offenseroit point. La même époque vit descendre au tombeau, sans aucune espèce de gloire, cet inhabile connétable, qui, disoient les grands, n'avoit jamais connu le poids d'une épée, et se trouvoit chargé de celle qui distinguoit la première charge du royaume: il la laissa en mourant au brave Lesdiguières.

Les guerres civiles ne menaçoient plus de désoler la France, depuis que des sacrifices faits aux révoltés les avoient désarmés (1), et que la reine mère, réconciliée avec le roi, étoit revenue à la cour. Les services que lui avoit rendus Richelieu, et qu'elle en attendoit, la déterminèrent à l'attirer au conseil, malgré les obstacles qu'elle rencontra de la part de tous ceux qui craignoient son esprit de domination, et devinoient l'ascendant que lui feroit prendre un jour la supériorité de ses talens. Cet ambitieux cardinal feignit d'abord une grande modestie, et ne proposoit ses avis qu'avec une humble retenue; mais bientôt ses opinions s'é-

---

(1) La paix auroit été solide, si la cour l'avoit voulue sincèrement; mais on commençoit dès lors (1624) à multiplier les infractions aux traités à l'égard des réformés, tandis qu'on exigeoit de leur part la plus entière soumission à toutes les restrictions qu'on leur avoit imposées.

tendirent, et il éleva les esprits à un système plus noble que celui qui avoit jusqu'alors dirigé les opérations du conseil. Sans redouter le ressentiment de la jeune reine, il affranchit la Valteline du joug de l'Espagne, et la rendit aux Grisons; au risque d'irriter les catholiques et de s'attirer leur censure, il assura la protection du roi aux luthériens d'Allemagne; enfin il négocia le mariage de Henriette, sœur du roi, avec le prince de Galles; et ce fut même la première opération qui marqua son influence au conseil où il venoit d'être admis. Quelque étendues que fussent ses lumières, il ne pouvoit pas prévoir quelle seroit la déplorable destinée de l'héritier de la couronne d'Angleterre, ni que la princesse à laquelle il l'unissoit reviendroit en France pour s'y ensevelir dans la douleur, et s'y condamner à un deuil éternel.

Nous ne ferons qu'indiquer la seconde guerre civile qui arma de nouveau les François catholiques contre les François réformés. Elle eut les mêmes causes que les précédentes, et finit par un accommodement aussi peu sincère que ceux qui avoient précédé. Mais ce qu'elle offrit de plus remarquable, ce fut que tandis que le roi d'Angleterre vendoit au roi de France la marine de son état, pour combattre les réformés françois, on vit des capitaines anglois refuser

de concourir à la destruction de leurs frères, et ramener sans combat leurs vaisseaux dans leurs ports.

Ce n'étoit pas au moment où la France pouvoit être agitée par des esprits turbulens, qu'il falloit porter ses regards au dehors. La politique commandoit à Richelieu de commencer par asseoir fortement les bases de l'administration. Sous le spécieux prétexte de mettre de l'ordre dans les finances, il supprima les deux premières charges de la couronne, celle de connétable, vacante par la mort de Lesdiguières, et celle de grand amiral. Il s'investit néanmoins de la dernière, sous le modeste titre de surintendant de la navigation; et afin d'écarter de lui la haine qui résulteroit de ses réformes et de la sévérité de ses exécutions, il fit émaner les ordonnances qu'il projetoit d'une assemblée de notables (1626), dont il dirigeoit la volonté, et qu'il animoit par ses inspirations, tout en paroissant vouloir les adoucir. Nous ne ferons pas un crime à Richelieu de quelques actes de rigueur, qui eurent pour motif l'extirpation des duels, dont la fureur s'étoit multipliée au point qu'on comptoit plus de huit mille lettres de grâces accordées à des gentilshommes coupables de la violation des lois qui proscrivoient ces violences meurtrières. Regardons les victimes de ces

sanglans jugemens comme des sacrifices faits au salut public. Cette époque (1627) vit éclore les intrigues qui rendirent la cour de France si orageuse, et soulevèrent des tempêtes dans lesquelles Richelieu vit plus d'une fois le timon de l'état près de lui échapper ; mais, ferme et résolu dans ses desseins, il fit tête à l'orage, et ne recula devant aucun des ennemis qu'il eut à combattre, et que sa sûreté, ses projets, son ambition lui commandèrent de sacrifier. Malheureusement, ceux dont il eut d'abord à se délivrer avoient une grande existence et des titres bien imposans. L'un étoit Gaston, frère du roi, soupçonné d'aspirer à la couronne et même à la main de la reine, l'autre étoit la reine mère. Ce n'étoit donc pas sur des têtes si respectables qu'il pouvoit faire tomber le glaive de la loi; il en frappa leurs conseils. En révélant des complots, dont il exagéra sans doute le danger, feignant de croire sa personne en péril, il obtint, par une faveur inouie, des gardes qui l'entouroient de l'appareil de l'autorité royale. Il rendit suspects au roi les favoris de la reine, et refroidit le cœur du monarque pour une princesse dont il obscurcit la foi conjugale par de perfides insinuations.

De quelle utilité sont pour les peuples les alliances de couronne à couronne, puisqu'à

peine les rois sont unis par les liens du sang, qu'ils se déclarent la guerre et cherchent à s'entre-détruire? Henriette, débarquée en Angleterre avec un magnifique cortége, sembla devenir un flambeau de discorde entre les deux nations. D'un côté, les François qui lui servirent d'escorte se rendirent odieux aux insulaires par leurs manières hautaines et présomptueuses; de l'autre, un ministre du monarque anglois fut assez vain pour se flatter d'avoir inspiré une vive passion à la reine de France, et s'abandonner au désir de se rapprocher de l'objet de ses vœux téméraires. Les refus qu'il éprouva ne firent que l'irriter, et il eut assez d'empire sur l'esprit de son maître pour l'engager ouvertement dans une guerre contre son beau-frère. Ce ne fut pas la moindre faute de Charles Ier. Les conditions de son mariage avec Henriette étoient qu'elle et sa maison conserveroient le libre exercice de la religion catholique, et que ses enfans seroient élevés par leur mère jusqu'à l'âge de douze ans dans la même religion. Devoit-il, après avoir souscrit cet acte de tolérance, se montrer le protecteur des réformés que la politique de Richelieu se proposoit de soumettre à l'autorité royale, et contre lesquels il alluma (1627) la troisième guerre civile, qui fut terminée par

le siége de la Rochelle? Devoit-il alimenter leur révolte, en faisant charger de vivres et de munitions une flotte commandée par Buckingham (1), qui auroit pénétré dans le port de cette ville, si le génie de Richelieu n'en eût fermé l'entrée par une digue qu'il osa opposer à la mer. Cet ouvrage réduisit les rebelles à un tel excès de famine et de désespoir, que le courage le plus opiniâtre fut vaincu. Les assiégés ouvrirent leurs portes au roi. Ils ne furent pas aussi bien traités que les habitans de Montauban et de Montpellier. Ils perdirent leurs priviléges, virent abattre leurs forts, et ne conservèrent que la faculté de demeurer attachés à leur culte (2). Ce fameux siége, qui dura onze

(1) Au moment où Buckingham alloit mettre à la voile, un fanatique, nommé Felton, le tua. Le commandement de la flotte chargée de porter des secours aux assiégés fut confié à l'amiral Lindsey.

(2) Un seul homme soutint la patience des habitans, et obtint d'une population expirante une résistance qui paroît presque au-dessus de l'humanité; c'étoit le maire de la Rochelle, nommé Guiton. Lorsqu'on le força à accepter ce poste périlleux, il tira un poignard, en déclarant que c'étoit pour percer le cœur de quiconque parleroit de se rendre, fût-ce lui-même. Ce poignard restoit sur la table du conseil. L'exécution de la digue, qui seule prit, pour ainsi dire,

mois, qui coûta plus de quarante millions à la France, pendant lequel Louis XIII courut plus d'une fois le risque de perdre la vie, couvrit de

---

la ville, fut conçue par Clément Métezeau, de Dreux. L'ingénieur italien Pompeo Targoni, qui, au précédent siége avoit tenté de fermer le port par une estacade, y avoit échoué. Cette digue avoit sept cent quarante-sept toises de développement, douze toises d'épaisseur à sa base, et quatre à son sommet, qui s'élevoit au-dessus des flots. Si les Anglois l'avoient attaquée plus vigoureusement, il est probable que tant d'efforts eussent été vains. Soubise, qui commandoit l'avant-garde, où il y avoit des vaisseaux rochelois, offroit de se jeter sur le milieu de la digue, où l'on avoit ménagé un étroit passage, afin de donner issue aux grosses marées. Laval demandoit à aller attacher à l'ouvrage de grosses carcasses, qu'on avoit chargées de poudre, et qui, fixées contre la digue, devoient faire l'effet d'une mine et la renverser. L'amiral anglois, qui avoit sans doute des instructions secrètes, ne permit aucune manœuvre décisive, et, après une violente canonnade et l'essai de quelques propositions d'accommodement en faveur des assiégés, retourna en Angleterre, et y porta l'offre de la paix que Richelieu proposoit à Charles I[er]. Si les mines flottantes qu'on avoit préparées eussent joué contre la digue, on peut conjecturer qu'elle auroit été renversée : car à peine la ville fut-elle rendue, qu'une tempête, la première qui se fût élevée depuis le siége, en détruisit une grande partie. La Rochelle s'étoit soumise le 28 octobre 1628.

gloire le cardinal de Richelieu, parce que sa fermeté parut triompher de tous les élémens. Le ministre du roi éclipsoit son maître, auquel on ne pouvoit cependant pas contester une grande valeur, et même une activité qui l'auroit rendu recommandable, si elle eût été moins passagère. En effet, on le vit interrompre ses expéditions contre les calvinistes pour franchir le pas de Suze, et voler au secours du duc de Mantoue, que le roi d'Espagne et le duc de Savoie vouloient dépouiller de ses états.

Plus la renommée célébroit Richelieu, plus il existoit de haine contre lui. Marie de Médicis se montroit à la tête de ses ennemis. Cette femme, hautaine dans sa domination, inconstante dans ses affections, qui ne vouloit avoir pour serviteurs et protégés que des hommes dévoués à ses volontés, ne pouvoit souffrir qu'un ministre eût sur son fils un empire qui contre-balançât celui qu'elle tenoit de son titre de mère. Elle exigea, et obtint par ses importunités, le renvoi de Richelieu. Déjà il s'éloignoit de la cour, pour rentrer dans l'obscurité d'un simple prélat; mais Médicis eut l'imprudence d'abandonner un jour son fils. Richelieu put le voir, et cette seule entrevue le reporta à la plus haute puissance par l'inconstante faveur du prince, qui sentit de nouveau le besoin qu'il

avoit de ses services. Ce jour, qui rendit Richelieu roi de France, sous l'égide de Louis XIII, est marqué dans notre histoire sous le nom de *journée des dupes*. Le danger que l'ambitieux ministre avoit couru ne s'effaça point de sa mémoire, et son âme vindicative ne put pardonner à ses ennemis la crainte qu'ils lui avoient fait éprouver d'être frustré de son pouvoir. Le garde des sceaux et le maréchal de Marillac (1) devinrent ses victimes. L'exil de l'un, le supplice de l'autre frappèrent de terreur ses envieux; ils sentirent qu'il valoit encore mieux tolérer son orgueil que de s'exposer à en être écrasé. Et qui pouvoit lutter contre un ministre assez puissant pour commander l'exil de la mère du roi, pour forcer le premier prince du sang à s'éloigner de la cour, et faire tomber des condamnations sur tous ceux qui avoient

(1) Le supplice de cet illustre guerrier couvrit de honte l'abbé de Châteauneuf, esclave de Richelieu, qui lui donna les sceaux et le fit président de la commission à laquelle il livra le maréchal. Lorsqu'ils l'eurent condamné, Richelieu lui-même récompensa par une ironie sanglante ces misérables, en les félicitant des lumières que Dieu leur avoit accordées, et qui leur avoient fait découvrir dans M. de Marillac des crimes qui méritassent de l'envoyer à la mort.

accompagné le prince dans sa retraite; pour retenir un maréchal de Bassompierre douze ans dans les fers, et gourmander le parlement parce qu'il ne s'étoit pas montré aussi docile qu'il l'exigeoit à ses ordres tyranniques? Il falloit des talens bien supérieurs, des qualités bien éminentes, pour faire pardonner une si redoutable autorité. Si l'on considère cependant la disposition des esprits, le caractère du prince, l'ambition qui agitoit et la reine mère et le frère du roi, l'intrigue active de leurs courtisans, et que Richelieu n'avoit que l'alternative d'être opprimé ou de devenir oppresseur, on se sentira disposé à pardonner à ce grand ministre d'avoir profité de l'ascendant qu'il avoit sur le roi, pour écarter les obstacles qui entravoient ses nobles desseins. Et en effet, que de titres n'acquéroit-il pas tous les jours à la reconnoissance de la nation! Il extirpoit de son sein tous les germes de guerres civiles. Il faisoit respecter son alliance en affermissant le duc de Mantoue dans sa domination, en donnant des limites à la puissance du duc de Savoie par la cession qu'il en obtenoit de Pignerol, en contraignant le duc de Lorraine à se détacher du parti de Gaston, en enlevant à cet illustre rebelle l'appui qu'il avoit trouvé dans Montmorency, dont il fit un exemple effrayant, en opposant à Fer-

dinand II Gustave, le héros de la Suède, dont il soudoyoit les armées, enfin en élevant le roi, pour ainsi dire, malgré lui, à un tel degré de pouvoir, qu'il n'étoit pas un sujet, pas un prince, pas un roi qui ne craignît de l'avoir pour ennemi. Richelieu sembloit alors à l'Europe un nouvel Hercule, qui soutenoit de ses bras vigoureux la France et son monarque, et menaçoit de sa massue tout ce qui ne fléchiroit pas sous son joug. Il raffermissoit le cœur de Louis XIII contre tout sentiment de pitié, et lui avoit inspiré pour maxime, qu'il falloit d'abord se faire craindre, et que la sévérité étoit la première des justices. C'est d'après ce principe que Louis XIII fut inexorable envers Montmorency, auquel il fit impitoyablement trancher la tête, en lui accordant pour toute faveur de n'être point touché par la main du bourreau. Ce fut également par le sentiment de sa souveraineté, qu'il brisa les liens du mariage que Gaston avoit contracté, sans l'aveu du chef de la monarchie, avec la fille du duc de Lorraine. Ainsi il humilioit ce frère orgueilleux et turbulent dans tous ses desseins, et le contraignoit à reconnoître un maître dans celui dont il avoit osé vouloir renverser le ministre pour usurper son empire.

Ce n'est pas assez que de concevoir de grands

projets, de former de magnifiques plans, il faut que la fortune les seconde. Gustave, qui avoit combattu si glorieusement pour la cause des luthériens en Allemagne, avoit été enseveli sous ses lauriers, après la victoire qu'il avoit remportée à Lutzen (16 novembre 1632). Depuis que Ferdinand n'eut plus à redouter ce héros, il reprit sur ses ennemis la supériorité qu'il avoit perdue.

Les finances de la nation s'épuisoient en subsides fournis à l'étranger. Richelieu, qui ne pouvoit se maintenir dans son autorité qu'en se rendant utile à son maître, se plaisoit à l'environner de périls. Il l'entraînoit dans de nouvelles guerres; il éveilloit ses esprits par le sentiment de la gloire. Il lui rappelle les anciens titres de la monarchie sur la Flandre, et le détermine à tenter cette conquête de concert avec la Hollande. A peine le traité d'alliance est-il conclu (8 février 1635), que le roi d'Espagne en est instruit, et fait prisonnier l'électeur de Trèves. Alors la politique déchire ses voiles et déclare ouvertement la guerre à Philippe. Pour soutenir cette attaque audacieuse, il faut des armées, des généraux, et surtout un trésor. Les édits se multiplient, le parlement refuse de les enregistrer. Le despotisme de Richelieu triomphe de toutes les résistances, s'élève au-dessus de toutes les

convenances. Il oppose aux catholiques d'Allemagne le cardinal la Valette, devenu général ; il élève à la faveur ce Rohan qui s'est signalé à la tête des protestans, et lui confie le commandement des armées. Malheureusement, il ne lui fait pas toucher les fonds nécessaires à ses succès, et le cours en est interrompu par la perte de la Valteline. Ce général, qui avoit bravé tant de fois le canon de l'ennemi, frémit à la pensée de s'être attiré le ressentiment de Richelieu, et se réfugie en Suisse. Le duc de la Valette n'est pas aussi prudent, et une condamnation flétrissante fait retomber sur sa tête les revers qu'essuya le prince de Condé au siége de Fontarabie (1).

Qu'il étoit humiliant pour un ministre, de descendre des combats qu'il livroit au chef de l'Empire et au roi d'Espagne, à de misérables

(1) Les événemens indiqués ici eurent lieu de 1635 à 1639. Durant ce période, Richelieu se trouva tant d'affaires sur les bras, que quand il vit les ennemis au cœur de la France et maîtres de Corbie, il voulut, dit-on, abandonner l'état au milieu des embarras où il l'avoit jeté. Ce dessein, dont son confident, le père Joseph, le détourna, ne fait pas beaucoup d'honneur au caractère du premier ministre. Ce fut alors que le fameux Jean de Werth devint la terreur des Parisiens.

luttes contre un confesseur du roi qui s'étoit emparé de l'esprit de son pénitent, et lui dépeignoit le cardinal sous les plus sombres couleurs ! Il n'étoit que trop facile sans doute de censurer sa vie privée. Le luxe qu'il affectoit dans une représentation royale, la prodigalité avec laquelle il satisfaisoit tous ses goûts les plus mondains, tandis que la mère du roi languissoit dans son exil, pouvoient donner lieu à de justes reproches; mais appartenoit-il au jésuite Caussin de juger si le premier ministre avoit tort ou raison de favoriser les luthériens d'Allemagne, de sonder la profondeur de ses vues politiques, de lui faire un crime de consacrer aux grands intérêts de l'état le temps qu'il auroit perdu à réciter son bréviaire ? Voilà pourtant les griefs qu'il grossissoit aux yeux du prince dont il dirigeoit la conscience et multiplioit les scrupules. Peu s'en fallut qu'il ne parvînt à effectuer ce qu'une reine mère, ce que Gaston d'Orléans et les principaux personnages de la cour avoient inutilement tenté. Richelieu, qui savoit pénétrer tous les secrets des cours, fut bientôt instruit de cette trame ourdie contre lui. Il alla au-devant de son indigne adversaire; et, après s'être justifié, dans un seul entretien avec Louis XIII, de tous les reproches qu'on osoit

lui faire, il obtint, pour prix de son éloquence, le renvoi de celui qui l'avoit calomnié.

Tandis que cet habile ministre éteignoit le zèle indiscret d'un jésuite, il mettoit à profit la souplesse d'un capucin, dont il animoit l'ambition et secondoit la dextérité, en l'employant dans les négociations les plus épineuses, et en le faisant figurer à la diète de Ratisbonne. Cependant il fut plus d'une fois près de céder à l'orage qui menaçoit sa puissance et sa tête, et de désarmer ses ennemis par une retraite volontaire; mais le père Joseph, son fidèle courtisan, le raffermissoit au milieu de ses irrésolutions, l'encourageoit à se montrer au peuple sous la seule sauve-garde de sa renommée; et il reprenoit alors avec plus de confiance les rênes qu'il avoit été sur le point d'abandonner.

Un des plus frappans contrastes qui aient existé dans le seul intervalle d'un règne à un autre, c'est celui de Sully et de Richelieu. L'histoire les a tous deux rendus recommandables; et cependant quelle différence entre ces deux personnages! Le premier, modeste, vertueux, économe, s'occupoit de rendre son maître cher à la nation; il grossissoit le trésor du prince, bien moins par des impôts que par de sages réformes. Peu lui importoit de briller

aux yeux des hommes ; il comptoit le bonheur du peuple pour tout, et sa propre gloire pour rien. Son estime, l'affection de Henri, étoient sa plus douce récompense. S'il avoit quelque indulgence pour des foiblesses, il se montroit sévère pour des fautes qui pouvoient compromettre la dignité royale. Le roi avoit besoin du zèle de son ministre, et le ministre ne pouvoit se passer de l'amitié de son roi. On eût dit, à les voir, à les entendre, qu'ils étoient alternativement prince et sujet l'un de l'autre. Les lauriers que moissonnoit Henri sembloient ombrager le front de Sully; et les vertus de celui-ci communiquoient leur éclat au prince qui l'honoroit de sa confiance. Il en étoit bien autrement de Louis XIII et de Richelieu. Le ministre sembloit s'élever au-dessus de son maître, comme sur un piédestal, pour dominer au loin. Il attiroit à lui toute la puissance, toute la gloire du monarque ; il immoloit à ses vastes projets les intérêts du peuple; et, pourvu qu'il fût grand dans la postérité, peu lui importoit la félicité de la génération présente. Il vouloit être craint, obéi, respecté. Un sujet, quel qu'il fût, osoit-il contrarier ses desseins, ou tenter d'affoiblir son pouvoir, il le faisoit disparoître. Au cortége qui accompagnoit ses pas, à la fierté de sa marche, à la somp-

tuosité de ses palais, on le prenoit pour le souverain de la France. Assiégeoit-il en personne une ville, telle que la Rochelle, Louis XIII sembloit n'être que son lieutenant; et lorsque ce prince entroit en campagne, on eût dit qu'il alloit suivre le plan que la main du ministre avoit tracé. Mais cet éclat de gloire étoit souvent obscurci de nuages qu'il falloit savoir écarter. Absorbé par des idées religieuses, ou séduit par de chastes amours, Louis XIII se rendoit accessible aux insinuations de la haine et de l'envie. Il arrêtoit quelquefois un regard jaloux sur un ministre fastueux, éprouvoit des remords de l'exil et du déplorable sort de sa mère, se reprochoit sa froideur et son délaissement à l'égard d'une reine que son oubli frappoit de stérilité, imputoit ses torts au ministre dont il avoit trop écouté les conseils, et laissoit entrevoir sa résolution de le bannir du ministère. Cette fluctuation d'idées, ce trouble intérieur d'une conscience agitée étoient bientôt révélés à Richelieu; et il falloit alors interrompre ses travaux, suspendre tous ses plans, déguiser des revers, imaginer des succès, enfler des espérances pour ramener vers lui une confiance qui étoit près de lui échapper. Nous dirons, pour achever le parallèle, que Sully rendit, par ses vertus, le règne de Henri plus

précieux ; que, sans le génie de Richelieu, celui de Louis XIII eût été sans éclat. Toutes les fois que la mémoire de Henri vient charmer la pensée, on se plaît à le voir accompagné ou suivi de Sully ; mais lorsqu'on arrête ses souvenirs sur Louis XIII, il est toujours précédé par Richelieu.

Depuis que la France étoit rentrée en lice avec l'Espagne, elle n'avoit pas contre Philippe les mêmes succès qu'elle obtenoit en Allemagne contre Ferdinand. La Hollande, sur laquelle on avoit trop compté, ne secondoit nos efforts qu'avec la circonspection de la crainte. Si une grande bataille, livrée à Ferdinand, avoit fait tomber dans les mains du duc de Weimar quatre généraux de l'Empire, dont l'un, le fameux Jean de Werth, fut amené prisonnier à Paris (1), nos troupes, découragées par la défaite de Fontarabie, avoient laissé pénétrer l'Espagnol sur notre territoire : il ne s'agissoit plus d'envahir le sien, il falloit défendre le nôtre. Le parlement, qui ne se croyoit jamais plus fort que lorsque le roi devenoit plus foible ; qui

(1) Cette affaire est de 1638, à la suite du siége de Rheinfeld, où Jean de Werth remporta un premier avantage sur les François ; le duc de Rohan y fut blessé à mort.

opposoit plus de résistance à mesure qu'il sentoit qu'on avoit plus besoin de lui, refusa d'enregistrer les édits qui avoient pour unique objet de recueillir des sommes d'argent devenues bien nécessaires. *L'argent que je vous demande,* disoit Louis XIII aux députés du parlement, *n'est pas pour jouer, ni pour faire de folles dépenses ; ce n'est pas moi qui parle, c'est mon état, c'est le besoin que l'on en a. Ceux qui contredisent mes volontés, me font plus de mal que les Espagnols. Vous voyez que j'ai affaire de vous : vous vous tenez forts; mais je trouverai bien le moyen d'avoir ma revanche.*

Si la résistance du parlement fit ressentir à Louis XIII quelque amertume, son cœur éprouva bien du charme en voyant la générosité avec laquelle les principaux habitans de Paris, les corps de métiers lui offrirent tout l'argent dont ils pouvoient disposer. Il fut, dit-on, si pénétré de réconnoissance, que, cédant au sentiment d'une affection paternelle, il ne vit plus que des enfans dans ses humbles sujets, et descendit de sa hauteur habituelle jusqu'à honorer de ses embrassemens un artisan que sa vile profession retenoit à la plus grande distance de son trône.

Les alarmes qu'avoit répandues l'approche des

Espagnols se dissipèrent; des généraux plus heureux ou plus habiles, les firent rétrograder; le duc de Lorraine se repentit de s'être allié avec les Impériaux; et le cardinal de la Valette, auquel le pape vouloit arracher le bâton de général, trouva dans Richelieu un défenseur contre le chef de l'église, indigné, peut-être avec raison, de ce qu'un personnage revêtu de la pourpre se montroit sous les armes d'un guerrier pour défendre la cause des protestans contre des catholiques. La protection du premier ministre étoit un bouclier contre toutes les puissances de la terre; on n'avoit à redouter que sa vengeance. Des prélats, tels que Sourdis, qui avoit fait éclater un zèle téméraire en faveur de Gaston, n'en étoient point à l'abri, et ne dûrent qu'à leur caractère le salut de leur tête. Peu s'en fallut cependant que le fer d'un assassin ne renversât ce superbe appui de l'autorité royale; des meurtriers, apostés dans le palais du souverain, n'attendoient que le signal de Gaston pour immoler le ministre. Heureusement, celui qui avoit conçu le projet du crime n'eut pas la force de l'accomplir : tourmenté de la crainte d'être trahi par ses agens, il s'éloigna de la cour. Tel étoit ce lâche ennemi de Richelieu, toujours jaloux de sa domination, et qui, pour assouvir sa haine, ne rougissoit pas de s'allier

avec les ennemis de l'état, de former des conjurations dans lesquelles il entraînoit le comte de Soissons, le duc de Bouillon, le grand écuyer Cinq-Mars, qui dévoroit l'ennui attaché au titre de favori de Louis XIII.

Une remarque bien affligeante pour ceux qui méditent sur notre histoire, c'est que presque toutes les guerres intestines, toutes les catastrophes qui ont ébranlé la monarchie, ont pris leur source dans les divisions de la famille royale, dans la rivalité des princes du même sang. Ils étoient tous fiers de tenir au monarque, ils n'étoient grands que par lui; et au lieu de le fortifier de leur zèle, de leur valeur, ils s'en détachoient pour l'affoiblir et agiter sa domination. Louis XIII ne cessa de pardonner à son frère des crimes indignes de grâce; il le rappeloit vers lui, lui tendoit les bras, lorsqu'il auroit dû le faire enchaîner; il ne le punissoit que dans la personne de ceux qu'il avoit corrompus et dont il avoit la bassesse de révéler la complicité. Ce prince osoit être jaloux de la confiance du roi dans Richelieu. Qui des deux la méritoit? Étoit-ce le frère qui trahissoit les intérêts de la France et le monarque par ses liaisons secrètes avec l'Espagne? ou le ministre qui affoiblissoit cette redoutable puissance en faisant soulever contre elle la Catalogne, en détachant

de sa domination le Portugal; qui vengeoit la France de toutes les blessures qu'elle avoit reçues de Maximilien et de sa postérité, par la grande victoire remportée à Rheinfeld sur les Impériaux; qui, dans l'épuisement des finances, trouvoit le moyen de soudoyer des armées et de subvenir aux dépenses qu'entraînoient les siéges de Turin et de la ville d'Arras où l'on vit bientôt flotter nos étendards; qui punit le séditieux duc de Bouillon en réunissant à la monarchie la principauté de Sédan? Mais l'envie, qui aveugle les ambitieux, ne leur permettoit pas de voir les justes titres que ce grand ministre avoit à l'attachement de son maître; et s'ils eussent été enflammés du même zèle pour l'intérêt de la monarchie, s'ils ne l'eussent point aigri par leurs sourdes intrigues, par leurs projets homicides, peut-être n'auroit-on pas à reprocher à sa mémoire les jugemens arbitraires, les arrêts sanglans qui ont imprimé à son ministère le caractère du despotisme. On lui a fait un grand crime du supplice de Cinq-Mars et du malheureux de Thou. Ignore-t-on que ce favori de Louis XIII fut sur le point d'obtenir, de l'ascendant qu'il avoit sur lui, l'exil du cardinal, qui avoit été son bienfaiteur; qu'il avoit, de concert avec Gaston et le duc de Bouillon, coopéré à un traité conclu avec

l'Espagne, dont l'objet étoit de donner entrée dans le royaume à l'ennemi de la France et de renouveler toutes les horreurs de la guerre civile? Déjà Richelieu se croyoit banni de la cour, lorsqu'il eut le bonheur de se procurer une copie de ce criminel traité qu'il mit sous les yeux du roi, et dont la lecture produisit une telle révolution dans ses affections, qu'il livra son favori à toute la sévérité d'une commission, et calcula froidement l'heure de son supplice.

Et nous aussi, nous avons gémi sur le sort du fils de l'historien de Thou. Nous la trouvons bien redoutable cette loi qui place l'amitié entre la trahison et la crainte de la mort. Mais, en réfléchissant sur les terribles conséquences d'une conjuration contre l'état ou contre les jours du souverain, peut-on regarder comme innocent celui qui reste immobile dans le silence, lorsque d'un seul mot il pourroit prévenir les plus grandes calamités? Quel est l'homme qui pardonneroit ce silence à l'ami d'un incendiaire ou du meurtrier de ses enfans? La patrie n'a-t-elle pas le droit de dire à ce confident trop discret : « Malheureux! une révélation courageuse m'eût épargné la douleur de voir mes » campagnes ravagées, mes cités embrasées, » mes soldats égorgés. Vous avez craint de » mettre en péril la tête d'un grand coupable;

» et vous n'avez pas frémi d'en faire tomber
» mille qui avoient droit à votre pitié! »

Semblable à un vaisseau battu par la tempête, qui triomphe de la fureur des flots, et reparoît plus grand, plus majestueux au moment où il sembloit s'ensevelir dans les gouffres de l'Océan, Richelieu se montroit plus imposant lorsqu'il avoit échappé aux conjurations de l'envie. A peine avoit-il fait rentrer dans le néant Cinq-Mars et de Thou, condamné Gaston à l'obscurité, en lui enlevant son gouvernement et ses gardes, dépouillé le duc de Bouillon de sa souveraineté, qu'il annonça d'un ton triomphant la prise de Perpignan. *Vos ennemis ne sont plus*, écrivoit-il au roi, *et vos armées sont dans Perpignan.* Ces magnifiques paroles étoient les dernières expressions d'une puissance près de s'éteindre. Déjà la mort menaçoit cette tête ambitieuse dans laquelle fermentoit la pensée de s'assurer la régence après la mort de Louis XIII, qui touchoit aussi à une fin prochaine. Cependant il ne pouvoit pas se dissimuler que son âme, tout ardente, toute vive qu'elle étoit, devoit bientôt se séparer d'un corps si défaillant, qu'on le portoit dans une litière semblable à une chambre somptueusement voilée, et dont ses gardes se transmettoient successivement le fardeau. C'étoit dans

ce fastueux équipage qu'il se rendoit à la cour, où celui qui ne présentoit que l'idée du néant des grandeurs humaines excitoit encore l'envie.

Louis XIII perdit presque dans le même temps son ministre et sa mère. Peut-être eût-il rappelé celle-ci de Cologne, où la veuve de Henri IV mourut après avoir éprouvé, dans ses dernières années, une indigence honteuse pour un roi qui souffroit que son premier ministre absorbât, tous les ans, quatre millions pour la dépense de sa maison.

Richelieu n'est plus; et avec lui semble disparoître le règne de Louis XIII. Qui tiendra d'une main ferme les rênes du gouvernement? Qui empêchera toutes les ambitions de renaître, et étouffera les germes d'une guerre civile? Déjà plusieurs illustres prisonniers, tels que les maréchaux de Vitry, de Bassompierre et d'Estrées, que le ministre avoit retenus captifs, ont vu tomber leurs fers. Le languissant monarque, étendu sur les lauriers que le maréchal de la Meilleraie et le comte d'Harcourt ont cueillis pour lui, et qu'il a aussi moissonnés de ses mains, ne paroît plus occupé que d'obtenir du ciel, à force de prières et de larmes, le pardon de ses fautes. Il jette sur l'avenir des regards de sollicitude. Il laisse pour héritiers de sa couronne deux fils qui ne sont pas encore

sortis de l'enfance. Fera-t-il à leur mère l'injure de la priver de la régence? Confiera-t-il les grands intérêts de l'état à un frère qui n'a cessé de heurter l'autorité royale; qui s'est dégradé par ses trahisons, ses lâchetés et son ingratitude? Il recueille ses esprits, réunit toutes ses facultés pour rédiger un testament en forme de déclaration, par lequel il institue Anne d'Autriche régente du royaume, Gaston son frère, lieutenant du jeune roi et chef du conseil, et en son absence le prince de Condé. Il veut que le conseil de la régence soit composé du duc de Longueville, du cardinal Mazarin, du chancelier, du surintendant des finances et de Chavigny. Pour donner plus de force à sa dernière volonté, il exige que cette déclaration soit signée de la reine, du duc d'Orléans; il la fait porter au parlement, qui l'enregistre le 21 avril 1643, et le 14 de mai suivant Louis XIII a cessé d'exister. Mais bien des années s'écouleront encore avant que le prince qui lui succède soit véritablement le roi de France. C'est sur cet intervalle que nous nous proposons de répandre encore quelque lumière, sans entendre pour cela dépasser les limites que nous nous sommes prescrites (1).

(1) Deux grandes sottises de l'esprit humain font

époque dans le règne de Louis XIII ; savoir, la condamnation de Galilée par l'inquisition, qui n'empêcha pas la terre de tourner, comme le démontroit ce philosophe, et le supplice d'Urbain Grandier, curé de Loudun, condamné à être brûlé vif, pour avoir ensorcelé des religieuses, mais dont le vrai crime étoit d'être ennemi du cardinal, et d'avoir écrit contre lui des satires, ou du moins d'avoir donné lieu à ce qu'on l'en accusât. Les thèses d'amour du cardinal de Richelieu et ses bureaux de bel esprit, sont au moins des sottises plaisantes ; et même leur côté ridicule est presque effacé par le bien qui en résulta pour les lettres : des amusemens de Richelieu sortit l'Académie françoise. Une petite société de sept ou huit personnes qui se rassembloient toutes les semaines chez Conrart, secrétaire du roi, et où avoit été admis l'abbé de Bois-Robert, le bouffon du cardinal, fut le premier élément d'une réunion devenue depuis justement célèbre. Les lettres patentes qui la constituèrent sont du 10 juillet 1637.

QUINZIÈME ET DERNIER DISCOURS.

Coup d'œil sur quelques particularités du règne de Louis XIII. — Caractère et portrait de ce prince. — Esprit du despotisme dans Richelieu. — Parallèle de Henri IV et de Louis XIII. — Aurore des lettres. — Académie françoise. — Corneille. — Progrès des lumières dans le dix-septième siècle. — Bâcon, Galilée, Descartes, Rubens. — Régence d'Anne d'Autriche. — Ses mesures pour attirer à elle tout le pouvoir. — Faveur et puissance du cardinal Mazarin. — Sa fausse politique est cause des orages de la minorité de Louis XIV. — Prétentions du parlement, entouré de la faveur populaire. — Le cardinal de Retz, chef de la guerre de *la Fronde*. — Part qu'y prend le prince de Condé. — Charles Ier, en Angleterre, est conduit à l'échafaud par ses sujets.

Il s'en faut de beaucoup que nous ayons épuisé le sujet que nous avons traité dans le discours précédent. Nous avons peint le règne de Louis XIII à grands traits. Nous n'avons pas cru dignes de figurer dans ce tableau imposant des personnages qui n'ont eu aucune influence sur la destinée de la nation, qui tiroient toute leur importance de leur assiduité à la cour, de leurs succès dans de petites intrigues, de la protection qu'ils recevoient de la reine mère ou

du frère du roi, tels qu'un abbé de Larivière, qui conseilloit et trahissoit tour à tour le foible Gaston. Nous n'avons pas voulu exhumer la congrégation des jésuites, pour rappeler le danger qu'elle avoit couru, sous Louis XIII, d'être expulsée de la France pour un ouvrage publié par un de ses membres. Les supérieurs, mandés au parlement pour avouer ou désavouer les maximes impies répandues dans cet ouvrage, se conduisirent avec bien plus de sagesse et de prévoyance que ne le firent de nos jours ceux qui ont entraîné la ruine de leur ordre, en refusant d'acquitter une dette dont leurs constitutions les rendoient solidaires. Les premiers déclarèrent franchement qu'ils acquiesçoient aux opinions de la Sorbonne, et professoient, à l'égard du chef de l'église, les mêmes maximes que celles du clergé de France.

L'illustre Montesquieu a dit de Richelieu, que s'il n'avoit pas eu le despotisme dans le cœur, il l'auroit eu dans la tête. Il auroit pu dire avec autant de vérité, qu'il l'avoit fait passer dans la tête de Louis XIII. Et en effet, plus on approfondit le caractère de ce prince, plus on lui découvre de persévérance et d'obstination dans les résolutions qui lui ont été suggérées. A-t-il adopté la pensée de faire subir le dernier supplice à Montmorency, rien ne peut l'en dé-

tourner ; il est sourd aux supplications des princes, aux instances de son frère, qui lui rappelle en vain la promesse verbale qu'il lui a donnée de comprendre ce noble accusé dans l'amnistie accordée par un traité de paix. Il montre encore plus d'entêtement dans le procès du duc de la Valette ; il s'emporte contre les magistrats qui s'opposent avec fermeté à l'établissement d'une commission créée pour juger un duc et pair ; il menace un juge qui refuse de donner son avis, et arrache de sa frayeur une opinion conforme aux conclusions du procureur général. Lorsque son premier écuyer va être conduit sur l'échafaud, la tête de Louis XIII ne cède point aux affections de son cœur, et en jetant les yeux sur sa montre, il dit froidement : *Dans une heure le cher ami passera un mauvais moment.* Sa mère, qui s'étoit réfugiée en Angleterre près de sa fille, ne s'y trouve plus en sûreté au milieu des troubles religieux qui agitent cette île : elle demande à son fils la faveur de rentrer en France. Il demeure inflexible, et oblige une mère qui a protégé son enfance d'aller mourir misérablement dans une terre étrangère. Ne seroit-ce pas même à cette ténacité que Richelieu fut redevable de la perpétuité de son ministère ? Plus Louis voyoit d'acharnement à renverser

le cardinal, plus il s'obstinoit à le soutenir. On eût dit qu'il plaçoit l'apparence de sa souveraineté dans l'immuable domination de son ministre. Mais celui-ci avoit véritablement le despotisme dans le cœur. Un revers contrarioit-il ses plans, malheur à ceux qui l'avoient essuyé! Qu'on n'épargne personne, écrivoit-il aux commissaires chargés de sa vengeance, lorsque les Espagnols pénétrèrent en France par la Picardie, dont il avoit négligé d'approvisionner les villes principales. Gouverneurs, commandans, officiers, soldats, il vouloit que tout fût puni. Le parlement paroissoit-il pencher à l'indulgence pour un ennemi qu'il lui dénonçoit, une commission docile à ses inspirations étoit à l'instant créée; et le zèle des commissaires surpassoit même son attente, comme il eut la franchise de l'avouer après la condamnation du maréchal de Marillac. Le despotisme ne se peint-il pas avec toute son audace dans ces paroles échappées à cet impérieux cardinal? *Quand une fois j'ai pris mes résolutions, je vais à mon but, je renverse tout, je fauche tout, et ensuite je couvre tout de ma soutane rouge* (1).

(1) Les nombreuses exécutions par lesquelles Richelieu cimenta son pouvoir du sang de ses ennemis, donnent à ce mot une horrible énergie.

Henri IV et son fils n'eurent de commun que le titre de roi. L'un avoit dans ses amours la même impétuosité que dans les combats; l'autre avoit dans ses plus tendres affections la réserve et la timidité d'un novice. Le premier dominoit ses principes religieux, et les subordonnoit aux intérêts de sa couronne; le second y demeuroit aveuglément soumis, et leur immoloit quelquefois sa grandeur. Henri ne punissoit qu'avec peine; Louis XIII ne pouvoit se résoudre à pardonner. Henri vouloit être aimé de son peuple; Louis vouloit en être craint et obéi. Le premier avoit besoin de savoir le peuple heureux; l'autre s'inquiétoit peu de son bonheur, et croyoit voir la prospérité publique dans le silence et la soumission de ses sujets. Un caractère franc étoit une des plus belles qualités du père; la dissimulation étoit le défaut du fils. Henri parloit toujours avec éloge de son premier ministre, et vouloit qu'il fût respecté; Louis prenoit plaisir à se venger de la supériorité du sien par le mal qu'il en disoit: il accueilloit les ridicules que la malignité de ses favoris ou de ses maîtresses répandoit sur sa vie publique et privée. Louis XIII n'a rien fait pour les sciences, et elles n'ont rien fait pour lui. Richelieu fut le fondateur de l'Académie françoise: sa vanité ne pouvoit pas avoir une

pensée plus heureuse ; elle est devenue pour ce ministre une source intarissable d'éloges. Semblable à Auguste, il a vu la reconnoissance des poëtes et des orateurs jeter un voile sur toutes ses fautes, sur tous ses vices, et ne mettre en lumière que ses grandes qualités. Quel exemple pour les princes jaloux de perpétuer leur mémoire et d'arriver glorieux à la postérité sur les ailes du génie !

Le règne de Louis XIII fut en France l'horizon du siècle des lettres et des beaux-arts. Sous lui on vit percer les premiers rayons de la poésie. Malherbe, inspiré par la muse des vers, avoit déjà su assujettir sa verve à l'harmonie. Bientôt après, Corneille s'éleva avec la rapidité de l'aigle aux plus hautes régions de la poésie, et laissa entre lui et ceux qui l'avoient précédé dans la même carrière un intervalle immense. Il éclaira son vol de tant de lumière, que tous ses contemporains en furent éblouis, et que Richelieu, son protecteur, craignit de n'être plus compté pour le plus illustre personnage de son siècle. S'il fut, comme on le prétend, jaloux de sa gloire, s'il voulut quelquefois lui disputer l'honneur de ses inventions, c'est une preuve de plus qu'il avoit le sentiment du beau, et qu'il ambitionnoit toutes les éclatantes renommées.

Ce dix-septième siècle fut tout à la fois éclairé, dans différentes parties de l'Europe, par des hommes de génie. Le chancelier Bâcon soumit, en Angleterre, le raisonnement à une méthode lumineuse, et divisa les sciences dans un ordre qui en forma autant de branches sorties de la même tige. En Italie, Galilée luttoit contre l'ignorance et la superstition, et faisoit descendre sur la terre la vérité, qu'il avoit saisie dans le ciel en suivant les routes de l'astronomie. Descartes, protégé par l'héritière de Gustave, éblouit l'Europe par un système erroné, mais qui avoit pour fondement des règles et des principes que le savoir et la raison respectent encore. Cervantes, en Espagne, ramenoit la chevalerie à la sagesse, en la forçant à rougir du délire de la bravoure. Le sage Grotius civilisoit tous les princes d'Allemagne, en assujettissant leur domination aux règles équitables du droit des gens. L'art de la peinture et de la sculpture, long-temps circonscrit en Italie, et que François Ier fit briller en France, prit un nouvel essor sous le règne de Louis XIII, et Rubens (1) s'y montra l'émule de Raphaël.

On n'en peut pas douter : la protection que

(1) Rubens fut choisi pour décorer le palais du Luxembourg, ouvrage de Marie de Médicis.

Richelieu accorda aux sciences et aux arts fit germer tous les talens qui répandirent tant d'éclat sous le règne de Louis XIV; et sous ce point de vue, les louanges que l'Académie françoise a répandues avec tant de profusion sur sa mémoire ne sont qu'un juste tribut de la reconnoissance publique. Tous les troubles, toutes les discordes sorties du sein de la Fronde, n'eussent point agité la France, si cet imposant ministre eût survécu de dix ans seulement à Louis XIII; mais sa mort et celle du monarque laissèrent tomber les rênes de l'état dans des mains trop foibles pour les soutenir.

Anne d'Autriche, qui allioit des vertus douces et religieuses au désir d'une domination absolue, ne fut pas contente de la portion d'autorité que lui attribuoit le testament de Louis XIII. Cette reine, jusqu'alors si soumise aux volontés du roi, se hâta de faire annuler celles qui limitoient son pouvoir; et, pour ne pas rencontrer dans Gaston et Condé de redoutables contradicteurs, elle fit luire à leurs yeux l'espoir des plus hautes faveurs. Elle flatta le parlement de l'associer à la souveraineté. Ce corps, abaissé depuis long-temps par une main puissante, vit avec le sentiment de l'orgueil l'occasion de se relever de son humiliation; il se garda bien de rien refuser à

une régente qui, en l'honorant de ses demandes, lui conféroit un pouvoir qui surpassoit ses espérances.

De tous ceux qui devoient former le conseil de la régence, le cardinal de Mazarin fut le seul qui fut maintenu dans la place que lui avoit assignée le testament de Louis XIII. Il avoit été long-temps le protégé, le disciple de Richelieu; mais qu'il étoit loin de son génie et de son caractère! Rampant, faux, plus avide de richesses que de gloire, il sacrifia la reconnoissance et l'amitié au désir de complaire à la régente, et dans la suite cette régente même au projet de s'insinuer dans la confiance du roi, pour le dominer exclusivement. Faut-il s'étonner que cet étranger, dont la politique n'étoit que de la ruse, dont les promesses étoient vaines, et la protection stérile lorsqu'elle ne se concilioit point avec ses intérêts, qui accordoit sans grâce et refusoit avec sévérité, ait soulevé contre lui tant de haines et d'animosités? L'obscurité de sa naissance et son origine indignoient tous les grands, et le rendoient suspect à toute la nation. Plus la régente s'obstinoit à le combler de faveurs, à l'investir de sa confiance, plus l'envie lui décochoit de traits aiguisés par la malignité. Le parlement, déçu de l'espérance de prendre part à

l'administration, attribuoit au premier ministre cette nullité humiliante. Il cherchoit à s'en venger en opposant une résistance audacieuse aux édits que le conseil vouloit faire enregistrer; il s'attachoit à gagner dans l'affection du peuple l'ascendant qu'il avoit perdu dans l'esprit de la reine. Les habitans de Paris, qu'il préservoit des taxes et des impôts qu'une aveugle cupidité multiplioit, s'habituoient à regarder ce corps comme leur protecteur, comme une barrière sacrée contre l'usurpation et la tyrannie. Alors il se forma, entre le peuple et lui, un accord réciproque qui éleva leur puissance à la hauteur de l'autorité royale. Une régence éclairée l'eût affoibli par des concessions généreuses, que l'amour du bien public eût inspirées. En attaquant le parlement dans la tiédeur de son zèle pour l'administration de la justice, dans les abus qu'il négligeoit de réprimer, on seroit aisément parvenu à séparer sa cause de celle du peuple, et à lui enlever l'appui qui lui donnoit tant d'assurance. On fit tout le contraire : on commença par exercer des actes de violence sur les magistrats qui s'étoient montrés le plus dévoués aux intérêts du peuple. Une fermentation subite anima tous les esprits. A la fureur que les Parisiens firent éclater lorsqu'on leur enleva deux conseillers au parlement, on eût

dit qu'on venoit de leur arracher un père, dont ils réclamoient à grands cris la délivrance et le retour. Un prélat, qui sous des habits de paix cachoit une âme guerrière, que l'esprit d'intrigue et d'ambition agitoit en sens contraires, qui vouloit obtenir de la crainte ce que l'indifférence lui refusoit, le cardinal de Retz, profita des troubles pour se rendre nécessaire à ceux qui ne présumoient pas même qu'il pût leur nuire ou leur devenir utile. On vit alors, au grand étonnement des tranquilles observateurs, ce coadjuteur de l'archevêché de Paris lutter d'artifice et d'ambition avec un cardinal italien; un parlement qui, contre la volonté du feu roi, avoit accordé à la régente un pouvoir illimité, s'efforcer de le circonscrire dans un cercle plus étroit que celui dont sa fierté s'étoit offensée; des princes et des grands seigneurs commencer par se dégrader en se confondant avec la populace pour avilir la majesté royale. Tel fut le spectacle que présenta cette ridicule guerre de la Fronde, où la régente et le roi son fils furent tant de fois humiliés, outragés; où le prince de Condé, d'abord duc d'Enghien, s'exposa imprudemment à voir tous les lauriers que ses jeunes mains avoient cueillis à Rocroy, à Fribourg, à Nordlingue et à Lens, se flétrir dans une captivité honteuse; où le

premier ministre passa successivement de l'élévation à l'obéissance, de la proscription au triomphe d'un retour glorieux. Si, planant au-dessus de la capitale, l'ombre de Louis XIII avoit vu ces timides Parisiens se retrancher derrière des barricades, s'armer de fusils, et tirer sur ses anciens soldats; s'il eût vu sa compagne s'évader avec son fils au milieu des ténèbres, et des magistrats souffler partout la discorde et la rebellion : « Voilà, se seroit-il écrié, les maux que je voulois prévenir! Si cette reine, qui se montroit si modeste, si soumise à mes ordres, n'eût pas ambitionné plus de domination que je ne lui en avois conféré, elle régneroit paisiblement et avec majesté sur tous mes sujets : si ce cardinal, qui a fait passer dans son âme la dissimulation et l'artifice, n'eût eu que son suffrage dans le conseil où je l'avois placé, un audacieux parlement n'eût pas mis sa tête à prix, l'existence de l'héritier de ma couronne ne seroit pas en péril, et la personne de mon second fils ne serviroit pas d'otage à des rebelles; les princes de mon sang et ceux que j'ai le plus honorés de ma faveur n'ébranleroient point un trône dont ils devroient être l'ornement et l'appui. »

A l'époque où cette guerre, plus ridicule que sanglante, agitoit toute la capitale, une autre,

bien plus sombre et d'une nature bien différente, excitoit une horrible tempête en Angleterre. La nation s'étoit soulevée contre son souverain. Après avoir attaqué sa puissance dans la personne de son ministre, et s'être abreuvée de son sang, elle méditoit un plus grand attentat. Des mesures de prudence furent dénoncées au parlement comme des actes d'hostilité. Le chef de l'état fut envisagé comme son ennemi. Ses sujets s'armèrent pour le faire passer du trône sur l'échafaud, où la hache du bourreau fit tomber sa tête découronnée; et sa malheureuse veuve, sœur de Louis XIII, fut trop heureuse de trouver un asile sur la terre qui lui avoit donné le jour, et d'y déposer le triste fruit de son hymen.

CONCLUSION.

Considérations sur les causes des troubles de la monarchie sous les trois races. — Conséquences de la puissance des grands vassaux. — Des expéditions d'outre-mer et d'Italie. — De l'intolérance sous les derniers règnes. — Que les grands vassaux ne renversèrent point la monarchie, qui disparut quand les princes furent descendus au niveau des simples sujets.

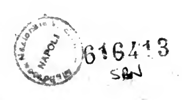
Nous avons rempli la tâche que nous nous étions proposée. De l'époque où Clovis, après sa victoire sur Siagrius, étendit sa domination dans les Gaules, jusqu'à celle où Louis XIII a cessé de régner, plus de onze siècles se sont écoulés. Que de révolutions diverses la France a éprouvées pendant ce long période! Nous les avons toutes retracées avec autant de précision que de clarté. Il n'est pas un de nos lecteurs qui n'ait été à même de suivre le fil des événemens qui se sont succédés, et d'en reconnoître les causes; nous croyons pourtant devoir rappeler celles qui ont eu la principale influence sur la destinée de l'empire. Sous les deux premières dynasties toutes les guerres ont pris naissance dans le partage de la souveraineté

entre les fils du monarque. Sous la troisième race, l'indépendance des grands vassaux fut un principe de guerre entre eux et le chef qu'ils avoient porté sur le trône. Lorsqu'une loi constitutionnelle eut exclusivement déféré la couronne à l'aîné des fils du monarque, ses frères ne furent plus que ses premiers sujets; mais ils reçurent des provinces pour apanage; et il étoit bien difficile que celui qui, dans la familiarité de l'enfance, n'avoit été long-temps que leur égal, leur parût tout à coup d'un ordre si supérieur, qu'ils ne dussent que respect et soumission à ses volontés. De cette conformité de naissance, d'éducation, résulta nécessairement un sentiment d'orgueil et d'indépendance qui rendit, d'un côté, les ordres moins absolus, et de l'autre, l'obéissance moins prompte. Plus la part de l'aîné étoit immense dans l'héritage du même père, plus il crut qu'il étoit de sa générosité de dédommager ses frères de la sévérité de la loi, et de ne pas trop appesantir sur leurs têtes le sceptre que cette loi avoit remis dans ses mains. Les priviléges qu'il leur accorda passèrent à leurs descendans, qui ne les regardèrent plus comme des faveurs, mais comme des droits attachés à leur origine. Ainsi se multiplièrent les sources des grandes vassalités, qui furent autant d'usurpations sur l'autorité royale. Il n'y

avoit bien qu'un monarque; mais il croissoit autour de lui tant de souverainetés, que la sienne en fut ombragée et presque étouffée. La sagesse et la fermeté de Saint Louis relevèrent le trône de son abaissement, et lui rendirent l'éclat qu'il avoit perdu. Il voulut protéger les grands vassaux; mais il ne leur permit pas de se croire ses protecteurs. Nous sommes bien éloignés de penser que ce fut dans la vue de les affoiblir qu'il les entraîna sous ses étendards dans les guerres de ses Croisades. Un zèle purement religieux le conduisit à ces périlleuses entreprises. Il faut les considérer, malgré la sublimité de leur motif, comme une des grandes maladies de la monarchie, puisqu'elles la privèrent si longtemps des lumières d'un bon roi, lui firent perdre la fleur de ses guerriers, dépeuplèrent ses campagnes de tant de robustes agriculteurs, et firent écouler son numéraire chez des nations aussi perfides que barbares. Une autre maladie politique, non moins funeste à la France, ce fut celle qu'éprouva Charles VIII, et qu'il transmit à ses deux successeurs. Nous voulons parler de la conquête de Naples et du Milanès, où l'héroïsme triompha tant de fois et essuya tant de revers. Le fanatisme et l'ambition produisirent ces deux premières crises; mais du moins elles ne mirent pas le trône en péril. Peu s'en fallut que

l'intolérance ne le renversât sous le malheureux règne de Henri III. Il fut raffermi par le despotisme de Richelieu, et brilla d'une splendeur éclatante lorsque Louis XIV y monta. Nous ne reviendrons pas ici sur les causes qui le renversèrent dans un temps plus rapproché. Nous les avons fait entrevoir avec la circonspection que commandoit la prudence, lorsque nous avons retracé les orages révolutionnaires dans le Tableau des anciennes constitutions de l'Europe. Qu'il nous soit cependant permis de terminer notre ouvrage par une seule réflexion. Tant que les rois de la troisième dynastie n'eurent à combattre que les grands vassaux de la couronne, tous animés du noble sentiment de l'indépendance et de la souveraineté, ils sortirent triomphans d'une lutte qui s'est prolongée jusqu'à la fin du règne de Louis XI. Mais cette même dynastie fut étouffée sous le règne de Louis XVI, lorsque des princes de son sang, des grands officiers, des prélats, des magistrats, en se parant du titre de citoyens, voulurent rivaliser d'égalité avec les plus humbles sujets.

FIN.



ERRATA.

TOME Ier.

Page 34, *ligne* 25 : Chilpéric III, *lisez*, Chilpéric II.
Page 88, *ligne* 23 : hommes poëtes, *lisez*, hommes de ponète, ou de poueste (vieux mot qui signifie possession).
Page 187, *lignes* 19 *et* 20 : de son frère, *lisez*, de son pays.
Page 188, *ligne* 16 : de ses anciens maîtres, *lisez*, de leurs anciens maîtres.
Page 193, *ligne* 4 *de la note* : le perfectionner, *lisez*, la perfectionner; *et ligne* 7 : Hugniot, *lisez*, Huguiot.
Page 198, *ligne* 13 : qu'on empoisonne, *lisez*, qu'on emprisonne.
Page 265, *ligne* 4 *de la note* : le cardinal de Périgord n'eût, *lisez*, si le cardinal de Périgord n'eût.
Page 351, *ligne* 17 : de leur peuple, *lisez*, de leur pupille.

TOME II.

Page 70, *ligne* 10 : les représentans du duc de Bourgogne, *lisez*, les représentations.
Page 114, *lignes* 3 *et* 4 : sur une inébranlable, *lisez*, sur une base inébranlable.
Page 217, *ligne* 14 *de la note* : Vincent de Paule, *lisez*, François de Paule.
Page 283, *ligne* 8 : ce conseil, *lisez*, le conseil.
Page 287, *ligne* 3 : pardonner tons ceux, *lisez*, pardonner à tous ceux.
Page 339, *ligne dernière* : la fille unique, *lisez*, la fille aînée.

TOME III.

Page première, *ligne* 6 *du sommaire* : condescendance du pape, *lisez*, condescendance du roi.
Page 169, *ligne* 4 : Guise le Balafré, *lisez*, le duc de Guise.
Page 172, *ligne* 22 : surnommé le Balafré, *effacez ces mots*.



